TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 796 — MARDI 16 OCTOBRE 1979

Le prix Nobel de physique

MM. Glashow et Weinberg (États-Unis) et Salam (Pakistan)

LIRE PAGE 19



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'arrivée de M. Hua Guofeng en France

L'entente des antipodes

La visite en France de M. Hua Guofeng est un événement qui sort de la banalité diplomatique. *Depuis* que s'est éveillé le peuple le plus nombreux de la Terre, il y a *trente* ans, le numéro un chinois vient en Occident pour la *première fois. Même* si la capitale française ne devance Bonn, Londres et *Rome* que de quelques jours, il est flatteur qu'il commence sa tournée par Paris.

Cette priorité, déjà observée lors des précédents échanges de visites franco-chinoises, la France la doit à de Gaulle. L'établissement de relations diplomatiques entre Paris et Pékin, le 27 janvier 1964, malgré les objurgations des Etats-Unis, alors lancés dans l'escalade vietnamienne, marqua la rupture de l'ostracisme où les Occidentaux prétendaient enfermer la République populaire de Chine. De Gaulle avait, l'un des premiers, pénétré la vraie nature du régime de Pékin : un nationalisme exacerbé qui vouait le « bloc communiste », terreur de l'Occident dans les années 50, à la sécession. Dès le 10 novembre 1959, un avant qu'apparaissent les premiers signes d'une rupture qui sera consommée quatre ans plus tard, il avait annoncé l'affrontement de la « Russie, nation blanche de l'Europe », et de la « multitude » chinoise, « indestructible et ambitieuse, bâtissant à force d'épreuves une puissance qu'on ne peut mesurer ».

Les Chinois ne pouvaient rester insensibles à la volonté de de Gaulle d'affranchir la France et l' « Europe européenne » de la « double hégémonie » américano-soviétique. Une convergence fondamentale entre Paris et Pékin était dans la nature des choses. Ce n'est pas par hasard que les deux gouvernements ont noué des relations six mois après s'être opposés, presque seuls dans le monde, au traité patronné par Moscou et Washington pour interdire les essais nucléaires, et de ce fait paralyser les forces de dissuasion des deux pays.

Enfin, l'économie française peut trouver en Chine, bien qu'elle n'en ait jusqu'à présent que médiocrement profité, ce qui lui manque le plus, selon une formule chère au ministre du commerce extérieur : le nombre, l'espace et les ressources naturelles. La France, dans la mesure où elle maintient le cap de l'indépendance, et l'« Europe européenne », si ce mythe se change demain en réalité, apparaissent ainsi comme les partenaires naturels, voire les alliés objectifs, de la Chine populaire.

La visite de M. Hua Guofeng aurait sans doute consacré cette entente des antipodes avec plus d'éclat si la complexité de la conjoncture internationale n'en marquait les limites. Une troisième voie entre les « deux hégémonies » a perdu une partie de son intérêt avec l'affaiblissement manifeste des Etats-Unis. Pékin n'a plus qu'un adversaire : le Kremlin, et M. Hua *Guofeng* rencontre à Paris un hôte peu disposé à exciter leur animosité réciproque. Il ne trouvera pas en France l'armement sophistiqué dont il équiperait volontiers son armée. *M. Giscard d'Estaing* a implicitement mais clairement désapprouvé *l'attaque chinoise* contre le Vietnam et « apprécié » la « *retenue* » de l'Union soviétique en cette circonstance. Il a jusqu'à *présent ménagé* le régime de Hanoï, allié de Moscou, dans le sinistre imbroglio indochinois.

Le président de la République encouragera certainement son invité à pratiquer la détente en Asie, ce qui, pense-t-on à Paris, ne va d'ailleurs pas à l'encontre de ses dispositions actuelles. Le *monde* est trop petit pour que quiconque puisse profiter d'un conflit entre d'aussi grandes puissances que la Chine et l'U.R.S.S.

M. Giscard d'Estaing a accueilli le premier ministre chinois à Orly

M. Hua Guofeng, premier ministre chinois, est arrivé, ce lundi 15 octobre en fin de matinée, à Orly, pour une visite officielle de six jours en France. Il a été accueilli par M. Giscard d'Estaing. La tournée européenne du président du P.C. chinois se poursuivra jusqu'au 6 novembre, en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne et en Italie.

Commentant cette tournée, la radio soviétique a affirmé qu'elle suscitait un « *sentiment d'inquiétude parfaitement compréhensible dans l'opinion publique occidentale* »

Cette « *inquiétude* » est due, selon la radio soviétique, à « *l'attitude ouvertement hostile de Pékin à l'égard des problèmes de détente, du désarmement et du maintien de la paix* ».

« *Le voyage du dirigeant pékinois commence à un moment où les capitales occidentales doivent apporter une réponse aux nouvelles propositions soviétiques visant un plus grand développement de la politique de détente, la consolidation de la paix en Europe et dans le monde entier* », a poursuivi la radio qui a dénoncé « *l'appel lancé par les dirigeants de Pékin aux pays d'Europe occidentale en vue de s'armer davantage, d'élargir la puissance militaire de l'OTAN dans la mesure où une prétendue menace de l'Est pèserait sur l'Europe occidentale* ».

• D'autre part, le *Journal officiel* du 16 octobre annoncera la nomination de M. Claude Chayet comme ambassadeur à Pékin.

(Lire nos informations pages 3 et 48.)

La fascination

par ANDRÉ FONTAINE

Antiquaires, restaurateurs, éditeurs, directeurs de journaux, organisateurs de voyages, cinéastes, tout le monde le sait : la Chine est un produit qui se vend bien. Il en allait déjà ainsi au dix-huitième siècle, qui vit les meubles chinois envahir la cour du Roi Soleil et les pagodes, les jardins de l'aristocratie. On dévorait Confucius et la *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine* due à un jésuite, le Père du Halde.

L'engouement était général. Relisons Voltaire et son *Dictionnaire philosophique* : « *Il ne faut pas être fanatique du mérite chinois ; la Constitution de leur empire est à la vérité la meilleure qui soit au monde. La seule qui soit toute fondée sur le pouvoir paternel (...), la seule dans laquelle un gouverneur de province soit puni quand, en sortant de sa charge, il n'a pas eu les acclamations du peuple ; la seule qui ait institué des prix pour la vertu, tandis que partout ailleurs les lois se bornent à punir le crime ; la seule qui ait fait adopter ses lois à ses vainqueurs, tandis que nous sommes encore sujets aux coutumes des Burgondes, des Francs et des Goths qui nous ont domptés.* »

Comme l'a bien montré Francis Audrey (1), Voltaire était mal informé : « *L'Etat suivait depuis toujours une voie autocratique et despotique.* » Montesquieu était plus près de la vérité lorsqu'il écrivait dans *l'Esprit des lois* : « *Les législateurs de la Chine eurent pour principal objet du gouvernement la tranquillité de l'empire, la subordination leur parut le moyen le plus propre à la maintenir* », formule évidemment destinée à corroborer sa conviction qu'« *un grand empire suppose une autorité despotique* ».

Reste que Voltaire exagérait à peine en concluant, après avoir noté qu'ils avaient, tout de même et comme tout un chacun quelques défauts, « *tout cela n'empêche pas que les Chinois, il y a quatre mille ans, lorsque nous ne savions pas lire, ne sussent toutes les choses essentiellement utiles dont nous nous vantons aujourd'hui* ».

(1) Francis Audrey, *Chine, 25 ans, 25 siècles*, Ed. du Seuil, 1974.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Iles et continents

On entend parfois dire que, par la visite du président Hua en France, la Chine entend rompre son isolement.

Cette formule rappelle, par son ingénuité, le titre du journal anglais annonçant, lors d'une forte tempête sur la Manche, que le continent était isolé.

Car enfin, lorsqu'un subcontinent qui compte un milliard d'habitants envoie un émissaire pour prendre pied sur l'un des îlots d'un archipel qui en compte cinq fois moins, on est en droit de se demander qui vient tenir compagnie à l'autre.

ROBERT ESCARPIT.

La Turquie en crise

L'impuissance du cabinet Ecevit face au terrorisme explique sa défaite aux élections partielles

M. Bulent Ecevit, chef du gouvernement turc, a subi une lourde défaite aux élections partielles du 14 octobre. Le parti républicain du peuple, qu'il dirige, perd onze sièges au Sénat. Son adversaire principal, M. Suleymann Demirel, chef du Parti de la justice, a maintenant soixante dix-sept sièges au Sénat (au lieu de soixante-deux), et il enlève les cinq sièges de députés vacants. *Huit millions d'électeurs ont ainsi sanctionné l'impuissance* du gouvernement à rétablir l'ordre public et à redresser la situation économique. M. Ecevit devait faire connaître ses intentions dans la journée. Mais la crise semble inévitable et pourrait *déboucher sur des élections générales anticipées.*

Cinq personnes ont été tuées et plusieurs blessées au cours des élections. A Akyuz, dans le sud-est du parys, quatre extrémistes de gauche ont tué trois électeurs en voulant empêcher le déroulement du scrutin. Un agresseur a été tué et les trois autres blessés. A Bakacik, dans l'Est, une personne a été tuée et une autre blessée.

De notre correspondant

Ankara. — Cuisante défaite pour le parti républicain du premier ministre, M. Bülent Ecevit, et progression spectaculaire de son rival du parti de la justice, M. Suleyman *Demirel : tel est le bilan des élections sénatoriales partielles du dimanche 14 octobre. Des mesures* de sécurité exceptionnelles avaient *été prises à l'occasion de ce scrutin.* Deux cent mille soldats secondaient *les forces de police.*

Selon les résultats officieux, le parti de la justice frôle 47 % des suffrages exprimés, niveau qu'il n'avait pas atteint depuis près de dix ans, tandis que le parti républicain, qui avait obtenu au scrutin de 1977 40,7 % des voix dans les *vingt-neuf départements où avaient* lieu dimanche les élections, est descendu à moins de 30 %. Le parti démocratique (droite) ne participant pas aux élections, son électorat — *1,9 % en 1977 — se serait* porté surtout sur le parti de la justice. Les autres partis de la droite, le parti du salut national et le parti *du mouvement nationaliste, ont également* amélioré leur score, respec*tivement 9,7 % et 6,7 %, par* rapport à leur moyenne nationale *de 1977.*

Les petites formations socialistes *ont mordu sur le parti républicain :* 0,5 % aux législatives de 1977, 1,1 % aux *municipales de la même année ;* elles réunissent, selon les derniers *pourcentages provisoires,* quelque 3,6 % des voix.

ARTUN UNSAL.

(Lire la suite page 6.)

Le dialogue entre les deux Allemagnes

La « Pravda » de dimanche 14 *octobre* a critiqué le peu de réaction de l'Occident au discours de M. Brejnev *proposant*, sans *conviction*, de limiter le développement d'armes nucléaires en Russie occidentale et de réduire les forces soviétiques en R.D.A. De tels « actes de bonne volonté », *écrit* l'organe du P.C. soviétique, ne sont pas le fait d'un pays qui « vise à la supériorité militaire ».

M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, estime, dans des déclarations à « Newsweek », que le « joli geste » de l'U.R.S.S. n'affecte pas sa supériorité en armements classiques. Le chancelier Schmidt, dans un entretien radiodiffusé, a dit que M. Brejnev s'efforçait avec persévérance de « ne pas risquer de mettre en question l'œuvre de sa vie », la détente, mais que son offre était accompagnée de « tentatives d'intimidation évidentes ».

D'autre part, selon le « New York Times », M. Schmidt serait très mécontent des propos tenus par M. Brzezinski à un dirigeant de l'opposition chrétienne-démocrate ouest-allemande. Recevant M. Albrecht, le conseiller de M. Carter lui aurait demandé d'empêcher le gouvernement de Bonn d'esquiver son engagement d'accroître son budget militaire de 3 %. Il s'agit d'une ingérence dans les affaires allemandes, estime-t-on à Bonn.

Au même moment, indique notre correspondant en Europe centrale, on observe une amélioration sensible du climat des relations entre les deux Etats allemands.

Le chancelier Schmidt pourrait se rendre prochainement en R.D.A.

De notre correspondant MANUEL LUCBERT

Vienne. — Va-t-on assister *dans les prochaines semaines* à une relance spectaculaire des relations interallemandes ? La question paraît d'actualité depuis la fin de la semaine dernière avec l'intérêt soudain manifesté tant par M. Honecker à Berlin-Est que par le chancelier Schmidt à prendre langue dans un proche avenir.

Si les dirigeants des deux Etats allemands avaient voulu intriguer leur monde, ils ne s'y seraient pas pris autrement. Le *même jour, vendredi 12 octobre*, alors que M. Honecker s'entretenait à Berlin-Est avec M. Gaus, le chef de la représentation permanente de la République fédérale, M. Schmidt recevait à Bonn M. Moldt, l'ambassadeur est-allemand. La simultanéité de ces deux audiences, à un tel niveau, n'est pas fortuite. Et beaucoup ont vu dans la coïncidence de ces entrevues le signe que quelque chose allait enfin bouger dans les relations interallemandes, plus ou moins *reléguées au second* plan depuis l'arrivée de M. Schmidt à la chancellerie.

Des indices attestant d'une amélioration des rapports entre Bonn et Berlin-Est, après une période de frictions au printemps, avaient déjà été relevés dans le *courant de l'été. Ainsi, en juillet*, M. Moldt avait eu avec M. van Well, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à la *demande* au demeurant du gouvernement de Bonn, un échange de vues sur les questions du désarmement annulé quelques semaines plus tôt par la R.F.A.

(Lire la suite page 6.)

L'élection de 1981

La course au centre gauche est lancée

A dix-huit mois de la prochaine élection présidentielle, le débat se cristallise déjà sur des thèmes précis. L'électorat du centre gauche est l'objet des plus grands soins de nombreuses formations. On l'a vu pendant le week-end avec la décision des radicaux de gauche de présenter leur propre candidat, et la volonté marquée par les radicaux valoisiens de reprendre leur liberté d'expression vis-à-vis de la majorité et du gouvernement.

Un orateur du congrès radical (*valoisien*), M. *Jean-Thomas* Nordmann, a lancé dimanche cette évidence : « *Nous sommes en période de préparation des élections présidentielles.* » Evidence qu'il a sans doute été le seul à énoncer si clairement au cours des travaux du congrès mais qui a dominé les débats politiques du week-end, comme elle dominera tous les autres jusqu'au printemps 1981.

On n'en est même plus, désormais, aux considérations de stratégie générale, mais, bel et bien, aux calculs de tactique électorale portant sur des aspects précis de la bataille. Ce week-end, c'était plus particulièrement le centre gauche qui était le point de convergence des réflexions et des spéculations. Car c'est bien là que se situent les électeurs qui feront la différence. La course au centre gauche est lancée.

Premier à avoir pris le départ de cette compétition : le M.R.G. (radicaux de gauche). Le parti de M. Crépeau souhaite depuis longtemps incarner les aspirations de l'opinion modérée d'opposition, mais cette ambition a souvent été contrecarrée par la faiblesse de ses moyens et l'inconfort de sa situation à l'ombre du P.S. Cette fois, les radicaux de gauche ont sauté le pas.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 12.)

TOUS LES SYNDICATS APPELLENT A LA GRÈVE GÉNÉRALE A LA RÉUNION POUR LE 19 OCTOBRE

(Lire page 44.)

LA FIN DU FESTIVAL DE FRANCE

Une expérience réussie

Le Festival de France qui s'achève aura atteint le but que s'était fixé Marcel Landowski : montrer aux Parisiens que les orchestres régionaux ont du talent (on a regretté pourtant l'absence des orchestres de Strasbourg et de Metz) et constituent un riche potentiel musical pour l'avenir. Toutefois, le théâtre des Champs-Elysées était, certains soirs, loin d'être plein, et la présence de telle vedette (Ricciarelli, Vichnevskaïa, Ciccolini...) a été souvent plus déterminante que le renom de l'orchestre.

Il est sûrement possible d'améliorer la formule, en évitant surtout l'inévitable aspect de confrontation, de concours, entre les régions. Sans doute serait-il bon, mais délicat, que des chefs prestigieux alternent avec les chefs permanents, comme le souhaitent les organisateurs, et surtout que les orchestres régionaux soient mêlés avec des ensembles internationaux comme cela se fait au Festival d'Aix-en-Provence avec un indéniable succès. Enfin, lorsque le Châtelet fonctionnera, le Festival de France invitera davantage de spectacles lyriques (on a vu seulement cette année le Viol de Lucrèce, monté par le Théâtre musical d'Angers), dont l'originalité et la qualité devraient attirer un plus vaste public.

J. L.

(Lire nos articles page 27.)

Le Monde

idées

LA VISITE EN FRANCE

Une autre distance

par

BERNARD LALANDE (*)

LES problèmes économiques et politiques ont envahi, depuis 1949, tous les discours sur la Chine et tiennent encore la première place dans les livres les plus récents. A certains égards, l'essentiel de ce qui se passe aujourd'hui, c'est peut-être que cette image exclusivement politique de la Chine est en train de disparaître : le 1er octobre 1978, les Pékinois n'étaient pas dans des meetings, ils promenaient leurs gosses dans les parcs publics qui venaient de rouvrir. Il ne saurait s'agir d'avoir sur la Chine un point de vue apolitique, mais de donner à la politique chinoise dans le monde chinois la place qu'occupe, par exemple, la politique dans la vie d'un Français, et non pas de se borner à une exégèse infinie sur les journaux et les textes officiels, mais de se demander comment l'homme et la femme chinois vivent leur vie politique.

D'une manière plus générale, nous devrions arriver à parler de la Chine et des Chinois comme nous parlons de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et de leurs habitants. Nous sommes loin de compte, car tout ce qui paraît aujourd'hui, bien après la mort de Mao, semble avoir pour sujet on ne sait quel Céleste Empire, fascinant et mystérieux. Il est vrai que beaucoup d'ouvrages d'érudition ou d'histoire échappent à cette tentation, mais les reportages et tous les livres où l'on essaie de faire imaginer au lecteur la Chine concrète et quotidienne sont plus ou moins imprégnés d'exotisme.

Il faut d'abord dénoncer une illusion particulièrement répandue : en Chine, rien n'irait au hasard, tout serait signifiant d'une volonté occulte ; le moindre incident étrange serait l'application d'un plan d'ensemble délibéré. Il y aurait comme une face cachée de la Chine qui ferait de ce pays une nation tout à fait exceptionnelle. Car, comme partout, les absurdités et les bizarreries semblent bien s'expliquer par la négligence et la paresse, par la sottise des petits chefs, voire, lorsqu'il s'agit des rapports avec les étrangers, par la vulgaire et universelle xénophobie. A la réflexion, on ne voit pas pourquoi il serait nécessaire d'avoir une conception rocambolesque du monde chinois.

Tout se tient. Si la Chine est un étrange pays où rien n'arrive que par la volonté d'un homme ou d'un groupe d'hommes tout-puissants, ceux qui rapportent leurs impressions de Chine ne peuvent se ranger qu'en deux catégories. Tout d'abord, la pire sans doute, la catégorie des touristes malins, à-qui-on-ne-la-fait-pas, qui s'efforcent de poser la question gênante qu'on éludera et qui en déduiront que là, justement, le bât blesse et qu'il y a anguille sous roche ; ils seront persuadés que tout ce que leur racontent les guides et les interprètes est pur mensonge. Comment un être sensé peut-il se figurer qu'il a la moindre chance d'approcher l'homme chinois s'il ne croit rien de ce que lui disent les individus auxquels il a affaire ? A l'autre extrémité seraient les explorateurs désireux de comprendre et qui, pour une raison ou pour une autre, sont prêts à gober n'importe quoi, puisqu'un responsable l'a dit.

Etre dans la Chine

En premier lieu on souhaiterait que fût toujours bien clairement précisé le point de vue où se trouvait le témoin. Trop souvent tout se passe comme si chacun — journaliste, touriste, sinologue, homme politique — prétendait donner l'image d'une Chine objective, la même quelle que soit la qualité de celui qui parle. Et comme cette Chine diffère d'un ouvrage à l'autre, le lecteur de bonne volonté en conclut qu'il s'agit vraiment d'un pays insaisissable.

Maintenant que la Chine s'ouvre, il semble qu'on devrait pouvoir compléter utilement ces études ou ces reportages par des témoignages de ceux que les Chinois appellent les « experts » — traducteurs, enseignants, lecteurs, correcteurs de toute sorte pour les publications chinoises en français, — à condition que l'expert ne s'improvise pas sinologue, ou politologue, ou économiste, et qu'il ne prétende pas être dans le secret des dieux. Ses vues sont bornées au ras du sol ; mais il a l'avantage d'être, plus ou moins à demeure, *dans* la Chine et non à côté, d'y travailler côte à côte avec des Chinois et des Chinoises qui sont ses collègues, d'être reçu chez eux ; il ne vit certes pas la même vie qu'eux, mais il partage bien des soucis professionnels et certaines manières de voir les choses. Si quelqu'un peut entrevoir la Chine ou plutôt des Chines concrètes, familières, quotidiennes, et, pour tout dire, vivantes, c'est l'expert.

Aux yeux de l'expert, tout prend une autre teinte. Supposons que nous visitions une exposition à la mémoire de Zhou Enlai. L'éloge de l'ancien premier ministre fait par le guide sera toujours suspect d'être un discours officiel où nous subodorons des mensonges non moins officiels, mensonges que nous supportons d'autant plus mal qu'ils sont là-bas d'un tout autre style que ceux de nos dirigeants occidentaux. Mais si le collègue et ami chinois qui nous sert d'interprète éclate en sanglots devant la reconstitution du bureau où l'illustre homme d'Etat a travaillé jusqu'à sa mort, la vénération du Chinois pour Zhou Enlai prend une autre allure. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas d'en inférer de grandes considérations sur cette fameuse face cachée de la Chine. Bornons-nous à dire que tel jour, en telle circonstance, un Chinois, la gorge serrée, n'a pu continuer à traduire les explications du guide — d'ailleurs impassible.

Ce qui est important, et indiscutable, c'est l'image que les Chinois donnent ou veulent donner d'eux-mêmes à un moment précis. S'il s'agit d'authenticité, qu'est-ce qui est le plus authentique ? Ce qu'un peuple veut être ou ce que moi, Français, je me figure qu'il est, après toutes sortes de déductions ? Nous avons assez disserté en faisant nos humanités sur l'importance capitale de la notion tout idéale d'honnête homme au dix-septième siècle pour que nous ne puissions plus accuser personne de donner le pas à ce qu'il veut être sur ce qu'il peut être ; ce serait trop illustrer la fable de la paille et de la poutre.

Est-ce à l'étranger astucieux de décider de ce qu'est le peuple chinois au-delà des apparences ? Croire que l'Occidental est seul juge de l'être est la forme la plus insidieuse de l'européocentrisme. La seule attitude honnête pour le témoin, surtout occidental, c'est de s'en tenir au paraître. D'ailleurs, l'incroyable diversité des choses vues en Chine prouve que quiconque est tenté d'affirmer « voici la Chine » doit savoir et laisser entendre qu'il a été conditionné, bien plus qu'il ne le perçoit, par la Chine que se forgent les Chinois au moment où il est passé parmi eux.

Car cette Chine apparente change très vite. Et c'est peut-être le principal obstacle qui se dresse entre les Chinois et nous. Il faut probablement voir là le signe d'une différence profonde entre les Chinois et les Occidentaux : pour eux, les rapports entre l'être et le paraître ne sont pas les mêmes que pour nous. Les conversations amicales et, semble-t-il, confiantes que l'on peut avoir avec des Chinois laissent le sentiment d'une contradiction : d'une part, ils font preuve d'une liberté intime de jugement tout à fait inattendue, comme si toutes les propagandes et tous les slogans glissaient sur eux ; d'autre part, on est non moins surpris par leur absolue et convaincue soumission aux mots d'ordre des autorités.

Pas d'européo-centrisme

Faut-il croire que les Chinois ne manifestent leurs convictions que lorsqu'ils sont en accord avec les thèses dominantes dans les sphères dirigeantes et qu'autrement ils se taisent ? Ce serait partiellement vrai, mais trop simple. On ne peut ici que poser le problème. Il faut se rendre clairement compte de ceci : la distance que nous avons instituée entre l'homme et sa parole, et à laquelle nous sommes habitués, ne vaut pas dans le monde chinois. Tout le décodage dont nous usons normalement chez nous est inefficace appliqué à la parole familière, quotidienne, d'un Chinois.

Puissent ces quelques remarques nous encourager à ne pas jeter le manche après la cognée. Puissions-nous nous décrasser de tout goût pour l'exotisme, de tout européo-centrisme. Quand il y aura en Occident un seul Occidental capable d'imaginer qu'un voyageur chinois en Europe publie en rentrant chez lui un compte rendu d'exploration semblable à ceux qui paraissent toutes les semaines chez nous, quand nous trouverons cela tout naturel, alors nous pourrons dialoguer avec les Chinois.

Il semble, d'autre part, que pour retrouver sans risque de déception le fonds d'humanité commun aux Chinois et à nous, il nous faille être d'abord conscients de ce qui sépare des nôtres leurs manières de penser, peut-être leur matériel mental, sûrement leur usage du langage parlé. Une couleur de peau différente ne nous empêche pas de sentir la fraternité entre deux hommes ; pourquoi n'en serait-il pas de même s'il s'agit des apparences que l'on se donne et des habitudes de langage ?

(*) Ancien maître-assistant à Paris-III, ancien chargé de mission pédagogique en Chine.

La fascination

(Suite de la première page.)

Comme le relève l'écrivain allemand Klaus Mehnert (2) : « *L'intelligence technique... a mené le Chinois, des millénaires auparavant à des réalisations record (...) que les Grecs auraient certes rangées parmi les merveilles du monde si seulement l'écho leur en était parvenu. Beaucoup de travaux d'irrigation et de digues fluviales, construites depuis deux mille ans, fonctionnent aujourd'hui comme par le passé. A un Marco Polo, issu d'un pays d'Europe spécialement civilisé, la Chine du treizième siècle parut un monde prodigieux, hautement développé.* »

Ce sont les Chinois, faut-il le rappeler, qui ont apporté à l'humanité, quitte à ne guère les exploiter pour eux-mêmes, les trois inventions qui ont bousculé les limites de son histoire et préparé l'avènement de la civilisation des masses : l'imprimerie, la boussole et la poudre à canon. Ce sont eux qui pour la première fois ont proposé une explication purement humaine de la création et donné, selon le mot du comte de Boulainvilliers, auteur en 1730 d'une *Vie de Mahomet* » : « *à la puissance de la matière tous les effets que nous attribuons à la nature spirituelle, dont ils rejettent l'existence et la possibilité* ».

« *Pour les esprits forts, quelle aubaine !* » note Paul Hazard dans son ouvrage classique sur *la Crise de la conscience européenne* (3)... Quoi d'étonnant à ce que, dans ce qu'il appelle la « *géographie des idées, aucun pays ne compte* (alors) *autant que la Chine* ». Et Simon Leys de constater (4) : « *Ce que signifiait exactement Confucius leur importait peu : moins ils en étaient informés, mieux ils le pouvaient accommoder à leurs propres songeries.* » Le polémiste des *Habits neufs du président Mao* n'a pas tort d'établir un parallèle entre cette utilisation abusive et celle que l'on a fait deux siècles plus tard, en Occident de la pensée maotsetoung. Goût de l'exostime, naïveté, réduction de la mode, et, par-dessus tout, besoin de croire qu'un ailleurs existe où vit déjà ce dont on rêve, tout s'unissait, après le choc terrible de la déstalinisation, pour donner au message de la Chine, arrachée par Mao à un sommeil séculaire, un énorme retentissement.

Bien rares sont ceux qui ont tout à fait résisté à la tentation. Doit-on citer ici Malraux, Peyrefitte, Edgar Faure ? Henry Kissinger n'a jamais caché qu'il considérait Mao et Zhou Enlai, avec le général de Gaulle, comme les personnalités les plus fascinantes qu'il ait jamais rencontrées. Des propos de l'un comme de l'autre se dégageait une impression extraordinaire de sérénité, de conviction sans illusion, de détermination, d'extrême simplicité. Le prophète et le praticien se complétaient admirablement, l'un désignant le but et définissant la stratégie avec un art consommé de la pédagogie, l'autre veillant à l'intendance avec une intelligence, une connaissance des dossiers, un doigté et un dévouement proprement stupéfiants. Aux voyageurs qui conservaient en mémoire les images d'un pays sale, misérable, exploité sans vergogne par les seigneurs de la guerre et de la terre et par l'impérialisme étranger, la Chine se présentait comme un modèle d'ordre, de calme, d'efficacité. Et chacun de se demander si le fameux « spectre du communisme », mis à mal en U.R.S.S. par le caporalisme stalinien, n'avait pas enfin trouvé le terreau où s'incarner avant de rédimer le monde entier.

Mais les passions bouillaient...

Mais les passions bouillaient sous le miroir de cette eau tranquille. Une dure répression, dont on commence seulement maintenant à mesurer l'ampleur, s'abattait sur ceux qui refusaient l'uniformité des « *fourmis bleues* ». Les « révisionnistes », convaincus, comme aujourd'hui Deng Xiaoping, qui fut l'un d'eux, de la nécessité des stimulants matériels, grignotaient lentement le pouvoir des partisans d'un socialisme pur et dur, disposés, de surcroît, avec le Grand Timonier, à prendre d'énormes risques face au « *tigre de papier* » américain. Lorsque Mao, qui avait toujours été hanté par la crainte d'une dégénérescence à la soviétique du communisme, réalisa que les fidèles de Liu Shaoqi, le « Khroutchtchev chinois », campaient dans le parti et dans l'Etat en lui laissant à lui-même le rôle de potiche philosophique, il déclencha contre eux une offensive d'un type entièrement nouveau : ce qu'on a appelé, bien improprement, en utilisant une formule chère à Lénine, la révolution « culturelle ». C'est M. Ye Jianying, vice-président du comité central, qui a en effet expliqué, le 30 septembre à Pékin, qu'en arborant l'enseigne de la révolution culturelle, Lin Biao et les « quatre » « *travaillaient à la destruction massive de la culture, causant ainsi... des pertes irréparables* », que « *presque tous les cadres responsables... de nombreux ouvriers, paysans et soldats révolutionnaires... les intellectuels, y compris presque tous les directeurs d'école, professeurs d'université... ont été, à des degrés divers, diffamés, attaqués ou persécutés...* » et que « *ce fut quasiment une catastrophe pour notre peuple multinational* ».

Mais ce n'est pas ainsi que, sur le moment, fut reçue en France la révolution culturelle. Jusqu'alors, les révolutions avaient mis aux prises des factions politiques ou religieuses, des classes sociales. Celle-là lançait — avec quelle brutalité — la jeunesse à l'assaut des gens en place, ses aînés. Comment n'aurait-elle pas eu d'écho dans les pays de l'Occident où les jeunes communiaient alors dans la critique d'une société de consommation par trop terre à terre ? Les « maos » français dont les Chinois, soit dit par parenthèse, étaient loin d'approuver toutes les initiatives, devaient jouer un rôle de premier plan en mai 1968.

A leur déception, devant l'échec du rêve gauchiste en France, allaient s'en ajouter d'autres, venues celles-là du temple même de leur foi. Débordé par ces mêmes jeunes dont il a déchaîné la force, Mao s'adresse aux militaires pour les remettre au pas. Le chef de l'armée, Lin Biao, promu « plus proche lieutenant » du président, complote pour prendre sa place. Sa chute, en 1971, sème la consternation chez les dévots de la Chine, déjà traumatisés par la nouvelle inopinée de l'arrivée à Pékin, en pleine guerre du Vietnam, de Henry Kissinger et bientôt de Richard Nixon en personne.

Le retour éphémère de Deng Xiaoping, suivi de son élimination après la mort de Zhou Enlai, les manifestations de Tien-An-men, la mort de Mao, la dénonciation de la « bande des quatre », le rapprochement de plus en plus marqué avec les Etats-Unis, achèvent de leur ouvrir les yeux : chacun sait maintenant qu'il n'y a pas plus de révolution innocente que de révolution pacifique, que l'abolition du capitalisme ne suffit pas à faire disparaître l'appétit du pouvoir et que lorsque l'intérêt national entre en conflit avec l'idéologie il l'emporte à coup sûr.

Est-ce à dire qu'il faille brûler aujourd'hui ce que l'on a adoré hier ? Quel observateur de bonne foi peut-il contester le jugement porté par un chercheur franco-chinois du C.N.R.S., M. Tsien Tche-hao : « *Lorqu'on tente de dresser un bilan de la révolution chinoise avant/après 1949, force est de constater que, de quelque côté qu'on regarde, pour la Chine et pour la grande majorité du peuple chinois, tout est mieux aujourd'hui qu'hier* »... il est en effet « *sorti de la misère, de la crasse et de l'ignorance : il peut manger à sa faim... il est convenablement logé, vêtu, soigné et éduqué... mais surtout les Chinois ont, pour la première fois dans leur histoire, acquis une dignité en tant* [illegible]

Ajoutons que par rapport à tant de pays en voie de développement qui se débattent dans la misère, l'anarchie, la corruption, les convulsions sanglantes, la Chine, frugale, économe, fière, s'ouvrant petit à petit sur l'univers, faisant tout doucement une place, bien modeste, certes, à la liberté, à la douceur de vivre, à un sourire qui ne soit pas de commande, présente une image encore fort impressionnante et qu'elle mérite qu'on l'aide.

Des « barbares » qui méritent leur nom

Jusqu'à présent, pourtant, il faut bien le dire, elle n'a pas eu trop à se louer du monde extérieur, comme si celui-ci voulait à tout prix étayer la conviction, qu'elle a toujours eue, qu'il n'était peuplé que de barbares. Les jésuites avaient su, à l'aube des temps modernes, s'introduire à la cour impériale où leurs connaissances scientifiques, notamment, étaient fort appréciées. Mais tout au long du dix-neuvième siècle, la cupidité de l'Occident se manifeste de manière de plus en plus éhontée. Après la guerre de l'opium, faite par les Anglais pour imposer aux Chinois ce que le jeune Gladstone, alors dans l'opposition, appelle « *le trafic le plus infâme et le plus atroce* », les pays occidentaux, l'un après l'autre, se font accorder *manu militari* des concessions dans les ports, assorties de la clause d'exterritorialité. L'assassinat d'un prêtre français, en 1856, conduit Napoléon III, en association avec les Britanniques, à faire occuper Canton et, quatre ans plus tard, Pékin. La mise à sac du palais d'Eté par leurs troupes n'est pas l'épisode le plus glorieux de l'histoire de nos deux nations chrétiennes. Lucien Bodard en a donné dans sa truculente *Vallée des Roses* (6) une description hallucinante.

En 1882, au moment où la France s'empare de l'Annam, la Chine lui déclare la guerre et oblige à une retraite temporaire les troupes qui avaient occupé la ville frontière de Langson. Les années qui suivent voient les pays occidentaux et le Japon se partager progressivement les dépouilles d'un empire qui paraît voué à la colonisation. En 1900, la révolte des Boxers entraîne l'intervention d'un corps expéditionnaire euro-nippo-américain, commandé par le maréchal allemand Waldersee, qui, en un rien de temps, occupe Pékin et met l'Empire à genoux. Cinquante ans plus tard, la Chine tiendra en échec, en Corée, la plus puissante armée du monde, celle des Etats-Unis.

Entre-temps elle aura vécu un demi-siècle de guerre, civile et étrangère, presque ininterrompue. L'heure de la paix a-t-elle enfin sonné pour elle ? Le moins qu'on puisse dire est que ses dirigeants n'en sont pas précisément convaincus. « *Praticiens les moins sentimentaux de l'équilibre des forces* », comme les définit Henry Kissinger, ils n'hésitent même pas pour affaiblir un adversaire potentiel, à envahir son territoire. Mais ils savent aussi qu'ils n'ont aucune chance d'atteindre les objectifs ambitieux qu'ils se sont fixés — les quatre modernisations — s'ils ne réussissent pas à conjurer durablement la menace d'une guerre avec l'U.R.S.S.

La délégation de la commission des affaires étrangères du Sénat qui a visité la Chine l'été dernier a conclu son rapport en disant : « *Un peuple au passé aussi ancien que prestigieux que le peuple chinois, avec toutes ses ressources humaines et intellectuelles, ne peut pas ne pas réussir, mais il lui faudra sans doute beaucoup de temps et d'énergie. La France peut et doit s'efforcer de contribuer au maximum à cet essor.* » Qui ne souscrirait à ce jugement ? Disons que, à la lumière du passé, c'est bien le minimum de ce que nous devons à ce grand peuple si admiré, mais aussi souvent si mal traité.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) Klaus Mehnert, *Pékin et Moscou*, Stock, 1963.
(3) Paul Hazard, *la Crise de la conscience européenne*, Fayard, 1961.
(4) Simon Leys, *les Habits neufs du président Mao*, Champ libre, 1971.
(5) Tsien Tche-hao, *l'Empire du Milieu retrouvé*, Flammarion, 1979.
(6) Lucien Bodard, *la Vallée des roses*, Grasset, 1978.

Le Monde

étranger

DU PRÉSIDENT HUA GUOFENG

M. Hua Guofeng, premier ministre chinois, est arrivé ce lundi 15 octobre à Paris avec une suite d'une quarantaine de personnes. La délégation officielle de quinze membres comprend notamment le vice-premier ministre, M. Yu Qiuli, président de la commission du plan, le ministre des affaires étrangères, M. Hang Hua, et quatre vice-ministres, ainsi qu'une dizaine de gardes du corps. Le voyage sera également suivi par une quarantaine de journalistes chinois.

Après son installation à l'hôtel Marigny en fin de matinée, M. Hua Guofeng devait avoir un premier tête-à-tête avec le président de la République française. L'après-midi a été laissé libre afin que le premier ministre puisse se reposer et, à 20 h. 30, il devait être l'hôte à dîner à l'Elysée du président et de Mme Giscard d'Estaing. Ce dîner devait être suivi d'une réception au palais de l'Elysée.

Mardi, à 10 heures, M. Hua Guofeng se rendra à l'Arc de triomphe pour la cérémonie traditionnelle, puis il sera reçu à l'Hôtel de Ville avant de se rendre au ministère des affaires étrangères, où M. Raymond Barre offre un déjeuner en son honneur.

L'après-midi, à 16 heures, M. Hua Guofeng inaugurera une plaque à la mémoire de Chou En-lai, 19, rue Godefroy (13e), où l'ancien premier ministre de Chine populaire a résidé lorsqu'il vivait en France. Au cours de cette cérémonie, des allocutions seront prononcées par M. Hua Guofeng, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, et le maire de Paris, M. Jacques Chirac. En fin d'après-midi auront lieu de nouveaux entretiens entre le premier ministre chinois et le président de la République à l'Elysée, puis M. Hua Guofeng offrira un dîner à M. Giscard d'Estaing à l'ambassade de Chine.

Jeudi matin, M. Hua Guofeng partira pour Rennes, accompagné de MM. Jean François-Poncet et Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture. Après une réception à l'hôtel de ville de Rennes, il visitera le Centre commun d'études de télévision et de télécommunication (C.C.E.T.T.). Il se rendra ensuite au Groupement agricole d'exploitation en commun de la Seiche, à Janzé. Un dîner lui sera offert le soir à la préfecture.

Vendredi matin, il quittera Rennes pour Brest, où il visitera l'usine Thomson C.S.F. en fin de matinée. Après un déjeuner à la préfecture maritime, M. Hua Guofeng visitera le Centre océanologique de Bretagne (COB). Il rentrera à Paris le soir même.

Samedi est une journée privée et dimanche, vers 9 h. 30, M. Hua Guofeng quittera l'hôtel de Marigny pour l'aéroport d'Orly, en compagnie de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et il s'envolera vers 10 heures pour Bonn.

LES RELATIONS BILATÉRALES

Industrie :

Aucune commande importante n'a été confiée aux entreprises françaises

Après avoir connu un développement rapide entre 1970 et 1975 puis une stagnation en 1976, les échanges franco-chinois se sont considérablement réduits en 1977 et 1978. Ce mouvement s'est traduit par un recul marqué de la France parmi les fournisseurs de la Chine, comme le montrent les chiffres publiés par le ministère de l'économie. La part du marché chinois détenue par la France est passée de 5 % en 1976 à 1,5 % l'année dernière. Le solde de nos échanges avec la Chine a été déficitaire durant les deux dernières années.

Quatrième partenaire industriel de la Chine en 1976, la France a été reléguée à la quatorzième place en 1977. La reprise des exportations en 1978 a permis à la France de revenir à la huitième place. Mais cette amélioration ne modifie guère la médiocrité de nos positions : la France entre pour 2 % dans le commerce extérieur chinois, Pékin n'absorbant que 0,3 % de nos ventes.

Les choses sont-elles en train de changer ? Au cours des sept premiers mois de 1979, la balance commerciale française avec la Chine a été excédentaire de 123 millions de francs. Nos exportations ont doublé par rapport au début de l'année dernière, atteignant un montant de 847 millions de francs. Quant à nos importations, en progression de 26 %, elles atteignent 724 millions de francs. Si cette évolution se poursuit, les échanges franco-chinois retrouveront à la fin de 1979 un niveau voisin de celui des années 1975-1976.

Le redressement qui s'amorce dans les échanges franco-chinois est dû au développement de nos ventes courantes, ce qui est un facteur favorable. Mais cette reprise ne se poursuivra que si les ventes françaises de biens d'équipement ou de grands ensembles industriels viennent relayer les *ventes de demi-produits.*

Est-ce envisageable ? Une reprise des ventes de biens d'équipement se dessine depuis six mois. Mais les *contrats conclus* depuis un an (500 millions de francs dans le secteur pétrolier, 150 millions de francs dans le domaine minier, 100 millions de francs de matériel électrique) sont insuffisants pour assurer de manière durable le redressement constaté au début de *1979. Le bilan des* grands contrats d'équipement *conclus depuis les succès français* de 1973 et 1974 est maigre. Aucune affaire *importante — ou presque* — n'a été confiée à l'industrie française par les dirigeants chinois depuis 1975. En revanche, beaucoup de projets importants ont été perdus par les sociétés françaises.

Contre-performances

(en millions de francs)

	1970	1974	1975	1976	1977	1978
Exportations françaises	448,3	769	1 610,2	1 603,8	468,1	891
Importations françaises	388	878,4	741,9	828,3	952,9	1 015
Solde	+ 60,3	— 109,4	+ 868,3	+ 765,5	— 484,8	— 124
Taux de couverture ..	115 %	87 %	217 %	172 %	49 %	87 %

Coopération scientifique et technique :

De nombreuses missions et plusieurs accords

Soucieuse de rattraper un retard *scientifique et technique que les dirigeants chinois eux-mêmes évaluent à « quinze ou vingt ans dans de nombreux domaines »*, la Chine, depuis *plus de deux ans, multiplie les contacts* avec les pays développés. Dans cette vaste consultation, la France, du fait sans doute de la reconnaissance de 1964, figure en bonne place, comme en témoigne l'accord signé en janvier 1978 par M. Raymond Barre. Depuis, les thèmes de coopération entre les deux pays ont été complétés et précisés lors de la visite en France, en octobre 1978, de M. Fang Yi, vice-premier ministre et vice-président de l'Académie chinoise des sciences. Pour l'essentiel, ils recouvrent ceux que les dirigeants chinois avaient déclarés prioritaires *à l'occasion de la conférence nationale* sur les sciences : agriculture, *énergie, matériaux, ordinateurs, laser,* génétique, espace et physique des hautes énergies.

En un peu moins de deux ans, les missions d'experts, au grand étonnement des Français, se sont succédé à un rythme élevé, aboutissant parfois à la conclusion d'actions concrètes : accord entre le Centre national de la recherche scientifique et l'Académie chinoise des sciences avec mise à la disposition de chacune des parties de *quatre-vingts mois-chercheurs* par an ; signature d'un contrat de 300 *millions de francs avec la Compagnie française* de géophysique et *Central Data-France pour l'achat de sept* centres de traitement de données *géologiques et géophysiques ;* accord de coopération dans le domaine de *l'électronique* avec *fourniture* d'équipements complets, de sous-ensembles et de composants spéciaux, de licences et formation du personnel ; fourniture prochaine enfin à l'Institut national de la recherche agronomique d'une dizaine de porcs chinois pour les besoins de la génétique animale.

Dans d'autres secteurs d'activité, les échanges s'organisent. Si, en médecine, ils paraissent trop peu *développés, ils semblent en revanche* plus prometteurs dans les domaines *de la géologie (expédition sur le flanc* nord de l'Himalaya), des sciences *sociales (signature prochaine* d'un accord à ce sujet et envol d'une mission française pour préciser *les* thèmes de coopération : droit international, économie, gestion des entreprises), de l'espace et de la physique des hautes énergies.

S'il n'est pas prévu, du moins officiellement, d'aborder l'ensemble de ces thèmes à l'occasion de la visite du président Hua Guofeng — ils seront peut-être évoqués plus précisément *en décembre lors du voyage* en Chine du secrétaire d'Etat à la *recherche, M. Pierre Aigrain — on* peut penser que la physique des hautes énergies et *l'espace* feront l'objet de conversations informelles.



(Dessin de PLANTU.)

Un réacteur de recherche

La Chine a, en effet, manifesté l'intention d'acquérir un *réacteur* de recherche « Orphée » analogue à celui que le Commissariat à l'énergie atomique s'apprête à mettre en service à Saclay. Aucune décision définitive n'a encore été prise par les dirigeants chinois, mais il semble, *jusqu'à preuve du contraire,* que ce projet soit encore considéré comme *prioritaire. De même,* les *Chinois* souhaitent-ils *que* les Français les *aident à concevoir un accélérateur* à ions lourds comme celui (Ganil) qui est en cours de *construction* à Caen, *dans* le Calvados. Dans ce but, un certain nombre de scientifiques chinois ont été reçus en France, et le Commissariat à l'énergie atomique s'est déclaré prêt à former des stagiaires dans d'autres secteurs d'activité.

Dans le *domaine* de l'astronautique, la situation est, en revanche, moins nette, et les Chinois, après avoir reçu, en mai dernier, la visite *d'une mission française, attendent* toujours que le Centre national d'études *spatiales leur soumette un projet de coopération.* Celui-ci serait en *cours de rédaction. Il n'est pas exclu* que les deux parties s'accordent pour réaliser en Chine une station permettant d'utiliser les *informations* recueillies par le satellite civil d'observation français « Spot », ou pour échanger des informations techniques sur la propulsion des lanceurs.

La Chine, qui exploite actuellement une fusée dénommée « Longue-Marche-3 », dont les performances seraient analogues au lanceur européen « Ariane », marque un certain retard dans le domaine de la propulsion cryogénique ((à hydrogène et oxygène liquide). Enfin, outre une coopération possible en *matière de* ballons et *d'expériences scientifiques, la France pourrait s'efforcer de favoriser* la coopération à travers ses *industriels pour préparer les futurs* programmes de satellites de *télécommunication* et de *télévision* chinois dont le marché est certainement important. *Mais* sur ce *point* la concurrence sera certainement très rude.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Armements :

Pas de contrat entre Paris et Pékin

Visites de délégations militaires, présentations de matériels, séjours de courte durée dans des camps d'entraînement, ou invitations par des industriels de l'armement : les Chinois donnent le sentiment de s'intéresser de très près à la technologie militaire de *la France* — et de l'Europe, en général, — mais, à ce *jour, aucune des conversations* menées de part et d'autre ne s'est achevée avec la signature d'un quelconque contrat.

Partisane de se moderniser, l'armée chinoise n'entend pas, pour autant, s'inspirer de l'organisation occidentale en divisions blindées lourdes, mais veut faire *« une guerre populaire techniquement adaptée à l'époque et à la géographie du pays »*, comme le précisait un haut dirigeant de l'armée *chinoise* à l'un *de ses* interlocuteurs français. Cette même source indiquait qu'il s'agissait donc, plutôt, de créer de nombreux *« groupements d'assaut »* antiblindés de trois mille à quatre mille hommes, comprenant, surtout, des armements antichars (canons et missiles), des automoteurs antichars, des chars chasseurs d'autres blindés, des *hélicoptères* antichars pour agir, principalement, sur les flancs et les arrières d'un adversaire.

« Les Soviétiques se trouveront en Chine, a conclu ce haut responsable chinois, *comme les troupes allemandes, en 1941, en Russie. »*

Ainsi, l'évaluation de ses besoins par la Chine se fonde sur l'idée que Pékin se fait de la menace soviétique et, principalement, de la suprématie attribuée — à tort ou à raison — à Moscou, pour tout ce qui concerne la mécanisation des divisions terrestres et l'appui des moyens aériens à des troupes au sol. D'où l'intérêt que les Chinois ont manifesté, à plusieurs reprises, en France pour les missiles antichars, les missiles antiaériens et l'artillerie. Cependant, les *livraisons* de matériels français à la Chine *se limitent,* à l'heure *actuelle*, à quelques hélicoptères Alouette-III et Super-Frelon.

Les discussions en cours donnent l'apparence de traîner en longueur. *Désireux d'obtenir* de Pékin, d'abord, des marchés civils importants, sans, pour autant, que leur conclusion soit la condition première d'un accord sur des ventes d'armes, les Français ont *le sentiment que tout se passe* comme si, actuellement, leurs interlocuteurs chinois *tentaient* de mesurer jusqu'où la France — face à d'éventuelles réactions de Moscou — est prête à aller sur la voie d'une coopération militaire avec la Chine.

Nul n'ignore que l'Union soviétique — par des lettres de M. Brejnev à plusieurs chefs d'Etat européens, parmi lesquels M. Giscard d'Estaing — a attiré *l'attention des fournisseurs* d'armes occidentaux sur les répercussions qu'aurait, sur l'avenir de leurs rapports, la vente de matériels perfectionnés à la Chine, *« un pays,* constate Moscou, *qui croit au caractère inéluctable d'une nouvelle guerre mondiale »*.

Présentement, c'est la Grande-Bretagne qui semble la mieux placée pour conclure prochainement des *accords* de *fournitures* militaires avec Pékin.

JACQUES ISNARD.

L'enseignement du chinois

C'est en 1958 que le chinois a fait son apparition dans l'enseignement secondaire français, au lycée expérimental de Montgeron (ssonne). Et c'est seulement en 1959 qu'a été créée la licence d'enseignement du chinois. *Aujourd'hui, quelque trente-six* lycées et collèges permettent à un *millier de jeunes Français de s'initier* aux idéogrammes de l'Empire *du Milieu, soit en* deuxième langue, soit en troisième langue. Les *projets d'initiation* au chinois dès la classe de sixième — donc en première langue — n'ont toujours pas vu le jour.

Six collèges offrent la possibilité de commencer l'apprentissage du chinois dès la quatrième : Didot, Max-Dormoy, *Octave-Gréard* et rue des Pyrénées, à Paris ; *Alain-Fournier* à Bordeaux et Molière à Lyon. Une *trentaine* de lycées permettent d'étudier le chinois jusqu'en classe terminale, notamment à Paris (d'Alembert, Fénelon, Jacques-Decour, Maurice-Ravel, Racine, Paul-Valéry, François Villon), à Lyon (Ampère, Diderot, Edouard-Herriot, Lacassagne, Lumière, Saint-Exupéry), à Marseille (Jean-Perrin, *Marcel*-Pagnol, Marseilleveyre), à Bordeaux (Magendi, *Montaigne*), à *Montpellier* (Mas-de-Tesse, à Avignon (Frédéric-Mistral) et dans la couronne parisienne (Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Antony, Poissy, Melun, Enghien, etc.). Des (Essonne). Et c'est seulement en pensés par le Centre national de télé-enseignement (C.N.T.E. de Vanves) ainsi qu'à l'Ecole alsacienne (Paris).

Le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) a été créé en 1966. Les sessions de ce concours, régulières depuis 1974, ont à ce jour « produit » quatorze professeurs certifiés.

Dans l'enseignement supérieur, on estime le nombre d'étudiants *en chinois à environ 2 000, dont* 1 580 inscrits à l'Institut national des langues et *civilisations* orientales (« langues O ») et environ 300 inscrits à l'U.E.R. des langues et civilisations de l'Asie orientale de Paris-VII. Le reste se répartit entre Paris-VIII (Vincennes), Bordeaux, Aix-en-Provence, etc.

On compte une soixantaine d'enseignants du chinois à l'université, ainsi qu'une trentaine de chercheurs.

Il existe, à Paris, deux centres de documentation importants pour l'étude de la Chine. L'Institut des hautes études chinoises (1), *dépendant du Collège de France,* conserve la documentation *concernant* la Chine traditionnelle — jusqu'en 1949. La Maison des sciences de l'homme (2) accueille, pour sa part, le Centre de documentation et de recherche sur la Chine contemporaine.

Lycéens et étudiants chinois en France

Les cent lycéens chinois arrivés en France en février dernier (*le Monde* du 10 février 1979) *entreprennent* leurs études *universitaires dès cette rentrée.* La *moitié* d'entre eux sont regroupés à Lyon. La dizaine de lycéens logés « chez l'habitant » pendant la période d'initiation au français sont maintenant accueillis en résidence universitaire avec les autres. *Les jeunes Chinois* de Lyon poursuivent des études *scientifiques* à *l'université de Lyon-I et à l'Institut national des sciences appliquées* (INSA). Quatre ont commencé des études *de médecine.*

Vingt lycéens ont été sélectionnés et affectés à une classe spéciale du lycée du Parc de Lyon, intermédiaire entre la *classe terminale* et *mathématiques supérieures.* Ils entreront, l'an *prochain, dans* une *« math* sup » normale et, pour les plus doués directement en « math spé ».

Le gouvernement français, qui accorde chaque année vingt-cinq bourses de deux ans à des étudiants chinois, entretient actuellement une cinquantaine de *boursiers* en *France. Dix-sept* d'entre eux, inscrits à Bordeaux, *viennent* d'être repris en *charge* par le gouvernement chinois. Dix-neuf autres font des études de français à Rennes-II. Ils accueilleront M. Hua Guofeng dans leur université le 18 octobre.

On compte en outre une petite centaine de stagiaires chinois — ingénieurs, chercheurs ou enseignants — qui *travaillent dans* divers laboratoires universitaires et *centres de recherche.*

(1) 22, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Tél. : 553-73-01.
(2) 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario présente à la presse quelque sept cents sahraouis recueillis lors de l'opération contre Smara

Le Front Polisario a annoncé, dimanche soir 14 octobre, à Alger, que ses forces avaient attaqué Mahbes, seule ville encore contrôlée, selon lui, par les troupes marocaines dans le nord-est du Sahara occidental. Il a affirmé avoir infligé de lourdes pertes en hommes et en matériel à l'ennemi.

En visite à Rabat à la tête d'une délégation parlementaire, M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, a déclaré : « Le conflit est dans une phase d'aggravation. Cependant, malgré la recrudescence *des batailles, il ne peut y avoir de solution* sur le terrain puisque les hommes du Polisario peuvent se replier en Algérie et y refaire leurs forces. Un dénouement politique est donc inévitable. »

Par ailleurs, notre envoyé spécial à Tindouf fait le récit de la bataille de Smara vue par des prisonniers marocains.

De notre envoyé spécial

Tindouf. — C'est en plein désert, sur un plateau nu et pierreux, battu par un vent froid, que le Front polisario a présenté samedi 13 octobre à un groupe de journalistes quelque sept cents personnes — en majorité des enfants — qu'ils disent avoir recueillies lors de l'opération contre Smara (*le Monde* des 9, 10 et 11 octobre). Encore vêtues du traditionnel voile noir, les femmes — deux cents environ — suivent docilement les indications des militants du Front chargés de les accueillir et de les initier aux nouvelles règles qui vont désormais régir leur vie.

« *L'univers révolutionnaire qui va être le leur*, nous explique-t-on, *exclut tout tribalisme, tout féodalisme, tout passéisme.* » Il faut en apprendre les règles et le vocabulaire, s'inscrire dans d'autres hiérarchies *sociales*. En attendant, les femmes racontent volontiers, en espagnol ou en hassania, leur misère passée, les sévices, les tortures, les viols, les emprisonnements, les disparitions qui étaient, affirment-elles aujourd'hui, le lot quotidien de la *population sahraouie de Smara*. Les hommes, quelques dizaines, en majorité âgés, sont moins prolixes, mais certains de leurs témoignages sont accablants. Ainsi M. Ali Ould Hama, soixante-dix-huit ans, affirme avoir passé *quatre ans en détention* et y avoir perdu la vue parce que ses fils avaient rejoint les maquisards.

Ce camp, plus que sommaire, est provisoire. Les réfugiés sont soignés, vaccinés, recensés avant d'être intégrés dans les camps, les écoles, ou l'armée de libération, selon leur âge et leur sexe. Dans une tente spécialement tapissée siège avec majesté un *« rallié »* un peu particulier : cheikh Mohamed Ali Ould Sid El Bachir, principal notable de Smara, fils d'un important chef religieux. Il avait choisi de coopérer avec le Maroc au point de devenir, sous les couleurs de l'Istiqlal, député de Smara et maire de la ville fantôme d'Amgala. L'irruption à Smara de combattants du Polisario semble avoir été pour lui une illumination : il a brusquement découvert la justesse de la *cause sahraouie*, et *s'attache à en* convaincre la presse internationale avec, sans doute, le même accent de sincérité qu'il préchait, *un mois plus tôt*, la *« légitimité »* de la souveraineté marocaine au Sahara Occidental.

Selon lui, le colonel Dlimi, avec lequel il dit avoir entretenu des relations amicales, aurait demandé à être relevé de ses fonctions après la défaite de Lebouirate, en raison du « mauvais comportement » de l'armée. Le souverain aurait refusé.

Faisant état de conversations avec des chefs militaires, le cheikh a « révélé » que les autorités avaient récemment décidé de faire appel à des missions d'experts étrangers pour réorganiser les forces marocaines. Un hôtel aurait été aménagé à Goulimine pour recevoir des officiers égyptiens. Les 27 et 28 septembre, deux missions, l'une composée de vingt-cinq militaires égyptiens et amé*ricains, l'autre d'une quinzaine* d'officiers français en civil, auraient séjourné à El Aioun, capitale du Sahara Occidental. La mission française aurait ensuite visité Smara en compagnie du colonel Mohamed Abrouk, commandant en chef des forces marocaines au Sahara. Enfin, toujours selon lui, quatre chasseurs Mig-19 seraient arrivés à El-Aioun, fin septembre.

Quelques kilomètres plus loin, acroupis sur leurs talons, tremblant parfois sous la bise aiguë, d'autres « témoins » nous attendent. Ils ont cet air d'enfants perdus de tous les prisonniers de guerre du monde... Ils expliquent : le Polisario a attaqué Smara de deux côtés à la fois, a fait une percée jusqu'au centre du dispositif, pri sla ville, détruit les installations et notamment l'aéroport, mis en service à la fin de 1978 pour recevoir des Mirage F-1. Aucun appareil de ce type ne s'y trouvait néanmoins au moment de l'assaut.

Comment alors expliquer ce qui s'est passé dans cette cité gardée par 6 000 hommes ? *« Je commandais un « choc » de quarante hommes »*, nous dit l'aspirant Abdelmalek Mandar, vingt-trois ans, soldat de carrière depuis dix mois au Sahara. *« Vingt-cinq d'entre eux ont abandonné la position avant même le début du combat. Mon chef, le capitaine Kassadi, s'est lui-même enfui. Nous avons eu à peine le temps de vider quelques chargeurs. Dix de mes hommes sont tombés; nous avons été cernés, c'était fini... »*

A côté des prisonniers, des armes, du matériel saisis à Smara. I ly en a peu : deux camions Unimog, quelques mortiers américains, des mitrailleuses françaises, des fusils belges, un canon, une dizaine de Landrover. Des caisses d'obus de 23 millimètres portant des inscriptions arabes semblent provenir du Caire.

DANIEL JUNQUA.

Algérie

M. Ghozali est écarté du gouvernement

De notre correspondant

Alger. — Un bref communiqué de la présidence de la République a annoncé, dimanche 14 octobre après le conseil des ministres, qu'il était mis fin aux fonctions de M. Ahmed Ghozali, ministre de l'hydraulique. L'intérim sera assuré par le commandant Brahim Brahimi, secrétaire d'Etat aux forêts et au reboisement.

La nouvelle était inattendue, mais, plus encore que le fond, c'est la forme qui a surpris : c'est la première fois depuis longtemps que la mise à l'écart d'un haut responsable est annoncée aussi brutalement. L'heure n'est manifestement plus aux démissions « pour raison de santé » ou aux départs sur la pointe des pieds. Et, là encore, c'est un nouveau style qu'inaugure le président Chadli.

P.-D. G. de 1966 à 1977 de la SONATRACH, Société nationale des hydrocarbures, ministre de l'énergie et de l'industrie pétrochimique d'avril 1977 à mars 1979, M. Ghozali, âgé aujourd'hui de quarante-deux ans, a joué un rôle essentiel dans la stratégie algérienne de développement. Il fait partie, avec M. Lyassine, actuel ministre de l'industrie lourde, de l'équipe des « industrialistes », conduite avec dynamisme par M. Belaïd Abdesselam, mais dont les méthodes et les objectifs sont aujourd'hui critiqués : on leur reproche une industrialisation forcenée, la réalisation de complexes géants difficiles à maîtriser et l'exploitation à un rythme trop rapide des réserves énergétiques.

Un premier signe de la disgrâce de M. Ahmed Ghozali était apparu lorsque le congrès du F.L.N., en février, ne l'avait élu que suppléant au comité central. Le 8 mars, il perdrait le portefeuille de l'énergie *pour se voir confier* celui de l'hydraulique, nouvellement créé. Il ne l'aurait accepté qu'avec réticence et se montrait amer d'être *éloigné d'un secteur* et d'une équipe auxquels il s'était totalement voué. Sous son impulsion — il est diplômé de l'Ecole des *ponts et chaussées* de Paris. — la Sonatrach était devenue un véritable empire (plus de soixante-dix mille salariés), drainant souvent, au détriment des autres secteurs, les meilleurs cadres du pays.

L'élimination de M. Ghozali, qui n'est pour le moment appelé à aucune autre fonction, survient un mois après le lancement de la campagne d' « assainissement », qui a visé, jusqu'à présent, surtout les simples citoyens. La presse n'a cessé, toutefois, d'annoncer que des sanctions seraient prises à tous les niveaux contre *les responsables qui ne se mon*treraient pas à la hauteur de leur tâche. Le limogeage de M. Ghozali pourrait donc bien avoir valeur d'exemple et ne serait nullement en contradiction avec la politique d'union nationale du chef de l'Etat. M. Ghozali a surtout une stature de grand commis de l'Etat, et sa modeste contribution à la lutte de libération — sa biographie officielle signale simplement qu'il a été *« membre de la section universitaire de France du F.L.N. de 1958 à 1962 »* — n'a pu que le desservir en une période où la prédominance du parti est constamment réaffirmée dans tous les domaines.

Le secrétaire général de la SONATRACH, M. Aït Lahoussine, a, lui aussi, quitté récemment ses fonctions et a ouvert un cabinet d'études à Alger. Il a été remplacé par M. Youcef Yousfi, conseiller au ministère de l'énergie. D'autres changements pourraient bien intervenir prochainement dans l'état-major de la SONATRACH, composé en majeure partie d'hommes qui se proclament volontiers solidaires de leur ancien ministre. — D. J.

La conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie

Le chef de l'armée de Salisbury se joint aux négociateurs

Alors que le général Peter Walls, commandant en chef des forces de Salisbury, arrivait à Londres, les présidents Nyerere, de Tanzanie, et Machel, du Mozambique, se sont rencontrés dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 octobre dans le sud tanzanien. M. Nyerere doit recevoir deux émissaires du Front patriotique (venus de Londres) à Dar-Es-Salaam, avant de se rendre à Maputo, où il retrouvera ses collègues mozambicain et zambien.

De notre correspondant

Londres. — L'arrivée inattendue à Londres du général Peter Walls, commandant en chef des forces armées rhodésiennes, accompagné des responsables civils du maintien de l'ordre, entretient les spéculations divergentes sur l'issue de la conférence constitutionnelle de Lancaster House, actuellement dans l'impasse. La présence du général Walls peut, en effet, être *interprétée comme une indication* du désir de Londres d'envisager un accord séparé avec le gouvernement de Salisbury au cas où le *Front* patriotique *persisterait* dans son refus d'accepter sans réserve le projet constitutionnel britannique.

Mais, dans la perspective d'une reprise de la conférence, suspendue depuis jeudi dernier, le général Walls pourrait également participer à la seconde phase de la négociation — jugée la plus difficile, — concernant l'organisation de la période transitoire. Une troisième explication est qu'en convoquant le général Walls l'évêque Muzorewa veut surtout isoler encore davantage M. Ian Smith, ancien chef du gouvernement des colons qui, lui-même de retour à Londres, a vigoureusement critiqué le chef du gouvernement *rhodésien ainsi que lord* Carrington, secrétaire au Foreign Office, accusé de favoriser le Front patriotique.

Pourtant, ce dernier est demeuré très ferme en demandant au Front patriotique de se prononcer inconditionnellement pour le projet constitutionnel britannique. Sans accord sur la Constitution, dit-il, il n'est pas possible de discuter de l'organisation de la période transitoire. Or, le Front patriotique, qui assouplit ses positions sur un certain nombre de points, refuse énergiquement de céder sur la question des garanties en faveur des fermiers blancs.

Plus précisément, selon le projet constitutionnel britannique, les dispositions prévoyant l'attribution d'indemnités aux fermiers blancs évincés de leurs terres resteraient en vigueur pendant dix ans, et ne pourraient être modifiées que par un vote unanime du Parlement (pratiquement impossible en raison des vingt sièges réservés aux Européens). Apparemment, lord Carrington estime qu'il s'agit d'une garantie indispensable pour rallier les Blancs, ou, en tout cas, éviter leur résistance armée. Pour le Front patriotique, les Britanniques veu*lent seulement défendre* les *privilège* des Blancs, et il rappelle que le retour aux Africains d'une partie équitable de leurs terres *représente une revendication fon*damentale à l'origine même du recours aux armes.

M. Mugabe, coprésident du Front, a déclaré qu'il était exclu qu'un futur gouvernement rhodésien puisse payer des compensations financières pour des terres dont les Africains avaient été dépossédés. A son avis, le gouvernement britannique devrait, en coopération avec les pays occidentaux, financer un fonds qui prendrait en charge le paiement aux Blancs des indemnités compensatoires et des pensions.

Un compromis serait néanmoins concevable sur ce problème si lord Carrington parvenait à dissiper la *méfiance* du *Front* patriotique, dont les représentants doutent des véritables intentions de la Grande-Bretagne. En *insistant sur une acceptation rapide* et inconditionnelle de leur projet, disent-ils, les Britanniques ne veulent-ils pas provoquer l'échec de la conférence en en rejettant la responsabilité sur l' « intransigeance » du Front ? Poursuivant leur procès d'intention, ils affirment que les Britanniques envisageraient alors une autre solution, celle dite de « seconde classe », d'un accord séparé avec l'évêque Muzorewa. Celui-ci appliquerait unilatéralement *la Constitution en organi*sant des élections (sans la participation du Front) sous la supervision de la Grande-Bre*tagne, avec de bonnes chances* d'obtenir la reconnaissance internationale dont il a besoin.

Les Britanniques affirment que *ces soupçons sont absolument* sans fondement et qu'ils recherchent toujours l'accord du Front patriotique, indispensable à l'établissement de la paix.

HENRI PIERRE.

Togo

OPPOSANT VIVANT A PARIS

M. Gilchrist Olympio est l'objet d'une tentative d'attentat

Un attentat visant M. Gilschrist Olympio, fils de l'ancien président du Togo et personnalité en exil de l'opposition au régime du général Eyadema, a été découvert à Paris. Un engin explosif, constitué par une charge de plastic, avait été placé sous sa voiture, garée devant son domicile, 72, boulevard de Courcelles. Toutefois, la charge, fixée par quatre aimants, s'était décrochée, et le neveu de M. Olympio l'a remarquée sur le sol, et a alerté la *police*.

MERCENAIRES AU PLUS OFFRANT...

Le régime togolais a une étonnante façon de régler ses querelles avec l'opposition en exil. Dans une déposition sous serment faite à Londres devant un auxiliaire de justice et dont nous avons eu communication, un tueur à gages « retourné » par M. Gilchrist Olympio — fils de l'ancien président assassiné en 1963 — raconte par le détail comment il s'est vu confier la mission d'assassiner ce « client ».

L'auteur de cet étrange témoignage, M. Harold Stanley Davidson, ancien parachutiste au passé tumultueux qui aurait notamment été garde du corps du président Kaunda de Zambie, et s'occupe aujourd'hui d'une ferme avicole, assure s'être entendu demander par un certain Tomkins « s'il était disposé à tuer les deux frères Olympio et le colonel Lawson » *— tous trois condamnés à mort par contumace au procès des mercenaires à Lomé* (le Monde *du 28 août) et vivant en Europe. M. Davidson dit avoir mené une opération de reconnaissance des environs de la résidence parisienne de M. Gilchrist Olympio, rue de Courcelles. Il aurait, en outre, pris contact avec un* « ancien légionnaire » *pour exécuter la mission.*

Observant prudemment qu'« on n'assassine pas à Londres ou Paris aussi facilement qu'en Afrique », *le tueur à gages offrit, contre* « dédommagement », *de révéler toute l'histoire. Cette rocambolesque affaire prend plus de sel si l'on se rappelle que Tomkins, lui-même* « retourné », *aurait préparé un plan pour assassiner le président togolais, a été le principal témoin à charge au* « procès des mercenaires ». *Le moins qu'on puisse dire est que le régime de Lomé a d'étranges amis et use de curieuses méthodes.*

Seychelles

Le président France-Albert René dénonce l'existence « d'un complot visant à renouveler le gouvernement »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Plus de six mille personnes ont manifesté, ce lundi *matin 15 octobre, dans les rues de* Victoria, capitale de l'archipel des Seychelles, leur soutien et leur solidarité au président France-Albert René. *Ce défilé*, qui regroupait surtout des militants du parti unique, le Front progressiste du peuple des Seychelles, *est intervenu au lendemain* des révélations faites par le chef de l'Etat.

Dans une allocution radiodiffusée, celui-ci a dénoncé dimanche un « *complot visant à créer une situation contre-révolutionnaire afin de renverser le gouvernement* ». Il a affirmé que les manifestations estudiantines des 11 et 12 octobre contre la création d'un service national obligatoire avaient été « *complotées depuis longtemps dans un plan criminel* ». Selon lui, le débat sur le service national a seulement servi de « *prétexte* » à des conspira*teurs dont l'objectif était d'« utiliser les enfants* » afin d'obliger le gouvernement à employer la force. Autrement dit, les auteurs du complot auraient *tenté de dé*clencher le fameux cycle agitation-répression.

A l'appui de ses allégations, M. France-Albert René a fait état de la découverte d'un document émanant d'un « *mystérieux Mouvement de la résistance* ». Ce texte ronéotypé, appelant parents et enfants à manifester contre le gouvernement, aurait été distribué depuis dimanche matin dans la capitale.

Bravant les mises en garde des autorités qui avaient interdit tout rassemblement populaire, quelque trois mille jeunes avaient défilé jeudi et vendredi d'un bout à l'autre de Victoria, principale ville de Mahé et capitale de l'archipel. Deux fois plus nombreux que la veille, ils avaient *tenté, en vain, devant* les grilles de State-House — la résidence présidentielle — d'obtenir une entrevue avec le chef de l'Etat avant d'apprendre que celui-ci avait satisfait à leur exigence.

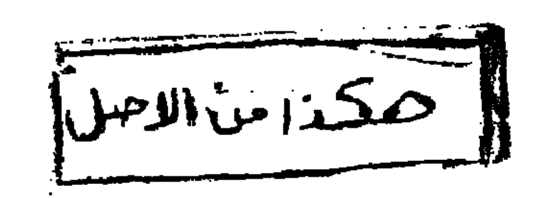
Réaffirmant le caractère facultatif du service national, le *président a annoncé dimanche « la fermeture de tous les établissements scolaires pendant une semaine ». « Aucune pression ne sera exercée sur les élèves*, a ajouté le chef de l'Etat. *Ils seront en mesure de poursuivre leurs études, des bourses leur seront accordées et tous auront les mêmes chances de travail dans le gouvernement.* » Cette mise au point devrait rassurer les jeunes qui redoutent que la création d'un service national, fût-il facultatif, autorise des discriminations entre les volontaires et les autres.

En outre, un porte-parole gouvernemental a admis, dimanche, que les autorités avaient arrêté « *un certain nombre d'agitateurs adultes responsables d'actions de sabotage et de vandalisme* » à la fin de la manifestation de vendredi dernier.

Il n'est pas douteux que des *opposants* au régime, adultes pour la plupart, qui s'étaient infiltrés dans les rangs des protestataires, ont cherché à utiliser le mécontentement de la jeunesse en *faisant* dévier les manifestations de leur objectif initial. L'ancien chef de l'Etat, M. James Mancham, qui vit le plus souvent à Londres, compte encore dans l'archipel certains partisans, inquiets de la radicalisation d'un *socialisme seychellois à l'origine* assez bon enfant.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.





Israël

Le gouvernement décide d'agrandir sept implantations en Cisjordanie

Jérusalem. — Sous la conduite des activistes du Goush Emounim (Bloc de la foi), les partisans de la colonisation systématique des territoires occupés sont passés à l'action au cours de la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre. Cette opération d'envergure semble avoir été minutieusement préparée pour surprendre les autorités.

En quelques heures, des centaines de manifestants, des colons venus des diverses implantations déjà créées et aussi des groupes venus d'Israël (qui se recrutent notamment parmi les membres du parti national religieux) se sont installés en une trentaine d'endroits en Cisjordanie, là où ils veulent voir le gouvernement étendre sur une grande échelle les colonies. Ils souhaitent l'adoption, dès maintenant, d'un vaste plan prévoyant la réquisition de milliers, voire de dizaines de milliers d'hectares pour « résoudre le problème du peuplement juif de la Judée et de la Samarie (Cisjordanie) » et pour « empêcher la création d'un Etat palestinien ».

En début de matinée, lundi 15 octobre, le ministère de la défense a ordonné à l'armée de disperser les manifestants.

Ces manifestations se sont produites quelques heures après l'annonce de décisions gouvernementales, qui avaient entre autres buts celui de désamorcer, au moins pour un temps, les revendications du Goush Emounim. Le conseil des ministres a décidé d'agrandir sept implantations et de ne pas réquisitionner des terres appartenant à des particuliers. Cette double décision a causé une ceraine surprise, car elle a été prise à l'unanimité, ce qui paraissait impossible la veille encore. En effet, ce projet d'extension des implantations avait été repoussé une première fois par les membres « modérés » du gouvernement représentés principalement par le ministre de la défense, M. Weizman, le ministre des affaires étrangères, M. Dayan et le vice-premier ministre, M. Yadin.

Ceux-ci, sans rejeter tout à fait

De notre correspondant

l'idée d'agrandir plusieurs colonies, s'opposaient fermement à la réquisition de terres privées, tel que cela était prévu par le principal promoteur de la politique d'implantation, M. Sharon, ministre de l'agriculture, dont les vues sont proches de celles du Goush Emounim. M. Dayan avait même, la semaine dernière, menacé de donner sa démission. Cette intervention semble avoir été déterminante, et M. Begin a incité M. Sharon, ainsi que les ministres du bloc national religieux qui le soutenaient, à faire preuve de modération. Cent cinquante à quatre cents hectares de terres seraient seulement alloués à la réalisation du projet, mais il semble qu'une partie de ces surfaces soient actuellement cultivées.

Trois catégories de terres

Les décisions prises sont d'autant plus surprenantes que la réquisition de terres appartenant à des Arabes paraissait vraiment inévitable, d'où les dissensions au sein du cabinet. On ne sait encore comment les experts gouvernementaux ont soudainement découvert de nouvelles surfaces qui ne nécessitent pas des expropriations. Il semble que le gouvernement se soit livré à une subtile distinction dans le droit foncier, fort complexe en Cisjordanie, une distinction qui provoque de très vives craintes parmi la population des territoires occupés. Il existe trois catégories de terres en Cisjordanie : les terres domaniales, administrées autrefois par le gouvernement jordanien avant 1967 et gérées, depuis, par l'armée israélienne ; les terres privées enregistrées au cadastre, et celles qui n'ont jamais été enregistrées mais qui sont exploitées par les habitants depuis des générations, en fonction de l'usage, et pour lesquelles il n'existe aucun titre de propriété en bonne et due forme.

D'après certaines estimations, cette dernière catégorie représente, selon les régions, 20 % à 50 % du territoire cisjordanien. Les mesures qui viennent d'être arrêtées semblent signifier que le gouvernement est prêt à utiliser ces terres pour créer ou agrandir les implantations israéliennes.

Les réactions en Cisjordanie ont été très vives. M. Fredj, maire de Bethléem, a déclaré que, par cette nouvelle mesure, Israël venait « de planter un nouveau clou dans le cercueil de la paix. » Il a ajouté que les terres qui ne sont pas enregistrées sont utilisées depuis des générations par les Arabes du territoire.

Bien qu'il ait partiellement obtenu satisfaction, le Goush Emounim a décidé, de son côté, de manifester car, semble-t-il, ses dirigeants ont deviné qu'ils pouvaient obtenir quelques résultats en faisant pression sur le gouvernement. Il paraît également évident que cette organisation extrémiste profite de la faiblesse d'un gouvernement de plus en plus divisé et impuissant.

FRANCIS CORNU.

LA VISITE A MOSCOU DU PRÉSIDENT SYRIEN

L'U.R.S.S. pourrait prendre une initiative diplomatique dans la crise du Proche-Orient

Le président Assad de Syrie arrive, ce lundi 15 octobre, à Moscou pour une visite qui n'avait pu avoir lieu en juin. A l'époque, le chef de l'Etat ne pouvait, en effet, quitter le pays en raison du massacre perpétré à l'école d'élèves officiers d'Alep. En outre, nous signale notre correspondant à Beyrouth, Lucien George, les autorités syriennes reprochaient, en termes à peine voilés, à Moscou de ne pas leur fournir le matériel militaire nécessaire pour faire face efficacement aux Israéliens, comme devaient le démontrer deux combats aériens au-dessus du Liban, le 27 juin et le 24 septembre. La visite en U.R.S.S. du président Assad est, par ailleurs, de nature à lui assurer, sur le plan intérieur, un soutien plus actif de la gauche marxiste.

Moscou. — Présenté comme la poursuite des consultations régulières entre les deux gouvernements, le voyage du président Assad est sans doute plus qu'une visite de routine. Au-delà de la coopération économique — le ministre syrien du plan se trouve à Moscou depuis plusieurs jours, — elle pourrait permettre aux Soviétiques de reprendre l'initiative au Proche-Orient où les Américains sont seuls actifs depuis plusieurs mois.

Il est difficile de prévoir la forme que pourrait revêtir une

De notre correspondant

telle démarche. Dans son discours devant les Nations unies, M. Gromyko a repris la thèse de son gouvernement sans laisser entrevoir la moindre évolution. Cependant, la visite de M. Assad intervient après une série d'événements qui, s'ils n'ont pas bouleversé la situation au Proche-Orient, pourraient amener les Soviétiques et les Syriens à une nouvelle évaluation : échec de l'union Irak-Syrie, conférence des non-alignés, débat à l'ONU, succès diplomatiques de l'O.L.P., aggravation de la tension au Sud-Liban, prise de position de l'Europe des Neuf, etc.

Le président Assad doit être d'autant plus soucieux de sonder les intentions des dirigeants de Moscou, de savoir jusqu'à quel point il peut compter sur leur soutien s'il est en butte à des difficultés intérieures. Il est significatif qu'à la veille de ce voyage, la presse soviétique s'en soit fait l'écho, même si elle présente les opposants comme des agents des « milieux impérialistes et sionistes ». Ce soutien peut prendre évidemment la forme de fourniture d'armes. L'U.R.S.S. et la Syrie n'ont pas toujours été en parfait accord sur cette question, notamment lors de la précédente visite de M. Assad à Moscou, en octobre 1978. Cependant, la Syrie aurait déjà reçu une centaine de chars T. 72, que l'U.R.S.S. n'a pas encore donné à ses alliés du pacte de Varsovie, et une vingtaine de Mig 25. Elle voudrait aussi recevoir des Mig 27 pour s'opposer aux F. 15 que les Américains ont livrés à Israël.

Il n'est pas exclu que les Soviétiques souhaitent aller plus loin pour renforcer leurs liens avec la Syrie, et qu'ils proposent de nouveau au président Assad la signature d'un traité d'amitié et de coopération. L'offre avait été présentée il y a un an, mais les Syriens, soucieux de conserver une certaine marge de manœuvre, l'avaient repoussée. En tout cas, ils ne veulent pas se retrouver seuls à la pointe du combat contre Israël, et ils peuvent craindre que l'U.R.S.S. ne soit tentée de modifier sa position pour mettre fin à son isolement.

Depuis des années, l'objectif de la diplomatie soviétique dans la région reste en effet le même : démontrer que rien n'est possible sans sa participation, afin d'être intégrée dans les négociations de paix. Depuis deux ans, les Soviétiques essaient de faire cette démonstration en s'opposant aux initiatives de Washington. Ils estiment avoir été trompés par les Américains quand ils ont signé avec eux, le 1er octobre 1977, une déclaration se prononçant pour des « efforts communs » dans la région. Quelques semaines après cette déclaration commune, c'était le voyage de M. Sadate à Jérusalem, qui devait déboucher sur le « règlement séparé » de Camp David...

Jusqu'à présent, la politique d'obstruction n'a pas été très payante. Les Soviétiques peuvent donc être enclins à réviser leur attitude. Ils pourraient, selon certains milieux diplomatiques, souhaiter revenir à une négociation internationale sur le Proche-Orient, du type de la conférence de Genève, dont ils assurent toujours, en principe, la coprésidence.

D. Vt.

Iran

Un représentant spécial du premier ministre est enlevé par les rebelles au Kurdistan

Un représentant spécial du premier ministre iranien, M. Sadegh Zibakalam, a été enlevé samedi 13 octobre à Mahabad par des rebelles kurdes au cours d'une attaque contre le siège du gouverneur de la ville. L'enlèvement de l'envoyé spécial de M. Bazargan paraît avoir eu lieu dans un climat tel de désordres à Mahabad que certaines informations vont jusqu'à faire état d'une perte de contrôle de la ville par les forces gouvernementales. Selon l'A.F.P., qui cite des milieux kurdes de Téhéran, M. Zibakalam aurait été enlevé pour qu'il « se rende compte de la situation exacte dans la région ». De son côté, le gouverneur général de la province d'Azerbaïdjan occidental, M. Jamchid Haggouh, a déclaré ce lundi que M. Zibakalam avait fait parvenir un message au gouvernorat de Mahabad affirmant qu'il était en bonne santé. Des négociations auraient été engagées dimanche entre les autorités iraniennes et les rebelles kurdes pour sa libération, a déclaré de son côté le préfet de la ville de Mahabad.

A Téhéran, un industriel allemand, M. Hans Joachim Leib, adjoint à l'administrateur-délégué des services comptables de la société de médicaments Iran Mek, a été tué, dimanche matin, dans le nord de la ville par deux motocyclistes qui ont pris la fuite.

A Ispahan, au sud de Téhéran, un capitaine, ancien directeur de la SAVAK, a été exécuté dimanche.

EUROPE

Espagne

M. Suarez annonce l'arrestation du principal dirigeant des GRAPO

De notre correspondant

Madrid. — *« Les mesures du gouvernement sont efficaces... Le terrorisme n'obtiendra jamais une victoire politique »*, a déclaré, le samedi 13 octobre à Jaen (Andalousie) le premier ministre espagnol, M. Adolfo Suarez, devant une assemblée provinciale de son parti, *l'Union du centre démocratique* (U.C.D.). Son assurance était grande puisqu'il n'a pas hésité à prédire la permanence du gouvernement de l'U.C.D. *« pendant cent sept ans »*, un chiffre dont la signification échappe encore aux observateurs.

Quelques minutes auparavant, le premier ministre avait révélé un coup d'éclat de la police : l'arrestation dans l'après-midi, à Valence, du principal dirigeant des Grapo (Groupes de résistance antifascistes du 1ᵉʳ octobre), une organisation extrémiste qui pratique la violence politique. Outre ce dirigeant, José-Maria Sanchez, trente-sept ans, dix-neuf autres militants de l'organisation, dont onze femmes, ont été appréhendés à Madrid et à Barcelone.

M. Suarez a mis à profit la surprise créée par cette révélation pour répondre aux accusations d'incapacité de l'extrême droite contre son gouvernement. L'arrestation du principal responsable des Grapo a été, a précisé M. Suarez, *« le résultat d'une année de labeur policier, au cours de laquelle il a fallu supporter de nombreuses critiques... Le gouvernement n'est pas faible. Soyez sûrs que nous menons un travail silencieux mais fécond, et que tous les moyens sont mis en œuvre pour éliminer le cancer terroriste. »*

M. Suarez entend manifestement capitaliser l'action des forces de l'ordre, face à des militaires qui déclarent à voix haute que *« l'Espagne est malade »*. C'est de bonne guerre, à quelques jours des référendums sur l'autonomie qui auront lieu le 25 octobre en Catalogne et au Pays basque.

Selon certaines rumeurs, les Grapo, apparus en octobre 1975, quelques semaines avant la disparition du général Franco, seraient manipulés par des personnalités aux ordres du pouvoir.

Un communiqué de la police a précisé que, dans les appartements des vingt détenus, la police a saisi des armes, des explosifs, des munitions, des uniformes de policiers et de militaires, des revolvers, un mini-ordinateur, du matériel de propagande et surtout un fichier de trois mille personnalités contre lesquelles des attentats auraient pu être organisés.

José-Maria Sanchez, selon le communiqué, a sur la conscience trente assassinats et la responsabilité de l'attentat contre la cafétéria madrilène California, le 26 mai. Huit personnes avaient été tuées et quarante-deux autres blessées.

(Intérim.)

● *Quatre cent mille personnes*, selon les organisateurs de la manifestation, se sont rassemblées dimanche 14 octobre à Madrid, à l'appel des commissions ouvrières (proches du parti communiste), pour protester contre la politique économique du gouvernement. — *(A.F.P.)*.

● ERRATUM. — Une erreur de transcription a provoqué une confusion dans l'article consacré à l'armée espagnole (*le Monde* du 12 octobre). Les phrases concernant *une prétendue « tension dans les casernes »* et une hypothétique *« pression de certains généraux auprès du roi pour modifier le processus démocratique »* étaient à relier à une *phrase* antérieure parlant de rumeurs qui ont circulé à la mi-septembre, à la suite de discours de plusieurs chefs militaires. De telles rumeurs ont été démenties, comme il était précisé dans un autre passage, qui a malheureusement sauté.

Italie

● LE SECRETAIRE DU PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE — formation marginale de la gauche marxiste-léniniste, — M. Onorato Damen, est mort à Milan à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il avait participé de façon active à la préparation du congrès de Livourne qui, en 1921, devait sanctionner la naissance du parti communiste italien. Incarcéré sous le fascisme, il avait constitué en 1943 le parti communiste internationaliste.

La relance des relations entre les deux Allemagnes

(Suite de la première page.)

On avait appris aussi que la visite en République fédérale de M. Junker, ministre est-allemand de la construction, elle aussi reportée, aurait finalement lieu en octobre. Elle commencera mardi 16 octobre. Ce sera le premier séjour officiel d'un ministre de la R.D.A. en R.F.A.

Le moment paraît particulièrement bien choisi pour élargir *le cadre de ces contacts* entre Bonn et Berlin-Est, qui pourraient, on ne le cache plus, déboucher, en fonction de leurs résultats, sur un voyage de M. Schmidt en R.D.A. d'ici à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Du côté de l'Est, la volonté existe aujourd'hui d'engager avec la R.D.A. des discussions sur une série de problèmes, *notamment économiques*, et sur les questions du désarmement. L'Allemagne fédérale, à l'évidence, est le principal destinataire de l'offensive politique lancée à ce sujet par M. Brejnev à Berlin-Est à l'occasion du trentième anniversaire de la R.D.A.

Dans son discours du 6 octobre, M. Honecker s'était adressé directement à Bonn dans un langage assez inhabituel pour proposer *une « coopération des deux Etats allemands dans les questions du désarmement et dans l'esprit de la politique de coexistence pacifique »*. Les dirigeants est-allemands ne peuvent que se sentir encouragés à persévérer dans cette voie par certaines réactions plutôt positives, notamment de la part de MM. Brandt et Bahr, respectivement président et secrétaire général du parti social-démocrate, au discours de M. Brejnev.

Tout en étant plus réservé et en restant favorable aux projets de modernisation militaire de l'OTAN, M. Schmidt est lui aussi disposé à ouvrir avec le camp communiste une négociation, par exemple dans le cadre de SALT 3, qui pourrait réduire le degré de la tension militaire en Europe centrale. Peut-il laisser à des experts le soin de discuter ce dossier avec des représentants de l'autre Allemagne sans s'entretenir de ce sujet primordial avec M. Honecker ?

A un an des élections au Bundestag, *le chef du gouvernement* de Bonn ne peut toutefois risquer un voyage de l'autre côté du mur sans être assuré d'obtenir des résultats concrets. C'est pourquoi il avait dit récemment n'envisager un tel déplacement que *« si les circonstances générales étaient appropriées »*.

L'amnistie décidée par Berlin-Est pour le trentième anniver*saire de la fondation de* la R.D.A. a certainement amélioré, aux yeux du chancelier, le climat général auquel il faisait allusion. On peut penser du reste que l'un des sujets abordés par M. Gaus lors de son entrevue de vendredi avec M. Honecker a porté sur la possibilité d'un transfert à l'Ouest d'un certain nombre de personnes libérées dans le cadre *de cette amnistie. Le gouvernement* de Bonn a d'ailleurs fait savoir à ce propos, samedi 13 octobre, qu'il avait été informé que Rudolph Bahr et Nico Hübner, les deux contestataires libérés jeudi, seraient autorisés à quitter la R.D.A. s'ils en exprimaient le désir, ce qui est le cas pour Nico Hübner.

Sur quels points les intérêts *des deux parties pourraient-ils se* rencontrer ? Quatre dossiers ont la priorité pour Bonn : l'amélioration des voies de circulation routières et ferrées entre les deux Etats allemands, la protection des eaux, la coopération dans le domaine de l'énergie et des facilités de circulation dans les deux sens pour les citoyens des deux pays. Berlin-Est, de son côté, *paraît intéressé* à la signature d'un accord économique à long terme et à un relèvement du crédit *« swing »* (sans intérêt) accordé par la R.F.A. et qui doit être prochainement renégocié. Ce ne sont donc pas les thèmes de discussion qui manquent. Le réchauffement des relations interallemandes, à un moment où paraît se dessiner un redémarrage du processus de la détente, montre en tout cas une fois de plus à quel point celles-ci sont liées à l'évolution de la situation générale sur le continent.

MANUEL LUCBERT.

LA TURQUIE EN CRISE

(Suite de la première page.)

Il est à peu près acquis que le Parti de la justice obtient au moins 33 des 50 sièges sénatoriaux en lice (soit 15 nouveaux sièges), et enlève les 5 sièges de députés vacants *pour lesquels des élections partielles* avaient également lieu. Le Parti du salut national aurait recueilli trois sièges, le parti du mouvement nationaliste un et le parti de la confiance républicaine un.

Le Parti républicain ne paraît avoir conservé que douze de ses vingt sénateurs sortants. L'électorat urbain a *sévèrement sanctionné* les faiblesses du gouvernement de M. Ecevit, *qui s'est montré, durant ses* vingt et un mois au pouvoir, pratiquement impuissant à enrayer l'inflation galopante et à endiguer l'anarchie, qui a fait près de deux mille victimes depuis son investiture en janvier 1978. Même à Istanbul, fief électoral du Parti républicain aux élections législatives de 1977, le Parti de la justice a réussi une percée remarquable. Il a devancé le Parti *républicain, alors que ce dernier* y avait obtenu 600 000 voix de plus par rapport à la formation de M. Demire, il y a deux ans seulement.

La crise gouvernementale est donc ouverte : M. Demirel estime que *« le gouvernement doit démissionner »*, l'opposition réunissant déjà *à la Chambre 227 voix, soit une voix* de plus que la majorité constitutionnellement requise pour renverser *le cabinet. Le premier ministre*, M. Ecevit, tout en reconnaissant sa débâcle électorale, a indiqué qu'il convoquera ce lundi son gouvernement ainsi que le comité directeur national du Parti républicain.

M. Bilgic, vice-président du Parti de la justice, a repoussé l'hypothèse de la formation d'une nouvelle coalition avec les autres partis de la droite. *« La seule voie*, a-t-il dé*claré, c'est la tenue d'élections anticipées au printemps prochain »*.

Cependant, M. Demirel s'est contenté d'indiquer que le Parti de la justice est *« au service de la nation »*. Même si le gouvernement Ecevit démissionnait sans attendre la rentrée parlementaire prévue pour début novembre, ou était *renversé* après, il faudrait tout de même un nouveau gouvernement, dont la for*mation ne sera pas chose aisée*.

ARTUN UNSAL.

● *Le tribunal de l'état de siège d'Ankara* a condamné à la peine capitale, vendredi 12 octobre, trois militants d'extrême droite, accusés d'avoir assassiné deux jeunes militants de gauche. — *(A.F.P.)*

Belgique

M. MARTENS REMANIE SON GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le gouvernement de M. Martens a été remanié le lundi *15 octobre. M. José Desmarets* a été nommé vice-premier *ministre* et ministre de la défense nationale, en remplacement de M. Paul Vanden Boeynants, élu à la présidence du parti social-chrétien. M. Philippe Maystadt *prendra le portefeuille* de secrétaire d'Etat à la région wallonne, à la place de M. Antoine Humblet, nommé président de la Société *régionale wallonne d'investissement*.

M. José Desmarets, cinquante-quatre ans, Bruxellois mais d'une d'une famille originaire de Saint-Emilion, est docteur en droit de l'université de Louvain et classé, politiquement, comme « *francophone bilingue* ». Il a été *pendant* onze *ans directeur* de l'organe de la démocratie chrétienne *la Cité* et se situe à la droite du parti social-*chrétien*.

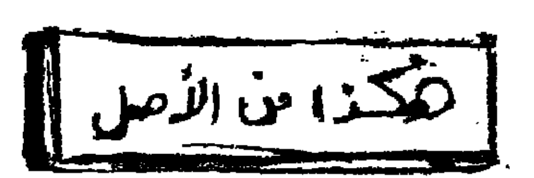
M. Desmarets a été élu député de Bruxelles en 1971, et depuis 1974, *il* est le chef du groupe *social*-chrétien à la Chambre Echevin des affaires sociales et de la famille à Uccle, faubourg de Bruxelles.

M. *Philippe Maystadt*, nouveau *secrétaire d'Etat à la région* wallanne, âgé de trente et un ans, docteur en droit et en sciecnes *économiques*, a *derrière lui* une carrière scientifique à l'université de Louvain

La crise gouvernementale a été évitée le dimanche 14 octobre, le congrès des socialistes francophones ayant décidé de maintenir ses ministres dans la coalition

Les *congressistes se sont prononcés* à près de 90 % des voix pour la continuation de la participation gouvernementale, tout en insistant sur le fait qu'il ne donnaient pas un blanc-seing aux ministres socialistes

PIERRE DE VOS.



Union soviétique

Quinze ans de « brejnévisme »

II. — D'une réforme à l'autre

De notre correspondant DANIEL VERNET

M. Brejnev a célébré, le 14 octobre, le quinzième anniversaire de son accession au pouvoir. L'actuel secrétaire général, souvent présenté comme un « pape de transition » lorsqu'il remplaça Khrouchtchev, a duré parce que son style rassure les cadres soucieux de stabilité. Dans un premier article (« le Monde » daté 14-15 octobre), *notre correspondant* a relevé les caractéristiques du centrisme tempéré de cette période « brejnévienne ».

Moscou. — M. Brejnev n'a jamais promis à ses *concitoyens* le « communisme du goulash ». Ce genre d'expression familière lui est profondément étranger. Le style de l'équipe arrivée au pouvoir en 1964 se reflète plutôt dans ce mot d'ordre affiché dans *toutes les villes soviétiques* et qui parait tiré tout droit de la tradi*tionnelle médaille : « Travailler aujourd'hui mieux qu'hier et demain mieux qu'aujourd'hui. »*

L'amélioration du niveau de vie n'en a pas moins été inscrite parmi les objectifs prioritaires de la direction collégiale. M. Brejnev a inauguré son règne par deux mesures propres à lui inspirer la sympathie de la population : il a mis fin aux limitations imposées par Khrouchtchev aux dimensions des lopins individuels et il a fait procéder dans les villes à des distributions de *farine, qui manquait* depuis des mois. Il n'est pas difficile d'aligner des chiffres *témoignant* des progrès économiques de l'U.R.S.S. depuis le « plénum d'octobre » : de 1965 à 1978, la production industrielle a augmenté de 156 %, la production de pétrole de 138 %, des matières plastiques de 337 %, des voitures de tourisme de 556 %, de viande de 188 %, de réfrigérateurs de 258 %, etc. La consommation, par habitant, de viande, de sucre, de fruits a aug*menté tandis que celle de pain* et de pommes de terre diminuait, preuve d'une amélioration du niveau de vie.

Les citadins sont mieux habillés. L'hiver, les manteaux et les bonnets de fourrure sont de plus en plus nombreux. Les logements sont plus spacieux et plus confortables, même si le droit au logement inscrit dans la *Constitution* reste encore largement formel. Les salaires ont *augmenté plus vite que* la production et le montant des dépôts dans les caisses d'épargne a été multiplié par sept en quinze ans.

Ces statistiques autorisent les dirigeants soviétiques à *vanter* la croissance continue de l'économie socialiste opposée à la crise du capitalisme. Elles ne sont tou*tefois* qu'un aspect de la réalité. Le revers de la médaille, ce sont les *difficultés persistantes d'ap*provisionnement, les queues devant les magasins, la pénurie régnant dans la plupart des villes de la Russie (les républiques « périphériques » sont en général mieux loties), la lenteur du progrès technique, les gaspillages, les dilapidations, les infractions à la discipline socialiste du travail, la corruption, qui prennent des *proportions alarmantes*. Les exemples abondent chaque jour dans la presse. Les autorités annoncent périodiquement des mesures dont l'efficacité est pratiquement nulle.

Les « réformes » toujours remises sur le tapis

La persistance des mêmes problèmes constamment *dénoncés* mais jamais réglés provoque un malaise, voire un découragement, chez les cadres les plus conscients et les plus honnêtes. Depuis quinze ans — mais on pourrait remonter *encore plus haut*, — les dirigeants ne cessent d'énumérer *les erreurs. M. Brejnev, en tant* que *chef* du parti, s'est fait une *spécialité de secouer la torpeur* des cadres administratifs relevant plutôt de l'appareil d'État. Les problèmes restent les mêmes. Les solutions proposées ou esquissées aussi.

C'est vrai dans l'agriculture : le plénum du comité central de juillet 1978 a relancé la politique de concentration, de spécialisation et d'industrialisation décidée au printemps 1965 qui n'avait pas eu les résultats escomptés parce qu'elle avait été mal appliquée.

C'est vrai dans l'industrie : la *résolution* du comité central du 12 juillet dernier corrige certaines *idées de la réforme de 1965 et* présente comme nouvelles des propositions avancées il y a quinze ans, mais jamais mises en œuvre. Entre ces deux « réformes », on a périodiquement annoncé l'imminence de mesures qui, à en croire des textes antérieurs, auraient dû être appliquées depuis longtemps. Ainsi la formation des « unités de production » associant des entreprises en amont et en aval qui ont été lancées en 1962 pour re*médier à l'éparpillement du tissu* industriel soviétique. La résolu*tion du 12 juillet indique que d'ici* deux à trois ans toutes les entreprises devront être intégrées dans ces unions. Il aura donc fallu vingt ans pour mener à bien cette restructuration, à condition que les délais soient respectés. En 1977, un tiers seulement des entreprises soviétiques faisaient partie d'unions de production...

Autre exemple : *l'abandon* de l'indice de la production globale (« val ») décidé en 1965, plusieurs fois rapporté et enfin promis par la *résolution de juillet*. Le « culte du val », cher aux chefs d'entreprise, a conduit aux aberrations économiques qui font la joie des humoristes. Schématiquement, selon l'indice de la production globale, plus un produit incorpore de matières premières, plus il est cher et plus les résultats de l'entreprise sont brillants. Il devrait être remplacé par une série d'autres indices, *notamment celui* de la production nette (valeur ajoutée), mais cette *décision* se heurte à des résistances très *compréhensibles non seulement* des chefs d'entreprise, mais aussi des *ouvriers*. Une application généralisée montrerait sans doute que les résultats de la grande majorité des entreprises soviétiques sont, du point de vue économique, catastrophiques.

Comme la réforme de 1965, les décisions de juillet dernier sont le résultat d'un compromis.

Le goût du compromis mène *toutefois* à la paralysie quand on ne se contente pas d'arbitrer entre les tendances *ou* de définir un *juste* milieu mais quand on cherche à contenter tout le monde, que l'on reprend d'une main ce que l'on a donné de l'autre, *que l'on « compense un accroissement de l'autonomie des entreprises par un renforcement des organes centraux de planification »*. Ces velléités « réformatrices » tempérées par la technocratisation du plan, donnent à la résolution du 12 juillet son aspect chaotique, parfois contradictoire, qui laisse mal augurer du succès de son application.

Révérence à l'autonomie des entreprises, mais accroissement des pouvoirs du Gosplan ; aug*mentation des stimulants maté*riels mais exaltation des stimu*lants moraux ; souci de technicité* mais renforcement des contrôles du parti ; volonté de promouvoir une croissance stable et équilibrée mais appel à l'« *émulation socialiste* » pour « *dépasser* » les objectifs du plan. On pourrait ainsi multiplier à l'infini les oppositions. Pratiquement, le res*sort fondamental* de l'économie stalinienne — « *le commandement plus l'enthousiasme* » — reste toujours en vigueur. « *Peut-on planifier l'enthousiasme ?* » titrait recemment un grand journal soviétique, sous-entendant ainsi qu'au-delà de la subtilité de toutes les mesures techniques imagi*nées par les gestionnaires*, le moteur de la croissance est — ou devrait être — la conscience des citoyens soviétiques de participer à une grande œuvre.

Le procédé est vieux comme la société socialiste. S'il peut être encore efficace sur les grands chantiers de Sibérie, il ne paraît guère adapté à une économie complète moderne où il ne s'agit plus de mettre en valeur des res*sources naturelles immenses* sans se soucier des coûts économiques et sociaux. L'*objectif principal du* IXe et surtout du Xe plan quinquennal (1976-1980) était de permettre le passage à une croissance intensive fondée sur le progrès technique, l'augmentation de la productivité, l'utilisation rationnelle de l'énergie et des matières premières. Or, à un an *de l'échéance, il semble* bien que cette reconversion ne sera pas menée à bien.

L'inertie des structures industrielles

L'économie soviétique reste confrontée à trois problèmes fonda*mentaux :*

1) Le progrès *technique* est trop lent, l'économie a du mal à intégrer les découvertes scientifiques, les progrès scientifique et technique, qu'ils soient « nationaux » ou *importés de l'Occident, se heurtent* à l'inertie des structures indus*trielles. Le président du Gosplan* vient de reconnaître que c'était là un des *principaux* goulets d'étranglement, à l'origine d'une diminution du rythme de la croissance économique (3,7 % seulement cette année) ;

2) Malgré l'exode rural facilité depuis 1972 par la distribution de passeports intérieurs aux *kolkhoziens* jusqu'alors *attachés* à la terre, l'U.R.S.S. manque de main-d'œuvre. Cette pénurie va s'aggraver dans les années 80. Les efforts de productivité devaient y remédier, mais les objectifs du Xe plan ne seront *pas* réalisés, et de loin : plus de 3,5 % en moyenne, au cours des quatre *premières années du quinquennat*, contre 5,6 % prévus par le plan. Les entreprises sont *invitées* à faire des économies de personnel. Si elles produisent autant avec moins de main-d'œuvre, le fonds de salaires reste inchangé, et chaque ouvrier reçoit donc un salaire supérieur. La main-d'œuvre libérée est employée dans d'autres secteurs, mais certains chefs d'entreprise soviétiques ne cachent pas que le seul moyen *d'accroître la productivité* et de renforcer la discipline du travail *serait de faciliter la mobilité*, quitte à porter atteinte au mythe sacré du plein emploi ;

3) L'agriculture soviétique ne parvient toujours pas à satisfaire les besoins de la population. *Même les meilleures années*, l'U.R.S.S. doit acheter plusieurs *millions de tonnes de céréales sur* le marché mondial. M. Brejnev estime qu'elle pourra subvenir à ses propres besoins en 1990. Malgré l'apport des marchés kol*khoziens, essentiellement appro*visionnés par le produit des lopins *individuels*, la pénurie *des* fruits et des légumes frais, et surtout de la viande, persiste. Sans doute est-ce aussi une *preuve* de la hausse du niveau de vie, de la modification des habitudes alimentaires liée à l'accroissement du bien-être. Il n'en demeure pas moins que les habitants de cer*taines grandes villes ne* voient pas de viande pendant plusieurs mois et que d'autres *sont* tributaires des « colis » distribués dans les entreprises.

Personne ne croit sérieusement que la réforme de 1965 rectifiée 79 suffise à résoudre ces problèmes. « *Si l'on voulait vraiment prendre le taureau par les cornes*, dit un économiste, *on n'aurait pas besoin de publier des résolutions d'une cinquantaine d'articles, un feuillet dactylographié suffirait.* » Encore conviendrait-il que la di*rection ait la volonté de prendre* les mesures radicales qui s'impo*sent et le pouvoir de les imposer.*

Sans doute faudra-t-il attendre la *relève. Les choix sont laissés* aux futurs dirigeants qui émergeront peut-être du vingt-sixième congrès. Quelle voie choisiront-ils ? Une reprise en main bureaucratique doublée d'un durcissement idéologique ? Suivront-ils les conseils des gestionnaires soucieux d'efficacité, plus technocrates que libéraux, plus cyniques que démocrates ? Ou emprunte*ront-ils* un peu aux deux tendances ? A court terme, ce qui *paraît en tout cas exclu c'est* une démocratisation des entreprises et de la *société soviétique tout* entière, qui libérerait les initiatives et les énergies individuelles.

FIN



هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

M. Castro est rentré à La Havane sans avoir rencontré des membres de l'administration américaine

M. Fidel Castro a l'intention de revenir parler à la tribune des Nations unies à l'automne de 1980, a révélé dimanche Mme Barbara Walters, journaliste de la chaîne de télévision A.B.C. Mme Walters a d'autre part indiqué que le dirigeant cubain avait été « déçu » par l'attitude du président Carter, depuis quelque temps, et avait réaffirmé que deux à trois mille soldats soviétiques se trouvaient dans l'île « depuis 1962 ».

M. Castro n'a rencontré aucun membre de l'administration Carter, mais il a reçu deux représentants noirs au Congrès et trois nationalistes portoricains, Mme Lolita Lebron et MM. Irving Flores et Rafael Miranda, récemment libérés après de longues années passées dans les prisons américaines. Il est rentré dimanche matin à La Havane.

De notre correspondante

New-York. — M. Fidel Castro a regagné La Havane dimanche 14 octobre après un séjour de soixante-dix-sept heures à New-York. *Le moment de son départ* était resté aussi secret que l'avait été celui de son arrivée, dans la nuit du 10 au 11 octobre.

Des bruits avaient couru avec *insistance selon lesquels M. Castro* pourrait prolonger son séjour aux Etats-Unis jusqu'au milieu de la semaine. Il avait lui-même déclaré jeudi qu'il avait *« de nombreux amis à voir »*. Le fait qu'il ait avancé la date de son départ, au grand soulagement des services de sécurité, est peut-être dû au fait qu'il n'a pu rencontrer aucun représentant du président Carter.

De fait, après son discours de *vendredi aux Nations unies* et le déjeuner offert par M. Waldheim en son honneur, M. Castro est resté enfermé à la mission diplomatique cubaine qui avait été transformée en camp retranché par les services de sécurité américain et cubain.

Vendredi soir, il avait donné une réception pour les ambassadeurs des pays non-alignés. Samedi, il a reçu à dîner une dizaine de personnalités de la presse américaine sur une liste dressée par Mme Barbara Walters, de la chaîne de télévision A.B.C. Parmi les invités figuraient M. Ben Bradlee, directeur du *Washington Post* et Mme Katherine Graham, présidente du groupe de presse qui publie notamment ce quotidien. Le directeur du *New York Times*, M. A.M. Rosenthal, avait décliné l'invitation.

M. Castro a finalement rencontré *deux membres noirs de la Chambre des représentants*, MM. Ronald Dellums (Californie) et Mickey Leland (Texas). Les deux représentants sont tous deux parmi les membres fondateurs de l'association qui regroupe les *membres du Congrès noirs* et d'origine latino-américaine.

En sortant de l'entretien de deux heures et demie qu'ils ont eu avec M. Castro à la mission cubaine, MM. Dellums et Leland ont indiqué que leur interlocu-

une amélioration des relations entre La Havane et Washington, mais qu'il n'avait proposé aucune modification de la *position cubaine sur les questions en litige avec les Etats-Unis* ». M. Dellums a déclaré pour sa part qu'il trouvait ridicule que les Etats-Unis continuent à refuser de renouer *avec une île située à 150 kilomètres* de leurs côtes des relations rompues en 1961 alors qu'ils entretiennent des relations diplomatiques avec la Chine et l'U.R.S.S.

M. Castro, qui avait soigneusement évité dans son discours aux Nations unies de faire allu*sion à la présence des troupes* soviétiques à Cuba, n'aura donc pas eu l'occasion de discuter du problème avec les autorités américaines. Vendredi, des rumeurs avaient couru selon lesquelles *le* vice-président *Mondale* et plu*sieurs sénateurs iraient à* New-York pour rencontrer le dirigeant cubain. On avait même évoqué la possibilité d'un rapide voyage de M. Castro à Washington. Mais *le passage du chef du* gouvernement cubain aux Etats-Unis semble n'avoir été qu'un intermède coloré dans le débat général de la session d'automne des Nations unies. Quant aux New-yorkais, ils ont appris sans plaisir que le dé*ploiement de forces* qui a permis à M. Castro de passer sans encombre trois jours dans leur ville aura coûté près de 90.000 dollars par jour aux finances municipales.

NICOLE BERNHEIM.

Chili

UN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DES JOURNALISTES REVENDIQUE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Santiago-du-Chili *(A.F.P.)*. — Les journalistes chiliens ont affirmé, dimanche 14 octobre, *leur* volonté de lutter pour la liberté d'expression, dans une résolution adoptée à l'issue d'un congrès syndical extraordinaire. Plus de cent cinquante délégués ont participé aux travaux de cette assemblée.

Le congrès avait commencé dans un climat tendu, en raison d'une communication du ministère de l'intérieur limitant l'objet des débats, afin d'empêcher l'adoption de résolutions. *Les journalistes* se sont cependant mis d'accord pour *« rejeter les termes de ce communiqué, qui comporte une restriction des droits et prérogatives légaux et réglementaires des journalistes chiliens »*.

Etats-Unis

Le président Carter devance le sénateur Kennedy dans une consultation démocrate préélectorale en Floride

Les premiers *résultats officieux* d'une consultation démocrate en Floride, samedi 13 octobre, faisaient apparaître ce lundi 15 octobre, une avance du président Carter sur le président Kennedy. Ce scrutin, qui n'a qu'une valeur indicative au sein même du parti et n'engage en rien le vote futur des délégués démocrates de cet Etat, a été cependant suivi avec attention. Il s'agissait, pour les électeurs démocrates « enregistrés » de Floride, de choisir *huit cent soixante-dix-neuf délégués qui*, à côté des huit cent trente-huit notables du parti *cooptés par les instances locales démocrates*, se réuniront en convention le *18 novembre prochain. Cette dernière assemblée* devra se prononcer pour l'une ou l'autre des *personnalités aspirant à l'investiture démocrate* pour l'élection présidentielle de novembre 1980.

De notre correspondant

Washington. — Le duel électoral Carter - Kennedy a commencé, samedi 13 octobre, en Floride dans la lenteur et la confusion. Plus de vingt-quatre *heures après la fermeture des* « bureaux de vote » de la péninsule, aux premières heures de la matinée de ce lundi, on ne savait toujours pas lequel des deux candidats démocrates à *la* présidence l'avait emporté dans le comté de Dade, celui où se trouve Miami. Il en était de même dans plusieurs grandes villes, et les résultats complets n'étaient pas attendus avant quarante-huit *heures au moins. Dans l'ensemble*, cependant, la victoire du président sortant ne faisait guère de doute. M. Carter pouvait compter sur une bonne moitié des *huit cent soixante-dix-neuf* délégués à élire, M. Kennedy sur environ deux cent cinquante. Le reste allant à une coalition soutenue par les syndicats (et qui se répartira entre l'un ou l'autre des candidats selon les comtés), et à des *délégués « non engagés »*. Comme ces élus seront rejoints à la convention du 18 novembre par autant de responsables démocrates locaux désignés d'office — et presque tous favorables à M. Carter, — ce dernier est as*suré de remporter le « concours de beauté »* qu'organisera cette convention.

Ce résultat final ne faisait pas *de doute, mais ce sont*, à ce stade de la campagne, les péripéties et la dynamique qui vont compter davantage dans le jugement des politiciens. Pour le moment, les avis sont partagés, selon les camps. Les partisans du sénateur Kennedy font valoir que leur *poulain n'avait fait aucune campagne* personnelle dans cet Etat du Sud, voisin de la Georgie de M. Carter et l'un de ses bastions (sa victoire au même « concours *de beauté » en 1975 avait été* la première étape de sa marche à la présidence). *Remporter* environ un tiers des voix dans ces conditions est déjà un beau résultat *pour un Kennedy, d'autant plus* que le sénateur du Massachusetts semble assuré d'une moitié des suffrages exprimés à Miami, et d'une substantielle majorité à *Fort-Lauderdale, deuxième ville* de l'Etat. Tout cela, indiquent ses partisans, laisse bien augurer du résultat des prochaines étapes, notamment celui de la consultation similaire qui se déroulera dans l'Iowa en janvier, sans parler des primaires du New-Hampshire, le 26 février, dans le nord-est qui est son fief.

Les collaborateurs de M. Carter ne veulent pas s'attarder, du moins en public, sur ces nuances. Comme l'a dit M. Dobelle, président du comité pour la campagne Carter-Mondale, *« une victoire est une victoire ». Ils font observer*, non sans sarcasmes parfois, qu'une campagne se mène par des efforts patients dans chaque district et dans chaque bureau de vote, non par l'annonce des résultats de sondages à la télévision. L'équipe de M. Carter n'est pas fâchée d'avoir démontré à nouveau son art de conduire les campagnes électorales sur le tas, comme il y a quatre ans, et *d'avoir ainsi donné une leçon aux* activistes quelque peu vieillis du clan Kennedy. Il n'est plus aussi facile, disent-ils, de partir à l'assaut d'un président en fonction, sur *la seule foi* d'un nom et d'une mystique. Pour eux, le vote de samedi en Floride devrait marquer le début de la chute de M. Kennedy dans les sondages, la rupture de la dynamique de sa marche vers la présidence, le pre*mier barrage en travers de* ce qui paraissait une ascension irrésistible. Sans doute cet optimisme est-il encore exagéré, mais il est vrai que le résultat de Floride ne contredit pas le retour du pendule constaté depuis quelque *temps en faveur de M. Carter.*

Un électorat fantomatique

Cela dit, c'est un peu en s'excusant que les responsables de tous *bords avouent leur intérêt* pour cette « bataille de Floride ». Des centaines de militants bénévoles et des dizaines d'officiels de la Maison Blanche se sont mobilisés autour d'un électorat fantomatique. A la représentativité pro*bablement très inférieure à celle* d'un public de sondage. Quatre mille cinq cents personnes environ se sont dérangées pour voter à Miami et dans ses environs, soit moins d'un pour cent de l'électorat démocrate traditionnel du comté. Il est vrai qu'il pleuvait, mais certains votants ont peut-être aussi été découragés par la complexité des opérations qui leur étaient demandées. Ceux de Miami *avaient à sélectionner 142 dé*légués au moins et 188 au plus, sur une liste de 841 noms, si volumineuse qu'elle ressemblait à un *livre... Les « bureaux de vote »* ressemblaient à des salles de classe, chacun faisant son pensum sous l'œil bienveillant d'accompagnateurs intéressés.

En fait, la bataille a été surtout affaire d'autobus, chaque camp ayant affrété sa flotte de transporteurs pour véhiculer les électeurs, notamment les personnes âgées cueillies aux portes des maisons de retraite. Le clan Carter, *qui fut, de l'avis général, le plus* efficace, avait organisé pour les retraités de Tampa un petit déjeuner en compagnie de Mme Lilian Carter, mère du président, dans un grand hôtel de la *ville*, suivi par une promenade en groupe vers les urnes. Certains électeurs, encouragés par ces largesses, allaient jusqu'à réclamer le « déjeuner gratuit » qu'ils croyaient avoir entendu promettre par certains activistes imprudents...

MICHEL TATU.

Nicaragua

DES EXÉCUTIONS COLLECTIVES ONT EU LIEU APRÈS LA VICTOIRE DES SANDINISTES

Managua. *(A.F.P.)*. — Des exécutions collectives — parfois de *vingt personnes* à la fois, — ont eu lieu lors des deux premiers mois de la révolution sandiniste, a affirmé la commission nicaraguyenne des droits de l'homme, *samedi 13 octobre à Managua*. La commission, qui se fonde sur des « informations confidentielles », a rendu publique une liste de seize personnes exécutées en juillet *et en août dans* les *régions* de San-Carlos et Granada, dans le sud et l'est du pays.

Déclarant *« être consciente que nombre de ces faits ont été pratiquement inévitables, en raison des troubles et de la confusion naturelle du début »*, la commission ajoute qu'elle se refuse à accuser les autorités sandinistes de violations des droits de l'homme.

La junte *révolutionnaire* au pouvoir depuis la chute du régime somoziste a évalué à sept mille *dans le pays le nombre* des prisonniers de guerre ou politiques détenus en attente d'un jugement.

● *Un membre de la Junte, M. Sergio Ramirez*, parlant à San-Carlos, a exclu une élection présidentielle dans un proche avenir. Selon lui, les Nicaraguyens, qui rêvent d'élections prochaines, souhaitent, en fait, que le Front sandiniste de libération nationale abandonne la scène *politique*. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Maroc

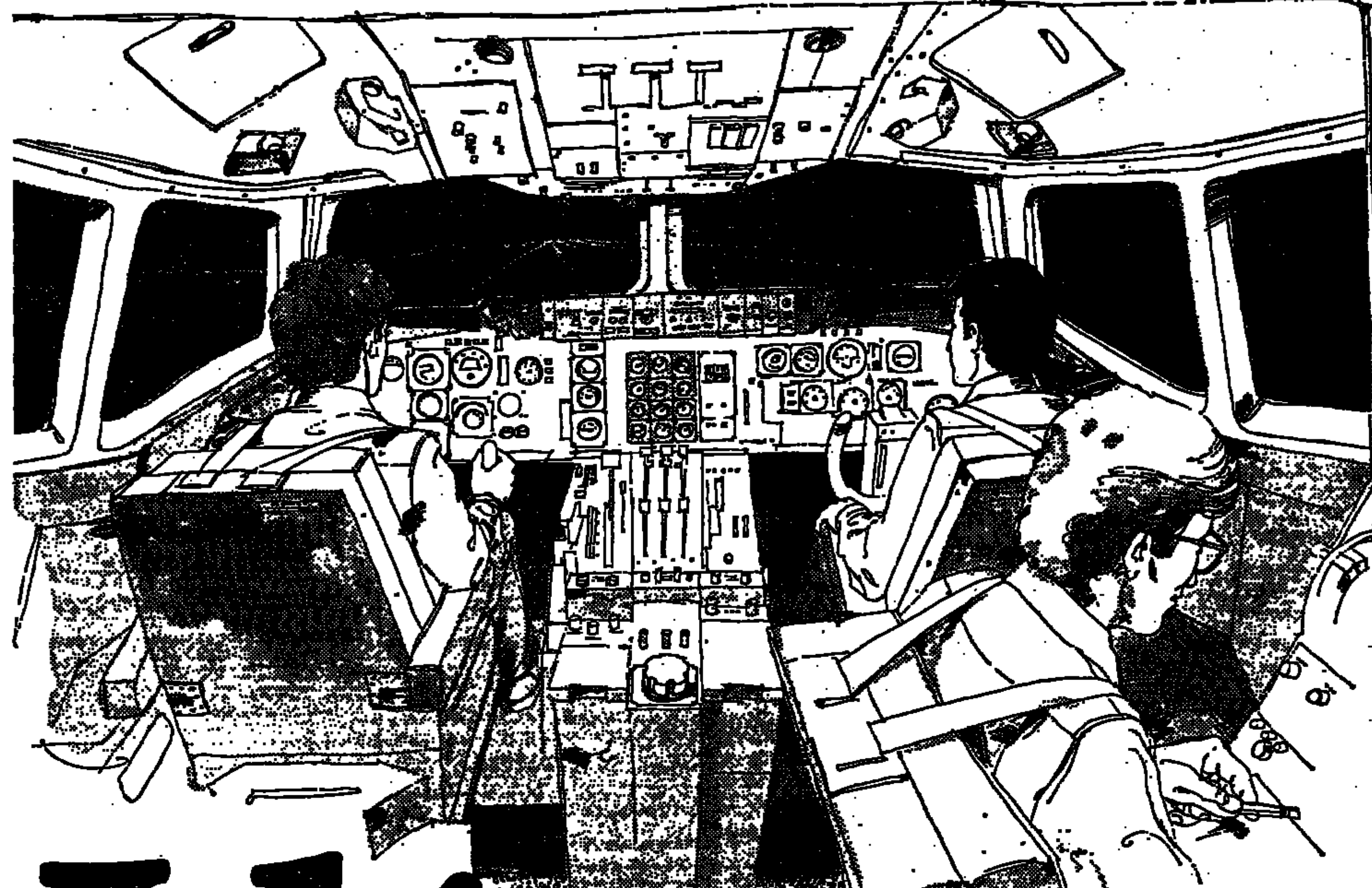
● LE COMITE DE LUTTE CONTRE LA REPRESSION AU MAROC (092-00-11) a publié, lundi 15 octobre, un communiqué annonçant que trois *prisonniers politiques* se seraient évadés. Il s'agirait de MM. Assidon, condamné à quinze ans de réclusion au procès de Casablanca d'août 1973, Bribri, condamné à la réclusion au procès de *Casablanca de février 1977, et* Ibiha, condamné au même procès. Ce dernier aurait été pris et tué. Toujours selon le communiqué, la famille Assidon, qui s'était rendue dimanche à la prison pour la visite, n'a pas reparu à *son* domicile. Enfin, le fils d'Abraham Serfati, autre détenu politique, aurait été arrêté dimanche matin.

Tchécoslovaquie

● LE PROCES DE VACLAV HAVEL. — A la *suite* de l'annonce de l'ouverture du procès de Vaclav Havel et de certains de ses co-inculpés du Comité de défense des personnes injustement poursuivies, le 22 octobre à Prague, *leurs avocats français ont en*trepris des démarches pour pouvoir les assister. Un visa a été à *nouveau sollicité pour* le bâtonnier Pettiti, le bâtonnier désigné Couturon du barreau de Paris, et Me Claude Michel, ancien bâtonnier de la Seine-Saint-Denis. La défense se réunira le mardi *16 octobre à 19 heures*, au palais de justice de Paris. Elle invite toutes les associations, organisations syndicales et groupements se préoccupant des droits de l'homme et de la défense des libertés, *à se joindre à elle pour examiner* les meilleurs moyens de soutenir son action.

Yougoslavie

● M. MILOVAN DJILAS, ancien vice-président yougoslave, et deux autres écrivains contestataires, MM. Selitch et Ignjatovitch, ont été convoqués, pour ce lundi 15 octobre, devant un magistrat de Belgrade. Il leur est reproché d'avoir publié, à la fin du mois dernier, une revue littéraire *non autorisée, le Réveil*. Ils sont passibles de trente jours de prison ou d'une amende d'environ 2 000 francs français. En mars dernier, M. Djilas s'était vu demander par les autorités de renoncer à ses *« activités et écrits hostiles au pays »*. — *(Reuter.)*



Atterrir à Lagos sans quitter Los Angeles.

Hier encore, pour apprendre à atterrir à Lagos, il fallait voler jusque-là. Ce n'est plus nécessaire aujourd'hui.

Le Vital IV est un système de simulation qui met le pilote en présence d'une image parfaitement fidèle de ce qu'il voit lorsqu'il décolle ou qu'il atterrit. Le mouvement, les couleurs... tout y est. De jour comme de nuit, dans n'importe quelles conditions atmosphériques. Et cela pour des centaines d'aéroports dans le monde.

Vital IV entraîne les pilotes de façon efficace et économique, il contribue à maintenir les coûts d'exploitation à un niveau raisonnable.

Idées en plein vol.

Préserver la liberté des mers.

A bord des sous-marins, des bateaux ou des avions, le Harpoon, notre missile anti-navire, n'a qu'un seul rôle : faire respecter la liberté des routes maritimes. Un bateau équipé d'un seul Harpoon peut défendre en permanence 800 milles carrés d'océan. De jour ou de nuit, quelles que soient les conditions atmosphériques, le Harpoon monte la garde aux côtés de la Marine américaine et de plusieurs nations alliées pour que les routes de la mer restent des routes libres.

De A comme Acapulco, à Z comme Zurich, soit 168 villes.

En 10 jours, un million de personnes volent sur le DC-10 de McDonnell Douglas. Cet avion à réaction grand confort est en service depuis 1971, 43 compagnies l'ont choisi, pour desservir 168 villes de 88 pays du monde.

A bord du DC-10, vous découvrez une nouvelle sensation de liberté : plafond élevé, ailes bien larges et beaucoup d'espace entre les sièges, pour allonger les jambes. Un avion où l'on respire, où l'on se sent bien. Où que vous alliez, demandez un DC 10 et appréciez la différence.



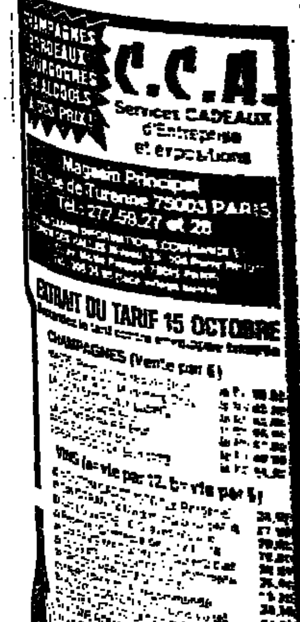
A chacun sa mission.

Pour l'U.S. Air Force : l'Eagle. Pour la marine, le Hornet. Les avions les plus efficaces dans le rôle qu'on leur assigne. Le rôle de l'Eagle : protéger le territoire aérien contre toutes les menaces. Aujourd'hui et pendant les années 90. Le rôle du Hornet, c'est celui de deux avions en un : avion de combat et avion de chasse, sur un porte-avions ou à la base.

Dans leurs domaines respectifs, les performances du Hornet dépasseront celles de deux avions actuellement en service pour la marine américaine.

Pour en savoir davantage, demandez notre brochure d'information : "Surprising But True", en écrivant à McDonnell Douglas P.O. Box-14526 St-Louis MO. 63178 U.S.A.

MCDONNELL DOUGLAS



مكذا من الاصل

Le Monde

politique

Les retombées de la crise de Bangui

M. PEYREFITTE : les caisses saisies à Bérengo ne contenaient pas des archives mais des armes

Rédacteur en chef du « journal inattendu » de R.T.L. le samedi 13 octobre, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a été interrogé par M. Jean-Claude Larrivoire sur l'« *affaire des diamants de Bokassa* ». Il lui a été notamment demandé si les organes de presse qui en ont fait état « *ont menti* ».

M. Alain Peyrefitte a répondu : « *Le président de la République a annoncé, quand il a pris ses fonctions, qu'il ne ferait saisir ni ne poursuivrait aucun journal — il voulait affirmer la liberté de la presse ; — peut-être a-t-il eu tort de faire cette promesse, en tout cas il est lié par elle.*

» *Vous savez, la calomnie et la démagogie sont faciles. La France a déjà connu, malheureusement, ce genre de problème dans le passé ; par exemple, avant la guerre, il y avait un journal — dont on peut parler, puisqu'il a heureusement disparu, qui s'appelait* Gringoire *— qui était spécialisé dans ce genre d'informations. Il serait dommage que l'on reprenne ces mœurs et que des journaux réputés sérieux reprennent à leur compte ce genre de calomnies.*

» *En tout cas, cela montre bien — et je le dis en passant — combien notre presse et nos moyens d'information sont libres, mais ce que j'observe aussi, dans la méthode avec laquelle est orchestrée cette affaire, c'est que certains semblent avoir engagé un peu trop tôt la campagne présidentielle de 1981, et l'ont engagée avec des procédés condamnables qui déshonorent ceux qui les utilisent.* »

D'autre part, M. Peyrefitte a assuré que les caisses saisies au palais de Berengo et transportées à l'ambassade de France *contenaient non des archives*, mais « *des armes qui venaient d'un pays que je ne nommerai pas, mais que vous devinerez aisément*, un pays situé plus au *nord* ».

[Rappelons que plusieurs journalistes, dont notre envoyé spécial, Pierre Georges, ont été témoins, le jeudi 27 septembre, à Bangui, du transfert par hélicoptère d'une dizaine de caisses, provenant du palais de Berengo. Ainsi que nous l'avons rappelé dans « le Monde » daté 14-15 octobre, ces caisses contenaient *pour certaines du matériel* radio et pour d'autres des dossiers.]

A PROPOS D'UNE « RUMEUR »

Le journal *Rhône-Alpes* du 12 octobre fait état de rumeurs selon lesquelles « *ce serait en fait* le Monde *qui, tombé en possession (à Bangui ?) de documents émanant des archives de l'ex-empereur Bokassa, aurait en fait passé ces documents au* Canard enchaîné. *Rumeur que, pour l'heure, rien n'est venu confirmer, mais qui expliquerait l'expression de « campagne orchestrée » utilisée par le porte-parole présidentiel* ».

Cette rumeur est dénuée de tout fondement. Le Monde n'a évidemment passé aucun document au Canard enchaîné. Il n'en possède d'ailleurs ni n'en a possédé aucun sur l'« affaire des diamants », contrairement à ce qu'affirme Ivan Levaï, généralement mieux informé, dans le Journal du dimanche.

● *M. Dominique Jamet*, qui avait donné sa démission de *l'Aurore*, puis y était revenu pour assurer une chronique quotidienne intitulée « Strictement personnel » — dont le journal s'était engagé à lui laisser la responsabilité, — a interrompu sa chronique depuis le jeudi 11 octobre. L'objet du différend serait le refus opposé par la direction de *l'Aurore* à la publication de sa chronique consacrée ce jour-là à « l'affaire des diamants de Bokassa ».

Sur le point de rentrer au Centrafrique

M. Goumba, leader du F.P.O. souhaite une «coopération sincère» avec la France

Une réunion des principales formations politiques devait avoir lieu ce lundi 15 octobre à Bangui. Un représentant du Front patriotique oubanguien devait y lire une déclaration de M. Abel Goumba, leader du Front, qui, pour la première fois, exprime son *point de vue sur la crise centrafricaine*. Dans cette déclaration qu'il a fait parvenir au « Monde », M. Goumba, présenté parfois comme un *marxiste*, affirme sa volonté de coopération avec la France. Fonctionnaire de l'O.M.S. à Cotonou, M. Goumba a pris ses dispositions pour rentrer à Bangui « en temps opportun », ce qui ne saurait tarder, nous précisent ses partisans.

« *Je tiens à rappeler que le peuple centrafricain ne nourrit aucun sentiment de haine contre le peuple français*, affirme M. Goumba.

» *Durant ces vingt dernières années, le gouvernement français, mal informé et mal conseillé, a accumulé dans sa politique centrafricaine des maladresses inimaginables, qui ne pouvaient que déboucher sur une situation de crise du genre de celle que nous vivons en ce moment.*

» *Au lieu de laisser les Centrafricains définir librement leur propre destinée, les différents gouvernements français ont préféré soutenir à bout de bras des régimes sans avenir, rejetés par leur peuple. (...)*

» *Malgré ces erreurs et en dépit des éléments provocateurs de certains milieux néo-colonialistes, je n'ai jamais émis de doute sur la coopération sincère qui doit s'établir entre la France et la République Centrafricaine.*

» *Au moment où des négociations s'ouvrent dans la capitale centrafricaine entre les différents partis, je tiens à confirmer les principaux points exposés par la délégation du F.P.O. présente à Bangui. A savoir :*

» *1) Le retrait immédiat des troupes françaises. Nous ne pouvons préparer l'avenir de notre pays, mettre en place nos institutions sous la menace permanente et humiliante des baïonnettes françaises. Notre propre armée, l'armée centrafricaine renforcée au besoin par une force de maintien de l'ordre provenant des pays africains, remplirait avec plus d'impartialité ce rôle.*

» *L'affaire des archives de Bérengo est significative et ne constitue qu'un exemple entre autres.*

» *Les forces françaises ne peuvent pas être à la fois juge et partie.*

» *2). La formation d'un gouvernement provisoire d'union nationale, chargé de la préparation et de la mise en place des institutions démocratiques. L'équipe dirigeante actuelle, sous la tutelle de la France, ne remplit pas les conditions requises pour jeter les bases de la démocratie.*

» *En ce qui me concerne, je suis disposé à contribuer à l'édification d'un Centrafrique nouveau, libre et démocratique.*

» *Je rentrerai au pays en temps opportun.* »

● *M. Patasse* a accusé, samedi 13 octobre, M. Giscard d'Estaing de considérer la Centrafrique comme « *une colonie française* ». « *S'il y a déstabilisation du pays, c'est la France qui l'aura voulu. Si la population ne se soulève pas aujourd'hui, c'est parce que je le lui ai demandé* », a ajouté le président du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.). Enfin, il a reproché, *sans autre précision*, à M. Robert Picquet, ambassadeur français à Bangui, d'avoir « *fait détruire des documents dans la résidence de l'ex-empereur Bokassa à Berengo* ».

ERRATUM. — Le pouvoir d'achat de l'ensemble des pensions versées aux invalides de guerre a été multiplié par 2,3 et celui des *traitements* de la fonction publique par 1,8 entre *1954* et 1978 (et non entre *1974* et 1978, comme une « coquille » nous l'a fait écrire dans *le Monde* daté 14-15 octobre, page 6).

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. Rocard prend date pour l'« après-Mitterrand »

Avant de retrouver son lit d'hôpital et un *silence qui, jusqu'à présent, lui a plutôt profité* — du moins si l'on en croit les sondages d'opinion, — M. Michel Rocard a saisi, dimanche 14 octobre, l'occasion d'une invitation au Club de la presse » d'Europe 1 pour prendre date. Face à des adversaires prompts à réhabiliter la thèse du « complot » contre le premier secrétaire du P.S., le député des Yvelines *s'est* gardé de toute « petite phrase » à l'encontre de M. Mitterrand. Mieux, il a estimé que celui-ci *est*, à ses yeux, le « bon candidat socialiste » pour l'élection présidentielle de 1981, même s'il a dû concéder qu'il n'a pas de « préférence personnelle » sur ce sujet.

Cette attitude est commandée par la quasi-certitude qu'a M. Rocard d'une *candidature du premier secrétaire, même* si celui-ci parait moins pressé de se déclarer que ses partisans ne le voudraient. Dans ces conditions, le député des Yvelines s'est efforcé d'apparaître comme celui qui peut, à plus ou moins long terme, prétendre recueillir l'héritage socialiste, si *M. Mitterrand* décidait de se retirer. Dans l'immédiat, M. Rocard *fait tout de même comme s'il lui était* encore possible d'être lui-même désigné comme le candidat du P.S.

Prendre date, cela impliquait d'aller à *contre-courant* du pessimisme qui prévaut au sein de la gauche : oui, a-t-il dit *en substance*, *celle-ci* peut gagner. Encore faut-il non seulement que le P.S. *se rassemble*, mais encore qu'il parle le langage de la vérité à l'égard des réalités économiques comme à l'égard du P.C.F. Sur ce point, M. Rocard a plaidé pour le « droit à la différence » au sein de la gauche, estimant que *la* victoire n'est possible que si les électeurs communistes et socialistes « votent ensemble au second tour pour l'un des deux projets » en présence, celui du P.C. ou celui du P.S.

M. Rocard ne pouvait pas, pour autant, exclure tout à fait sa propre candidature afin d'être prêt à se présenter si M. Mitterrand renonçait à le faire.

Pour cela, il lui fallait être suffisamment unitaire sans toutefois se renier sur l'essentiel. « Etre en état de répondre aux *impératifs d'une situation* grave et préserver l'homogénéité du P.S. », tels sont, dans cette perspective, les objectifs qu'il s'est assignés.

Sans abandonner les thèmes qui *font* l'originalité du courant qu'il anime (sur des questions telles que l'Etat, l'union de la gauche, l'économie, l'attention à l'égard des écologistes notamment), M. Rocard a laissé entendre qu'il approuvera le « *projet socialiste* » en indiquant que ce texte a été amélioré.

Ainsi évite-t-il deux écueils : celui d'être marginalisé au sein de sa propre formation, ce qui lui interdirait d'être le candidat de ce parti ; celui de trop apparaître comme le candidat d'un seul parti.

Le député des Yvelines n'ignore sans doute pas que sa position est, malgré tout, inconfortable, car *il* est *la cible* non seulement du CERES et des amis de M. Mitterrand mais ausi du parti communiste, qui, jusqu'alors, avait fait preuve de modération à son égard.

Il est donc à la merci du moindre faux pas. A cet égard, le fait de contraindre le premier secrétaire à se déclarer le premier n'est pas sans avantages tactiques. D'autant que *ce dernier* prendrait le risque de se voir démentir par les sondages d'opinion. Ceux-ci restent précisément l'atout principal de M. Rocard.

Un atout auquel pourraient être sensibles les élus du P.S. Aussi, le contrôle de la Fédération des élus socialistes et républicains devient-il un enjeu décisif.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Interrogé *sur* le point de *savoir* s'il serait ou non candidat à l'élection présidentielle, compte tenu de la promesse qu'il a faite devant le congrès de Metz de ne pas être *candidat* contre M. François Mitterrand, M. Michel Rocard a notamment répondu : « *Il n'y a pas, dans la vie démocratique de la République française, de la France, d'échéance plus importante que l'élection présidentielle (...). La gauche peut vaincre et doit vaincre ; à mon sens c'est pour elle une obligation. Pour ce faire, il y a deux conditions : c'est que le candidat de la gauche soit soutenu par un parti uni et donne naissance à une dynamique puissante qui rayonne dans l'opinion tout entière, dans une grande masse de cette opinion.*

» *Pour préserver la première de ces conditions, il m'a semblé nécessaire de dire ce que j'ai dit, c'est-à-dire que je n'entendais pas être candidat si François Mitterrand l'était. C'est la seule hypothèse que j'ai traitée, et je n'ai pas l'intention d'en traiter d'autre. Chaque chose en son temps. Sinon, le parti socialiste risquerait fort de se diviser.* »

Après avoir rappelé que « *tout candidat qui diviserait son propre parti serait un mauvais candidat* », M. Rocard a affirmé que *M. Mitterrand* « *est un bon candidat, le bon candidat du P.S.* », avant d'ajouter : « *S'il l'est, il aura mon soutien d'autant plus fermement, ou plutôt, j'y serai d'autant plus efficace qu'il poussera à ce que le* « *projet socialiste* » *prenne de mieux en mieux en charge les difficultés de la situation à laquelle nous faisons face.* »

Le député des Yvelines a ensuite *constaté* que, ce que les socialistes ont en commun « *est fondamental* », c'est-à-dire « *la volonté de vaincre la droite et de le faire dans les conditions de création d'un socialisme démocratique* ». Il a précisé : « *Depuis quelque sept ou huit ans maintenant, à travers à la fois l'œuvre de Soljenitsyne sur le goulag et les événements d'Extrême-Orient, nous voyons les résultats catastrophiques, navrants, honteux et scandaleux de certaines variantes du socialisme. (...) Mais comment tout cela a-t-il commencé ? L'honneur des socialistes, dans la période présente, c'est d'avoir remis en chantier leurs réflexions, leurs orientations, leurs propositions, pour bien passer au crible de la liberté toute proposition socialiste qui risquerait, dans ses conditions d'application, de n'être pas compatible avec la liberté. C'est normal qu'il y ait chez nous des hésitations.* » Interrogé sur le « *projet socialiste* », M. Rocard a estimé que le texte est désormais « *beaucoup plus digeste* ».

L'autonomie réciproque du P.C. et du P.S.

Abordant la question des relations avec le P.C.F., le maire de Conflans-Sainte-Honorine a précisé, s'adressant à Jean Le Lagadec, du journal *l'Humanité* : « *Je crois que la meilleure des choses qui peut arriver à l'union de la gauche, c'est de ne pas se faire dans l'hypocrisie. Il est hors de doute que nos deux partis ont pour l'avenir de notre pays et pour l'avenir du monde, des visions notablement différentes, et sur des points importants. (...) Dans ces conditions, il y a deux manières de concevoir l'union de la gauche. L'une consiste à espérer inlassablement bâtir je ne sais quel compromis entre ces visions longues. (...) Les décisions du P.C.F. ont mis fin à cette variante possible de l'union de la gauche.*

» *Il en est une seconde, c'est que, reconnaissant dans l'union de la gauche le droit à la différence, reconnaissant notre autonomie réciproque, suffisamment d'ailleurs pour nous respecter les uns et les autres et éviter de ce fait toute polémique inutile, nous sachions au moins créer cette volonté commune à travers la pratique de l'action... chaque fois qu'il y a quelque chose à faire ou à s'engager en commun, de manière à faire apparaître — et cela appuyé par la pression des travailleurs comme par celle des électeurs — que la logique des actions de défense et d'offensive du monde du travail menées ensemble peut conduire, en effet, à la convergence des forces de gauche à laquelle nous sommes attachés.*

» *Mais je crois illusoire et inutile de faire semblant, de laisser croire que nous aurions, pour l'avenir de notre pays, le même projet. Vous-mêmes l'avez dit avant nous. Nous en avons pris acte.* »

M. Rocard a ajouté : « *Il n'y a de victoire pour le changement dans ce pays qu'à la condition que tous nos électeurs, les vôtres et les nôtres, votent ensemble au second tour sur l'un de nos deux projets, le vôtre ou le nôtre. Nous avons assez souvent l'habitude de nous désister les uns pour les autres.* »

Après avoir évoqué la nécessité de « *prendre en charge* » les questions que posent les écologistes, M. Michel Rocard a estimé : « *Je pense qu'il est vraisemblable fondément, qu'il est vraisemblable que l'élection présidentielle en France, en 1981, aura lieu dans des conditions économiques et financières assez profondément nouvelles par rapport à ce que nous connaissons aujourd'hui. (...)* »

Interrogé à nouveau sur l'échéance présidentielle et sur le point de savoir s'il souhaite « *personnellement* » que M. Mitterrand soit le candidat du P.S., M. Rocard a répondu : « *Je n'ai pas d'avis personnel sur la question,* no comment... »

« L'HUMANITÉ » : anticommunisme primaire.

Evoquant les déclarations de M. Michel Rocard au Club de la presse, Jean Le Lagadec écrit, dans *l'Humanité* du 15 octobre : « *L'anticommunisme primaire était bien la marque principale des propos tenus par Michel Rocard (...). Cela allait de pair avec l'expression d'une aversion profonde pour les pays qui se sont débarrassés du système capitaliste.*

» *Le socialisme*, a-t-il déclaré, *a produit* « *des résultats catastrophiques, navrants, honteux et scandaleux* ». *La litanie des épithètes s'arrête là. Elle témoigne d'une chose simple : Michel Rocard reproche au socialisme d'exister. C'est une position qui ne distinguera guère le parti socialiste de M. Giscard d'Estaing.* »

Jean Le Lagadec ajoute : « *En fait, les militants du P.S. découvrent avec douleur que c'est bien leur parti qui a cassé l'union en 1977. Cela devient aujourd'hui de plus en plus évident à leurs yeux, à tel point que Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national du P.S., a éprouvé le besoin de faire un pas dans la reconnaissance des responsabilités socialistes.* »

Le M.R.G. présentera un candidat en 1981

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, a confirmé « *la volonté de son mouvement de présenter un candidat* » à l'élection présidentielle de 1981. Cette décision a été entérinée à l'unanimité par le comité directeur réuni samedi 13 octobre à Paris.

Ce candidat, selon M. Crépeau, sera choisi (lors du prochain congrès du Mouvement, qui se tiendra le 28 février à Juvisy-sur-Orge, dans la banlieue parisienne) « *en fonction des événements et des circonstances* ». M. Crépeau a souligné que, en présentant son propre candidat, le M.R.G. « *n'entend pas enlever des voix à la gauche, au P.S., mais souhaite mobiliser le centre gauche au profit de la gauche pour qu'elle gagne* ».

M. Crépeau a ensuite dressé un bilan des travaux du comité directeur, qui ont porté sur l'analyse de la situation politique ainsi que sur les problèmes d'information et sur la santé.

Le président du M.R.G. a estimé que, après quatre échecs consécutifs de la stratégie du programme commun, la gauche devrait effectuer un « recadrage ». Pour sa part, le M.R.G. propose de substituer au programme commun un manifeste de réformes précises pouvant servir de plate-forme au candidat de la gauche au second tour de l'élection présidentielle.

Les radicaux de gauche nourrissent l'espoir de voir les propositions qu'ils préparent devenir l'instrument de ce « nouveau front populaire ».

De son côté, M. Jean-Denis Bredin, ancien vice-président du Mouvement, est intervenu pour apporter son soutien à la ligne politique définie par M. Crépeau.

Quant à ceux qui, tels M. Thierry Jeantet, souhaitent négocier un accord avec les écologistes et les régionalistes à l'occasion de l'élaboration du « manifeste » du M.R.G., ils veulent obtenir du président du Mouvement qu'il aille jusqu'au bout de sa démarche et qu'il approuve des options non productivistes. Ils ont toutefois récusé toute dérive ou tentation centriste telle que peut encore l'incarner M. Bredin, et se sont déclarés attachés à la notion de « rupture avec le capitalisme ».

LE MINISTRE DE LA JUSTICE : M. Barre est un premier ministre hors pair.

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, hôte de R.T.L. samedi 13 octobre, a notamment déclaré qu'« *il ne s'attendait pas à prendre la succession de M. Barre, et qu'il ne le souhaitait pas* ». Il a ajouté : « *M. Barre est un premier ministre hors pair. Depuis le début de la Ve République, aucun n'a eu plus d'énergie, plus de fermeté et plus de loyauté à l'égard du président de la République. Je trouve que, pour l'intérêt de la France, il y aurait avantage à ce qu'il reste à son poste le plus longtemps possible.* »

En ce qui concerne les rapports entre le R.P.R. et le gouvernement, M. Peyrefitte a estimé que ceux-ci entraient « *dans une période nouvelle après la crise grave de ces derniers mois* ».

● *Le Mouvement populaire alsacien (autonomiste)*, dont le premier congrès s'est réuni, dimanche 14 octobre, à Colmar (Haut-Rhin), *demande*, notamment, que l'Etat reconnaisse l'existence d'une nation alsacienne, que l'Alsace ait son propre gouvernement et que le drapeau alsacien flotte désormais à côté du drapeau français sur l'ensemble des bâtiments officiels en Alsace.

Les élections cantonales

BAS-RHIN : canton de Seltz (*1er tour*).

Inscr., 6 813 ; vot., 5 005 ; suffr. expr., 4 801 ; *MM.* Hugues Kraemer, R.P.R., 2 040 voix ; Marcel Schmitt, cent., 1 391 ; René Bayer, U.D.F., maire de Niederrœdern, 1 077 ; Gilles Klein, P.S., 243 ; Bernard Kappler, Mouvement populaire alsacien, 50. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de l'abbé Martin Hoffarth (app. U.D.F.), décédé en juin dernier, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 3 935 voix contre 511 à M. Raymond Gruber (P.S.) et 233 à M. Georges Graff (P.C.) sur 4 679 suffrages exprimés, 4 934 votants et 6 466 inscrits. L'abbé Hoffarth s'était présenté en 1976 comme indépendant avec le soutien du mouvement réformateur et de l'U.D.R.

Pour cette élection partielle, le candidat R.P.R., M. Kraemer, adjoint au maire de Seltz, obtient 42,49 % des suffrages exprimés, soit près du double de ceux recueillis par le candidat officiel de l'U.D.F., M. Bayer. Ce dernier, avec 22,43 % des voix, devrait logiquement se désister en faveur d'un candidat centriste, non investi, M. Schmitt, ancien maire de Seltz, qui a rassemblé 28,97 % des voix.

En dépit de l'absence du représentant communiste qui avait « oublié » de déposer sa candidature, le P.S. enregistre un net recul. M. Klein, *un des responsables de la fédération* départementale du P.S., obtient 5,06 % des suffrages exprimés contre 10,92 à son prédécesseur en 1976. Ce score représente la moitié de celui obtenu par le *candidat* socialiste aux élections législatives de mars 1978 et par la liste socialiste à l'élection européenne de juin 1979, et le tiers de celui réalisé par M. Mitterrand à l'élection présidentielle de 1974 dans ce canton.]

SAONE-ET-LOIRE : canton de Mesvres (1er tour).

Inscr., 3 315 ; vot., 2 002 ; suffr. expr., 1 977. MM. Christian Gillot, P.S., 854 voix ; Jacques Labonde, U.D.F.-P.R., maire de Brion, 464 ; Hervé Charles, sans étiq., 454 ; Raymond Goutorbe, P.C., 205. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jean Chanliau (M.R.G.), décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 197f avec 1 305 voix contre 828 à M. Charles (sans étiq.). Au premier tour, Jean Chanliau avait obtenu 1 102 voix contre 757 à M. Charles et 371 à M. Goutorbe (P.C.) sur 2 230 suffrages exprimés.

Alors que le conseiller sortant avait recueilli 49,41 % des suffrages exprimés au premier tour de mars 1979, le candidat socialiste n'en obtient que 43,19 %. Quant au candidat du P.C., son score passe de 16,63 % en mars à 10,37 % pour le scrut'in partiel.]

Les élections municipales

QUATRE LISTES EN PRÉSENCE A AIX-EN-PROVENCE

A *Aix-en-Provence, où le premier* tour des élections partielles organisées à la suite de l'annulation du scrutin de juin 1978 est fixé au 21 octobre, quatre listes *ont été déposées*. La liste de la majorité est conduite par le maire sortant, M. Alain Joissains (U.D.F.-rad.) et s'intitule Union pour le renouveau du pays d'Aix. *Regroupant des représentants du* P.S., du P.C., du G.A.M. et de l'association Aix-écologie, la liste Aix pour tous, Aix pour vous est menée par M. Jean-François *Picheral (P.S.). Les deux autres* listes pour une vraie démocratie et Mouvance - c'est chic ont respectivement pour chef de file M. Pierre Vidal, « apolitique » et *M. Patrick Cardon, représentant* l'association Mouvance folle lesbienne.

POLITIQUE

AU SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME CONGRÈS

M. Bariani est élu président d'un parti radical qui veut reprendre sa « totale liberté d'expression » à l'égard du pouvoir

Le soixante-dix-neuvième congrès du parti radical s'est conclu, dimanche 14 octobre à Paris, par les élections — attendues — de M. Didier Bariani, député de Paris, à la présidence et de M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, à la première vice-présidence du parti. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président depuis 1977 (il l'avait été auparavant de 1971 à 1975), n'avait pas demandé le renouvellement de son mandat.

Ces assises, qui ont fait apparaître la volonté des valoisiens de reprendre leur « totale liberté d'expression » vis-à-vis du pouvoir, ont aussi été marquées par le retour au parti radical d'anciens valoisiens ayant quitté le M.R.G. en même temps que M. Robert Fabre. La Fédération pour une démocratie radicale a en effet décidé de s'« intégrer » au parti radical. Elle était notamment représentée au congrès par Mme Jacqueline Thome-Patenôtre et MM. Guy Gennesseaux et Manuel Diaz.

Samedi en fin de matinée, les délégués réunis dans les salons de l'hôtel Intercontinental ont entendu le rapport de MM. Didier Schuller et Jean-Pierre Pierre-Bloch sur les droits de l'homme. M. Schuller a demandé à propos de la situation en Afrique : « *Les ingérences dans les politiques locales, les ventes d'armes, la protection de potentats locaux dont le pouvoir ne repose que sur du sang, est-ce là une véritable politique de coopération ? Est-ce digne de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 ? Combien d'innocents, combien d'enfants auront-ils été torturés et assassinés avant que le gouvernement français ne se décide enfin à abandonner Bokassa ?* ». Il a aussi évoqué certaines « *bavures* » commises en France. « *On peut s'interroger sur la nécessité de défoncer à coups de barre à mine la porte de l'ancien siège du parti socialiste — qui était celui de Léon Blum — pour interrompre une pseudo-émission pirate sur 43 mégahertz que quelques dizaines de militants passionnés avaient déjà du mal à capter.* » M. Schuller a ensuite stigmatisé la « nouvelle droite », signe à ses yeux d'une « *renaissance des doctrines de l'ombre* », « *renouveau de la pensée conservatrice se couvrant d'un manteau scientifique, biologique et géopolitique* ».

Samedi après-midi, le congrès entend M. Bernard Ollagnier (Yonne), M. Paul Sabourin (Poitou-Charentes), puis M. Michel Durafour, ancien ministre, député de la Loire, qui affirme : « *Nous avons choisi l'U.D.F. Le vrai problème est de savoir comment nous allons la tirer vers le centre gauche.* » Il ajoute : « *Nous devons sortir de ce régime bâtard, mi-présidentiel mi-parlementaire. C'est vers un régime présidentiel réel qu'il faut se diriger.* »

Après M. Jean-Paul Benoît, secrétaire général des clubs République et Démocratie (créés par M. Jean-Pierre Prouteau), qui appelle de ses vœux un « *nouveau consensus social* », Mme Brigitte Gros consacre son intervention aux questions du chômage et de la lutte contre les inégalités. La constate que, dans la société française, « *l'élitisme n'a jamais été sœur de* M. Servan-Schreiber conclut : « *Le parti radical est un parti charnière. Il l'a été en 1973 et 1974. Il doit le rester. Ne soyons pas des godillots.* »

Un message de M. Servan-Schreiber

M. André Rossinot, qui préside la séance, lit alors un message de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui déclare notamment :

« *Nos deux victoires de 1974 et 1978, arrachées l'une et l'autre au nom de la réforme, ont débouché sur la mystérieuse impuissance de l'Etat.*

» *Ainsi la société française reste-t-elle bien mal armée pour affronter les bouleversements du monde. Les capacités d'invention, le nouvel élan, la nouvelle confiance ne naîtront pas sans une redistribution, fondamentale, des pouvoirs et des revenus — selon notre grand dessein.*

» *Que chacun, à sa place, et selon son cœur, mesure sa responsabilité. Nous nous retrouverons quand nous serons prêts.*

» *Avec ma reconnaissance pour le souvenir de nos combats, je vous dis mon espérance et mon amitié sereines.*

» *Bon courage ! Bonne route ! Bonne chance ! A bientôt !* »

M. Rossinot indique ensuite qu'une délégation de la Fédération pour une démocratie radicale est présente. Elle est composée de Mmes Jacqueline Thome-Patrenôtre et Christiane Bellanger et de MM. Manuel Diaz, Guy Gennesseaux, Michel Soulié, Patrice Gassenbach, Claude Saret, Sampiero Quilici et Jean-Pierre Mattei. Les délégués radicaux acclament les amis de M. Robert Fabre.

M. Didier Bariani prend la parole. Il déclare notamment : « *La droite, c'est-à-dire les courants conservateurs puissants qui traversent les familles de pensée de la majorité, persuadée qu'elle doit le succès de 1978 à ses propres vertus, n'éprouve aucun besoin de s'interroger et pense avoir reçu de la nation un nouveau bail qu'elle prend pour de la confiance. Oubliées les promesses formulées dans les moments d'inquiétude ! Il ne s'agit plus que de préserver un maximum d'avantages pendant un maximum de temps (...).*

» *Je n'entends pas, en l'état actuel des choses, remettre en cause notre soutien à l'action du président de la République, mais, décidément, il faut le formuler de façon différente, et je dirais même de façon moins déférente.*

» *Entre le langage, les vertus de diagnostic du chef de l'Etat, sa volonté de s'adresser à l'intelligence des Français, de faire évoluer les mentalités collectives, de les faire réfléchir sur le « nouvel état du monde » et l'action des pouvoirs publics, il existe un décalage trop profond, un hiatus trop visible, qui fait que les Français ne sont plus tous, et loin s'en faut, convaincus de la lucidité de leur président et de la sûreté de ses analyses sur la crise.* »

Le secrétaire général déclare encore : « *La froide rigueur gouvernementale pèse excessivement et injustement sur certaines catégories sociales, en particulier les salariés et au premier chef les cadres. Et puis certaines sont carrément détestables.* »

Après avoir estimé que les inégalités s'aggravent et critiqué le projet de loi de finances pour 1980, M. Bariani ajoute : « *Je ne saurais me féliciter, comme le président de la République, ni appeler de mes vœux la fin de la société de consommation. (...) Mais je connais, quant à moi, un certain nombre de nos concitoyens qui, avant d'être heureusement et définitivement préservés des méfaits de cette société révolue, auraient aimé, sans doute par vice, avoir le temps d'y goûter juste un peu, ce que leurs moyens jusqu'à présent ne leur avaient pas permis de faire.* »

A propos de la crise, l'orateur souligne : « *On n'a pas voulu miser sur la lucidité des Français, on a préféré les anesthésier. Leur révolte est compréhensible.* »

Il traite ensuite des rapports de l'U.D.F. et du parti radical. Il déclare : « *Nous constatons que nos rapports avec nos partenaires ne sont pas satisfaisants et qu'il faut les redéfinir. Ce qui signifie en clair que, dans mon esprit, tant à leur égard, que vis-à-vis de la politique gouvernementale, il faut reprendre carrément, définitivement, notre totale liberté d'expression.*

» *Certains, chez nous, voudraient aller plus loin et quitter l'U.D.F. Mais je crois que celle-ci ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité. L'U.D.F., pour moi, est une société à responsabilité limitée ; il faut y participer avec loyauté mais sans complaisance, non parce qu'on se ressemble, mais par accord sur l'essentiel, le type de société, sans renoncement à être soi-même.*

» *A ceux qui veulent la quitter, je dis : c'est le plus facile, mais le plus irresponsable. On ne conduit pas un parti au gré de ses pulsions ou des reglements de compte personnels. Je ne sacrifierai pas l'intérêt du parti pour quelques jours de publicité. Si nous voulons nous passer de partenaires, ayons d'abord une stratégie de substitution crédible et un projet de société global capable de mobiliser une large fraction de l'opinion. L'absence n'est jamais une bonne politique. quand on n'est pas là, les choses se passent quand même, sans nous* »

« Le serpent de mer de la fusion... »

M. Bariani considère qu'il est « *bien difficile* » à l'U.D.F. de s'engager « *dans la voie de l'initiative* », « *soit qu'elle ne le veuille, soit qu'elle ne le puisse* ». Il poursuit : « *Alors, il faut qu'elle se contente d'avoir une vie administrative et de coordination politique et que nous vivions intensément ici, au parti radical, notre vie politique sans lui déléguer la responsabilité du contenu programmatique de notre mouvement. Pour le reste, il faut donc négocier avec l'U.D.F. un contrat limité, qui l'engage et qui nous engage — sans lequel notre appartenance n'a aucune raison d'être — et portant sur des objectifs et des actions communes précisément définis par un cadre arrêtés en commun (...).*

» *Enfin, je dirai, par acquis de conscience, tellement cela va de soi, que le serpent de mer de la fusion des formations de l'U.D.F. fusion des formations dans l'U.D.F. n'exerce aucune fascination sur le parti. Et comme il existe des responsables qui, à l'U.D.F., ne veulent pas le comprendre, évoquant maintenant cette hypothèse pour après 1981, je dis simplement : la fusion, c'était non dans le passé. C'est non aujourd'hui. Ce sera non demain. Voilà !* »

Le secrétaire général du parti radical affirme encore : « *S'il s'avérait que, par manque de lucidité, de clairvoyance, de courage, par timidité ou par peur de déplaire aux nantis, on écarte, on diffère, on édulcore des possibilités tangibles et justes à l'égard de tous de réduire les inégalités, de faire jouer la solidarité nationale, de rendre moins difficiles les mois et les années qui viennent à ceux qui en souffrent le plus, et si on nous proposait néanmoins de souscrire à cette politique inique : nous aurons alors le devoir désormais de dire non.*

» *L'autre gauche ne doit pas être une gauche de collaboration, mais une gauche de participation négociée avec le pouvoir. Nous ne serons plus désormais la gauche caution ni la gauche alibi de personne. A l'égard de l'opposition, je dirai que rien n'est plus sinistre que ces appels du pied, ces clins d'œil, ces sourires que la droite lance périodiquement aux hommes et aux femmes de gauche en espérant les séduire ; le racolage public est de mauvaise méthode (...) Il ne faut pas appeler les gens à se renier. Il faut formuler avec eux de nouveaux projets — ensemble. Les radicaux doivent s'y préparer*

» *La grande idée de la droite, c'est un parti socialiste qui participerait aux affaires en renonçant à son programme et à sa raison d'être — en oubliant en quelque sorte d'être socialiste. L'objectif des socialistes n'est sûrement pas de faire une gauche sur mesure pour le pouvoir, avec juste ce qu'il faut d'esprit revendicatif, mais ayant suffisamment le sens des bonnes manières pour ne pas gêner plus qu'il n'est décent l'action du président. Il ne faut pas leurrer l'opinion, le parti socialiste ne participera un jour au pouvoir que si l'on prend en compte une large partie de ses propositions (...)*

» *De la même façon avec les radicaux d'opposition — il faut cesser de parler de réunification sur la place publique, — il faut la faire, dans la discrétion, dans le respect des uns et des autres. En étant d'accord sur le fond sur de nouveaux projets, par des appels tactiques à des hommes.* »

M. Bariani conclut : « *Je ne suis qu'un militant ; si vous m'élisez vous élisez à la présidence du parti un militant, rien de plus, j'allais dire rien de moins aussi. Je ne vous dis pas que je vais forcément réussir, mais je vous affirme que je vais tout essayer.* »

M. Abel Thomas, député de Paris, ancien membre du parti socialiste, annonce ensuite qu'il rejoint le parti radical « *au terme d'un long parcours* ».

M. Jean-Pierre Prouteau présente les orientations de l'action qu'il entend conduire au sein du parti : faire de la formation valoisienne « *un parti réunifié et autonome capable d'être représenté par quarante à cinquante députés* » incarnant « *une nouvelle gauche républicaine, l'autre gauche* », et se dotant en 1980 d'un « *projet politique radical* » appuyé sur le *manifeste* et pouvant servir de plateforme au rassemblement du centre gauche.

Le secrétaire d'Etat estime que « *le nouveau consensus social* » doit satisfaire aux obligations de « *coopération entre les classes sociales* », de participation, et à « *l'obligation solidariste* ». Il cite Léon Bourgeois et Pierre Mendès France et souhaite l'émergence d'une « *nouvelle société républicaine* » découlant de la « *réforme de l'Etat républicain* », de la réforme de l'entreprise, d'une « *réforme culturelle* » et d'une « *réforme sociale* ».

M. Proteau déclare à propos de l'U.D.F. : « *Il ne faut jamais perdre de vue que la tactique des partis a été modifiée par les règles de la V[e] République, qui renforcent l'obligation de coalition électorale.*

Il ajoute : « *Les radicaux seront intransigeant sur le maintien du statut confédéral de l'U.D.F., et le refus de toute fusion des composants dans un parti unifié. Et sur le respect de la spécificité des composantes de l'U.D.F., tant au niveau du fonctionnement démocratique de la confédération qu'au niveau de l'équilibre des investitures dans les différentes élections.* »

M. Edgar Faure, qui monte à la tribune, est accueilli par des applaudissements et beaucoup de cris. Entre autres : « *Raccroche ! y'en a marre !* » « *Caméléon !* » « *R.P.R. !* » L'ancien président du conseil traite du problème de l'emploi. Sans notes, il développe brillamment son point de vue sur le caractère dépassé des thèses keynésiennes et sur la nécessité de réduire les charges des individus et des entreprises.

La séance de l'après-midi se termine alors que la salle s'est pratiquement vidée des quelque cinq cents délégués. Prennent successivement la parole MM. Philippe Delpech, qui déclare : « *Il est triste d'avoir à la tête du gouvernement un homme qui passe son temps à dire : « C'est » la faute à..., c'est la faute à...* » ; Corentin Calvez, membre de l'Assemblée des Communautés européennes ; Frédéric Lung (Vosges), Mmes Anna Posner (Paris) et Germaine Borcelle (Cher) et M. Pierre Salette qui se demande « *si Didier Bariani et Jean-Pierre Prouteau pourront un jour dire non à Valéry Giscard d'Estaing* ».

Dimanche matin 14 octobre, le congrès entend MM. Bernard Bourdier (Orne), Pierre Cueille (*Loire-Atlantique*), Dominique Franzini (Corse), Michel Gontard (Vaucluse). Ce dernier orateur lance : « *Que l'U.D.F. intègre vivement nos propositions, sinon, starlette trop tôt vieillie, elle verra son rôle réduit à celui de simple succursale du parti républicain.*

Interviennent ensuite MM. Patrick Epron (Gironde), Pierre Simon, ancien grand maître de la Grande Loge de France, et Claude Martin (DOM-TOM). M. André Rossinot souligne que « *les vérités premières du Manifeste sont le ciment qui unit tous les radicaux* ». M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat, pense que le parti radical doit être uni pour regrouper « *non seulement les sociaux-démocrates, mais également tous les socialistes hostiles à une action commune avec les communistes* ».

M. NORDMANN : l'U.D.F. est un accordéon

M. Jean-Thomas Nordmann constate que le pays est en période de préparation de l'élection présidentielle. Il estime que le candidat du M.R.G., lors de ce scrutin, « *prendra des voix au candidat socialiste* » et que le parti radical doit être « *indépendant dans l'expression sans être isolé dans l'élection* ». « *L'U.D.F. est un cadre, ajoute-t-il, ce n'est pas une fin en soi. C'est un instrument flexible, à géométrie variable. A certains moments elle peut nous appuyer. A d'autres [lors des élections présidentielles] elle ne doit pas éclipser l'expression des différents courants. C'est une sorte d'accordéon qu'il faut savoir étirer ou contracter selon les péripéties mélodiques de la vie politique. Elle ne doit pas être l'alibi de nos timidités ou de nos silences.* » M. Nordmann propose que M. Pierre Brousse soit élu président l'honneur du parti. Après M. Yves Galland, président de la fédération de Paris, M. Guy Gennesseaux prend la parole au nom de la F.D.R., qui regroupe les amis de M. Robert Fabre, et se dit satisfait de la tonalité des interventions qu'il a entendues au cours du congrès. « *Il ne faut pas proroger un conservatisme larvaire,* dit-il, *le parti radical n'est pas entré en religion en adhérant à l'U.D.F. (...). M. Barre a toujours l'assurance de ses théories, mais il n'a plus la confiance des Français.* »

Pendant qu'intervenaient les derniers orateurs, le scrutin s'est ouvert pour l'élection du président et du premier vice-président du parti. A ces deux postes, aucun candidat ne s'est fait connaître autre que MM. Bariani et Prouteau. Les résultats sont les suivants. Pour la présidence : votants, 690 ; blancs ou nuls, 129. M. Bariani, 561 voix. Pour la vice-présidence : votants, 686 ; blancs ou nuls, 100. M. Prouteau, 586 voix. M. Bariani paraît manifester quleque contrariété en constatant que M. Prouteau a obtenu 25 suffrages de plus que lui. Il prend la parole et tire les conclusions du congrès en s'adressant aux délégués en ces termes : « *Vous avez cautionné l'autre gauche, merci ! Vous ne voulez plus cautionner l'inertie, l'égoïsme, la réaction, le conservatisme, merci ! Vous avez décidé de reprendre totalement votre liberté d'expression tant à l'égard de nos partenaires que du gouvernement, merci !* » Le nouveau président assure enfin M. Servan-Schreiber, absent de ce congrès et président auquel il succède, de l'estime et du respect des radicaux ainsi que de son « *indéfectible amitié* ».

Le soixante-dix-neuvième congrès du parti radical est clos dimanche 14 octobre à 14 heures.

N.-J. B.

La course au centre gauche est lancée

(Suite de la première page.)

En décidant de présenter leur candidat à l'élection présidentielle, ils sont passés outre — du moins dans un premier temps, — aux interdits des socialistes et à leur propre timidité. Un représentant du M.R.G. en 1981 devrait, *pensent-ils, recueillir* les voix d'un centre gauche hésitant à votre socialiste dès le premier tour et favoriser, au second, un report sur le candidat du P.S.

Protestation des socialistes : « Votre candidat, *disent-ils*, risque de faire arriver le communiste devant nous au premier tour. » Réponse des radicaux de gauche : « Vous nous avez assez dit que nous ne représentions rien quand nous vous réclamions des investitures lors des élections législatives et européennes pour ne pas craindre que nous représentions soudain quelque chose aux présidentielles ! Et si le P.S. en est réduit à avoir besoin de nous pour devancer le P.C., c'est qu'il est bien mal en point.

Il convient toutefois de noter que cette démarche n'est pas perçue par tous les amis de M. Crépeau avec la même netteté. Autour du maire de La Rochelle, il ne manque pas d'hommes *moins assurés que lui de la nécessité de « rompre avec le capitalisme »* et donc d'assurer un apport de voix déterminant au candidat socialiste du second tour. Ceux-là paraissent en outre décidés à poursuivre dans la voie d'une candidature radicale de gauche même si M. Rocard devait défendre les couleurs du P.S. en 1981.

Or, dans cette dernière éventualité, M. Crépeau serait plutôt de ceux qui considéreraient une entreprise autonome du M.R.G. comme sans objet. De là à penser que, derrière la thèse de la candidature radicale de gauche certains envisagent une opération de *regroupement du centre gauche* après l'élection présidentielle, il n'y a qu'un pas. Même si c'est là une thèse très marginale.

Dimanche, au club de la presse d'Europe 1, M. Rocard s'est, en quelque sorte, placé de lui-même en réserve de M. Mitterrand. Pour le cas où le premier secrétaire du P.S. renoncerait, contre toute vraisemblance, à tenter sa chance en 1981. Mais également pour plus tard... Les couplets du député des Yvelines sur le « goulag » et les résultats « *honteux, scandaleux, de certaines variantes du socialisme* », de même que son insistance à souligner tout ce qui distingue son parti du P.C., témoignent de l'intérêt qu'il porte à l'électorat en question.

Regroupement du centre gauche, réunification de tous les radicaux : ces thèmes ont été évoqués et débattus à longueur de séances au cours du congrès qui a rassemblé les valoisiens samedi et dimanche à Paris. Mais là, l'objectif final était à l'opposé. La question à laquelle il fallait répondre était : comment canaliser l'électorat de centre gauche vers M. Giscard d'Estaing ? La réponse des radicaux valoisiens se trouve dans la teneur même des discours entendus au cours des débats : en démarquant le parti de ses partenaires de la majorité, en donnant à ses critiques et à ses propositions un ton plus agressif, en semblant rompre avec la complaisance et l'adhésion inconditionnelle.

En cela, l'intervention de celui qui allait succéder à M. Servan-Schreiber à la présidence de la formation valoisienne a été significative. On aurait cru entendre par moment un orateur de l'opposition. M. Bariani mettait presque en doute les « *facultés d'analyse* » du chef de l'Etat, ironisait sur les thèses présidentielles relatives à la *fin de la société de* consommation et engageait ses amis à reprendre « *carrément, définitivement leur totale liberté d'expression* » vis-à-vis du gouvernement. On n'attrape pas des électeurs du centre gauche avec du miel pro-gouvernemental. Et en matière de contestation, les délégués à ces assises ont fait bonne mesure.

Les ressorts d'une élection présidentielle ne sont pas les mêmes que ceux d'un scrutin législatif. L'objectif n'est plus de trouver dans chaque circonscription celui ou ceux qui incarneront le mieux une coalition, mais de mener campagne, au niveau national, pour un seul homme en mettant en place les meilleurs relais entre lui et les divers électorats. En ce sens, *l'U.D.F., structure très précisément* adaptée à des échéances de type législatif, l'est beaucoup moins à une conjoncture présidentielle. Les radicaux qui, dimanche, refusaient de voir en elle autre chose qu'une « *société à responsabilité limitée* » — quand ce n'était pas une « *starlette trop tôt vieillie* » ou un « *accordéon* » — n'étaient sans doute pas très éloignés des thèses qui peuvent prévaloir à l'Elysée sur ce sujet.

Le candidat Giscard d'Estaing *ne devra pas apparaître comme* le porte-drapeau d'une formation, mais comme l'homme susceptible d'incarner une convergence de courants d'opinion. Que certaines de ses troupes chassent à droite, que d'autres tiennent le centre droit, à nous, disent les radicaux, d'aller recruter au centre gauche. Et *pour cela, reprenons notre* franc-parler et ne lésinons pas sur la coloration d'opposition. On retrouve là les ambiguïtés centristes traditionnelles : langage *de gauche et vote de droite, que* confirme encore le soin mis par les dirigeants valoisiens à faire comprendre que, tout de même, si l'U.D.F. fait les frais de l'opération, elle n'est pas pour autant jetée aux orties.

Une rivalité se dessine à ce stade entre, d'une part, les dirigeants du parti radical, qui, comme M. Prouteau, se placent en vue d'un regroupement du centre gauche dépassant le cadre des formations politiques, et, d'autre part, M. Robert Fabre, qui se tient pour le moment à l'écart en espérant peut-être entrer dans le jeu quand il s'agira de passer à la phase finale (l'ancien président du M.R.G. a d'ailleurs tenu à préciser lundi matin qu'il n'avait pas, comme *l'ont fait ses amis de la F.D.R.,* « *rallié le parti radical* » et qu'il conserve sa « *totale indépendance* »).

Le « *rêve giscardien* » (la formule est de M. Crepeau) d'un groupe central se battant sous ses propres couleurs prendra-t-il corps avant ou après 1981 ? La question est posée. L'ambition du président du Mouvement des radicaux de gauche, comme celle de M. Rocard, est bien de l'empêcher de se concrétiser, conscients que sont ces deux responsables de la nécessité de s'écarter du discours marxisant. Sur ce dernier point, M. Mitterrand n'a pas encore opté. Peut-être le fera-t-il mardi soir devant les militants socialistes de Paris.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Les textes adoptés

Au cours des travaux du soixante-dix-neuvième congrès du parti radical, plusieurs motions ont été adoptées. En voici des extraits :

● LA REDUCTION DES INEGALITES. — *Les radicaux demandent : « Une nouvelle modulation des droits de succession, exonérant totalement les petits patrimoines, et un impôt déclaratif modéré sur la fortune ne touchant pas le capital productif (...) L'institution de mécanismes de cogestion à tous les niveaux de l'entreprise, y compris l'atelier, avec la participation des cadres aux conseils d'administration des grandes entreprises (...) La décentralisation réelle des pouvoirs et des compétences.* »

● LE SIEGE DE L'ASSEMBLEE EUROPEENNE. — « *Le congrès tient à exprimer sa volonté déterminée de se battre de toutes ses forces pour que le gouvernement français et les autres gouvernements de la Communauté prennent sans équivoque la décision définitive de fixer à Strasbourg le siège du Parlement européen.* »

● L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE. — « *Le parti radical reaffirme le droit naturel et fondamental de la femme de disposer librement de son corps et du nombre de ses maternités (...) Appelle à voter en faveur de la reconduction de la loi libéralisant l'interruption de gestation, les pouvoirs publics devant engager les moyens financiers et matériels en vue d'une réelle information.* »

● L'ADHESION DE LA F.D.R. AU PARTI RADICAL. — Une « *déclaration politique commune* » à la Fédération pour une démocratie radicale et au parti radical a été adoptée en fin de congrès. On y lit notamment : « *La crise est globale. Economique, morale et politique, elle frappe l'ensemble des catégories sociales. A ce défi, il faut une réponse nouvelle. (...)*

» *Une autre gauche s'impose. Contre le conservatisme et le dogmatisme. Pour la liberté et l'épanouissement de l'individu dans une société ouverte, face à l'ingérence de l'Etat et à son centralisme technocratique. Pour assurer la relance économique, rendre vie à l'initiative, faire respecter le droit à la différence et préserver la qualité de la vie. L'autre gauche doit relever le défi et être le lieu de rassemblement de tous ceux qui veulent le véritable changement. L'autre gauche sera le moyen d'émancipation des citoyens.*

» *Ce dimanche 14 octobre 1979, la Fédération pour une démocratie radicale décide de s'intégrer au parti radical-socialiste.* »

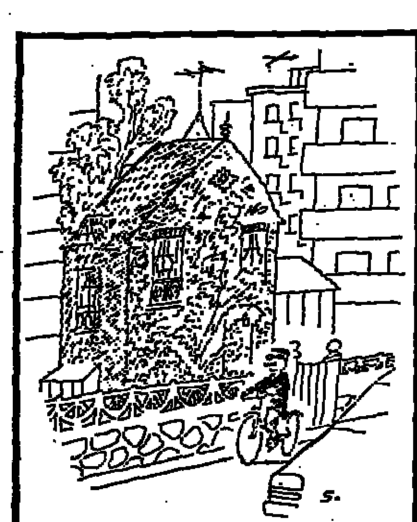
هكذا من الأصل

VIT-ON HEUREUX EN BANLIEUE ?

L'EXPRESS

FRAUDE FISCALE
la grande chasse

Comment s'y prend le fisc pour combattre les fraudeurs ? Etes-vous menacé ? La fraude est-elle vraiment en régression ? Une enquête de Georges Valance.



Vit-on heureux en banlieue ?

Oui, nous sommes heureux, ont répondu les banlieusards de France à notre sondage, le premier du genre. Nous avons vérifié sur place.



Les menaces de Brejnev

Leonid Brejnev accuse les Occidentaux de relancer la course aux armements. Raymond Aron analyse ces grandes manœuvres lourdes de conséquences.

En vente chez tous les marchands de journaux

Le Monde

société

Un rapport d'Amnesty International

Les enfants torturés dans le monde

Amnesty International publie un document, intitulé « les Enfants aussi » dans lequel l'organisation expose le cas de milliers d'enfants détenus comme « prisonniers politiques », arrêtés, emprisonnés, torturés ou massacrés de par le monde depuis trois ans. « *C'est l'un des plus* effroyables rapports que nous ayons publiés », écrivent les responsables de l'organisation humanitaire. « Après avoir fait des recherches approfondies sur des cas d'enfants *emprisonnés et des enfants de* détenus politiques, nous sommes profondément bouleversés par l'ampleur de la cruauté *exercée* à l'encontre de ces enfants. » Le document rappelle les massacres de lycéens *perpétrés à Bangui,* mais ajoute bien d'autres informations dont la majorité est tout aussi accablante.

Un bref communiqué, publié dimanche 14 octobre par Amnesty International, se borne à citer quelques exemples. Mais la lecture du rapport dans son intégralité est proprement insoutenable. Au total, ce sont vingt et un pays, nommément désignés, où les enquêteurs d'Amnesty ont pu obtenir des preuves de tortures d'enfants, de séparations familiales, de détentions prolongées, de massacres. « *Pendant l'Année internationale de l'enfant, on n'a pas assez parlé de la responsabilité qui incombe aux gouvernements de protéger leurs plus jeunes citoyens contre* ces *effroyables violations* », écrivent les auteurs du rapport. Certains enfants ont dû assister aux tortures infligées à leurs parents. D'autres sont nés en prison, après l'exécution de membres de leur famille. Certaines femmes enceintes ont dû accoucher dans des conditions effarantes, parfois sous la torture. Amnesty indique aussi que des jeunes gens ont passé presque la moitié de leur vie en prison : « *Prisonniers politiques dès l'enfance, ils sont détenus sans inculpation ni procès depuis plus de douze ans.* »

A Haïti, en 1969, un enfant de onze ans, Vénèque Duclairon, a été arrêté avec un groupe de paysans qui protestaient contre l'aggravation de leurs conditions de vie. Tous ont été emprisonnés sans inculpation ni procès. Si Vénèque est encore en vie, lit-on dans le rapport, il a aujourd'hui vingt et un ans.

Au Salvador, le père Octavio Ortiz Luna avait rassemblé en janvier 1979 quarante jeunes gens âgés de douze à dix-neuf ans pour un programme d'études chrétiennes. Les forces de sécurité firent irruption dans le local, arrêtèrent tous les participants, tuèrent le père Octavio et quatre adolescents. « *La presse gouvernementale,* indique le rapport, *publia les photos des morts et précisa qu'il s'agissait de la liquidation d'un nid de guérilla.* »

L'un des chapitres les plus lourds du document a trait à l'Argentine et à plusieurs pays limitrophes, où les polices collaborent quasi officiellement pour un meilleur rendement. En Argentine même s'est répandue la pratique des enlèvements d'enfants, individuellement ou avec leurs parents. Le plus jeune des enfants cités est un nouveau-né de vingt jours, Simon Antonio Riquello, enlevé avec sa mère en 1976, une réfugiée uruguayenne qui s'était établie à Buenos-Aires. Nul ne sait ce qu'il est advenu de lui.

Le rapport cite, en outre, de très nombreux cas de femmes enlevées alors qu'elles étaient enceintes. Les nouveau-nés ont généralement disparu. Certains, estime Amnesty International, ont dû être placés dans des institutions officielles ou dans d'autres familles. De nombreux enfants sont probablement morts ; quelques-uns ont été relâchés. L'organisation humanitaire cite le cas d'une jeune femme qui, juste avant son accouchement, fut torturée à l'électricité, sous la « surveillance » d'un médecin. « *Elle fut frappée sur le ventre à l'aide de barres de fer, reçut des coups de pied, subit des humiliations sexuelles et fut menacée de mort (...). Elle accoucha d'un garçon. Pendant le travail, qui dura environ cinq heures, elle est restée attachée par les pieds et les mains au lit, et laissée sans aucune assistance jusqu'à la dernière minute. La mère et l'enfant ont été relâchés six mois plus tard. Tous les deux ont été examinés par des médecins d'Amnesty International.* »

Toujours au sujet de l'Argentine, les documents citent le cas d'adolescents enlevés à la sortie de l'école, et ajoute : « *Il faut souligner que ceci n'est pas une liste complète des femmes et enfants disparus en Argentine.* »

Amnesty publie les photos de deux enfants, de nationalités uruguayenne et bolivienne, disparus avec leur mère, sans laisser de traces, grâce à la collaboration des polices de ces deux pays et des forces argentines. Le premier avait trois ans lorsqu'il fut enlevé avec son père et son grand-père, la seconde, plus jeune encore, a été livrée avec sa mère aux autorités argentines à la frontière bolivienne. Dans ce dernier cas, il était reproché à la jeune femme d'avoir soutenu, en qualité de membre d'une organisation étudiante, une grève des mineurs d'étain boliviens. Amnesty cite encore, en Amérique latine, le Chili, le Guatemala, le Paraguay, et l'Equateur : dans ce dernier pays, trois adolescents, membres d'une famille d'Indiens d'Amazonie, durent « avouer » sous la torture, le meurtre d'un marchand de bestiaux.

En Afrique

Le rapport rappelle brièvement les constatations établies par Amnesty International dans l'ex-Empire centrafricain, où cinquante à cent enfants ont trouvé la mort en prison, massacrés par la « *garde impériale, placée sous les ordres directs de l'empereur* ». Le document traite plus longuement de l'Afrique du Sud, où les enfants peuvent, en droit, être poursuivis et emprisonnés pour délits politiques exactement comme les adultes, en vertu, notamment, de la loi sur le terrorisme. Ainsi un certain nombre d'enfants sont-ils tenus au secret. Le ministre de la justice a, par exemple, admis que six enfants étaient détenus dans l'île Robben, une île-prison située au large du Cap, une « *prison à sécurité maximale pour les prisonniers noirs* ».

Le rapport révèle encore que quatre cents enfants qui manifestaient pour demander la libération de leurs camarades avaient été arrêtés en 1975 après les émeutes de Soweto, et que cent cinquante d'entre eux avaient été torturés dans une cave. Des faits du même ordre ont été relevés en 1978. Amnesty rapporte le témoignage d'un couple sud-africain frappé par des « *mesures d'interdiction* » et les répercussions psychologiques intenses que les incarcérations répétées de ses parents avaient eues sur leur fille Loyiso, qui était constamment terrifiée, « *craignant que la police ne vienne nous arrêter à nouveau. Elle avait peur aussi pour elle-même...* »

La « *terreur rouge* » éthiopienne est également évoquée dans le *document. En particulier, note* Amnesty International, dans la nuit du 29 au 30 avril 1977, le régime du lieutenant-colonel Mengistu Haïle Mariam décida de mener une action punitive contre des groupes de jeunes : « *On estime que cinq cents jeunes gens furent tués cette nuit-là.* » Certaines estimations portent ce chiffre jusqu'à un millier : « *On pouvait voir les cadavres entassés sur le bas-côté de la route à la sortie d'Addis-Abeba. Les victimes étaient âgées de onze à treize ans.* » Une « campagne » du *même genre* reprit de novembre 1977 à juin 1978. « *Il y eut alors des arrestations massives d'étudiants et de jeunes, suivies de tortures systématiques et d'exécutions sommaires. Celles-ci se passaient souvent en public, le soir, et les corps des victimes étaient laissés sur place avec des pancartes :* « C'était un contre-révolutionnaire. » (...) *Les parents des victimes étaient parfois forcés de se joindre à la dénonciation publique des victimes. (...) On estime que cinq mille jeunes gens environ, âgés de douze à vingt-cinq ans, ont été tués pendant cette « terreur rouge », en particulier entre décembre 1977 et février 1979, période pendant laquelle on massacra jusqu'à cent personnes par nuit.* » « *En juin 1978,* lit-on encore dans le document, *le gouvernement a cessé de parler de* terreur rouge. *Pourtant des faits semblables ont été à nouveau signalés en Ethiopie.* » En Afrique, Amnesty signale aussi des incarcérations d'enfants en Rhodésie-Zimbabwe.

En Asie

La situation la plus grave — *connue à ce jour — dans cette* partie du monde est celle de l'Indonésie : « *Parmi les milliers de prisonniers politiques d'Indonésie,* écrivent les rapporteurs, *nombreux sont ceux qui, âgés aujourd'hui de vingt à trente ans, ont été arrêtés en 1965 au centre de formation militaire d'Halim, tout près de Djakarta. Cet aéroport était utilisé comme base aérienne de l'armée. Au moment du coup d'Etat avorté de 1965, tous les jeunes gens qui s'y trouvaient furent arrêtés. (...) La plupart d'entre eux n'ont jamais comparu devant un juge. Ainsi, pour s'être trouvés le 30 septembre 1965 à l'aéroport d'Halim, ces jeunes gens ont passé les quatorze dernières années de leur vie, — ce qui pour beaucoup représente plus de la moitié de celle-ci — en prison.* »

Amnesty rapporte le cas d'une Indonésienne, Mme Sri Ambar, ancienne dirigeante de la section féministe de la Fédération syndicale du pays, emprisonnée en 1966 ; ses deux filles, âgées d'un peu plus de dix ans, furent aussi arrêtées et l'une d'entre elles torturée devant sa mère. L'enfant a ensuite disparu, enlevée par un officier. Sri Ambar appartient au petit contingent de prisonniers indonésiens dont le cas a fait l'objet d'un jugement. Elle est en principe libérable en 1981. Amnesty rappelle que sur l'île de Buru un « *premier convoi* » de deux mille cinq cents personnes a été transporté en secret en 1969 « *avant même que l'existence de ce camp ait été officiellement révélée. Aucun des prisonniers de Buru n'a été ni inculpé ni jugé.* »

Le rapport fait aussi état de tortures pratiquées sur de jeunes gens par les pouvoirs publics aux Philippines. Il mentionne des violations graves des droits de l'enfant à Singapour et en Malaisie.

Amnesty indique encore qu'en Irak, bien que le code pénal interdise l'exécution de personnes âgées de moins de dix-huit ans, un *jeune Kurde âgé de quatorze* ans, Khoshnaw Muhammad Amin, aurait été condamné à mort avec neuf autres personnes en 1977. A la suite de démarches entreprises par sa famille, l'exécution prévue a été commuée en une peine de détention à vie, qu'il purge actuellement dans une prison de Bagdad. « *Amnesty International,* ajoute le rapport, *a reçu des renseignements sur trois cas d'exécution de jeunes Kurdes en Irak.* »

En Europe

Union soviétique

Le rapport insiste sur le comportement des pouvoirs publics en Allemagne de l'Est : lorsqu'elles sont confrontées avec des demandes de départ pour l'Allemagne de l'Ouest, il arrive que « *les autorités est-allemandes refusent de laisser partir les enfants. Ces derniers sont alors placés dans des établissements d'Etat ou dans des familles* ». « *Ainsi,* peut-on lire dans le rapport, *un architecte et sa femme ont tenté de s'enfuir avec leurs deux enfants en Autriche par la Tchécoslovaquie.* » *La tentative a échoué et les parents ont été condamnés à deux ans et dix mois de prison.* « *Les enfants leur ont été enlevés et tout contact avec leurs parents a été coupé. Les parents ont été autorisés à émigrer à Berlin-Ouest en 1975, mais leurs nombreuses demandes d'autorisation de faire venir leurs enfants ont toutes été rejetées par les autorités est-allemandes. Entre-temps, les enfants ont été adoptés par un autre couple.* »

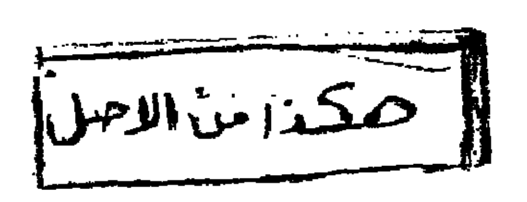
En Union soviétique, Amnesty International rappelle qu'un décret relatif aux congrégations religieuses leur interdit d'« *organiser des rassemblements spéciaux d'enfants, de jeunes ou de femmes pour la prière ou dans d'autres buts* ». Les familles qui contreviennent au décret, ajoute le rapport, « *peuvent être — et sont parfois — privées du droit parental. Les enfants sont alors retirés à la famille* » (...). Amnesty signale « *de nombreux cas de baptistes, pentecôtistes et adventistes dont les enfants auraient été placés sous la garde de l'Etat* ». Il arrive que des parents soient accusés d'avoir violé « *les lois sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et sur la séparation de l'école et de l'Eglise* », ce qui les expose à être emprisonnés et à se voir privés de la garde de leurs enfants.

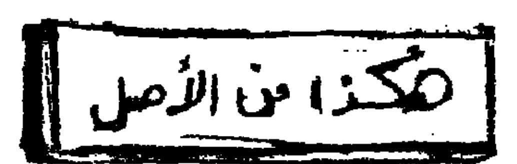
Enfin, le rapport cite le cas de deux enfants brutalisés en Irlande du Nord par des soldats britanniques.

Les conclusions des rapporteurs insistent sur les séquelles que portent — et porteront — les enfants victimes de ce type de traitements. Un groupe de médecins d'Amnesty International a ainsi examiné cinquante-huit enfants chiliens réfugiés au Danemark qui ont subi des sévices, des emprisonnements, des tortures ou des séparations. La majorité d'entre eux présentent, outre des séquelles physiques, des troubles psychosomatiques graves. Ces enfants, estiment les rapporteurs, « *auront, peut-être pour toujours, de graves problèmes physiques et sociaux* ». Le rapport cite le récit d'une exilée chilienne qui décrit ainsi les tortures infligées à sa fille Tamara, âgée de trois ans : « *Ils déshabillèrent ma petite fille et la fouettèrent avec un fouet en cuir. Ils la mirent dans un tonneau d'eau glacée et tinrent sa tête sous l'eau à la limite de la noyade. Ils menacèrent de la violer et la fouettèrent encore. Ceci se répéta quatre fois par jour pendant quatre jours.* »

Les médecins danois qui enquêtent sur les séquelles des tortures infligées aux enfants remettront leurs conclusions vraisemblablement avant la fin de 1979. En attendant, les membres d'Amnesty International rappellent cette phrase de l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano : « *Une seule mort devant un peloton d'exécution peut déclencher un scandale mondial. Avec des milliers de disparus, il y a toujours moyen de s'arranger en laissant régner l'incertitude... Il n'y a à rendre compte d'aucun crime et il n'y a aucune explication à donner...* »

CLAIRE BRISSET.





DANS LA MEURTHE-ET-MOSELLE

Une trentaine d'adolescents sont entendus par la gendarmerie après la découverte d'un trafic de stupéfiants

Ce n'est pas qu'à Liverdun (Meurthe-et-Moselle) on n'ait jamais entendu parler de haschisch, de drogue douce ou dure, mais, jusqu'à présent, personne n'avait touché le mal du doigt. En août dernier, l'association des jeunes de Ronds-Chênes, un quartier neuf du bourg, organise un voyage en Allemagne, à Weingarten. La ville est jumelée. Tout Liverdun a déjà passé la frontière.

Cette fois, c'est, pour les adolescents de treize à dix-neuf ans, à l'occasion d'un festival pop. Les garçons et les filles y rencontrent des jeunes Allemands. Ils échangent des « joints ». L'ambiance est *communicative... trop. Et les* animateurs, inquiets, appellent au moment du retour, des policiers de la brigade de Karlsruhe, spécialisés dans la lutte contre la toxicomanie. Les enquêteurs procèdent à une fouille du car, dans lequel ils découvrent quelques grammes de haschisch, qu'ils ne prennent même pas la peine de saisir. Cela suffit pour que, désormais, les jeunes aient peur.

Des parents ont d'ailleurs une réaction immédiate : ils font appel au juge des enfants pour qu'il s'occupe de leur fille, seize ans, qui se *« drogue et découche ». « Nous ne parvenions plus à la faire rentrer dans le droit chemin*, ont-ils expliqué à Mme Ghislaine Millard, membre du conseil d'administration de l'association Ronds-Chênes.

Le conseil municipal se réunit le 8 octobre pour *« constituer une commission chargée d'étudier le problème de la drogue chez les jeunes de la commune »*. Mme Millard y témoigne qu'une trentaine de garçons « semblaient » consommer régulièrement des stupéfiants, dont une dizaine de collégiens fréquentant l'établissement de la ville. *Elle parle également* de L.S.D. et souligne que les jeunes « drogués » appartiennent à tous les milieux sociaux de Liverdun. Cette déclaration alarmiste oblige *alors les gendarmes de la brigade* de recherches de d'Toul à activer leurs investigations. Dimanche 14 octobre, on parle d'un « réseau international », d'un « trafic » qui, *« partant de Hollande en passant par Pont-à-Mousson, aboutit à Liverdun »*.

Mme Sabine Foulon, juge d'instruction, se retranche derrière le secret de l'instruction, et le capitaine Laparra, commandant la brigade de recherches de la gendarmerie de Toul, tout en observant la plus grande *discrétion*, annonce que l'enquête progresse. Une trentaine d'adolescents sont entendus, samedi 13 octobre, deux individus sont inculpés et placés sous mandat de dépôt.

Q'en est-il de cette « connection » en Lorraine ?

La drogue provenait d'un champ voisin de la commune de Darmannes (Haute-Marne), dans lequel M. Didier Lang avait planté *du chanvre indien*. M. Richard Hazsla écoulait la petite production. Les enquêteurs ont trouvé dans la ferme de M. Lang 17 kilos de marijuana en train de sécher, et quelques graines de cannabis. *« Ce n'est pas bien méchant*, font *observer les policiers du S.R.P.J.* de Nancy *Quand on fait pousser du chanvre dans un pays peu ensoleillé, c'est comme si c'était de la paille. Tout juste si ça donne mal à la tête. »*

Alors, on se pose aujourd'hui des questions, et Mme Millard, à l'origine de l'affaire, ne sait plus très bien où se trouve le mal.

Escalade

Les spécialistes ne sont pas d'accord sur le point de savoir si « l'escalade » en matière de toxicomanie est une réalité. Une escalade qui, elle, ne fait pas de doute, est celle de l'information sur la drogue.

Le Journal du dimanche annonçait qu'une *« trentaine de collégiens de douze à seize ans se « shootaient », et pas seulement au haschisch, relativement peu dangereux, mais aux drogues dures, acides et autres composés pharmaceutiques. »*

France-soir dimanche augmentait les effectifs : *« Des dizaines d'enfants fumaient du haschisch »* et affirmait : *« On n'avait jamais vu une histoire de drogue aussi scandaleuse en France (...), des filles de quinze ans se sont prostituées. »*

Le Figaro dimanche résumait ainsi les faits, sous le titre *« L'affaire de Liverdun-sur-drogue »* : *« Ils ont entre onze et quatorze ans. Profession ? Écoliers et... toxicomanes. A Liverdun, en Meurthe-et-Moselle, les gendarmes ont arrêté une centaine de jeunes gens (...), certains ont à peine douze ans. Pour se fournir en marijuana, L.S.D. et autres acides, les moins fortunés volaient. D'autres se prostituaient. »*

Lundi matin, le calme revenait peu à peu, et *le Figaro* écrivait, sous le titre « Au collège de Liverdun, la drogue était au programme » : *« Une chose est sûre : au moins une dizaine d'enfants de quatorze à seize ans se droguaient dans le petit village. Ils se procuraient leur haschisch à Nancy. Pour l'instant tout le reste est fantaisiste, comme si certains éprouvaient le besoin d'ajouter de l'anecdote au drame. »*

Et de conclure sur cette remarque : *« Non, tout est beaucoup plus banal et donc beaucoup plus inquiétant. »*

LES CATHOLIQUES INTÉGRISTES DANS LE MÉTRO

Chemin de croix en sous-sol

Pour prier, point n'est besoin de *s'agenouiller dans une église*. Pour manifester contre l'avortement, il existe des lieux encore plus « sensibles » que les rues de Paris, ou le Palais-Bourbon. Quelque deux cents catholiques intégristes, membres du mouvement *Laissez-les vivre* et de l'association des Croisés du Sacré-Cœur, ont voulu en faire la démonstration, samedi 13 octobre, en défilant dans le métro parisien et en organisant un insolite chemin de croix en sous-sol, entre les stations Palais-Royal et Abbesses.

C'est devant la statue étincelante de Jeanne d'Arc, place des Pyramides, que se rassemblent *en début d'après-midi* ces Croisés, parisiens et provinciaux, des jeunes filles à l'allure et au vocabulaire modernes, des adolescents aux cheveux rasés, des dames patronesses, des pères de famille bien mis. *« Déployez le grand oriflamme devant la statue de Jeanne ! »* clame, dans un haut-parleur, le docteur Villette, président des Croisés et secrétaire de l'Union *générale* pour le respect de la vie. Le cortège s'ébranle sous les arcades de la rue de Rivoli, au grand ébahissement *des touristes. Le chapelet* entre les doigts, après un *« Je vous salue, Marie »*, repris en chœur, l'un des pèlerins, qui a passé la nuit à la Sainte-Chapelle, prêche tout haut et sollicite la Cour européenne des droits de l'homme : *« Réveillez-vous, Parisiens. La loi Giscard-Veil est une loi d'assassinat et de génocide. »* On est devant le Conseil d'État.

Commence alors le chemin de croix sous la terre. On comptera quatorze arrêts dans quatorze stations. Un peu d'affolement au moment de descendre dans le métro et de passer les tourniquets. Quatre agents de la sécurité de la R.A.T.P. complaisants ouvrent la marche et avertissent les machinistes pour que les portes des wagons restent ouvertes un peu plus longtemps que d'ordinaire.

Les couloirs et les quais où les voyageurs sont nombreux à cette heure, retentissent de psaumes et d'exhortations. Des tracts sont distribués par poignées et les usagers les prennent de bonne *grâce. Mais parfois*, aux *chants* religieux, répondent de l'autre côté du quai des *« Ta gueule ! »* qui n'arrêtent pas les psalmodies. L'acoustique est indéniablement meilleure à Pasteur qu'à Concorde.

Montparnasse-Bienvenüe. Des tracts jonchent le sol. On lit : *« Faudra-t-il attendre l'intervention d'un gouvernement étranger pour renverser les assassins français comme vient de l'être l'empereur Bokassa. »* Il y a ce samedi un parfum d'ordre moral dans le métro.

Les pourfendeurs de l'avortement continuent vers La Motte-Picquet. *Le métro est aérien* et le ciel bleu vers la Seine. Les wagons roulent au rythme des *« Pater »* et des *« Sanctus »* : parfois dans une cacophonie inouïe, par exemple lorsque montent, à Cambronne, deux guitaristes *chantant à tue-tête* du « new-orleans ». Métro, boulot, folklo. Qui couvrira la voix de l'autre ? En définitive, cette dame départagera les antagonistes. Elle a un regard noir et solitaire, et depuis quelques secondes interroge des yeux l'un des pèlerins. Elle crie : *« Et qu'est-ce que tu lui donneras comme boulot à ton gosse ? »*

La troupe gagne l'Étoile. C'est compliqué avec les six ou sept correspondances. Attention aux traînards. Il suffit de bien suivre la bannière bleu ciel avec sa grande croix blanche et les deux cœurs vermillons au milieu. On suit, on prie mais on commence à montrer de la lassitude. *« C'est peut-être les supporters d'une équipe de foot »*, ricane un voyageur qui passe à contre-sens dans un couloir.

Plan de métro à la main, l'un des organisateurs repère les dernières étapes du chemin de croix. Quelqu'un se penche vers lui et dira après : *« L'avortement, c'est un problème impossible à régler car c'est autant la mort que la liberté. Ce qui nous tue c'est l'intolérance »*. Le strapontin se rabat laissant apparaître une affichette qui est collée par-dessous : *« Syriens assassins, soutien aux chrétiens du Liban »*. Et dehors, sur les murs qui défilent avant le tunnel, des graffiti annoncent : *« Manifestation le 14 à la République pour la liberté des juifs d'U.R.S.S. »*.

Il s'agit aussi, dans ces contrées, de mort, de liberté et d'intolérance.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● RECTIFICATIFS. — Dans l'article sur les déclarations du président de la République au cours de la réception qu'il a donnée à l'Élysée à l'occasion de l'année de l'enfant *(le Monde du 13 octobre)* une coquille a totalement dénaturé le sens d'une phrase. Il fallait lire : *« Les mesures seront arrêtées lors du débat (et non pour le débat) prévu le 20 novembre. »*

D'autre part, dans l'article d'Isabelle Vichniac (*le Monde* daté 14-15 octobre (consacré au procès du promoteur de l'I.O.S. à Genève, il fallait lire : *« On loua la générosité de la fondation I.O.S. qui versait aux œuvres humanitaires, notamment à un foyer genevois pour handicapés 5 % (et non 100 %) de son bénéfice annuel. »*

L'autre visage de Légitime défense

Trente hommes et trois femmes s'apprêtent à prendre place autour d'une table dans un restaurant parisien, place du Châtelet (1er arrondissement), en ce samedi soir 13 octobre, pluvieux et embouteillé. Toute la journée, ces représentants départementaux de l'association Légitime défense ont étudié leur thème favori : le droit des victimes des agressions à se défendre elles-mêmes, à prendre les armes pour tuer les malfaiteurs qui les menacent.

Autour de M. François Romerio, ancien président de la Cour *de sûreté de l'État, fondateur de* leur association — qui revendique, *moins de deux ans après* sa création, près de trente-cinq *mille adhérents*, — *ils ont évoqué la « scandaleuse arrestation »* de ce commerçant de Chevanceaux, en Charente-Maritime, qui avait tué un cambrioleur *(le Monde* du 27 septembre). *Une discussion ardente, passionnée, « entre gens très motivés ».*

Les convives ce soir n'ont pourtant rien à voir avec ces Français nerveux — parmi lesquels l'association recrute nombre de ses adhérents — qui ne vivent plus que le doigt sur la détente de leur arme, dans l'attente d'un cambrioleur qui ne saurait tarder. On est ici entre gens courtois, modérés. L'accueil est chaleureux. Le journaliste est placé à la table d'honneur entre le président François Romerio et Me Henri Garraud, défenseur de M. Lionel Legras, l'« homme au transistor piégé ». On s'amuse des caricatures, même des plus acides, parues dans la presse. Les dessins de *Charlie-Hebdo* plaisent beaucoup.

Il y a là des juristes, parmi lesquels l'avocat général Parisot, magistrat aujourd'hui à la retraite, qui représentait le ministère public lors du procès du curé d'Uruffe. L'écrivain Jean Dutourd, assure-t-on, est membre de cette association. Une femme se penche pour expliquer que *« Légitime défense, c'est le droit, la logique et l'amour des autres »*.

Ces convives tireraient-ils sur leur prochain, *même malfaiteur* ? Non, c'est évident. Me Garraud possède bien un fusil de chasse, mais il ne saurait pas s'en *servir. « Ai-je la tête d'un tueur »*, demande-t-il ? Non, bien sûr. On rit de la plaisanterie.

Pour Pierre Goldman

Alors qu'on sert la *choucroute*, le président Romerio évoque la *mort* de Pierre Goldman, les allusions récentes de la presse *aux liens de l'association* avec un syndicat professionnel de la police *jugé d'extrême droite*. Il est odieux, affirme-t-on, de mêler *ces hommes à cette histoire. « Nous sommes pour toutes les victimes. Donc pour Pierre Goldman. Avant, nous étions pour les victimes de ce garçon, mais il a payé sa dette à la société. Nous ne souhaitons donc qu'une chose : qu'on punisse ses assassins. »* Me Henri Garraud, qui était l'avocat du policier Quinet *lors du procès Goldman*, assure même avoir beaucoup appris à *l'occasion de cette affaire*, notamment l'importance des *comités de soutien. « J'ai repris l'idée pour l'affaire Legras. »*

Des policiers sont-ils membres de l'association ? Bien sûr. Mais si l'on trouve quelques adhérents du syndicat professionnel, la majorité serait plutôt composée de policiers de la C.F.T.C. ou de F.O. Qu'allions-nous chercher ? On se fait beaucoup d'idées fausses, vous savez. L'un des responsables de l'association, un policier, M. Max Florentin, se lève pour réclamer la fin des « bavures » dans la police. *« Un C.R.S. de Marseille*, explique-t-il, *a tué un receveur des postes au cours d'une attaque à main armée. Nous demandons à la presse de faire toute la lumière sur ce scandale. Des sanctions doivent être prises contre ces policiers protégés qui méritent le peloton d'exécution. »*

Ces propos, décidément, ne « collent » pas avec la réputation de l'association. A moins que les buts de Légitime défense *aient été mal jugés... Le dîner*, entre choucroute et dessert, *s'enfonce dans les délices de* la tolérance et du libéralisme. *Les relents fascisants des tracts* et des publications ? Le racisme de nombreux adhérents de base ? Mensonges, bien sûr. Obscurantisme chronique d'une opinion publique mal informée. *« Si un Arabe vient me dire qu'il a été victime d'une agression*, plaide M. François Romerio, *je l'aiderai, et, s'il est trop pauvre, je prendrai les frais de justice à ma charge. »*

Dans l'opposition

Le repas touche à sa fin. Est-ce la perspective, à cette heure tardive, d'un retour dans leurs provinces respectives, dans ces régions d'insécurité où l'on ne vit plus que dans le risque permanent d'une attaque ? Les convives, en tout cas, n'ont plus le cœur à plaisanter. Devant le journaliste devenu « un ami », on évoque les amertumes, les déceptions de l'association. Les efforts de ses « combattants » en faveur de la *« reconnaissance des droits des victimes »*, d'une *« réforme juste du code pénal »* n'aboutissent pas. *« La chancellerie, les députés n'ont aucun courage. Ils ont peur de faire des vagues. Giscard lui-même... »*

Les conversations, subitement, ont cessé. L'assistance se tourne une fois encore vers le président Romerio. Celui-ci explique, visiblement ému : *« Le président de la République a refusé d'être le parrain du petit Lagadec* (1). *Jamais de Gaulle n'aurait eu la même attitude. Pompidou non plus, qui était un brave homme. »*

Un temps. Autour de la table, les respirations se sont arrêtées. Chacun évoque en silence les portraits des présidents de la Ve République. On doit penser que Légitime défense est apparue trop tard dans une France affaissée. *« Le général de Gaulle*, reprend M. Romerio, *aurait accepté par principe. M. Pompidou par sentiment. M. Giscard d'Estaing n'a eu que de l'indifférence.* L'association Légitime défense vient-elle de passer dans l'opposition ?

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Dans la nuit du 7 au 8 juillet 1978, M. Lagadec, un habitant de Bantzenheim (Haut-Rhin), avait été tué alors qu'il tentait de maîtriser, sans arme, un cambrioleur qui s'était introduit dans sa maison. Son fils est né après sa mort.

SOCIÉTÉ

ENTRE LA RÊVERIE ET LA VIOLENCE

Les autonomes de l'An III

Les autonomes, qu'ils veuillent l'admettre ou non, ont comme un goût de cendres dans la bouche. A peine l'An II de leur *mouvement* touche-t-il à sa fin que, déjà, l'on parle d'avis de décès... Par un bel automne — en *1977*, — *il ne s'agissait* rien de moins que de déstabiliser l'Etat ou, à défaut, d'ouvrir dans le champ de la vie quotidienne des « espaces infinis ». On reconnaît aujourd'hui, chez ces militants de la désespérance et de l'espoir mêlés, que le choc avec l'appareil policier a été violent et trop « frontal ».

Depuis deux ans, date de leur apparition sur la scène — essentiellement — parisienne, les autonomes sont en effet l'objet des soins attentifs de la police. Celle-ci, que ce soit à l'occasion d'un quelconque rassemblement ou d'une commission rogatoire délivrée par un juge d'instruction, a interpellé, arrêté et fiché plusieurs centaines de jeunes se réclamant peu ou prou de leurs idées. *De la police, on est passé* à la justice et une quarantaine d'autonomes ont été, depuis un an, présentés à des magistrats du *parquet, puis jugés* par des tribunaux, souvent en chambre dite des flagrants délits. De sévères jugements les ont fréquemment condamnés à des peines d'emprisonnement.

Cette intervention de la « machine » policière et judiciaire a, *de toute évidence, pris de court* les autonomes, peu nombreux et mal organisés. Elle les a progressivement contraints à abandon*ner toute attitude « offensive ».* Durant de longs mois, l'activité de certains s'est consumée dans l'animation d'un comité de défense militante (C.D.M.). Ce qui n'a pas empêché la justice de continuer à sévir, comme aux lendemains de la manifestation du 23 mars.

Les « relais intellectuels » des autonomes

Aujourd'hui, police et justice s'intéressent de près au CINEL (Centre d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté) et au *comité de soutien* à M. Francesco Piperno, dont l'Italie demande à la France l'extradition. M. François Pain, membre des deux organisations, *jeune cinéaste* qui résidait chez M. Félix Guattari, psychiatre et écrivain, est ainsi inculpé et écroué depuis le *26 septembre pour* des faits remontant au 23 mars (*le Monde* daté 7-8 octobre). La police considère en effet le CINEL et le comité de soutien à M. Piperno, comme les « relais intellectuels » des autonomes.

La double menace — policière *et judiciaire — qui pèse ainsi sur* la mouvance autonome a entraîné chez ses « militants » deux réactions. D'une part, un repli tactique et le désir avoué de mieux s'armer « idéologiquement » ; d'autre part, une fragmentation accrue des groupes autonomes.

● *Pour ce qui concerne l'étape de réflexion* que vivent ou subissent actuellement les autonomes, il semble qu'elle se traduise essentiellement par un bilan sévère de deux années d'espoirs déçus. Les autonomes constatent, par exemple, que ni la « squattérisation » d'immeubles dans plusieurs îlots parisiens en voie de rénovation, *ni* les expériences de radios-pirates n'ont été un succès. Plus profondément, ils reconnaissent ne pas former un réel « mouvement social » et s'être trop reposés sur des thèses importées d'Italie. *Est-ce un* signe ? La revue théorique *Camarades*, née en 1975, s'est sabordée en 1978, tentant seulement de *survivre sous* la *forme* d'un bulletin intitulé *Autonomie pour le communisme : Front libertaire*, publié par l'Organisation communiste libertaire (O.C.L.) s'est lui aussi fait hara-kiri cet été.

● *Pour ce qui concerne l'atomisation des différentes composantes de la mouvance autonome*, elle est patente. Ceux qu'il est convenu d'appeler les autonomes organisés (qualifiés de léninistes par *les autres*) *sont l'objet de nombreuses* critiques. On leur reproche leurs « magouilles », mais aussi d'avoir « coupé la parole » à d'autres *rameaux* de l'autonomie plus enclins à la rêverie. Ces griefs et la crainte d'un « flicage du mouvement » ont abouti à la formation d'une constellation où les interactions sont peu nombreuses, voire nulles. « *Des petits groupes de plus en plus isolés les uns des autres et où les personnes se connaissent depuis des années* », tel est le portrait de la mouvance autonome en cette fin de 1979.

Terrorisme diffus

En même temps, les quelques lieux de rencontre fixes qui existaient ont disparu : la Maison pour tous, du quartier Mouffetard (Paris-5e) au nom des intérêts immobiliers ; l'usine désaffectée du passage Hébrard (Paris-10e) au nom de la loi; et le local de l'autonomie organisée (Paris-10e) en vertu de l'explosion, non signée, d'un pain de plastic (*le Monde* du 27 juin).

Cet isolement des autonomes entre eux, sans que l'on puisse avec certitude évaluer ces conséquences, comporte les risques d'un recours à la violence plus systématique. En fait, qu'il s'agisse d'actions de groupes visant à la destruction de parcomètres et de composteurs de billets, ou d'attentats à l'explosif contre telle cible symbolique, ou *encore contre des magistrats* (deux actions ont été revendiquées par un « noyau communiste d'intervention radicale » ces derniers mois), il est clair que ce « terrorisme diffus » se répandra.

Sans entrer dans le détail des statistiques établies par les ministères, notons seulement que l'on comptait, au plan national, entre cent et deux cents attentats à l'explosif au début des années 70. L'année 1978 a vu ce chiffre monter à six cent trente-sept. Le « terrorisme diffus » en vogue peut toutefois revêtir des formes différentes, comme celles *d'un commando s'en prenant* à un magistrat, M. Michel Berger (*le Monde* du 2 février), ou s'en allant « perquisitionner » le cabinet d'un avocat parisien, porte-parole du Parti des forces nouvelles, Me Jean-Louis Tixier-Vignancour (*le Monde* du 4 octobre). Ce type d'actions, plus élaborées que des attentats à l'explosif, correspond, du reste, à l'évolution d'une certaine ultra-gauche anti-autoritaire. Le profil « *opération de commando* » de ces actions convient à des jeunes dont, parfois, la délinquance se colore de politique ou qui, à l'inverse, *glissent de l'engagement* polique vers la délinquance.

Paradoxalement, c'est au moment où les autonomes éclatent en d'infimes unités et pratiquent un militantisme qui ne leur renvoie que leur image que, pour la première fois, l'occasion est donnée *d'apprécier leur impact auprès des* jeunes. Une enquête, réalisée par la revue *les Dossiers de l'étudiant* (*le Monde* du 6 octobre), indique que 0,9 % de la population scolarisée après le baccalauréat se déclare autonome (soit neuf mille sept cent soixante-dix-huit personnes), 13,1 % sympathisants (soit cent trente six mille quatre cent vingt-huit), 30 % indifférents, 33,8 % en désaccord, alors que 22,3 % ignorent tout de ce qu'ils représentent. Ces données chiffrées constituent, pour le moins, une révélation. 24,5 % des étudiants estiment qu'il est « normal » de « piquer » de la nourriture dans un grand magasin, 8 % de « braquer » une banque, 28,8 % de ne pas payer ses impôts, 64,1 % de refuser de faire son service militaire et, enfin, 6,7 % qu'il est « normal » de casser une vitrine.

Le président de la République parlait, au début de l'année, de « *manifestation de décomposition sociale* » pour évoquer « *ces actions de violence pour la violence* ». Imaginait-il que ces comportements et ces idées proches de la désobéissance civile, plus ou moins diffusées par les autonomes, avaient été aussi largement repris en compte ?

LAURENT GREILSAMER.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

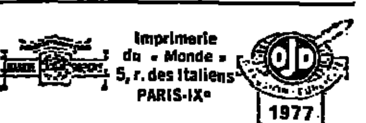
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

Bureaux

GUY DE SAINT ANTHOST

Ne comptez pas sur un simple agent immobilier pour réussir l'implantation de votre entreprise.

L'implantation de votre entreprise est la chose la plus difficile au monde à réussir.
Ce n'est pas par hasard qu'elle a justifié la création d'une profession autrement complexe que celle de l'agent immobilier limité à son rôle de prospecteur de m2.
Sari ne se contente pas de proposer un choix étendu de m2 de bureaux.
Sari recherche pour ses clients, les bureaux dont la conception correspond exactement aux impératifs d'utilisation de l'entreprise. Et cela, Sari peut le faire, car Sari fait partie d'un groupe qui est aussi constructeur.
Sari étudie avec ses clients les moyens de financement les mieux adaptés à la structure financière de l'entreprise.
Sari peut prendre en charge pour ses clients tous les travaux d'aménagement, depuis les simples cloisonnements jusqu'à l'installation d'ordinateurs et toute la bureaumatique.
Sari assiste ses clients dans toutes les démarches administratives nécessaires dans le cadre d'une nouvelle implantation.
Sari, filiale d'un grand groupe qui construit, étudie et finance, est à côté de ses clients à toutes les étapes de l'implantation.
Cela, un simple agent immobilier ne saurait le faire.



Conseil en Immobilier d'Entreprises
32, avenue d'Iéna - 75116 Paris
Téléphone : 720.14.15.

Groupe SEERI, filiale des Compagnies d'Assurances du Groupe Drouot et du Groupe Worms.

JUSTICE

La réforme des études d'avocat n'entrera pas en vigueur avant l'automne 1980

Le projet de décret a été repoussé par le Conseil d'État

Reportée une première fois, la réforme des études d'avocat risque de sommeiller quelques semaines encore dans les cartons du ministère de la justice. Le Conseil d'État vient de renvoyer à la chancellerie un projet de décret dont la parution au « Journal officiel » était imminente. Il déplore que ce texte soit muet sur la nature de la participation financière de l'État. Cette participation est au centre du débat qui oppose les syndicats d'avocats au ministère. Les premiers estiment que le projet, qui allonge d'un an la durée de la formation, entraînera une sélection par l'argent si rien n'est prévu pour rémunérer les stagiaires. Sans nier ce risque, la chancellerie estime que c'est à la profession d'y remédier.

La solution envisagée est la suivante : l'État prendrait partiellement — très partiellement — à sa charge les frais de fonctionnement des centres de formation des stagiaires. En revanche, il renvoie la balle dans le camp des avocats pour la rémunération. Une solution dont risquent de faire les frais les candidats au nouvel examen, qui aura lieu, pour la première fois, en novembre 1980, sauf nouveau retard.

Tout le monde, ou presque, admet que la formation des avocats laisse à désirer. Le système actuel repose sur l'obtention d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) préparé dans des instituts d'études judiciaires universitaires, parallèlement à la quatrième année de maîtrise de droit. A l'issue de cet examen qui, *de l'avis général, n'a* pas un caractère très sélectif, les futurs avocats effectuent un stage *pratique de trois ans chez un* patron, au cours duquel ils suivent, dans des centres de formation professionnelle, un faible nombre d'heures de cours.

Leur rémunération, versée par le patron, varie du montant du SMIC, les premiers mois, à 4 000 francs environ à la fin du stage. La durée et la qualité de cette formation sont inférieures à celles d'un magistrat : deux années d'études à l'École nationale de la magistrature, à Bordeaux, après quatre ans de droit.

Le nouveau système prévoit *d'intercaler entre la maîtrise et* le stage une année de formation complète (*le Monde* du 19 août 1978). Les candidats devront passer un examen d'admission dans un des centres de formation professionnelle — il en existe auprès de la plupart des cours d'appel — puis le CAPA à l'issue de cette formation. Le schéma de l'année scolaire — encore en discussion — serait le *suivant* : 1er *novembre*-15 février : stage chez un avocat ; 15 février-15 mai : travaux pratiques et conférences au centre de formation ; 15 mai-15 juillet : stage dans une juridiction, dans le service juridique d'une entreprise ou dans une confédération syndicale ; 1er septembre-15 novembre : formation à la rédaction des actes juridiques.

A la différence du système actuel, qui autorise l'avocat stagiaire à accomplir à titre personnel *« tous les actes de la profession »*, le projet de réforme précise que l'élève en formation ne peut se substituer à son patron dans *« aucune de ses fonctions »*. Il n'est plus considéré comme un avocat-élève, mais comme un élève-avocat.

La charge de formation qui en résulte pour le maître de stage incite certains syndicats à réclamer une aide financière, c'est-à-dire, au minimum, la prise en charge par l'État de la rémunération du pré-stagiaire. Après avoir hésité — la première version du projet de décret en porte la trace, — le ministère a refusé, considérant que ce serait créer un précédent fâcheux. Mais le stagiaire conservera le bénéfice de la Sécurité sociale étudiante. Il pourra aussi bénéficier ou conserver, selon le régime commun, le bénéfice d'une bourse universitaire, à condition de s'inscrire en troisième cycle. Pour le reste, le directeur des affaires civiles et du sceau, M. Renaud Denoix de Saint-Marc, estime que c'est à la profession de faire en sorte que ce projet, qui n'a pas pour objet, mais pourrait avoir pour effet, de créer un *numerus clausus*, ne dresse pas des obstacles financiers insurmontables sur la route des candidats.

Elitisme

La seule concession de la chancellerie est la participation de l'État au fonctionnement des centres de formation, c'est-à-dire à la rémunération des maîtres de conférence et du personnel administratif. Mais elle laisse à la charge des avocats, ou plus exactement aux organismes qui gèrent les fonds de leurs clients, les CARPA (Caisses des règlements pécuniaires des avocats), le soin de louer des locaux ou d'en obtenir l'usage auprès des présidents d'université.

Deux solutions étaient envisagées : inscrire ces crédits au budget de la chancellerie ou au fonds de formation professionnelle. C'est le silence du projet de décret sur ce point qui a incité le Conseil d'État à renvoyer le texte au *ministère* pour plus ample information. Après arbitrage de l'hôtel Matignon, la deuxième solution a été, pour l'instant, retenue. La progression des crédits de la formation professionnelle étant cette année inférieure aux années précédentes (*le Monde* du 13 octobre), il y a de fortes chances que la participation de l'État à la formation des avocats soit symbolique.

Les syndicats sont partagés. La Fédération nationale des unions de jeunes avocats déplore la sélection par l'argent que risque d'entraîner la prolongation des études, mais n'est pas hostile au renforcement de la formation des futurs confrères. Me Michel Gout, premier vice-président de la Fédération, estime que les avocats français « s'exportent » mal à l'étranger et que l'ouverture des frontières a eu pour conséquence de les mettre en concurrence — à leur désavantage — avec les avocats allemands, beaucoup mieux formés et armés en matière de droit des affaires.

Le Syndicat des avocats de France est très hostile. Me Jean-Louis Brochen, membre du bureau national, oppose l'élitisme de la réforme à ce que pourrait être une réelle formation sur le tas, ouverte au droit social, à la défense du consommateur et des libertés. Selon ce syndicat, il n'y a pas trop d'avocats mais un désintérêt relatif des défenseurs pour ces questions. Ce n'est pas une réforme accentuant la sélection par l'argent qui y remédiera.

La chancellerie, qui a remis le texte du décret sur le métier, affirme qu'il sera prêt avant la fin de l'année, afin que les étudiants qui commencent ces jours-ci leur quatrième année de droit sachent quel concours ils auront à passer à la rentrée de 1980.

BERTRAND LE GENDRE.

VENGEANCE EN MOSELLE

« Une mort trop douce »

De notre envoyé spécial

Ham-sous-Varsberg (Moselle). — *« Que voulez-vous ? La mort, c'est la mort. »* Cette voisine, comme les deux mille habitants de Ham-sous-Varsberg, petite ville de Moselle où deux adolescents, Patrick Fabini, quatorze ans, et Fahrid Tizit, quinze ans, ont été violés et assassinés, le 19 juillet, aurait voulu tourner la page. Les habitants étaient venus nombreux à l'enterrement et *« même des gens de Paris »* s'étaient déplacés.

Tout semblait devoir s'apaiser : Gérard Baransky, le meurtrier — ou présumé tel, puisque seul le témoignage d'un troisième adolescent, rescapé, accuse cet homme, — s'était tiré une balle dans le cœur : *« Il s'est fait justice »*, ont estimé les gendarmes. *« Il a eu une mort trop douce »*, ont répondu les familles. *« S'il était tombé entre nos mains*, affirme aujourd'hui le frère d'une victime, *il aurait compris son malheur. »* On veut bien le croire ! Pendant les quatre jours qui ont suivi la mort des deux adolescents, les dix frères et sœurs de Fahrid, trente gendarmes et, dit la presse régionale, *« quelques cueilleurs de champignons »* ont recherché l'assassin. M. Fabini, le père de l'autre victime, se rendait, lui, au domicile des parents de Baransky *« au cas où il se serait caché »*...

Depuis juillet, la vie normale aurait dû reprendre. Mais, bien qu'émigrés depuis vingt ans, M. Fabini reste italien et M. Tizit algérien. Et des deux côtés de la Méditerranée on respecte les morts et les sépultures. Or, dans le petit cimetière de Ham-sous-Varsberg, on a enterré Gérard Baransky avec son grand-père et sa grand-mère maternelle, à quelques mètres des caveaux des familles Fabini et Tizit.

Tenir l'âme

« C'était nous provoquer », estima-t-on aujourd'hui dans les deux familles qui écrivirent une lettre au président de la République : *« Il faut absolument qu'« il » soit déterré et mis ailleurs, et cela malgré que la loi autorise de le laisser. »* Elles ajoutaient : *« La loi permet beaucoup de choses, elle permet même de remettre en liberté un futur assassin. »*

Cette dernière phrase faisait écho au combat qu'avait mené le père d'une des victimes, M. Fabini, depuis le procès de Patrick Henry à Troyes, par voie de pétitions aux journaux, pour qu'il n'y ait jamais de mise en liberté dans tous les cas d'atteinte à la personne (viol, vol à main armée...). M. Fabini est contre la peine de mort, car elle permet aux assassins, dit-il, d'expier trop facilement.

Un simple accusé de réception a été envoyé par l'Elysée. Personne ne dormait plus chez les Tizit. La colère est montée et, le mardi 2 octobre, les six frères et sœurs de Fahrid, âgés de dix-huit à vingt-sept ans, qui habitent encore chez leurs parents, se sont rendus à minuit au cimetière : ils ont déterré le cercueil de Baransky, l'ont entrouvert, rempli d'essence et y ont mis le feu. *« Fallait le faire »*, commente leur mère, admirative. *« Maintenant*, dit le père, *il n'existe plus. Il est carrément disparu. »*

Acte symbolique donc ? *« Non, acte de vengeance »*, répond M. Tizit, qui exprime ce regret : *« C'est seulement dommage qu'on ne puisse tenir aussi l'âme. »*

La famille de l'autre victime, *« respectueuse de la loi »*, ne peut approuver, mais ne cache pas qu'elle a ressenti une *« immense satisfaction »* à la nouvelle de la profanation. Simplement, lorsque les parents vont, une ou deux fois par jour, sur la tombe de leur fils, il est, paraît-il, quelques vieilles dames toutes noires pour chuchoter un peu plus fort qu'à l'accoutumée.

Dans la ville de Creutzwald, à 5 kilomètres de Ham-sous-Varsberg, plusieurs H.L.M. assez grises appartiennent aux mines. Au troisième étage de l'une d'elles, M. et Mme Baransky, émigrés polonais, parents d'un homme qu'ils refusent de considérer comme un assassin, tendus à l'extrême, refusent de parler : *« A quoi bon ?* disent-ils. *Ceux qui ont profané la tombe de notre fils ne seront même pas condamnés. »*

NICOLAS BEAU.

JUSTICE

Faits et jugements

Collision aérienne : à Grnville : cinq morts, deux disparus.

Deux avions de tourisme sont entrés en collision, le dimanche 14 octobre, au large de Granville (Manche) *et se sont abîmés en mer.* Les sauveteurs ont retrouvé cinq corps. Deux personnes sont portées disparues.

Selon les responsables du sémaphore du Roc, qui ont été témoins de l'accident, l'un des pilotes *aurait été ébloui par le soleil* et aurait viré au moment où survenait l'autre avion.

La même explication avait été avancée, le dimanche 16 septembre, lorsque deux appareils s'étaient heurtés en vol, près d'Hazebrouck (Nord).

L'affaire de Broglie jugée dans les prochains mois ?

Rédacteur en chef du Journal inattendu de R.T.L., samedi 13 octobre, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a déclaré qu'il pensait que l'affaire de Broglie *« sera en état d'être jugée dans les mois qui viennent »*.

« C'est une affaire complexe, a encore dit le ministre, *et il était du devoir du juge d'instruction d'explorer toutes les pistes. La vérité des faits financiers, le commanditaire qui a payé le meurtrier, tout cela reste encore assez embrouillé. »*

● *Les animateurs de la chaîne d'agences matrimoniales Sud-Union,* M. François Desrumeaux et son épouse, Danièle, viennent d'être inculpés d'escroquerie, abus de confiance et publicité mensongère *et écroués à Tarbes (Hautes-*Pyrénées). La justice leur reproche d'avoir exploité la crédibilité de candidats au mariage en leur demandant un droit d'adhésion à une « chaîne », de 2 000 F. L'agence ne rapprochait pas directement les candidats, mais se bornait à les mettre en rapport par écrit à partir de portraits succincts paraissant dans un bul*letin alimenté par* les *différentes* agences de la chaîne, dans le Sud-Ouest. S'il *n'y avait aucun* résultat au bout d'un certain temps, une nouvelle contribution était exigée. M. et Mme Desrumeaux avaient été condamnés en mai 1978 à 2 500 F d'amende (*le Monde* du 9 juin 1978). On leur reprochait d'avoir vendu à des concessionnaires un fichier cen*tral qui ne comportait* qu'un nombre limité de fiches de candidats au mariage. *(Corresp.)*

Un proviseur de lycée molesté à Toulouse.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Un communiqué du rectorat de l'académie de Toulouse vient de dénoncer l'activité *de mouvements politiques à l'inté*rieur d'un lycée de la ville. Vendredi matin 12 octobre, une femme et quatre hommes ont pénétré dans les locaux du lycée d'enseignement professionnel Gallieni, qui avait été perturbé par une grève. Le groupe a invité les élèves, qui se trouvaient déjà en cours, à *se réunir dans la cour.* C'est alors que le proviseur, aidé de deux employés du lycée, a invité les manifestants à quitter les lieux. Des coups furent échangés et le proviseur, M. Bas, a été frappé.

L'un des manifestants, M. Bruno Lanlier, un étudiant de vingt-cinq ans, a *été interpellé par des* policiers, intervenus à la fin de la bousculade. Il a été entendu dans les locaux du commissariat avant d'être relâché. Les quatre autres agresseurs, *dont celui qui* avait frappé M. Bas, ont réussi à *prendre la fuite. Le* proviseur du lycée a *porté* plainte. — L. P.

L'affaire Jean Leguay.

● *Le titre de notre information* consacrée à l'affaire Leguay, dans nos éditions du 11 octobre (« La chambre d'accusation de Paris estime fondée la plainte déposée contre M. Jean Leguay », prêtait à confusion : la chambre d'accusation ne s'est en effet pas prononcée sur le point de savoir si la plainte déposée était ou non recevable ; elle a *simplement* — comme l'expose d'ailleurs l'article — déclaré irrecevable l'appel formé par M. Leguay contre son inculpation, étant donné que le magistrat instructeur n'avait pas, en l'espèce, rendu d'ordonnance.

● *Attentats et incendies en Corse.* — Une charge explosive (600 grammes de plastic) a été découverte dimanche 14 octobre, près du portail d'une villa de Calvi (Haute-Corse), appartenant à un citoyen allemand, M. Douglas Angus. D'autre part, *deux engins explosifs avaient été* lancés dans la nuit de samedi *à dimanche contre la façade de* la gendarmerie de Ghisonaccia sur la côte orientale causant des dégâts matériels importants. Enfin, un incendie, qui, selon les enquêteurs serait d'origine criminelle, s'est déclaré dimanche soir dans un *entrepôt vinicole* à Aléria (Haute-Corse), appartenant à un *rapatrié* d'Algérie.

POLICE

La politique de répression conduit à des réactions fascisantes et aux bavures

estime le syndicat C.F.D.T. de la région parisienne

Le congrès du syndicat *C.F.D.T. de la police parisienne* s'est réuni les 11 et 12 octobre à Paris. Dans sa résolution finale, il constate que, *« sous couvert de la sécurité, et en retenant l'assentiment d'une partie importante de la population, l'Etat développe une politique de répression conduisant à des atteintes aux libertés individuelles et collectives »*, à travers notamment les *lois sur* les immigrés, la loi « anti-casseurs », les restrictions aux *manifestations sur* la voie publique, les enquêtes administratives pré-recrutement et les interpellations préventives.

La C.F.D.T. note que la priorité donnée à la répression des conflits sociaux et au renseignement politique a permis aux appels à l'autodéfense de trouver un large écho et entraîné des *« réactions fascisantes dont ne sont pas exempts, à des degrés divers, les corps de la police nationale »*.

« Les « bavures », explique la *C.F.D.T., qu'elles soient d'ordre individuel ou collectif, proviennent pour une large part, consciemment ou inconsciemment, de réflexes ainsi conditionnés »*.

Le syndicat C.F.D.T. s'est également inquiété du développement de l'informatique, dans la police comme dans un certain nombre d'autres organismes, *« un instrument dont les dangers doivent être mesurés avec lucidité »*.

Comme les autres citoyens, les policiers supportent *« toutes les contraintes, les injustices, les inégalités nées de la conjoncture économique et de l'austérité imposée par le pouvoir »*, estime la C.F.D.T., qui refuse, en conséquence *« la marginalisation dans laquelle on voudrait les entraîner »* et *« les risques d'une coupure irréversible avec la classe ouvrière, dont ils sont issus »*.

PRIX NOBEL

Physique : MM. Glashow et Weinberg (États-Unis) et Salam (Pakistan)

L'Académie royale des sciences de Suède a décerné, ce lundi 15 octobre, le prix Nobel de physique à deux chercheurs américains, les professeurs Sheldon Glashow et Steven Weinberg, et à M. Abdus Salam (Pakistan).

MM. Salam et Weinberg ont proposé *tous deux une théorie simple qui permet* d'unifier l'interaction électromagnétique *responsable de la cohésion des atomo »* et l'interaction faible, responsable des désintégrations spontanées des particules élémentaires.

Avant MM. Weinberg et Salam, M. Glashow a été un pionnier dans ce domaine ; très tôt, en effet, il a proposé un modèle d'unification des deux interactions. *Mais ce modèle est resté quelque* peu dans l'ombre, dans la mesure où il *n'avait pas été démontré* que la théorie des interactions faibles était « renormalisable », ce qui signifie que tous les paramètres observés sont calculables et finis. *C'est au Hollandais T'Hooft que* l'on doit cette démonstration. En outre, il convient de noter que, associé à d'autres chercheurs, M. Glashow avait postulé l'exis*tence du quatrième « quark »*.

Le montant des prix Nobel est cette *année de 800 000 F.*

Un renouvellement de la théorie des particules

par DANIEL MORELLET (*)

La théorie de *l'interaction faible* entre particules élémentaires, fondée vers les années 1930 par l'Italien Enrico Fermi, malgré quelques retouches et améliorations ultérieures, se heurte à des difficultés fondamentales qui ont été résolues par les travaux de MM. Abdus Salam et Steven Weinberg. On divise habituellement les interactions de la physique des atomes en *trois classes.* L'interaction forte est *responsable de la cohésion* des noyaux *atomiques.* L'interaction électromagnétique — qui ne s'exerce qu'entre *particules* électriquement chargées — assure celle des atomes, en liant les électrons atomiques au noyau. Il existe une troisième interaction, *dite faible*, dont l'étude est difficile car elle est souvent masquée par des deux précédentes. La théorie de cette interaction a connu des succès spectaculaires à basse énergie (radioactivité *beta*). Ils ne se confirmaient pas aux très hautes énergies. En fait, des quantités infinies apparaissaient dès que l'on voulait calculer certaines grandeurs, et cla n'est pas acceptable physiquement.

Une telle situation n'était pas nouvelle, car elle était apparue en électromagnétisme, où elle avait reçu sa solution dans l'électrodynamique quantique. Pour éliminer les infinités, on *profite* alors du fait que le véhicule du champ électromagnétique, le *photon*, possède une masse nulle. On peut aussi introduire un véhicule *du champ faible, le W. Il diffère du* photon sur deux points. Il a une *masse non nulle*, et porte une charge électrique, alors que le photon est *électriquement neutre. Dans certaines* réactions, de la charge électri*que, transportée par le W, est échan*gée entre la particule incidente et *la cible.*

On a longtemps cru que seuls les *W chargés étaient nécessaires* et même on a souvent postulé l'inexistence *du W neutre, car aucune réac*tion sans échange de charge n'avait été observée. Or, pour *MM.* Abdus Salam et Steven Weinberg, la condition suffisante pour qu'une suppression des infinis de la théorie de Fermi soit possible était que le W neutre existe.

La proposition simultanée de M.M Salam et Weinberg a été de mettre en jeu deux « particules » théoriques, qui apparaissent comme un *mélange* du W neutre et du photon, et permettent d'assurer l'élimination automatique des infinis gênants dans la théorie des interactions faibles. De plus, les deux inter*actions faibles et électromangétiques* apparaissent alors reliées entre elles *par les particules véhicules de leur* champ.

Le modèle le plus simple de ce mélange consiste en uen expression *mathématique*, à un paramètre *seulement*, exprimable sous forme d'un *angle connu sous le nom d'angle de* Weinberg. Par exemple, la proportion des événements sans échange de charge par rapport à ceux où l'on échange de la charge électrique est une fonction de cet angle.

Une vérification d'origine française

L'outil le *mieux* adapté pour l'étude des interactions faibles est le neu*trino. En effet*, cette particule, insensible du fait de sa charge nulle aux *interactions électromagnétiques*, échappe, de surcroît, aux interactions *fortes. C'est dans des faisceaux de* neutrinos qu'ont été observées, pour *la première fois, des réactions sans* échange de charge, réactions qui *devaient* exister si les *idées* théoriques émises séparément par *MM. Salam et Weinberg étaient* justes.

- Du fait des probabilités de réactions très petites associées aux interactions faibles, la physique du neutrino, par essence même, requiert la mise en œuvre de moyens expérimentaux très importants. Elle ne peut être menée à bien sans la conjonction, d'une part, d'un flux incident le plus intense possible (soit quelques cent milliards de neutrons par seconde) et, d'autre part, d'une masse importante de matière servant de cible (plusieurs dizaines de tonnes). Ainsi, le nombre de projectiles (neutrinos) associé au grand nombre de cibles présentées permet d'atteindre des nombres d'événements appréciables, bien que la probabilité d'apparition de chacun soit très faible.

Dans ces codnitions expérimentales, réalisées vers 1971 et que l'on n'osait espérer dix ans plus tôt, pour un million de cycles du grand accélérateur du CERN utilisé dans toute sa puissance, le type de réaction sans échange de charge cherché à cette époque (diffusion élastique d'un neutrino sur un électron atomique), devait, à raison de moins de dix exemplaires, être trouvé parmi plusieurs milliers d'autres interactions de neutrinos.

C'est pour tenir cette gageure que, sous l'impulsion du *physicien français* André Lagarrigue (décédé en 1975) a *été* cosntruite par le Commissariat à l'énergie atomique en *collaboration* avec le laboratoire de l'Ecole polytechnique et celui de l'accélérateur linéaire d'Orsay, la grande chambre à bulles à liquides *lourds portant le nom de* Gargamelle. Ses 13 mètres cubes de volume utile, son champ magnétique de 20 000 gauss en faisaient *un appareil unique pour la physique* du neutrino agissant à la fois *comme cible et comme détecteur de* toute interaction neutrino par visua*lisation des produits de la réaction.*

Le premier événement, confirmant *la théorie de MM. Salam et Weinberg*, a été observé dans Gargamelle, au CERN, en 1973. (*Le Monde* du 31 octobre 1973.) Une équipe européenne (Aix-la-Chapelle, Bruxelles, Ecole polytechnique, Milan, Orsay, Londres, Turin), y observa la diffusion élastique d'un neutrino sur un électron atomique. Cette réaction passe par l'échange d'un W neutre. Depuis, plusieurs autres événements similaires otn été trouvés par la même équipe et des *recherches fructueuses* d'autres processus à courant neutre ont été menées à bien, tant en Europe dans Gargamelle, qu'aux Etats-Unis auprès de l'accélérateur de Batavia.

Certaines données rassemblées au CERN, il y a quelques *mois*, avaient causé quelques inquiétudes aux théoriciens, puisqu'elles semblaient en contradiction avec la théorie de MM. Weinberg et Salam (*le Monde* du 10 mai 1978). Après dépouillement des résultats complets de l'expérience, elles ont, heureusement, été infirmées. A l'opposé, une expérience réalisée à Stanford, aux Etats-Unis, mettant en évidence une « violation de la parité », vient renforcer la théorie, et particulièrement son aspect unitaire (*le Monde* du 5 juillet 1978).

Dans l'état actuel des expériences, il n'y a pas de contradiction entre les prédictions théoriques de MM. Salam et Weinberg et les résultats expérimentaux. Cependant, une catégorie très spécifique de ces derniers est *absente*, celle où il n'y a pas d'échange de charge, mais où on échange une autre caractéristique des *particules, l'étrangeté.* Ainsi, la désintégration d'un hyperon étrange en un neutron, un électron et un positron n'a jamais été observée. C'est pour interdire ce genre de processus que le « charme » a été inventé !

Ainsi *donc*, les *travaux* de MM. Salam et Weinberg et leur confirmation *expérimentale ont* suscité de *fructueuses spéculations théoriques*, dont l'*enjeu lointain est celui de* l'unification des interactions fondamentales.

(*) Directeur de recherches au *C. N. R. S.*

ÉDUCATION

LES JOURNÉES NATIONALES DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX

L'école à la recherche de valeurs

Les inspecteurs généraux de l'instruction **publique viennent de tenir, du 8 au 12 octobre, à Sèvres (Hauts-de-Seine),** *leurs journées* **annuelles d'études sur le thème : « L'éducation, pour quel homme, pour quelle société ? : Contribution à une pédagogie du temps présent. » En clôturant ces journées, le vendredi 12 octobre,** *M. Christian Beullac, ministre de l'éducation,* **a rappelé que si l'école veut, non seulement revivre mais survivre, « il est urgent qu'elle épouse son temps » ; il a affirmé la nécessité de « restaurer à l'école un certain nombre d'exigences et de valeurs ».**

Certains les considèrent comme « l'œil du ministre de l'éducation » dont ils relèvent directement (1). Mais, comme ils sont choisis par cooptation à l'intérieur de leur discipline (2), ils prétendent à une indépendance qu'ils affirment jalousement. Les « inspecteurs généraux de l'instruction publique » sont appelés parfois les *sénateurs* de l'éducation. Cette année, ces « sages » se sont fait l'écho d'une *préoccupation qui traverse tout le* milieu enseignant : quelle est la finalité de l'éducation ? Quel homme, quelle société doit-elle construire ?

Pour approcher ces questions fondamentales, les inspecteurs généraux ont cherché le secours de regards neufs, de pensées non universitaires, ce qui est assez nouveau. Parmi les intervenants figuraient MM. Gabriel Ventejol, priésident du conseil économique *et social*, Michel Crozier, directeur du centre de sociologie des organisations, Henri Laborit, médecin biologiste à l'hôpital Boucicaut. Et aussi, ce qui marque une autre évolution, le secrétaire général de la FEN, M. André Henry, et un professeur de l'Institut supérieur de pédagogie qui dépend des facultés catholiques de Paris, M. Didier Piveteau.

Pourtant *« les tableaux de la société future et de ses valeurs n'ont pas été brossés »* devait reconnaître M. Lucien Géminard, représentant permanent de l'inspection générale, en exposant la synthèse des travaux. Et *« les valeurs de demain apparaissent maintenant comme des statues de dieux inconnus »*. Selon l'expression d'Alfred Sauvy, *« l'unanimité se fait sur des constats, mais non sur des solutions »*. Tout au plus peut-on citer quelques directions : il faudra accepter de vivre dans un monde dissocié et apprendre à vivre dans l'*« altérité »* (M. Didier Piveteau), où la *« dominance »* (M. Henri Laborit) devra être mise au service de l'homme, où la pédagogie devra être celle de *« la responsabilité, condition de la liberté »* (M. André Henry). Cela impliquera chez les maîtres une *« ouverture d'esprit »* et une *« ouverture au monde extérieur »*, sans soumission.

Quelle pédagogie permettra aux enfants et aux jeunes de trouver des solutions neuves, d'atteindre à la liberté, à l'autonomie ? *« Les méthodes pourront diverger,* pense l'auteur de la synthèse; *et de toutes façons, être souples. Il ne faut jamais oublier qu'elles seront interprétées, adaptées, par six cent mille enseignants qui ont des idéologies diverses. »* D'une *certaine manière, on pourrait* assigner à l'école un rôle *« homéostatique »*, tel que *« dans une société autoritaire elle apprenne à remettre en cause et dans une société où tout se mélange et se délite, elle donne la notion de durée, elle insiste sur la valeur du langage, elle apprenne aux enfants à s'intérioriser »*. En tout cas, les inspecteurs généraux, conclut *M. Géminard, sont tenus « par devoir et sincérité de toujours rappeler la primauté de l'homme complet sur l'homo economicus »*.

Aux inspecteurs généraux qui interrogent l'avenir, le ministre de l'éducation est venu répéter sa certitude : l'école doit changer. Accepter *« le défi qui lui est jeté »* passera d'abord par l'ouverture *« aux réalités mêmes de la vie en société (...), à la culture et aux nouveaux moyens d'expression et de communication »*. Face au savoir en miettes et à la *« formidable mutation technologique »*, il ne s'agit pas pour l'enseignant de trancher, mais d'aider les jeunes *« à y voir clair »*, à trouver *« une cohérence »*, il s'agit aussi de susciter *« chez les futurs adultes la créativité et les pensées divergentes qui lui permettront d'innover »*.

Cependant, l'éducation à l'autonomie ne doit pas se confondre *« avec le laisser-faire, quand ce n'est pas le laisser-aller »*. L'école n'est pas simplement le lieu où l'on acquiert des connaissances mais aussi celui *« où l'on développe sa personnalité et forge son caractère »*. Après M. Henry, qui avait déclaré mardi devant les mêmes inspecteurs généraux : *« L'école doit préparer les jeunes à l'effort »*, M. Beullac pense qu'il *« faut vouloir restaurer à l'école un certain nombre d'exigences et de valeurs (sens de l'effort et du dépassement de soi, goût du travail bien fait, respect d'autrui, courage) »*.

Par la voix de leur président, les inspecteurs généraux ont approuvé le langage du ministre : *« Nous sommes profondément d'accord sur la nécessité de faire reconnaître et de faire vivre des valeurs »*, a déclaré M. Louis Faucon. Ce qui ne l'a pas empêché d'ajouter malicieusemet : *« Entre vous et nous, il y a plus qu'un consensus, une convergence »*...

CHARLES VIAL.

(1) Les inspecteurs généraux de l'instruction publique sont au nombre de 129 en poste dans l'éducation, *plus une dizaine, détachés dans* d'autres administrations, auxquels s'ajoutent 25 chargés de mission auprès de l'inspection générale. Le corps de l'inspection générale est organiré par disciplines (lettres, mathématiques, etc.), ordres ou secteurs d'enseignement (préélémentaire, vie scolaire)... Ces structures « verticales » sont coordonnées par un représentant permanent de l'inspection générale nommé par le ministère de l'éducation. (Le nom *du successeur de M. Lucien Géminard*, sortant, n'est pas (encore connu.) Tous les inspecteurs généraux (à l'exception, actuellement, de M. Robert Poujade, maire de Dijon, dont les activités sont totalement étrangères à l'enseignement) sont réunis en une association amicale dont le président est élu. M. Louis Faucon, est également sortant. Il vient d'être nommé conseiller d'Etat (*le Monde* du 12 octobre).

(2) M. Beullac a annoncé que des textes réformant l'inspection générale sont sur le point d'être publiés. Ils modifieraient le mode de recrutement dans un sens plus interdisciplinaire, la cooptation n'étant plus limitée à la spécialité.

RELIGION

UN COLLOQUE ŒCUMÉNIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Le dalaï-lama à l'écoute des autres religions

Houston. — Quatorzième réincarnation du bodhisattva Avalokitecvara (1), le dalaï-lama, chef spirituel et religieux du Tibet, vit en exil à Dharmsala, en Inde, depuis vingt ans. Après avoir sollicité en vain pendant dix ans l'autorisation de se rendre aux Etats-Unis, le dalaï-lama, dont la visite *jusqu'ici était jugée* « *inopportune* » par le gouvernement américain, a fini par obtenir son visa et fait une tournée de sept semaines à *travers le* pays.

Ayant exprimé le désir de rencontrer des *personnalités religieuses* et intellectuelles afin d'entendre leur point de vue sur la situation spirituelle de l'humanité, le dalaï-lama a été *récemment l'hôte de la* Rothko *Chapel*, à Houston, où il a participé à un colloque *organisé par Mme Dominique de Ménil* et réunissant un certain nombre d'intellectuels chrétiens, juifs, musulmans, bouddhistes ou agnostiques.

« On ne joint les mains que si elles sont vides »

De notre envoyé spécial

« Quand on a la bouche vide, on appelle le bonheur ; on ne joint les mains que si elles sont vides. »

Ce proverbe tibétain pourrait être une des explications du désarroi spirituel des pays nantis. Et il est vrai que les participants à la rencontre de Houston, d'horizons religieux très différents, se sont retrouvés dans une même analyse pessimiste.

Pour le Père André Scrima, moine orthodoxe d'origine roumaine, après cinq siècles de domination historique, culturelle et technologique, l'Occident semble toucher aux limites de son ascendance : *Nous ne sommes plus capables de formuler un projet, ni d'éveiller l'enthousiasme et l'engagement de l'homme total* » pour permettre à l'humanité « *de retrouver son unité et de renouveler son échelle de valeurs* ». Et le Père Scrima de se demander si les autres traditions spirituelles et systèmes de valeurs, si longtemps négligés par l'Occident, ne sont pas en train de se réaffirmer.

Le jeune poète américain William Mervin, lui-même bouddhiste, a fait remarquer que tous les systèmes spirituels sont remis en question, surtout par les jeunes qui sont à la recherche de nouveaux maîtres religieux, et souvent prêts à risquer tout dans cette quête. Octavio Paz, poète mexicain de renommée mondiale, qui se dit incroyant mais s'intéresse au bouddhisme, partage ce point de vue. « *Nous sommes en face d'une crise mondiale*, dit-il, *et nous avons perdu le sens de l'histoire. Nous pensions que progrès était synonyme de bonheur ; or, les marxistes, qui promettaient l'égalité et la paix nous ont donné le goulag, tandis que les capitalistes, qui promettaient richesse et bonheur, nous ont donné l'impérialisme et la pollution.* » Pour Octavio Paz, le bouddhisme peut nous apprendre non seulement la compassion — vertu prêchée par *le christianisme et* l'islam, — mais aussi la sagesse. Ce message, cependant, né dans une autre culture, a besoin d'être traduit, et qui mieux que les poètes pourrait entreprendre cette tâche ?

D'autres participants, en revanche, se sont montrés méfiants devant ce qu'ils considèrent comme la « *passivité* » du bouddhisme. Le grand rabbin Arthur Hertzberg s'est dit préoccupé par « *le recours grandissant à la spiritualité orientale pour esquiver l'engagement social. Je ne pense pas*, dit-il, *que nos problèmes — à l'Est comme à l'Ouest, — puissent être résolus par la seule spiritualité. Il faut chercher un équilibre entre la vie intérieure et les problèmes externes.* »

Une question de vie et de mort

Le révérend Lowry, pasteur baptiste noir de Los Angeles, était encore plus catégorique. « *Je passe ma vie à lutter contre la religion vécue comme une fuite du monde*, dit-il. *La faim et la misère dont souffrent les deux tiers de l'humanité résultent non pas de la pénurie mais de l'injustice.* »

Et Dom Helder Camara, apôtre des déshérités du Nord-Est brésilien, de renchérir : « *La religion peut couvrir de son manteau de Noé des injustices criantes. Toutes les religions prêchent la fraternité et produisent de merveilleuses déclarations et des livres sublimes, mais que font-elles concrètement pour aider ceux qui vivent dans des conditions infra-humaines, pour lutter contre les compagnies multinationales ? Si les jeunes abandonnent nos Eglises, c'est parce qu'ils jugent la religion incapable de faire quelque chose.* »

« *C'est à nous, croyants, de mettre la main à la pâte*, a poursuivi l'évêque brésilien. *C'est une question de vie et de mort, et le temps joue contre nous. Excusez ma violence, mais je représente un continent qui souffre.* »

Paradoxalement, ce sont les scientifiques qui ont été les plus optimistes. Le docteur Joel Elkes, professeur de psychiatrie et des sciences béhaviouristes, pense que les valeurs morales — l'amour, la justice, la solidarité — ne sont pas que des idéaux souhaitables, elles sont tout simplement une nécessité pour la survie de l'humanité. Et, selon lui, les « *lois religieuses* » sont en train de se réaliser dans le domaine scientifique. « *Notre planète est en passe de devenir une entité biologique totale*, dit-il. *Son système nerveux, par exemple, se met en place, grâce aux nouveaux réseaux de communication, tels la télévision et les satellites.*

» *Les plus récentes recherches sur le cerveau de l'homme nous apprennent que les grands principes enseignés par les religions mondiales sont, pour certains d'entre eux, les mêmes que le cerveau utilise pour régler les fonctions corporelles et appréhender les réalités du monde. Autrement dit, les « règles » religieuses — la méditation, les retraites, la routine liturgique — sont aussi des règles biologiques fondamentales. L'humanité ne continuerait pas à pratiquer ses religions si elles ne contenaient pas les moyens de sa survie.* »

Pour le docteur Paul Schimmel, professeur de biochimie au Massachusetts Institute of Technology, les rapides progrès de la science — surtout en biologie — auront un grand impact sur la pensée religieuse. « *La manipulation génétique, par exemple*, dit-il, *enlève à la vie une partie de son mystère. Nous allons vers une compréhension biochimique des émotions et pouvons même créer un état d'euphorie et de bien-être. A quand une biochimie de la foi ?* »

« Credo quia absurdum ! »

C'est le poète incroyant qui, en définitive, a volé au secours de la foi, en dénonçant les dangers du concordisme. « *Nos deux scientifiques*, a dit Octavio Paz, *semblent féliciter la religion en tant que prémonition ou précurseur de la science. Or la foi est tout autre chose que la science, parce qu'irrationnelle. Comme le disait Tertullien : Credo quia absurdum !* » (Je crois parce que c'est absurde !)

Invité à faire part de ses réactions, le dalaï-lama — resté fort discret au cours de la discussion — a souligné le grand intérêt qu'il portait à la science. Il a d'ailleurs regretté, en privé, que la visite à la NASA, prévue pour lui et sa suite, n'ait pas pu avoir lieu.

« *J'ai été frappé, lors de mes voyages à l'étranger*, a déclaré le chef spirituel tibétain, *par les progrès technologiques de la civilisation occidentale. C'est tout le contraire de ma propre tradition. Au Tibet, nous étions arriérés au point de vue technologique, mais très riches spirituellement. Je suis persuadé des grands bienfaits qui découlent de la science, mais il ne faut pas oublier que le progrès matériel ne fait qu'assurer le confort physique, qui ne saurait être confondu avec la paix de l'esprit.* »

Répondant ensuite sur des points précis, le dalaï-lama a fait remarquer que le bouddhisme, contrairement à ce qu'on dit souvent, n'a jamais découragé l'engagement : on ne doit pas séparer contemplation et action. « *La prière est insuffisante*, a-t-il dit, *nous devons agir, individuellement. La Déclaration des droits de l'homme rédigée par les Nations unies est parfaite, sur le papier, mais il faut la mettre en pratique, et c'est pourquoi l'homme religieux a le devoir de s'intéresser à la politique.* »

« *Sur le plan personnel*, a conclu le dalaï-lama, *la compassion, qui est au cœur de l'enseignement du bouddhisme mahayana, doit dépasser l'amour qu'on porte naturellement à ses proches, pour atteindre tous les êtres vivants. Il faut surtout aimer ceux qui nous critiquent et révèlent nos défauts. Nos ennemis sont en réalité nos meilleurs amis, car ils mettent à l'épreuve notre force intérieure, notre tolérance et notre respect envers autrui.* »

ALAIN WOODROW.

(1) La forme particulière que le bouddhisme a prise au Tibet porte le nom de lamaïsme, système théocratique exercé par l'intermédiaire des moines (les lamas). Une hiérarchie rigoureuse assimile les chefs religieux au tableau des Boudhas et Bodhisattvas (fils) établi par le grand Véhicule. A la tête du bouddhisme tibétain il y a deux grands lamas, l'un qui depuis 1575 porte le titre de dalaï-lama (le lama pareil à l'océan), incarnation du célèbre bodhisattva Avalokitecvara (le seigneur qui regarde en bas), l'autre, celui de tashi-lama (le lama qui est un joyau), incarnation du vénéré bouddha Amitabha (Lumière infinie).

LA ROTHKO CHAPEL

La Rothko Chapel est un centre œcuménique, créé en 1971 à Houston (Texas), par Jean et Dominique de Ménil. Elle tient son nom du peintre Mark Rothko, auteur de la série de quatorze panneaux qui ornent l'intérieur de cette chapelle octogonale. Ces tableaux, d'un monochrome sombre et déroutant au prime abord, présentent une gradation subtile de teintes — noir, bleu, marron, rose — qui donne à l'édifice une chaleur mystérieuse et favorise la contemplation.

Fréquentée par les croyants de tous horizons — chrétiens, juifs, musulmans, bouddhistes, hindouistes — et par les agnostiques, la Rothko Chapel a déjà organisé plusieurs colloques sur des thèmes œcuméniques. Elle est aussi ouverte tous les jours, sans exception, à ceux qui cherchent un lieu de paix pour prier, méditer ou simplement se recueillir. — A. W.

UNESCO

TRENTE-CINQ ANS APRÈS SA CRÉATION

L'organisation étouffée par les siens ?

Au moment où le conseil exécutif de l'UNESCO est réuni à *Paris pour sa cent huitième session*, jusqu'au 19 octobre, l'Organisation et son directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, sont la cible de nombreuses *critiques. Des journaux comme* « le Canard enchaîné » et l'« International Herald Tribune », ont mis en cause à la fois le *fonctionnement et le rôle de l'Organisation*. Le General Accounting Office, — Cour des comptes américaine — a publié, pour sa part, le *14 septembre*, un rapport assez sévère pour l'UNESCO, lui reprochant notamment des opérations bancaires qui n'apparaissent pas au budget et un *manque de présence sur le terrain*.

Les attaques contre l'UNESCO ne sont pas nouvelles. En 1970, les membres du personnel avaient, dans une pétition, dénoncé le « climat kafkaïen » qui régnait au siège de l'Organisation, place Fontenoy, à Paris, et demandé une révision des méthodes de travail. Après l'adoption en 1974 par la conférence générale d'une résolution condamnant Israël pour les fouilles *entreprises à Jérusalem, les Etats-Unis avaient suspendu leur* contribution financière — un quart du budget de l'UNESCO — et une campagne s'était développée contre la « politisation » de *l'Organisation*.

Le projet de déclaration sur la « contribution des médias au renforcement de la paix » adopté lors de la dernière conférence générale, il y a un an, a relancé la controverse. La presse occidentale — et surtout la presse américaine — admet difficilement qu'une institution financée par des Etats dicte leur conduite aux journalistes. L'UNESCO — et en particulier son directeur *général — ressent avec aigreur toute critique émanant de cette* presse...

Que reproche-t-on à l'UNESCO ? Une foule de choses. La machine — *certains disent « le machin »* — ne cesse d'enfler. On enregistre, chaque année, de nouveaux Etats membres, davantage de personnel... et des augmentations de dépenses. Sous *prétexte de s'atteler* à de nouvelles tâches, l'Organisation crée constamment des structures et se disperse en une foule de « projets », « études » et « programmes » dont le résultat concret échappe *souvent* à l'analyse. Plus grave encore : la *qualité* du personnel « unesquien » baisserait, au profit de rééquilibrages géographiques jugés artificiels et *obéissant souvent* à des motifs politiques.

Toutes ces critiques, naturellement, remontent jusqu'au directeur général, dont la gestion est aujourd'hui directement mise en cause. Les reproches traditionnellement adressés à l'UNESCO — comme à toutes les organisations internationales — *prennent maintenant un tour* personnel et visent en particulier l'homme qui, depuis cinq ans, préside aux destinées de l'Organisation. On accuse le « D.G. » (directeur général) d'autoritarisme, voire de népotisme ou de favoritisme. De plus en plus, les défauts du système entier sont imputés à son passif.

Reprenons les reproches un à un. Que l'UNESCO, comme les autres institutions des Nations unies, *souffre d'enflure*, c'est incontestable. On pourrait même dire inévitable : comment empêcher un nouvel Etat d'adhérer à l'UNESCO lorsqu'il est déjà admis à l'ONU, *surtout* si l'on songe que la mission de l'« aquarium » de la place Fontenoy est précisément d'aider au partage des connaissances à travers le monde ? On compte, aujourd'hui, cent quarante-six Etats membres (contre quarante-quatre à la fon*dation de l'Organisation en 1945*), et les adhésions restent ouvertes. Ainsi le Botswana vient de signer l'acte constitutif de l'UNESCO — démarche prélimi*naire à l'admission définitive* — et le royaume de Tonga, dans le Pacifique, s'apprête à faire de même. La liste des Etats membres n'est donc pas close.

Une véritable monocratie

Qui dit adhésion dit charges nouvelles : de quatre langues (français, anglais, espagnol et russe), on est passé progressivement à six pour la traduction. L'arabe est devenu langue de travail en 1966 et le chinois à son tour après la réintégration de la *Chine* populaire, en *1971*. De plus, les nouveaux membres sont presque toujours des « micro-Etats » pauvres ou peu peuplés. Or la contribution financière des Etats *membres* est *calculée* en fonction du produit national « modulé » par tête, ce qui rend la participation de certains très symbolique — lorsqu'elle existe.

Que le budget de l'UNESCO augmente à chaque exercice (biennal), c'est aussi incontestable. De 7 millions de *dollars* en 1947, le budget « ordinaire » de l'Organisation est passé à 303 millions de dollars pour l'exercice 1979 - 1980 ! « *Notre budget augmente moins vite que celui du gouvernement français* », répond M. Tien-Cheng Young, directeur du bureau du budget. Il fait observer qu'en 1977-1974 le budget de l'*UNESCO* a *augmenté* de 38,8 % (budget français : 24, 3 %), mais qu'en 1977-1978 il n'a augmenté « que » de 27,1 %, alors que le budget français aug*mentait dans le même temps* de 37,6 %.

Quant aux observations de la Cour des comptes américaine, M. Young les écarte sans sourciller : oui, des Etats arabes *ont* prêté — sans intérêt — 23 millions de dollars à l'UNESCO qui *lui ont rapporté deux millions* d'intérêt. Mais ces prêts ont été consentis en raison justement de la défaillance des Etats-Unis en 1975-1976 et ils n'ont pas été entièrement utilisés, parce que le gouvernement américain a finalement payé ses arriérés.

Les grands bailleurs de fonds (Etats-Unis et U.R.S.S.) et même *des membres plus modestes* comme la France, qui cotise pour moins de 6 % du total, dénoncent périodiquement les *augmentations du* budget. Mais que ces fonds servent essentiellement (pour environ 60 %) à payer le personnel de l'UNESCO, c'est un fait qui étonne *l'opinion « extérieure »*. « *De toutes les organisations internationales*, affirme M. Young, *nous sommes celle qui dépense le moins en personnel.* » M. Jacques Rigaud, ancien sous-directeur, aujourd'hui chargé de mission auprès du ministre français des affaires étrangères, renchérit : « *Il est normal que l'UNESCO — comme le Quai d'Orsay ou le département d'Etat américain — voie la majeure partie de son budget absorbée par les dépenses de personnel. L'UNESCO est un capital humain, un gigantesque bureau d'étude. Elle se limite presque toujours à des interventions humaines.* »

Pour M. Jacques Rigaud, qui a pourtant démissionné de l'UNESCO l'an dernier parce qu'il désapprouvait la politique du directeur général, l'organisation *n'est pas si dépensière* qu'on se plait à le dire.

Reste le « rééquilibrage » géographique du personnel. La désignation, en 1974, d'un Sénégalais pour diriger l'UNESCO était en soi un signe. Après une gestion « occidentale » pendant trente ans, le tiers-monde accédait aux leviers de commande. Personne *n'y a trouvé à redire, au moins* jusqu'à la conférence générale de Nairobi, en *1976*.

Après Nairobi, certains ont commencé à reprocher à M. M'Bow *d'africaniser* sa gestion. « *Il était entre le baobab et l'ordinateur, mais il se rapproche maintenant du baobab.* »

Cette évolution aurait entraîné le directeur général vers toujours plus d'autoritarisme et un certain favoritisme envers ses compatriotes ou ceux de son épouse — haïtienne. Cette allégation a le don d'indigner M. Serge Vieux, directeur — haïtien — du bureau du personnel. « *Regardez le dernier pointage* (1er octobre 1979), *vous constatez vous-même que ni le Sénégal ni Haïti ne sont surreprésentés.* » En fait, si l'on trouve vingt-deux Haïtiens employés aujourd'hui par l'UNESCO, cinq seulement appartiennent au *personnel « professionnel »* du siège, c'est-à-dire le maximum « désirable » pour tous les pays à *faible contribution*. Il faut observer que, dès 1968, Haïti était normalement représenté à l'UNESCO.

*Le Sénégal, qui était sous-*représenté il y a dix ans, compte à ce jour trente-neuf ressortissants employés par l'UNESCO, dont seulement quatre parmi les professionnels du siège. Si l'on songe que la France compte plus d'un millier de représentants au *sein* de l'Organisation, soit *près* d'un tiers du personnel (mille trent-huit *sur* trois mille deux cent quarante-neuf employés au total), on se rend compte que la disproportion ne joue pas encore en faveur du tiers-monde. Si favoritisme il y a, il profite encore *à la France, pays d'accueil du* siège de l'Organisation.

Quant à l'autoritarisme du « *D.G.* », on *peut* dire qu'il est institutionnel. Il suffit de parcourir le Statut et règlement du personnel pour se rendre compte *que* l'UNESCO est une véritable monocratie où tout, depuis l'embauche du personnel jusqu'à sa liberté d'expression, est soumis à l'arbitrage — pour ne pas dire l'arbitraire — du directeur général. Ainsi, « *le temps des membres du personnel est tout entier à la disposition du directeur général* » (article 1.2.1.) et « *un membre du personnel doit obtenir l'approbation écrite du directeur général avant de faire une déclaration à la presse concernant l'UNESCO* » (disposition 101.6)...

Or le « D.G. » passe près d'un *tiers de son temps* hors du siège. En 1977, il a passé cent trente-deux jours à l'étranger (plus de trente pays visités), dont un voyage en Asie du 15 mai au 25 juin. En 1978, il a passé cent neuf jours à l'étranger, dont un voyage en *Amérique* latine du 6 janvier au 8 février. Comment, dans ces conditions, la « machine » *UNESCO* pourrait-elle avoir sa pleine efficacité ?

« *Même s'il le voulait*, explique un membre du secrétariat, *il ne pourrait pas déléguer son autorité. Les dissensions entre pays sont telles que chacun transfère son problème sur l'arbitre.* » Les délégués nationaux ne cachent pas que l'UNESCO, en fait, est tout entière soumise aux caprices des Etats membres. « *Le conseil exécutif de l'UNESCO est au service de la conférence générale comme le sont le directeur général et le secrétariat* », explique M. François Valéry, ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO. Autrement dit : les reproches que vous faites au directeur et à l'appareil, il faut les *faire* aux représentants des Etats, dont ils ne font qu'appliquer les volontés.

Reste que l'UNESCO, de par sa mission, n'est pas seulement chargée de refléter l'état du monde. Elle doit aussi lancer et soutenir des programmes de *coopération en matière* d'éducation, de science et de culture. Elle doit suivre ses programmes sur le terrain. Or, sur ce plan, son action reste d'une étonnante discrétion. « *L'impression première et dominante est qu'il est difficile, sinon impossible, de déterminer avec précision ce que l'UNESCO fait pour les jeunes enfants* », constate un rapport américano-australien après enquête dans huit pays d'Afrique. *Or 40 % du budget de l'Unesco* sont employés aux dépenses d'éducation, et plus de 36 % des fonds alloués en 1977-1978 sont allés à l'Afrique...

Ce que *tout* un chacun peut voir, en revanche, c'est la débauche de papier produite place Fontenoy en 1977-1978, (68 759 pages imprimées pour les 377 titres « maison » ; 400 télex et 255 communiqués de presse envoyés aux médias) ou accumulée dans ses *archives (« un accroissement de* 977 mètres linéaires » comme l'indique avec une précision américaine le rapport du directeur général).

C'est aussi l'inflation des « colloques », « réunions », « conférences » et « séminaires » (168 en *1977* ; *226 en 1978*). Beaucoup de ces rassemblements (79 en 1977 ; 136 en 1978) ont lieu à l'étranger, dans un cadre agréable. On organise à Djerba (Tunisie) un « sta*ge d'études sur la perception* des paysages méditerranéens » (novembre 1977). On réunit à Taormina (Sicile) un groupe de travail sur l'échange des données bibliographiques (avril 1978). On disserte sur le chômage des jeunes dans le cadre grandiose de *Saint-Georges le Majeur*, à Venise (novembre 1978), etc. Tout se passe comme si l'argent de l'Organisation et l'énergie des experts ne servait qu'à produire palabres et papiers, d'où émerge parfois un temple sauvé des eaux.

ROGER CANS.

OU VA L'ARGENT ?

● **Postes de dépense :**

Traitements et indemnités de personnel	*59,4 %*
Autres services de personnel	*7,8 %*
Voyages	*4,8 %*
Services contractuels ..	*9,5 %*
Dépenses générales de fonctionnement	*5,1 %*
Bourses, subventions et contributions	*6,1 %*
Autres dépenses........	*7,5 %*

● **Secteurs :**

Education	*21,1 %*
Sciences exactes et naturelles	*12 %*
Sciences sociales	*5,2 %*
Programme général d'information	*2,3 %*
Culture et communication	*10,1 %*
Droits d'auteur, statistiques et soutien du programme	*8,7 %*
Coopération et relations extérieures	*7,4 %*
Publications, conférences, traduction	*8,3 %*

● **Bénéficiaires des programmes de participation (1) :**

	en dollars
Vietnam	*220 600*
Chine	*155 200*
Guinée-Bissau	*143 100*
Népal	*140 075*
Burundi	*137 950*
Bénin	*135 200*
Haïti	*124 600*
Guinée	*115 000*
Mali	*113 690*
Yémen démocratique..	*110 700*
Centrafrique..........	*108 610*
Ouganda	*105 700*

(1) En 1978, sur un total de 10 millions de dollars.

Le Monde

sports

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE VOLLEY-BALL

Hégémonie de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est

Pour la cinquième fois consécutive depuis 1967, l'Union soviétique a dominé *les championnats d'Europe de volley-ball* en restant invaincue en poule finale, dans les épreuves masculine et féminine. Chez les messieurs, les Soviétiques devancent la Pologne, la Yougoslavie, la France, l'Italie et la Tchécoslovaquie. *Chez les dames, la R.D.A., la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie et les Pays-Bas* terminent dans l'ordre derrière les Soviétiques.

La France, quatrième, et l'Italie, cinquième, dans la compétition masculine, *les Pays-Bas sixièmes, et la République* fédérale d'Allemagne, neuvième, dans *l'épreuve féminine, sont les seules nations* occidentales à s'immiscer dans les dix premières places de ces championnats d'Europe qui confirment l'hégémonie des volleyeurs soviétiques et des pays de l'Est.

La règle et l'exception

Perfection technique, maîtrise nerveuse, *expérience, poussées à leur* plus haut *niveau étant* désormais de *règle dans* les *grandes épreuves* de volley-ball, ce sport est sans doute devenu de ceux qui *laissent* le moins de *place* aux surprises et à l'exception. Si on se réfère aux derniers championnats du monde et d'Europe, deux équipes *occidentales seulement, l'Italie et* la *France*, sont parvenues à brouiller les cartes en *se mêlant* aux *luttes traditionnelles* entre volleyeurs des pays de l'Europe de l'Est *dont* la *supériorité relève* d'une préparation plus précoce et méthodique.

La surprenante deuxième place de l'Italie *au* dernier championnat du monde à Rome, en 1978, et la quatrième de la France, à Paris cette année, justifient encore plus ce caractère exceptionnel lorsque l'on constate dans quelle conjoncture et à quel prix elles ont été obtenues. *Quatre facteurs communs expliquent* en *effet* la réussite de ces deux *équipes* :

— Choix d'un couple homogène *d'entraîneurs (les deux entraîneurs* de Catane pour l'Italie, Jean-Marc Buchel *comme manager* et Claude Chanou, plus spécialement préparateur *physique*, pour la France) ;

— Renouvellement des ambitions et de *l'état* d'esprit au sein du collectif par l'élimination des vieilles gloires nationales (voir *le Monde* du 9 octobre) ;

— Mise en place d'un plan de *préparation et de compétitions* méthodique et intense (cent jours avec seulement treize de repos pour les Italiens ; cent quarante, avec *deux* semaines de repos pour les Français) ;

— Soutien inconditionnel du public pour *décupler l'enthousiasme et l'énergie* des joueurs.

L'échec des volleyeuses françaises (onzièmes sur douze) qui bénéfi*ciaient au départ de conditions de* préparation presque semblables, *mais n'ont pas pu* ou su créer au sein du collectif un climat propice, démontrerait que la conjonction de ces quatre facteurs est bien indispensable à une équipe occidentale pour pallier, par une opération de type commando, ces retards à la base.

Vingt-huit écoles

La réussite prolongée de l'Union soviétique apparaît, en effet, toute *naturelle si on se livre à quelques* comparaisons. Avec cinq millions et demi de pratiquants, les Soviétiques *disposent d'un tout autre réservoir* de volleyeurs que les Français et *leurs soixante-dix mille licenciés.* Cela se traduit déjà, en France, *par un manque évident de joueurs* au gabarit exceptionnel et un handicap de puissance par rapport aux Soviétiques, mais aussi vis-à-vis des Polonais, des Tchécoslovaques ou des Allemands de l'est.

Le deuxième handicap des Fran*çais se situe dans le domaine de la* formation. Chaque agglomération de *moyenne importance, ou chaque* quartier des grandes villes soviétiques, dispose d'écoles de sport fonctionnant avec des horaires aménagés comme les sections sports-études *françaises. A ces écoles où* sont pratiquées plusieurs disciplines sportives, *il faut ajouter, pour les éléments les plus doués, d'autres écoles hautement spécialisées.* Ainsi, vingt-huit écoles de volley-ball disséminées dans les quinze Républiques accueillent en internat, à quatorze ans, les jeunes Soviétiques qui mènent de pair leurs études et cinq heures d'entraînement par jour. La France dispose, de son côté, d'une seule section sports-études de volley-ball à Bayeux (1), ce qui contraint les jeunes qui veulent pratiquer ce *sport à s'entraîner un soir ou deux par* semaine avec des dirigeants *bénévoles et hélas ! pas toujours* compétents. Dès lors, faut-il vrai*ment s'étonner* si Jean-Marc Buchel et Claude Chanou ont dû consacrer le premier tiers des six mois de stage de l'équipe nationale au perfectionenment... des gestes techniques.

Enfin, contrairement à son homologue soviétique, le *volley-ball* français est, avant tout, tributaire des *clubs. C'est parce que la France* organisait les championnats d'Europe *pour la première fois depuis* vingt-huit ans que les clubs ont accepté de réformer le championnat national et de libérer leurs meilleurs éléments pendant six mois.

Les meilleurs volleyeurs soviétiques étant soit des militaires (C.S.K. Moscou), soit des boursiers de l'Etat intégrés à des clubs corporatifs pour apprendre un *métier et faire leurs* études avec des programmes d'exa*mens aménagés, la priorité peut*, là-bas, être accordée à une politique *continue* au service de l'équipe nationale. Ainsi, en dehors de la brève période du championnat (20 décembre au 5 mars), Viatcheslav Platanov, l'entraîneur *national*, pourra disposer *des joueurs pour multiplier les stages* et les rencontres internationales. Pen*dant que les Soviétiques prépareront* les Jeux de Moscou en disputant cinq matches contre les Japonais, deux tournois en Belgique et en Pologne, *quatre matches en Italie et trois* contre Cuba, les Français en termineront avec la routine du championnat et *effectueront peut-être une tournée en Amérique* du Nord avant d'être *probablement* ventilés dans deux équipes nationales pour tenter de *susciter une émulation.*

Dans un tel contexte, les victoires des volleyeurs français contre les Tchécoslovaques et les Allemands de l'Est, les deux sets gagnés contre les champions olympiques polonais et le set arraché aux Soviétiques, champions d'Europe et du monde, apparaissent aussi exceptionnels que *méritoires. A juste titre, la* Fédération et le nouveau directeur *technique, Alain Gelès, espèrent* profiter de cette *performance* et de l'impact des championnats dans les villes de province pour élargir leur base de recrutement.

Le *directeur* technique national ne manque pas de projets à long terme pour favoriser la formation de cadres, la création de centres d'entraînement régionaux pour les jeunes. Dans l'immédiat, il souhaiterait, sur *la lancée* des championnats d'Europe, mettre sur pied, dans toutes *les ligues, une journée nationale du* volley-ball où cadres et joueurs *seraient* mobilisés pour accueillir les débutants et les initier. Mais n'est-ce pas mettre la charrue avant les bœufs ? Certains dirigeants de clubs ne réagiront-ils pas comme ceux de l'Arago de Sète, devant lesquels nous nous étonnions de leur manque d'initiative vis-à-vis de milliers de volleyeurs qui envahissent les plages languedociennes dès les premiers rayons de soleil ? « *Il y en a déjà bien assez qui viennent d'eux-mêmes nous trouver. Nous n'avons ni les structure ni les moyens financiers pour en accueillir plus.* »

GÉRARD ALBOUY.

(1) *Une deuxième section* vient d'être ouverte à Cannes.

ATHLÉTISME

QUINZE MILLE PERSONNES A PARIS-VERSAILLES

Le plaisir de courir

La quatrième épreuve pédestre Paris-Versailles a été gagnée, dimanche 14 octobre, par le Français Gérard Lelièvre pour les marcheurs et par le Portugais Carlos Lopès pour les coureurs, devant le Britannique Goater et le Finlandais Viren. Près de quinze mille personnes ont participé à cette épreuve qui témoigne du succès croissant des courses sur route une semaine avant le championnat de France de marathon à Agen et le marathon de New-York, et deux semaines avant les Vingt Kilomètres de Paris.

Paris-Versailles : départ au pied de la Tour Eiffel, arrivée en face du château de Louis XIV, *16,500 km. au total*, avec, à *mi*-parcours, une méchante côte à 14 % de déclivité, longue de 3 kilomètres, la côte des Gardes.

C'est ce trajet qu'ont effectué, dimanche matin 14 octobre, quelque quinze mille personnes, hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux, toutes conditions sociales mélangées. *En marchant*, en courant, en fauteuil roulant, en clopinant aussi. Quelques-uns en effet ne sont pas allés jusqu'au bout. Trahis par leurs jarrets ou leurs poumons, ils se sont effondrés sur un talus. D'autres ont tenu bon jusqu'à la ligne d'arrivée avant de défaillir. Car il y a dans les courses longues, une vieille *tradition* d'estomacs révulsés, de regards chavirés, de civières *et de couvertures. Mais* il y a surtout ce dimanche un sentiment nouveau de joie qui se lit *dans les yeux* fiévreux de tous les arrivants : le plaisir d'être là, de retrouver *son* souffle et des amis, le besoin de raconter ses crampes.

Une grande fête populaire de la course à pied

Malgré un service d'ordre bougon, tout cela a créé une ambiance particulière, faite de l'addition des petites réactions de chacun, des mêmes petites phrases répétées des milliers de fois : « *Mon temps, comment je peux connaître mon temps ?* », « *Ma femme, tu n'as pas vu ma femme, elle a mon survêtement* », « *Mes chaussures, tu ne peux pas savoir ce qu'elles m'ont fait souffrir* », « *Et la côte, tu as vu cette côte : terrible !* »...

Bref, tout cela a fait le succès de ce quatrième Paris-Versailles, qui est resté, avant tout, une grande fête populaire de la course à pied. Pourtant, le foudroyant succès de cette épreuve, qui figurera l'an prochain au calendrier international, a amené les organisateurs à en modifier profondément l'esprit. Il a d'abord fallu créer des catégories pour répondre aux exigences de la fédération d'athlétisme (F.F.A.). C'est ainsi que les marcheurs partent trois heures avant les coureurs, *que les cadets et cadettes* licenciés à la F.F.A. partent de l'Observatoire de Meudon et que les minimes partent de la piscine de Viroflay. Il a fallu ensuite faire appel à des commanditaires, car les 160 000 francs de charges que représente l'organisation de la course pour quelque quinze mille *concurrents — qui paient* pourtant leur inscription — sont au-dessus des moyens du groupement sportif de la ville de Versailles. En contrepartie de leur aide, ces *commanditaires ont souhaité* la présence d'un plus grand nombre de champions de calibre international. C'est ainsi que le Finlandais Lasse Viren, quadruple *champion* olympique des 5 000 et 10 000 mètres, a été invité, avec son second du 10 000 mètres de Montréal, le Portugais Carlos Lopès.

Une brochette de spécialistes britanniques, belges et français étaient aussi de la fête. Ils ont logiquement fait le spectacle : un départ foudroyant à plus de 35 kilomètres à l'heure de moyenne, une accélération décisive de Lopès *au pied de la côte des* Gardes, une remontée du jeune Britannique Goater, une *fin* de course pénible pour Viren... Mais dans leur sillage, il y avait la *masse des anonymes qui n'étaient* là que pour gagner une breloque et pour le plaisir de courir.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Bernard Hinault : le dernier mot

Bernard Hinault, qui gagne souvent, sait aussi *tirer la leçon* de ses défaites. Nettement battu dans le Grand Prix d'Automne par Zoetemelk et Saronni, il avait commis, en la circonstance, l'erreur de surveiller le champion italien sans jamais prendre l'ini*tiative et de sacrifier ses chances* personnelles en voulant neutraliser l'adversaire. Son échec résultait assurément d'une maladresse.

*Le Breton a changé opportuné*ment de méthode samedi 13 octobre à l'occasion du Tour de Lombardie en adoptant l'attaque, plus conforme à son tempérament. *Une échappée audacieuse* déclenchée dans le col de Basilio, à plus de 150 kilomètres de l'arrivée à Côme, lui a permis de surprendre Saronni et Moser, puis *de décrocher tous ceux* qui l'accompagnaient, à l'exception du jeune Transalpin Contini qu'il devait régler au sprint.

Ainsi, nous avons assisté sur les routes italiennes au phénomène exactement contraire à celui qui s'était produit deux semaines auparavant sur les routes du Val de Loire et de la région parisienne. Hinault a remporté une victoire magistrale après avoir accompli des efforts *intenses et prolongés* sur un parcours sévère.

Classé troisième l'an passé, il succède enfin à André Darrigade, le dernier Français vainqueur du *Tour de Lombardie... en 1956*. Ce succès, acquis au prix d'un exploit athlétique comme on en voit peu, lui vaut de s'adjuger les 40 000 F du Trophée Super-Prestige, *officieux championnat* du monde par points. Nul ne lui contestera ce titre : le leader du groupe Gitane-Renault, qui a gagné, cette année, la Flèche Wallonne, le Critérium du Dauphiné Libéré, le Tour de France et le Grand Prix des Nations, est en effet le routier le plus brillant et le plus régulier. — J. A.

NATATION

Le retour de Rousseau

Qu'est-ce qui a pu pousser Michel Rousseau, trente ans, ex-champion et recordman d'Europe du 100 mètres, vice-champion du monde, à reprendre *le collier* de l'entraînement et à tenter un retour à la compétition qu'aucun nageur de son âge n'a, à ce jour, réussi ? Tout simplement la nostalgie *du sport de haut niveau* et, plus précisément, l'intention de prouver qu'il était capable de créer un précédent.

Après trois ans d'interruption *et quelques bonnes semaines* d'entraînement, pas plus, il a nagé à Grand-Quevilly, samedi 13 octobre, un 100 mètres en 51 sec. 96. Tout de suite, une correction *chronométrique s'impose*. La performance de Michel Rousseau, accomplie en bassin de 25 mètres, correspond en réalité à un temps d'environ 53 secondes en piscine de *dimension olympique (50 mètres)*, compte tenu de l'avantage que représentent les deux virages *supplémentaires*, avantage qui se décompose en temps de récupération et en deux *poussées supplémentaires*.

Résistance

Il n'en reste pas moins que Michel Rousseau n'a pas *manqué* son coup et qu'il a désormais de *bonnes chances d'atteindre* les objectifs qu'il s'est fixé. Participer, en 1980, aux 100 mètres individuels des Jeux de Moscou et au relais 4 fois 200 mètres, le *4 fois 100* mètres nage *libre* n'étant plus inscrit au programme olympique. Pour réussir son retour à la compétition, Rousseau a choisi de confier son *entraînement* à *celui qui a su* fignoler avec bonheur sa préparation pour les grands rendez-vous du passé : championnat d'Europe, championnat du monde, *Jeux olympiques. Il s'agit de* Lucien Zins, directeur national à l'époque où la natation française occupait un bon rang. D'un commun accord avec Zins, Rousseau a décidé de réduire considérablement son entraînement et de nager à Vittel que 4 à 5 kilomètres par jour au lieu de 10, *mais avec beaucoup plus d'in*tensité.

Si Rousseau a provoqué une certaine surprise en réalisant 51 sec. 96/100, c'est qu'il n'a *jamais passé pour un nageur par*ticulièrement résistant. De bonne grâce, il a toujours convenu que sa distance, en sprint, c'était plutôt 90 mètres que 100 mètres *et que les 10 mètres qui lui* manquaient l'avaient empêché d'atteindre le sommet, c'est-à-dire le record du monde. Une seule fois, en 1973 à Belgrade, au cours des premiers championnats du monde, il avait tenu, de son propre aveu, 95 mètres, et c'est ce jour-là qu'il avait nagé son plus rapide 100 mètres en devenant *vice-champion du monde* : 52 sec. 8/100. Record de France que son successeur, René Ecuyer, n'a battu que récemment, soit six ans après. Or si on peut admettre que des *sprinters* résistants comme Schollander ou Spitz — pour qui le 100 mètres était éventuellement une distance trop courte — auraient pu effectuer facilement si tel avait été leur désir, un retour à la compétition sur 100 mètres, eu égard à leurs capacités naturelles de nager vite et longtemps, l'étonnement pour ce qui *concerne Rousseau vient de* ce qu'il nage aujourd'hui comme hier sur 90 mètres, et que, contre toute attente, la « retraite » n'a en rien émoussé son potentiel. De *sorte que rien n'interdit de penser* qu'il peut fort bien, en piscine olympique, réaliser comme il le souhaite 51 sec. 50/100 sur 100 mètres et 1 min. 55 sec. sur *200 mètres d'ici les compétitions* de sélection pour les Jeux olympiques. Rousseau n'a en tout cas rien perdu de son influx et de son talent et Zins a toujours *bonne main*, bon pied, bon œil.

FRANÇOIS JANIN.

FOOTBALL

Les Pays-Bas, la Belgique, l'Irlande et Chypre obstacles pour la France en Coupe du monde

En dehors de l'Argentine et de l'Espagne, qualifiées d'office comme tenant du titre et pays organisateur, cent sept équipes nationales disputent, entre le 1er novembre 1979 et le 30 novembre 1981, les épreuves de qualification à la Coupe du monde de football 1982, dont le tirage au sort a été effectué le 14 octobre à Zurich. La France a été désignée dans le groupe II européen en compagnie des Pays-Bas, de la Belgique, de la République d'Irlande et de Chypre. Les deux premier groupe seront qualifiés par l'Espagne. La composition des autres groupes européens est la suivante :

GROUPE I (deux qualifiés) : *R.F. Autriche, Bulgarie, Finlande, Albanie ;*

GROUPE III (deux qualifiés) : *Tchécoslovaquie, U.R.S.S., Pays de Galles, Turquie, Islande ;*

GROUPE IV (deux qualifiés) : *Angleterre, Hongrie, Suisse, Roumanie, Norvège ;*

GROUPE V (deux qualifiés) : *Italie, Yougoslavie, Grèce, Danemark, Luxembourg ;*

GROUPE VI (deux qualifiés) : *Ecosse, Suède, Portugal, Irlande du Nord plus, probablement, Israël ;*

GROUPE VII (un qualifié) : *Pologne, R.D.A., Malte.*

L'Europe aura ainsi treize qualifiés, plus l'Espagne, l'Afrique deux qualifiés, l'Amérique du Sud, trois qualifiés plus l'Argentine, l'Amérique Centrale et du Nord, deux qualifiés, l'Asie et l'Océanie, deux qualifiés.

La Chine et la FIFA

Le comité exécutif de la Fédération internationale de football association (FIFA) a, d'autre part, décidé d'admettre « provisoirement » la République populaire de Chine pour lui permettre de participer aux épreuves de qualification à la prochaine Coupe du monde.

La fédération de la Chine populaire ne réclamait plus comme condition sine qua non *l'expulsion de Taïwan, mais demandait simplement une modification de sa dénomination. Cette modification a été acceptée par la fédération de Taïwan, laquelle devient* « Chinese Football Association of Taipeh ». *La question de l'hymne et du drapeau ne semble pas devoir poser de problème. Les Chinois de Taipeh ont accepté de se présenter sans drapeau et sans hymne.*

La réunion de la commission exécutive du Comité international olympique, du 23 au 26 octobre à Nogoya, devrait d'ailleurs contribuer à régler ce problème. Conformément aux statuts de la FIFA, l'admission de la République populaire de Chine devra encore être approuvée par le congrès de 1980. La Chine serait alors représentée dans quinze fédérations sportives internationales.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(cinquième journée)

*Mulhouse b Villeurbanne	88-87
Orthez b. Tours	93-92
*Limoges b. Lyon	94-87
*Vichy b. Berck	93-82
*Nice b. *Stade français-Evry.*	*87-84*
Monaco b *Antibes	75-70
Déjà joué :	
*Caen b. *Le Mans*	89-81

Classement. — 1. Le Mans, Villeurbanne, Stade français-Evry et Mulhouse, *13* ; 5. Caen, Nice et Tours, 11 ; 8. Vichy, Monaco et Orthez, 9 ; 11. Limoges et Antibes, 8 ; 13. Lyon, 7 ; 14. Berck, 5.

Football

DIVISION I
(Douzième journée)

*Saint-Etienne et Nancy	2-2
Monaco b. *Angers	4-1
*Lille et *Nantes*	1-1
Lens b. *Strasbourg	1-0
*NIMES b. Paris-S.-G.	2-0
Sochaux b. *Bordeaux	3-2
*Valenciennes b. Brest	2-1
*Metz b. Lyon	5-2
*Bastia b. Marseille	2-0
*Nice-Laval	remis

Classement. — 1. Monaco, Saint-Etienne, 19 pts ; 3. Nantes, Nîmes, 16 ; 5. Lille, Sochaux, 15 ; 7. Strasbourg, *Valenciennes, 14 ; 9.* Metz, Angers, 13 ; 11. Nancy, 12 ; 12. Lens, 11 ; 13. Laval, 10 ; 14. Bordeaux, Paris-S.-G., Bastia, 9

Handball

NATIONAL 1
(Deuxième journée)
POULE A

S.S. St-Maur b. Mulhouse..	25-21
Altkirch b. Villemomble	27-21
Gagny b. R.C. Strasbourg..	27-19
S. Marseillais U.C. b. Nancy	37-24
S. Messin E.C. b. Tourcoing	30-18

Classement. — 1. Stella Sport Saint-Maur et Stade Marseillais U.C. et Gagny, 6 pts

POULE B

Dijon b. Thonon	29-19
Gonfreville b. Livry-Gargan	26-20
Ivry b. Stade Toulousain..	15-16
A.S.P.T.T. Metz b. APAS....	31-14
St-Martin-d'Hyères b. PUC	21-18

Classement. — 1. Dijon et A.S.-P.T.T. Metz, 6 pts

Jeu à treize

Pour avoir péché par excès de confiance, le XIII de France a complètement manqué son premier test contre l'équipe de Nouvelle-*Guinée. Elle l'a emporté par* 16 points à 9, grâce à deux essais marqués dans les dix dernières *minutes*.

Elle était alors menée par 9 points à 8 après avoir possédé 4 points d'avance à la mi-temps.

Judo

CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS

Moins de 60 kg. — Roux (Pérols) b. Delest (Partas), yuko.

Moins de 65 kg. — Penin (A.S. Peugeot) b. Dambach (Champigny), koka.

Moins de 71 kg. — Dyot (Lagny) b. Berthet (Dauphiné), waza-ari.

Moins de 78 kg. — Nowak (Stade Laurentin) b. Canu (Alençon), yuko.

Moins de 86 kg. — Charles (La-Tour-du-Pin) b. Fournier (Amiens), ippon.

Moins de 95 kg. — Gautherot (Pavillon-sous-Bois) b. Lemoing (Grigny), koka.

Plus de 95 kg. — Delrieux (A.C.B.B.) b. Boucly (Château-Thierry), ippon.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
GROUPE A
POULE A

*Béziers b. Thuir	32-0
*Graulhet b. St-Jean-de-Luz.	30-22
*Grenoble b. Bourg	6-3
*Perpignan b. Narbonne	25-17
*Montchanin b Racing	7-0

Classement. — 1. Béziers, Graulhet et Perpignan, 6 pts ; 4. Thuir et Montchanin, 4

POULE B

Tarbes b. *La Rochelle	9-6
*Tulle b Bayonne	21-16
*Biarritz b. Brive	27-9
*Le Boucau b Bagnères	36-7
*Dax b. Limoges	46-18

Classement. — 1. Tarbes, 6 pts ; 2. Tulle, 5 ; 3. Bayonne, Bagneres, Biarritz et Le Boucau, 4

POULE C

*Carcassonne et Auch	13-13
Nice b. *Mazamet	7-6
Pau b. *Toulon	11-4
*Montauban b. Périgueux	13-3

Le match Avignon-Montferrand a été reporté (terrain impraticable).

Classement. — 1. Nice et Pau, 6 pts ; 3. Auch, 5 ; 4. Montauban, 4

POULE D

*Valence et Bègles	0-0
*Oloron b. Aurillac	18-6
*Lourdes b. Castres	36-16
*Agen b. Romans	28-14
*Bourgoin et Stade toulousain	12-12

Classement. — 1. Oloron et Agen, 6 pts ; 3. Toulouse et Valence, 5

Tir

Le Français Michel Carrega, médaille d'argent aux Jeux de Munich, a gagné, le 13 octobre, à Montecatini Terme (Italie), le titre de champion du monde de tir à la fosse olympique avec un score de 194 plateaux sur 200, battant le *Soviétique Asanov* de 1 point.

La Canadienne Susan Nattrass s'est imposée chez les dames et l'Italien Marco Venturini chez les juniors.

Volley-ball

CHAMPIONNATS D'EUROPE
POULE FINALE

HOMMES

Places de 1 à 6. — *U.R.S.S.* b. France, 3-1 (15-10, 15-11, 8-15, 15-8) ; Pologne b. Yougoslavie, 3-0 (15-8, *15-6, 15-8) ; Italie* b. *Tchécoslovaquie*, 3-0 (15-6, 15-12, 15-11).

Places de 7 à 12. — Hongrie b. R.D.A., 3-0 *(15-11, 15-11, 15-10)* ; Belgique b. Grèce, 3-0 (15-12, 15-9, 15-13) ; Roumanie b. Bulgarie, 3-0 *(15-2, 16-14, 15-11).*

Classement général final. — 1. U.R.S.S., 10 pts (15-3), championne d'Europe ; 2. Pologne, 9 (12-6) ; 3. Yougoslavie, 8 (11-7)

FEMMES

Places de 1 à 6. — Roumanie b. Pays-Bas, 3-2 (15-12, 12-15, 13-15, 15-5, 15-10) ; Bulgarie b. Hongrie, 3-2 (9-15, 11-15, 15-3, 15-10, 15-10) ; U.R.S.S. b. R.D.A., 3-0 (15-9, 15-5, 15-7).

Places de 7 à 12. — Yougoslavie b. Belgique, 3-0 (15-9, 15-7, 15-11) ; Tchécoslovaquie b. Pologne, 3-0 (15-11, 15-13, 15-5) ; R.F.A. b. France, *3-0 (15-5, 15-9, 15-11).*

Classement général final. — 1. U.R.S.S., 10 pts (15-5), championne d'Europe ; 2. R.D.A., 9 (12-4) ; 3. Bulgarie, 8 (11-8)

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Les dangereux privilèges accordés à l'exportation

IL y a un peu plus de vingt ans, c'est le logement qui *occupait en France* une place particulière parmi les tâches à accomplir. Non seulement pour des raisons économiques — la reconstruction *n'était pas encore achevée*, — mais encore et surtout pour des motifs de justice sociale. Aussi les gouvernements successifs avaient-ils introduit des procédures d'exception pour financer la construction d'appartements. Comme il risquait d'en résulter un alourdissement supplémentaire des charges du Trésor et, partant, l'aggravation d'un déficit budgétaire (qu'on appelait alors l'« impasse ») déjà considérable, on avait trouvé au début des années 50 un moyen apparemment habile pour éviter cet inconvénient. La Banque de France avait été invitée à réescompter des effets à moyen terme qui représentaient une partie des prêts correspondants consentis à des conditions de *faveur. Ainsi une fraction* importante de l'effort de construction était-il couvert par la création monétaire pure et simple. Procédé éminemment critiquable du point de vue de l'orthodoxie, mais l'urgence des besoins à *satisfaire ne justifi*ait-il pas cette entorse à de bonnes règles ?

A l'argument de l'urgence, que les considérations d'ordre moral rendaient encore plus fort, on pouvait toutefois répondre par celui du cercle vicieux. C'est l'inflation qui empêche une formation suffisante de l'épargne à laquelle on devrait normalement avoir recours (soit directement pour le secteur privé, soit par l'intermédiaire des emprunts du Trésor, pour le secteur aidé). Or le financement de la construction par l'Institut d'émission est une des *sources de l'inflation*. Cependant c'est pratiquement sous la contrainte que la IVe République se rendit à cette raison dont plusieurs de ses dirigeants les plus en vue *étaient pourtant* convaincus. Pendant l'été de 1957, le Fonds monétaire subordonna l'octroi urgent d'un prêt — dont on avait aussi besoin — à une sévère limitation des concours de la Banque de France au *développement* du secteur jouissant de la priorité des priorités. A la fin de 1958, cette fois-ci de façon spontanée, la réforme fut parachevée sur la recommandation expresse du comité Rueff.

Dans l'ordre des priorités, l'exportation s'est, de nos jours, substituée au logement. Pour des motifs différents qui ne tiennent plus à la justice, mais qu'on n'aurait guère de mal à faire remonter jusqu'à l'équilibre social. Le fait est que, sans un vigoureux effort de ventes à l'étranger, la France serait vite asphyxiée, les Français condamnés à une douloureuse amputation de leur niveau de vie (et pas seulement à l'abandon de quelques mauvaises habitudes). Cela est encore plus vrai depuis la nouvelle et formidable augmentation de la « facture pétrolière » (portée en une année pleine de quelque 40 à quelque 70 milliards de francs). La question qui se pose, ou plutôt qu'on devrait se poser, n'est pas de savoir s'il faut poursuivre l'effort d'exportation. Elle est de savoir si cette nouvelle urgence justifie l'octroi d'un régime privilégié de financement, dont le caractère éminemment inflationniste n'est pas douteux, malgré *l'incroyable* satisfaction que le gouvernement affiche à *propos de sa politique monétaire*.

L'inflation malgré l'encadrement

Pour la huitième année consécutive, l'encadrement du *crédit sera reconduit en France* en 1980. M. Barre a fixé pour la croissance monétaire une norme qu'il juge sévère (+ 11 %) parce qu'elle est *inférieure à la progression* attendue de la PIB (production intérieure brute) en valeur. Ne nous attardons pas sur les contradictions que renferme ce mode de raisonnement qui connaît, depuis quelques années, *une grande vogue* (avec le succès que l'on sait) parmi les dirigeants des pays occidentaux, influencés par les théories néo-monétaristes à la Friedman. Si l'évolution des prix est déterminée par la quantité de monnaie (ce qui, en première approximation, peut être admis), comme le soutient la théorie en question — ou l'interprétation simplifiée qui en est donnée à l'*usage des hommes politiques*, — comment la masse monétaire pourrait-elle augmenter moins vite que la valeur de la production nationale ?

Le malheur pour le gouvernement est qu'il existe un critère qui ne trompe pas pour juger des pressions inflationnistes dans *un pays donné*. Il ne s'agit pas d'indice des prix auquel on peut faire dire tant de choses. Un jour il monte à cause de la gelée dont ont souffert les fruits et légumes, un autre à cause du renchérissement des loyers ou du mazout, jamais à cause de l'inflation. Le critère auquel nous nous référons est le niveau du taux de l'intérêt. Ce taux est une résultante de la valeur des créances. Quand la valeur des différentes créances libellées en francs (un compte en banque est une créance à vue ou à terme) tend à baisser le loyer de l'argent monte. Ce n'est pas de la théorie, mais de l'arithmétique. Or il existe aussi un terme de comparaison facile. *Le dollar est une monnaie malade*. Tout pays où le loyer de l'argent tend à peu de chose près à coller au taux américain est un pays dont la monnaie *est pareillement minée* par une forte fièvre inflationniste. Quand M. Raymond Barre est arrivé à Matignon, les taux français s'alignaient sur le niveau américain. *C'est aujourd'hui de nouveau le cas* (avec un léger décalage en faveur de la France). Entre-temps une certaine amélioration s'était produite, la valeur du dollar ayant du reste baissé de 4,95 F en septembre 1976 aux alentours de 4,20 F maintenant.

Cela nous ramène à notre propos. C'est le niveau élevé des taux d'intérêt français qui conduit à accorder un taux privilégié au financement des exportations de biens d'équipement d'« usines clés en main ». Pour parvenir à ce résultat, on a fait revivre, sur une échelle multiple, le procédé jadis utilisé pour le logement. La Banque de France est invitée, c'est-à-dire contrainte à réescompter, sans « plafond », des effets à moyen terme représentatifs des crédits qui sont accordés soit directement aux acheteurs étrangers *(crédit acheteur), soit à l'exportateur* (crédit fournisseur), lequel est ainsi mis en mesure de consentir des délais de paiement à son client. Or ce qui était jadis vrai pour la construction l'est aujourd'hui pour l'exportation. Le *procédé utilisé, qui est le même* dans les deux cas, n'est pas autre chose que l'inflation. Il consiste à créer de la monnaie pour fournir aux banques les ressources dont elles ont besoin pour octroyer à des conditions de faveur *au secteur de l'exportation des* prêts à moyen et à long terme (moins de sept ans dans le premier cas, plus dans le second). Les sommes atteignent un tel montant qu'elles constituent très certainement une des *sources* importantes — et permanentes — de l'inflation qui règne en France. On retombe ainsi dans le cercle vicieux dénoncé il y a *vingt ans à propos de la tâche* nationale de l'époque. A cause du niveau relativement élevé des taux d'intérêt français, on est obligé de prévoir, en faveur des *industriels, des crédits à taux* réduits afin de les mettre en mesure de soutenir, sur les marchés étrangers, la concurrence avec les autres pays fournisseurs. Mais les circuits financiers mis en œuvre à cet effet contribuent à entretenir l'inflation, qui est elle-même à l'origine de la cherté du crédit.

Si l'on examine les derniers bilans hebdomadaires de la Banque de France, on s'aperçoit que, par rapport à la même période de 1978, le volume des crédits à l'exportation réescomptés est encore en sensible augmentation : *de 18 % environ. Leur montant* en chiffre absolu, soit un peu plus de 47 milliards de francs — sept fois plus que l'ensemble porté par la Banque de France à la date du 31 octobre 1958 des effets à moyen terme représentatifs de crédits à la construction, — représente à peu près (cela varie d'une semaine à l'autre) les deux tiers du total des actifs de l'Institut d'émission acquis au titre du réescompte et de ses interventions sur le marché monétaire (open market) et le marché des obligations.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 25.)

Les propos encourageants de M. Henry Wallich

SI vraiment le Système de réserve fédéral modifiait son mode d'intervention sur le marché monétaire américain dans le sens qu'a indiqué jeudi dernier M. Henry Wallich, son vice-président, on serait en présence d'une réforme de très grande portée, aussi fondamentale que le serait, sur le plan international, le rétablissement de l'étalon-or (les deux choses sont, du reste, étroitement liées). Rétablissement, relevons-le au passage, que M. Heinrich Treichl, président du plus grand groupe bancaire autrichien, jugeait le même jour (dans une déclaration faite au *Nouveau Journal*) comme un remède à la fois absolu et, hélas ! impossible. M. Treichl, qui pense qu'il faudrait élever un monu*ment à Jacques Rueff pour sa clairvoyance, a raison dans son* pessimisme. Les esprits sont ainsi faits qu'à la rigueur ils sont prêts à admettre le *diagnostic porté de longue date par l'économiste* français disparu l'année dernière, mais qu'ils continuent à préférer les thérapeutiques préconisées par ceux qui prévoyaient le contraire de ce qui est arrivé.

Il n'en demeure pas moins que les propos de M. Wallich ouvrent des perspectives encourageantes. Ils dénotent que les autorités monétaires américaines ont commencé à tirer les leçons d'une série d'échecs dont la cause profonde est à trouver dans le mode d'approvisionnement des banques en liquidités par le marché monétaire. Le vice-président de l'Institut d'émission des Etats-Unis a *déclaré que la plus grande flexibilité qu'on veut donner* à la politique monétaire pourrait se traduire par un rôle accru du taux de l'escompte, qui serait en conséquence modifié plus souvent.

Le *mécanisme dont M. Wallich a rappelé le fonctionnement* devant un auditoire de financiers a souvent été mentionné dans ces colonnes. Les banques s'adressent au « guichet de l'escompte » lorsqu'elles peuvent se procurer par ce moyen des liquidités à des conditions plus avantageuses que sur le marché monétaire. Plus l'écart de taux est grand, plus l'incitation à recourir au réescompte auprès de l'Institut d'émission est vive. Cet écart est *dans la pratique actuelle de 1 à 1,5 %. M. Wallich* veut le ramener à 0,5 %. Il espère ainsi pouvoir dissuader les banques *d'emprunter trop largement auprès des banques fédérales (elles* sont au nombre de douze et forment ensemble le Système de *réserve), compte tenu du fait que, selon la réglementation en vigueur*, l'utilisation du réescompte, n'est pas illimitée et que le loyer de l'argent sur le marché monétaire atteint un niveau élevé (12,875 % à 13 % pour les fonds que s'échangent les banques entre elles, ou *federal funds*, contre 12 % pour le taux de l'escompte).

Mais il faut savoir que le marché monétaire lui-même est alimenté par le Système de réserve fédéral (dans le cadre de ses opérations dites de « marché ouvert », c'est-à-dire l'« *open market* »). Le mécanisme de l'inflation ne serait brisé que si l'on franchissait un pas formidable de plus : fixation du taux de l'escompte non pas un peu au-dessous, mais un *peu au-dessus* du taux du marché monétaire, étant entendu que celui-ci cesserait d'être le champ privilégié des interventions des autorités monétaires. Une réforme aussi radicale serait plus facile à faire, malgré les apparences, aux Etats-Unis qu'en France, ce qui prouve qu'intrinsèquement le dollar est une monnaie plus saine que le franc, *même si le marché des changes indique le contraire*. — P. F.

Aider à industrialiser le tiers-monde pour créer des emplois en France

par ANDRE TIANO (*)

« *HALTE aux jeans tunisiens, aux montres de Formose, aux téléviseurs ou à l'acier de Corée ! Nos chômeurs ont besoin de travail !...* » Depuis quelques années, des *documents officiels* ou des voix individuelles répondent à ces imprécations par des évaluations chiffrées des emplois engendrés par notre commerce avec le tiers-monde, *pour montrer* que nos exportations créent plus d'emplois que n'en ôtent nos importations. Ces voix restent encore un peu vagues et théoriques.

Bien que globalement on ne puisse exporter sans importer, il n'y a pas de liens précis entre le refus de telle mesure de protection particulière et les emplois créés par les exportations ; chacun peut *donc adhérer à l'idée* simple selon laquelle il faut accroître les exportations vers le tiers-monde tout en protégeant son secteur particulier. De plus, la discussion reste *théorique*, car les accords internationaux nous font un devoir de continuer à importer et une politique libérale ne nous garantit pas des exportations face à la concurrence mondiale. Enfin, les évaluations des *emplois* affectés restent imprécises et discutables.

Il existe pourtant un domaine où l'imprécision et abstraction peuvent laisser la place à une *démonstration concrète et précise* qui confirme les intuitions précédemment mentionnées : celui des ventes d'usines aux pays du tiers-monde.

Les marchés *sont considérables* (15 % des exportations françaises), mais la concurrence y est énorme et, de plus en plus, le vainqueur de la compétition est celui qui permet au pays acheteur de trouver le financement de l'opération. (voir ci-dessus l'article de Paul Fabra). Pendant un temps la compétition a conduit à des prêts de plus en plus longs et à taux de plus en plus bas. Mais l'*endettement* du tiers-monde ne s'en accroît pas moins.

Aussi, de plus en plus, emporte le marché celui qui rachète les *produits de l'usine vendue jusqu'à* concurrence de sa valeur. Il y a donc un lien précis entre les gains d'emplois du fait de la vente de l'usine et les pertes engendrées *par l'importation des* produits : le calcul cesse d'être théorique pour devenir le fondement d'une décision pratique.

Etant un auxiliaire de la décision, *il doit devenir plus précis* : plus d'évaluation globale de l'impact de l'usine sur l'ensemble du marché du travail ; il faut décomposer la vente en demandes aux diverses branches et calculer l'impact sur l'emploi de chacune *d'entre elles. De même*, le rachat des produits sera imputé à une ou deux branches dans chaque cas. Et il faut même prendre en considération les effets indirects sur l'emploi, dus aux commandes que ces branches passeront ou cesseront de passer à leurs propres fournisseurs (1).

Appliquons ici cette méthode *à cinq cas concrets* qui correspondent à des contrats négociés ou signés durant ces dernières années par l'industrie française. Ces cas diffèrent par de nombreuses *caractéristiques* et couvrent donc une fraction importante de la réalité :

— Une usine textile intégrée (valeur 140 millions de francs 1973) dont il faudrait racheter 31 % de la production pendant huit ans (tissu de coton écru) ;

— Une aciérie (valeur 300 millions de francs 1973) dont il faudrait racheter 17 % de la production (fils d'acier) ;

— Une pétrochimie produisant de l'urée (valeur 600 millions de francs 1973) dont il faudrait racheter 25 % de la *production* ;

— Une usine d'appareils ménagers (valeur 90 millions de francs 1973) dont il faudrait racheter 36 % des cinq cent mille appareils.

(Lire la suite page 25.)

(*) Professeur d'économie à Montpellier.

(1) Ce qui est possible depuis 1977 en raison d'un tableau d'échanges interindustriels en équivalents emploi. Le tableau élaboré sous la direction de Nicole Dubrulle et de Patrick Ranchon au Centre d'études de l'emploi permet de calculer *l'impact sur l'emploi de soixante-neuf* branches d'une variation d'une demande finale dans l'une d'entre elles.

COEFFICIENTS DES GAINS OU DES PERTES D'EMPLOIS DANS LES DIFFÉRENTS CAS ÉTUDIÉS

(RAPPORT GAINS/PERTES)

	Emplois directs non pondérés	Emplois totaux non pondérés	Emplois directs pondérés	Emplois totaux pondérés
Sidérurgie	2,12 à 2,61	3,03 à 3,47	2,5 à 3,5	2,5 à 3,2
Pétrochimie	7,10 à 7,52	4,25 à 4,45	9,20 à 9,90	5,60 à 5,90
Textile	0,45 à 0,79	0,60 à 0,98	0,63 à 1,22	0,81 à 1,38
Appareils ménagers	1,30 à 1,40	1,10 à 1,20	1,90 à 2,30	1,30 à 1,50
Sucrerie	5,7 à 7	1,24 à 5,17	5,76 à 7,8	1,54 à 6,11

Un nombre supérieur à 1 signifie que les gains excèdent les pertes.

La liberté des prix doit faire des chefs d'entreprise des adultes

Fallait-il libérer les prix industriels ? Oui, répond *M. Alain Chevalier, vice-président du C.N.P.F., dans « le Monde » du 4 octobre, en comparant la situation actuelle par rapport à celle du temps de la réglementation. Oui, répond aujourd'hui M. Delorozoy, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, mais en soulignant que les chefs d'entreprise, trop longtemps maintenus en tutelle par l'administration, ne savent pas toujours faire bon usage de l'indispensable liberté qui leur a été restituée.*

par ROBERT DELOROZOY

« *L'INSTAURATION de la liberté des prix n'aura pas été qu'un réflexe salutaire pour l'entreprise française : elle aura également permis, en tordant le cou à un mythe, de confronter les responsables d'entreprise à leur gestion.* »

Le tort de l'administration française, depuis trente-cinq ans, *a été de croire* que le reste de la société, y compris les chefs d'entreprise, n'étaient que des irresponsables. D'où la folle et simple idée, pour « réguler » les tendances anarchisantes de l'économie livrée à ces « irresponsables », de bloquer prix, marges et évolutions naturelles de l'économie de marché.

Le schéma intellectuel et historique ainsi décrit est bien sûr caricaturé, mais n'avons-nous pas entendu tel ou tel représentant de l'administration se plaindre ou dénoncer les attitudes « *puériles* » des chefs d'entreprise ?

De ce fait, le cercle était à la fois vicié et rendu vicieux : l'administration devenait le « père » normatif et répressif, le chef d'entreprise devenant l'enfant inadapté et « déviant ». Sur de tels principes, il s'avérait impossible de briser la chaîne qui reliait l'entrepreneur-enfant à l'administration-parent : personne n'obéissait à un comportement naturel. L'économie française a vécu, pendant près de deux générations, sur cette formidable et aberrante ambiguïté... Nous n'avons pas fini de le payer.

Cela a été dit mille fois, mais il y a des vérités premières qu'on ne répète jamais assez : bloquer prix et marges, c'est interdire l'évolution et « *figer toute stratégie de l'entreprise au niveau du prochain accord administratif d'augmentation des prix* ». Belle volonté d'autonomie ! Les Français ont-ils, inconsciemment ou non, accepté ce jeu ?

C'est ce que prétendent d'aucuns. Mais dans quelle mesure ce genre d'affirmation n'est-il pas, *a posteriori*, une méchante façon de se justifier ?

Hélas ! on n'a jamais fait de bonne économie avec de bons sentiments : on s'est plutôt donné... bonne conscience. Faire une saine économie, *dans la société* comme dans l'entreprise, c'est prendre en compte les réalités humaines, techniques, technologiques et scientifiques. C'est admettre les influences de la *concurrence et répondre* aux besoins de la consommation. C'est « *chercher à rendre les hommes responsables* » et ne pas hésiter à leur forcer la main au cas où *cette* recherche *bute sur* des réactions de rejet ou d'hostilité.

Le gouvernement actuel a été le premier, depuis trente-cinq ans, à *vouloir corriger* radicalement les erreurs du passé ; même si les Français ne se l'avouent pas, ils savent et sentent que cette décision se fonde sur la croyance et *l'espoir qu'ils* sont capables d'agir en adultes.

Or, depuis plus d'un an, les « nouveaux adultes » ont découvert *que la liberté des prix n'était* pas la facilité mais pouvait être une chausse-trape, recouverte de belles notions où, seuls, *les plus* avertis, et les plus conséquents, se retrouvent... intacts. Des désillusions, nous pourrions en citer de nombreuses, chez les chefs d'entreprise comme chez les consommateurs. Face à la liberté nouvelle, chacun y est allé de sa petite stratégie sans comprendre bien souvent qu'une *stratégie* de liberté doit être totalement différente de la « *stratégie de contrainte réglementaire* ».

L'entrepreneur doit, en effet, procéder à une juste appréciation des potentialités, des limites, et maîtriser pour ce faire un ensemble de techniques qui lui permettent de déterminer coût et volume de production de manière optimale.

De plus, dans un contexte de concurrence impitoyable, la capacité de l'entreprise à maximiser son prix de marché constitue un impératif. Or, cette capacité n'est pas une donnée naturelle : elle s'acquiert avec le temps et une pratique dont l'administration l'a *si longtemps* frustrée.

La fameuse « liberté » n'est pas le laisser-faire ; il est temps de régler définitivement le sort de ce mythe.

Les atouts de la sous-traitance française sur le marché allemand

D'un côté, un pays — la France — où la « petite industrie » (c'est-à-dire les 45 000 P.M.I. employant moins de 10 personnes) représente 37 % de la production et 50 % de l'emploi. De l'autre, un pays — la République fédérale — où depuis déjà longtemps la sous-traitance a acquis des proportions inconnues en France, avec des firmes comme A.E.G., laquelle fait appel à plusieurs dizaines de milliers de sous-traitants, et avec des fabricants de voitures tels que Porsche, où la sous-traitance entre dans une proportion de 90 %. Il y a là *virtuellement une complémentarité qui a déjà permis des* échanges prometteurs.

A l'aise dans les très grandes séries et dans la commercialisation sur de vastes marchés, *l'Allemand l'est moins* lorsqu'il s'agit de faire preuve, rapidement, d'ingéniosité pour de petites séries ou pour des pièces de *débit restreint*.

La sous-traitance française a déjà commencé à pénétrer sur le marché allemand. Mais ce n'est *encore qu'un début* très modeste. Il existe encore de larges possibilités. Apprendre à connaître ces possibilités, apprendre aussi comment les exploiter, tel était l'objectif que s'était fixé le Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) en organisant, il y a quelques mois, sur les bords du Rhin, un colloque franco-allemand consacré à la sous-traitance. Colloque de spécialistes — c'est le genre de colloque le plus profitable — puisqu'il réunissait, côté allemand, des chefs du service des achats, des responsables du *département sous-traitance* de diverses chambres de commerce, des représentants de la centrale des d o n n e u r s d'ordre (le Bundesverband Materiel Wirtschaft und Einkauf de Francfort, Waidmann Strasse 25) et enfin, des délégués de ce fameux Club des acheteurs qui joue un rôle si important en Allemagne, car les milieux d'affaires échangent leurs informations entre eux beaucoup plus que ne le font leurs homologues français.

Côté français, en plus des attachés commerciaux en poste en R.F.A., participaient à cette réunion des représentants du C.F.C.E. ainsi que des responsables d'entreprises preneuses d'ouvrages dont le vice-président de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux est en même temps président de la Commission de la sous-traitance.

Selon M. Elios Pascual, directeur adjoint des achats chez Renault-Saviem, « *la sous-traitance est un facteur de productivité et d'innovation* ». On distingue, rappelons-le, la sous-traitance dite de « capacité » (pour une raison quelconque, l'entreprise donneuse d'ordre, bien qu'équipée elle-même pour exécuter un produit, confie cette fabrication à une autre société) et la sous-traitance « de spécialité » ; le donneur d'ordre fait appel à un spécialiste parce qu'il ne peut pas ou ne veut pas se lancer dans une certaine fabrication. C'est évidemment ce dernier type de sous-traitance qui offre le plus de possibilités à l'industrie française, c'est aussi celui qui connaît l'expansion la plus rapide ainsi que le confirme cette bourse internationale de la sous-traitance qu'est devenu le Marché international de la sous-traitance (MIDEST). Ce Salon itinérant, créé à Nancy en 1971, connaît un incontestable succès. De 137 exposants à sa création, il est passé à 1 144 en 1978, dont 181 d'origine étrangère venus de 17 pays ; actuellement, à quelques semaines de sa prochaine manifestation, qui aura lieu à Bruxelles, du 26 au 30 novembre, 435 exposants (dont 66 étrangers) se sont déjà inscrits. Parmi tous les pays étrangers, c'est la participation allemande qui est la plus forte, tant en ce qui concerne les exposants que les visiteurs ; ce qui confirme le bien-fondé de rencontres franco-allemandes comme celle de Rüdesheim.

Jusqu'à présent, la Foire d'Utrecht était considérée comme la plus grande manifestation européenne de la sous-traitance. Il semble que le MIDEST soit sur le point de lui ravir ce titre. De même que la tentative faite pour la première fois à la Foire de Hanovre en 1977 d'ouvrir un département sous-traitance n'ait pas répondu aux espoirs, selon de nombreux milieux allemands, le gigantisme qui caractérise la Foire de Hanovre n'est guère propice à la conclusion d'accords de sous-traitance, ces derniers répondent à d'autres critères que les affaires habituelles, ils exigent notamment un climat de confiance personnelle particulièrement solide, d'autant que — surtout dans la perspective allemande — ils sont presque toujours conclus pour plusieurs années.

Le profil du « donneur d'ordre » allemand

Les contacts ménagés par ce genre de rencontres internationales ainsi que les travaux menés par les postes commerciaux français implantés en R.F.A. permettent de brosser le portrait type du donneur d'ordre allemand.

C'est un homme qui occupe un poste-clé, car il dispose de *pouvoirs de décision assez considérables* souvent mal connus en France, les conseillers commerciaux recommandent vivement de se préparer soigneusement afin de pouvoir répondre à ce qu'il demande.

Les grandes sociétés allemandes se caractérisent par une direction collégiale très développée s'accompagnant d'une très large délégation du pouvoir de décision. Le donneur d'ordre allemand — qui a presque toujours rang de directeur — est un spécialiste chargé des achats et du matériel, mais ses compétences dépassent celles du directeur des achats ou celles du directeur du matériel en France ; *seuls lui échappent les affaires* de crédit et de finance, les affaires du personnel et le service juridique (contentieux). C'est *aussi un homme remarquablement bien informé*. Il connaît parfaitement le marché et il est en contact suivi avec les autres *entreprises, grâce notamment au* Club des acheteurs. Un mauvais départ : délai de livraison non respecté ou une erreur *technique quelconque*, a inévitablement des conséquences souvent catastrophiques. Dans ce milieu tout se sait. Et très vite

« *Le donneur d'ordre allemand est dur, très dur. On ne vend pas aux Allemands, ce sont eux qui vous achètent...* », me confiait en une formule frappante un habitué du marché allemand.

Le donneur d'ordre allemand est en possession de normes et de critères précis qu'il applique rigoureusement. Il est aussi méfiant. Méfiance renforcée par les mauvaises expériences de l'industrie allemande sur certains marchés étrangers, d'aucuns prétendent que sa méfiance serait encore plus grande quand il a affaire à des preneurs d'ouvrage français. La fréquence des grèves et de vieux préjugés tenaces en seraient la cause. D'autres prétendent aussi que cette méfiance affichée lui sert de prétexte pour demander des prix encore plus avantageux en guise de compensation pour le risque encouru.

La valorisation du deutschemark a rogné les marges bénéficiaires de beaucoup d'entreprises allemandes : leurs prix de revient sont étudiés avec une extrême sévérité. Or elles se sont aperçues que, bien souvent, une économie de 5 % à l'achat peut permettre une diminution de 15 % du prix de vente. C'est pourquoi les spécialistes de la sous-traitance font figurer le facteur prix en tête, avec le facteur qualité (fiabilité), immédiatement suivi par le facteur délais de livraison. Le niveau des coûts horaires de production devant être inférieur en France au niveau allemand, les sous-traitants français *disposent là* d'un atout... à condition de bien vouloir le jouer, c'est-à-dire d'offrir des prix « fermes et définitifs » pour une période d'au moins six mois et de renoncer à la clause de révision.

Cette défiance, qui semble renforcée lorsqu'il s'agit de sous-traitants étrangers, se manifeste à tous les stades de l'opération :

● Le donneur d'ordre allemand visite souvent les ateliers de son preneur d'ouvrage avant de se décider ;

● Il vérifie ses méthodes de travail ; parfois, il les impose ;

● Il veut pouvoir se faire une opinion sur sa situation financière ;

● Il ne traitera qu'après plusieurs épreuves, et il faut toujours compter une période d'au moins deux ans pendant lesquels cinq ou six sous-traitants seront mis en compétition avant de pouvoir devenir fournisseur agréé ; encore ce fournisseur ne sera-t-il jamais seul : le donneur d'ordre allemand répartit la même commande entre deux sous-traitants au moins. Par mesure de *sécurité* ;

● Enfin — toujours par prudence, — il ne passera pas d'ordre excédant 20 à 30 % de la capacité de son sous-traitant.

Ainsi que le r a p p e l a i t le secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, M. Jean-Pierre Prouteau, la France ne possède que huit cents entreprises privées occupant plus de mille personnes ; en outre, le nombre, la capacité technique et aussi les ressources d'innovation de ses P.M.I. donnent une place importante à la sous-traitance, un secteur qui, l'année dernière, a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 90 milliards de francs.

Evidemment, bien que la sous-traitance concerne toutes les branches industrielles, c'est celle de la transformation des métaux qui y fait le plus largement appel, avec quelque vingt mille personnes et un chiffre d'affaires qui, en 1978, a atteint environ 30 *milliards de francs*.

Les spécialistes soulignent les brillantes perspectives qu'offre le marché allemand aux secteurs de *pointe* disposant d'une technologie avancée, comme c'est le cas en France pour le nucléaire, l'informatique ou l'aéronautique. *La mise au point* d'un appareil comme le Concorde, par exemple, oblige à maîtriser de nouvelles techniques, de nouveaux procédés *pour lesquels existent des marchés* outre-Rhin : production de nouveaux alliages, traitement de certains métaux... en particulier *pour la navigation* de plaisance ou la construction de caravanes.

Les statistiques douanières ne faisant pas la distinction entre les pièces usinées vendues à l'exportation de celles fabriquées sur commande de sous-traitance, on ne possède aucun chiffre précis quant aux ventes françaises de sous-traitance en Allemagne.

Deux choses sont certaines : le marché allemand présente de vastes possibilités, la sous-traitance française ne pourra les exploiter qu'à la condition de savoir s'adapter. Prix, fiabilité et délais de livraison étant les facteurs décisifs. Les prix surtout. Pour obtenir une commande, un sous-traitant étranger doit être meilleur marché que son concurrent allemand. En Allemagne, un sous-traitant français doit être meilleur marché d'environ 15 %. Que son avantage de tarif tombe en dessous de 10 %, la commande lui échappera.

Sous l'impulsion de son président, M. Paul-Robert Morin, le CENAST (Centre national de la sous-traitance) vient d'élaborer une « charte de l'industrie de la sous-traitance » fixant les règles de base à respecter ; les milieux allemands, toujours épris de rationalisation et d'organisation, saluent chaleureusement cette *initiative*.

JEAN ROUSSEL.

PROCHAIN SÉMINAIRE A MADRID SUR LES RELATIONS FINANCIÈRES INTERCONTINENTALES DANS LES ANNÉES 80.

Organisé par l'Institut de coopération intercontinental de Madrid (1), un séminaire aura lieu dans cette ville les 5, 6 et 7 novembre 1979 sur le thème : c o o p é r a t i o n intercontinentale dans les années 80.

M. Abdelwahab Labidi, ancien président de la Banque de développement africaine, présentera une communication sur « les problèmes fondamentaux du développement dans le cadre d'une coopération intercontinentale » ; M. Rodrigo Llorente Martinez, ancien ministre des finances de la Colombie, traitera des « flux de capitaux publics et privés ; M. Felipe Herrera, coordonnateur de l'ECIEL à Rio-de-Janeiro, de « financement externe et coopération internationale ». Notre collaborateur Paul Fabra présentera une communication sur « les mutations dans la structure monétaire et financière après Bretton-Woods »...

(1) Calle Modesto-Lafuente, 68, Madrid 3.

Le groupe suisse ASUAG (horlogerie) : se diversifier pour mieux se spécialiser

Pour rattraper son retard et faire échec à la tentative *japonaise d'hégémonie* dans l'électronique horlogère, le groupe suisse ASUAG, troisième fabricant mondial de montres, a mobilisé toutes ses forces. Sa ténacité a *payé et, au bout de quelques années, le* groupe est parvenu à atteindre un très haut niveau de technicité, comparable à celui de ses concurrents nippons.

Mais la technologie avance à pas de géant et lui impose du même coup des sacrifices financiers importants pour tenir son rang. Ses ressources n'étant pas *inépuisables, l'ASUAG* recherche maintenant de nouveaux débouchés pour rentabiliser ses installations et valoriser ses acquis dans la microélectronique.

De notre envoyé spécial

Bienne (Suisse). — L'essor prodigieux enregistré par l'horlogerie *électronique* depuis près de cinq ans ne connaît aucun répit. Mieux ! il s'accélère, et toutes les prévisions les plus optimistes sont dépassées, au point que, en *1978,* le cap des 50 millions de montres à quartz, fixé à l'horizon 1980, a été allègrement *franchi avec près de* 56 millions de pièces (+ 40 %) vendues à travers le monde. *Rien ne semble devoir* endiguer le flot montant, et, pour le premier semestre de cette année, ce sont encore 35 millions de montres (+ 40 %) qui ont trouvé acquéreur. A ce train-là, la barre des 100 millions sera dépassée l'an prochain et, en 1985, les *montres électroniques auront* détrôné leurs grandes sœurs mécaniques. Le glas a-t-il déjà sonné pour la montre de grand-papa et son fidèle tic-tac ? Les avis restent partagés. Cependant, avec la tendance de la clientèle à se porter vers les produits de gammes plus élevées, qui favorise le développement des ventes de montres automatiques, et l'énorme réservoir constitué par les pays sous-développés ou en voie de développement, elle a encore, semble-t-il, de beaux jours devant elle.

Les Américains jettent l'éponge

En attendant, l'avance trop rapide *de l'électronique dans* l'industrie horlogère ne fait pas tellement l'affaire des fabricants. *La* technologie ne galope pas, elle s'emballe. A peine une chaîne de production est-elle en route que les nouveaux progrès accomplis contraignent les fabricants à la *stopper* pour passer à la génération suivante, sans avoir eu le temps de rentabiliser la précédente. Il faut avoir les reins solides pour tenir le coup.

Dans la course effrénée que se livrent les grands producteurs mondiaux pour s'assurer la *suprématie* du marché, les abandons sont nombreux. Partis sur une mauvaise voie avec la montre à diodes luminescentes, les électroniciens américains ont pour la plupart déclaré forfait, et, parmi les derniers a essayer encore de coller au peloton de tête, Texas *Instruments* serait, dit-on, sur le point de jeter l'éponge. Les Japonais mènent la ronde *infernale* et *n'hésitent* pas à retirer fréquemment, et à grands frais, les produits dont la technique est dépassée.

Seiko, noblesse oblige, tient le haut du pavé ; mais, pour lui permettre de conserver sa place de « *leader* », le gouvernement *nippon, affirme-t-on, lui apporterait* son aide. Numéro trois mondial de l'horlogerie, le groupe suisse Allgemeine schweizerische Uhreindustrie AG (ASUAG) est parvenu à coups de centaines de millions de francs suisses à prendre le train de l'électronique en marche. Les résultats qu'il a obtenus en quelques années sont étonnants. Mais, pour relever le défi japonais, les Suisses devront encore dépenser une fortune. Afin d'arriver à leurs fins, ils vont devoir, avec leur savoir-faire, développer leurs activités *dans des secteurs différents* de l'horlogerie. L'ASUAG s'y emploie de toutes ses forces.

Une usine méconnaissable

Quiconque aurait déjà visité l'usine de Marin sans y revenir depuis un an ne reconnaîtrait plus rien, tant les transformations radicales imposées à l'outil de production par les progrès rapides de la technologie ont profondément modifié son aspect intérieur. Marin, c'est en quelque *sorte le temple de l'électronique* d'Ebauches S.A., la plus grosse filiale du groupe ASUAG. Une sorte de cathédrale des temps modernes qui, par bien des côtés, s'apparente à un centre de recherches nucléaires.

Marin n'a pas son pareil en *Europe* et, à travers le monde, peu d'installations du même type peuvent rivaliser avec elle. En *1978,* l'unité a produit *trois millions* de modules électroniques (70 % de la production suisse), dont deux bons tiers ont été vendus à des entreprises horlogères, *suisses* ou étrangères (Jaz est son premier client), et une dizaine de millions de circuits *intégrés sont sortis de ses chaînes* pour satisfaire une demande sans cesse grandissante. Mais, pour conserver sa clientèle devenue exigeante avec les progrès accomplis par les Japonais et garder sa couronne à la Suisse (1), Ebauches est sans cesse contrainte de remettre son ouvrage sur le métier et de faire des prouesses en matière d'innovation.

Impossible production de masse

Un mois ne s'écoule pas à Marin sans qu'une chaîne de production ne soit entièrement modifiée. Avec la montée rapide de la microtechnique, de nouveaux matériels hypersophistiqués sont progressivement mis en place. Des machines entièrement automatiques prennent la relève, permettant à la fois de gagner en efficacité et en précision mais aussi *de descendre à cadence* accélérée dans l'infiniment petit. Cette modernisation menée à un train d'enfer, a notamment permis au groupe ASUAG de sortir les montres les plus plates du monde. Ces prototypes, réservés par leur coût élevé *(30.000 francs français environ)* à des bourses rondelettes, serviront à faire notablement progresser la technologie des montres destinées au plus grand nombre.

Cette inlassable chasse au micron et l'apparition corrélative sur le marché horloger de montres toujours plus plates et *plus performantes imposent* à l'ASUAG un très lourd effort d'investissements. L'usine de Marin a coûté *120* millions de francs suisses (312 millions de francs). Si l'on ajoute à cette somme les frais de recherche, de développement et de fonctionnement (40 millions de francs suisses de 1971 à 1974 et plus de 100 millions de francs suisses depuis), enfin *le* coût de la licence de circuits intégrés acquise en 1975 auprès d'Hughes Aircraft pour 1,2 million de dollars (204 millions de francs suisses), c'est au total presque 500 millions de francs suisses (1,3 milliard de francs) que l'ASUAG a payé son *indépendance technologique,* sa complète intégration et sa montée sur le podium de l'horlogerie électronique. Davantage même, si l'on inclut le rachat récent de la firme américaine Statek, spécialisée dans la fabrication des quartz dont la licence est utilisée *par le Japonais Seiko.* Malgré ces folles dépenses, la fuite en avant dans laquelle Ebauche s'est engagée, en renouvelant *sans* cesse ses modèles pour contrer l'offensive japonaise, interdit toute production de masse pourtant indispensable à la rentabilisation de l'affaire et à sa compétitivité. La capacité de Marin (20 millions de circuits intégrés par an) n'est *encore utilisée qu'à 50 % et,* en 1978, l'usine n'a pas produit plus de modules électroniques (3 millions) que l'année précédente. Sans le secours financier du groupe ASUAG, Marin aurait déjà fermé ses portes. Mais, pris dans l'engrenage, les Suisses ne peuvent désormais plus reculer.

« *La troisième révolution industrielle du monde est en marche* », affirme M. Hugo Wyss, directeur du développement de l'ASUAG, en faisant allusion aux applications croissantes de l'électronique dans tous les domaines industriels. Renoncer reviendrait à se *suicider.* Sans l'avouer, les Suisses le pensent fortement. *Alors quelle solution ?* Déjà aux prises avec les difficultés causées par la cherté de leur franc, ils doivent se battre sur deux fronts : le monétaire et l'industriel. Pour le premier semestre de 1979, le chiffre d'affaires consolidé de l'ASUAG a baissé de 8 % en volume par rapport à la période correspondante de l'année écoulée. Toutefois, grâce *à l'électronique et* au développement des ventes de montres mécaniques de meilleure qualité (montres *automatiques surtout*), un léger progrès en valeur a été accompli (+ 2 %). Le résultat est néanmoins très insuffisant, pour ne pas dire décevant.

L'élargissement de la marge bénéficiaire du groupe, toujours assez faible (3,5 % du chiffre *d'affaires*) passant par la réduction des charges et l'augmentation de la productivité, les effectifs ont été *comprimés de 20 %* en quatre ans (seize mille cent quatre-vingt-quinze personnes contre vingt mille deux cent trente en 1974), des fusions d'entreprises filiales réalisées et le nombre de calibres de montres ramené de cent à quarante en dix ans. *Ces diverses opérations* ont déjà commencé à porter leurs fruits. Mais elles demeurent *insuffisantes* pour permettre à l'ASUAG de renforcer sa position de troisième grand mondial de l'horlogerie ou seulement de la maintenir. Or le groupe a des ambitions. En 1983, ses objectifs de fabrication de montres électroniques portent sur trente-cinq millions *de pièces* (25 % de la production mondiale estimée à cent quarante millions (2). En *atteignant* son but, l'ASUAG deviendrait le numéro un mondial incontesté de l'horlogerie électronique. Pour minimiser les risques financiers encourus par une telle entreprise, ses dirigeants n'ont guère le choix des moyens. La valorisation de l'acquis technologique ne pouvant plus désormais être assuré par la seule horlogerie, la diversification va donc être accélérée afin de tirer tout le parti possible de l'outil de production et de la matière *grise* accumulée.

« *L'électronique,* affirme-t-on à Bienne au siège de l'ASUAG, *va changer le produit. Mais elle n'est qu'un véhicule auquel il faudra toujours un support micromécanique ou optique.* » C'est l'affaire des Suisses.

Avec l'introduction de nouveaux matériaux (polymères spéciaux, silicium, tungstène, corindon, etc.), indispensable à la fabrication des composants les plus élaborés, l'ASUAG va développer *ses connaissances dans* ces domaines pour acquérir la maîtrise du façonnage de ces matériaux. En *même temps,* ses laboratoires vont s'efforcer de mettre au point des composants encore plus petits et plus performants et axeront leurs recherches vers la mise au point de produits microtechniques (micromécanique, microélectronique, opto-électronique). Les dépenses exigées par ces recherches, déjà entreprises, sont de l'ordre de 45 millions de FS (*117 millions* de F) par an, soit 4,5 % du *chiffre* d'affaires consolidé, et sont en augmentation constante pour se stabiliser, pense-t-on à Bienne, à 6 ou 7 % dans les années 80.

Elles vont permettre au groupe de *trouver de multiples* débouchés pour ses produits (caméras, instruments médicaux, périphériques, *télécommunications,* instruments de mesure, jouets, appareils électroménagers, systèmes d'identification, robots, articles de bricolage, équipements de bords pour voiture, pour l'aéronautique et les engins spatiaux, équipements d'automa*tion, etc.*). *Bref, tous les domaines* où le temps ou une situation dans l'espace ont besoin d'être mesurés. De surcroît et en *cas* de synergie, l'ASUAG, envisage même de renforcer son implantation aux Etats-Unis où elle possède déjà trois filiales (y compris Statek) en acquérant de nouvelles sociétés.

Le défi japonais

Bref, d'ici à 1985, le groupe compte tirer 20 % de son chiffre d'affaires de sa diversification. Peut-être 40 % en 1990. Cette diversification, bien que retardée, est déjà bien engagée. Sa *filiale Pierre Holding (fabrique* de rubis pour montres) travaille pour l'informatique et réalise un tiers de son chiffre d'affaires en dehors de l'horlogerie. Nivarox (fabrique de spiraux) exécute des travaux de microformage. La Fabrique d'Assortiments Réunis (FAR) assemble des semi-conducteurs. La société Lasag mène des études poussées dans le *domaine des lasers. Oscillo*-quartz enfin a mis au point un système d'étalonnage du temps au césium d'une précision inouïe de dix puissances moins treize. Une montre utilisant ce procédé ne varierait pas d'une seconde en 6.000 ans. La filiale améri*caine de cette société,* Frequency Time Systems, vient même de faire homologuer le procédé pour une horloge *atomique destinée* aux satellites géostationnaires. Mais tous ces efforts pour relever le défi japonais seront-ils suffisants ? Les dirigeants de l'ASUAG l'espèrent. Mais ils fondent aussi de grands espoirs sur une concertation à l'échelon *européen.* A la limite ils n'excluent pas une alliance avec le nouveau groupe (Jaz, Jaeger, Framelec, Yema) *constitué* sous l'égide de Matra.

Le langage est nouveau. Devant le péril, les Suisses songeraient-ils à se mettre à l'heure de la Communauté européenne ? Le récent accord de coopération signé entre Renata, filiale de l'ASUAG, spécialisée dans la fabrication des piles, et la firme française SAFT-Leclanché *(groupe C.G.E.) pour le développement* des piles au lithium *(le Monde* du 28 août), témoigne de leur volonté de mettre toutes les chances de leur côté. Quant à la récente visite à Marin de M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Matra, elle pourrait bien n'avoir pas eu pour seul but de s'informer sur la qualité des produits achetés par Jaz, nouveau paroissien du groupe.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Avec soixante millions de montres, la Suisse reste le premier producteur mondial. Environ quarante-huit millions d'entre *elles* sont équipées d'assortiments provenant du groupe ASUAG.

(2) *La production mondiale de* montres, tous modèles confondus, est évaluée à trois cent vingt-cinq *millions de pièces pour* 1983 (contre deux cent soixante-quinze millions en 1978). La proportion de montres électroniques serait ainsi de 43 %.

Les dangereux privilèges à l'exportation

(Suite de la page 23.)

Conscientes malgré tout — *comment pourrait-il en être* autrement ? — des défauts inhérents à ce mode de financement, les autorités monétaires ont pris certaines dispositions pour en limiter l'ampleur. Les banques ne sont habilitées à mobiliser qu'une fraction des créances à moyen terme représentatives des prêts consentis par elles aux exportateurs. Au surplus, les règles du Marché commun (que la France avait sur ce point ignorées jusqu'à une époque récente) interdisent de financer par ce biais les exportations vers les autres pays de la C.E.E. Le total des commandes reçues qui donnent lieu au financement *privilégié sera cette année* de l'ordre de 90 milliards de francs (pour un total d'exportations de marchandises de l'ordre de 360 milliards).

C'est au taux extrêmement avantageux de 4,5 % que la Banque de France « reprend » aux *banques les effets à moyen terme* correspondant aux crédits à l'exportation « éligibles » à cette procédure. Ce pourcentage est à comparer au taux de 11,75 % auquel l'institut d'émission accepte actuellement de fournir des liquidités aux banques, contre remise d'effets. Grâce au faible coût de mobilisation dont bénéficie une fraction importante (plus de la moitié) de la créance à l'exportation, c'est sur la totalité du prêt correspondant que les banquiers sont en mesure de consentir des conditions plus favorables pour le « montage » des opérations de vente à l'étranger de gros matériel (les seuls, en principe, à donner lieu à un paiement différé sur une période pouvant varier de deux à dix *ans,* voire davantage).

La procédure mise en œuvre consistant à faire jouer aux mécanismes monétaires un rôle qui ne leur appartient pas, on ne sera pas étonné de la voir *fonctionner* selon des règles qui sont d'autant plus dangereuses *sur* le plan de la *gestion monétaire* qu'elles sont plus incitatives sur le plan de l'exportation. C'est ainsi que plus le prêt est de longue durée, plus le banquier est autorisé à mobiliser — au taux de 4,5 %, répétons-le — une partie importante de sa *créance. De par* sa *nature,* le système pousse à l'allongement des délais de paiement.

Pour mémoire, mentionnons qu'un certain nombre de pays clients sont plus ou moins insolvables et remboursent les crédits dont ils bénéficient sur le plan *commercial* au *moyen d'autres* crédits. Cela peut se justifier du point de vue de la solidarité *internationale,* mais du point de vue plus étroit qui nous occupe ici, celui de la gestion monétaire, cela doit être considéré comme une circonstance aggravante.

Ajoutons, sans prétendre être complet, que pour les prêts à *long terme les effets cessent* d'être mobilisables auprès de la Banque de France une fois passé une période de *sept* ans. Les banques doivent alors se « refinancer » auprès de la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur), laquelle — c'est le principe hautement affirmé — doit se procurer les ressources correspondantes (3 milliards *cette année) par appel à l'épargne* sous des formes diverses (émissions obligataires, caisse des dépôts, *etc.*). *Le recours* à la B.F.C.E. pour les échéances longues et, à travers elle, à l'épargne, apparaît comme le « remords » du système, son désir de se laver de ses péchés en utilisant *in fine* la juste méthode.

Pour le gouvernement et l'administration, ces critiques sont sans objet puisque l'encadrement permet de tenir solidement l'évolution de la masse monétaire. D'année en année, cet encadrement n'est-il pas perfectionné, dans le sens de la sévérité, *notamment en ce qui concerne* la croissance des crédits à l'exportation dont on tient désormais partiellement compte pour calculer la marge d'expansion globale laissée à chaque banque ? Autrement dit, la doctrine de M. Barre, influencée par tout un courant de pensée moderne, consiste à ne s'intéresser qu'à la quantité de monnaie émise, sans trop se demander *comment* cette émission s'effectue. Cependant, les faits, comme on sait sont têtus. L'inflation persiste en dépit du dispositif dressé pour la combattre. Une des principales raisons ne serait-elle pas que substituer la création monétaire à l'épargne *ou* à *l'impôt* (la bonification d'intérêt dont bénéficient les exportateurs de biens d'équipement ne devrait-elle pas être couverte par les ressources ordinaires du budget de l'Etat ?), c'est pratiquer une politique d'inflation ?

Doit-on en conclure que l'analyse quantitative est fausse, qu'on a tort d'avoir les yeux fixés *sur la croissance* de la masse monétaire ? Non pas. Mais une étude approfondie montrerait sans doute que chaque fois qu'on finance par la Banque de France des dépenses assimilables à des investissements on crée par là même « trop » de monnaie.

Ce n'est pas ce qu'indiquent nos statistiques, dira la direction du Trésor et, avec elle, le gouvernement. Mais ces statistiques sont-elles complètes ? La masse monétaire à laquelle s'applique l'« objectif » des 11 % correspond, pour employer le jargon *des spécialistes,* à M2 *(en gros,* les billets en circulation plus les comptes bancaires à vue et à terme). Est-il si sûr que de *la* création monétaire ne se cache pas aussi derrière les dépôts en caisse d'épargne et les autres formes de « quasi-monnaie » que la définition officielle exclut ?

Distortions économiques

Nous nous sommes exclusivement attachés ici à l'aspect monétaire du vaste problème posé par le financement privilégié des *exportations d'équipement lourd.* Mais il est un autre aspect au moins aussi important, et qui concerne l'économie proprement dite. C'est en termes le plus souvent trop abstraits et sans rapport avec les exigences auxquelles se trouve confrontée la *France qu'on pose la question* de savoir s'il est opportun de favoriser la recherche de débouchés *extérieurs. En réorientant l'activité* vers la satisfaction des besoins intérieurs, on pourrait mieux se protéger des aléas d'une conjoncture internationale de plus en plus incertaine, et partant, mieux défendre l'emploi. Telle est une thèse qui a beaucoup de partisans, avoués ou cachés. D'autres vont plus loin et affirment que se lancer à corps perdu dans la compétition, c'est d'avance accepter une division internationale du travail qui réduira progressivement les entreprises françaises au rôle de *sous-traitants.* Autant de pétitions de principe et de slogans qui ne tiennent pas lieu d'un raisonnement. *Mais il* n'est pas niable, quoique difficile à mesurer, que les avantages financiers accordés à l'exportation finissent nécessairement par créer des distorsions dans l'appareil productif.

PAUL FABRA.

Industrialiser le tiers-monde

(Suite de la page 23.)

— Une sucrerie d'amidon (valeur 160 millions de francs 1973) qui produit du sirop de glucose, des aliments pour bétail et d'autres produits. Le rachat *porterait sur 17 % de* la production.

Dans quatre des cinq cas, quels que soient les emplois considérés, le bilan des ventes d'usines avec rachat des produits est favorable du point de vue de la situation de l'emploi dans le pays vendeur.

La prise en considération des emplois indirectement créés ou perdus n'améliore la situation que dans la seule sidérurgie. Elle peut le détériorer considérablement (en laissant cependant un bilan positif) dans le cas d'une sucrerie dont on rachèterait le *sucre, c'est-à-dire* un produit agro-alimentaire fourni par l'agriculture domestique (coefficient de 1,24 pour les emplois totaux non pondérés), ce qui ne serait pas le cas pour les aliments pour bétail (coefficient 5,17).

L'introduction de la qualification des empois (passage de la première à la troisième colonne ou de la deuxième à la quatrième) améliore le bilan, car dans l'ensemble les emplois des branches favorisées (équipement et ingénierie) sont plus qualifiés que ceux des branches lésées.

Le cinquième cas, celui de l'usine textile, est franchement défavorable à s'en tenir aux emplois directs sans prendre en compte la qualification (*première* colonne). L'introduction des autres variables (emplois indirects et qualification) en font un *cas douteux dont le résultat* dépend des sources statistiques utilisées (quatrième colonne).

Cependant nous avons dû adopter des hypothèses simplificatrices faute de pouvoir calculer précisément toutes les données impliquées ; *on a supposé que les rachats de produits se feraient* au seul détriment de la production nationale alors qu'ils peuvent être *compensés par le recul* d'autres importations : on a omis les *effets en aval* sur les revenus, or ils sont beaucoup plus forts quand ils sont positifs que quand ils sont négatifs. Ces hypothèses sous-estiment donc les gains d'emplois *et en surestiment les pertes.* De sorte qu'il ne fait aucun doute qu'un bilan encore plus réaliste *serait plus favorable que* le nôtre.

Notre démonstration contribue à une vue délibérément optimiste des relations économiques internationales.

Tout d'abord elle confirme qu'il peut y avoir coïncidence entre l'intérêt des pays sous-développés et les forces vives du monde développé. Dans la lutte contre le protectionnisme il n'est pas négligeable pour les pays sous-développés de pouvoir s'appuyer sur les vendeurs d'équipements. Même s'il est difficile d'empêcher les pays développés d'invoquer les clauses de sauvegarde dans le cadre de l'article 19 du *Gatt ; même s'il faut* bien conclure des accords de type « accord multifibre » ou des arrangements informels qui aboutissent à des restrictions « volontaires », on peut les améliorer grâce aux clauses de rachats des produits dans les *contrats de ventes d'usines.*

Ensuite, les clauses de rachat donnent la possibilité d'implanter des unités plus grandes que celles que permettent le marché national du pays sous-développé et les quelques rares débouchés *qu'il peut trouver. Un délai de* huit ans permet de forger un marché national et de trouver des débouchés extérieurs. Enfin, le rachat des produits par le fournisseur de l'unité accroît la solidarité entre lui et l'acquéreur et peut constituer une garantie de *la qualité de la production.*

Mais tout cela ne va pas sans problème pour le pays acquéreur de l'usine. Les modalités de la compensation peuvent être désavantageuses si le prix de rachat ne couvre pas les coûts de l'unité transférée ou si les produits *rachetés ne faisaient que* se substituer à d'autres produits que le pays aurait vendus sans le contrat de rachat. Enfin le coût économique pour le pays acquéreur de l'unité pourrait être trop élevé si le contrat de rachat devait l'inciter à choisir des pro*ductions mieux adaptées* aux besoins des pays transféreurs qu'aux siens propres.

Cependant, il nous faut d'abord convaincre les responsables des pouvoirs publics des pays transféreurs de technologie industrielle qu'il n'y a pas *incompatibilité entre la nécessité* de recourir aux opérations de compensation pour financer les ventes d'usines et *leur légitime* préoccupation du niveau de l'emploi national.

POUR RENDRE LA CONFIANCE

Un nouveau plan global d'assainissement économique et financier

Les indices de prix et le maintien du chômage à un *niveau élevé manifestent le besoin d'un plan complémentaire d'assainissement économique et financier global.*

Pourquoi global ? A la fois parce que les mesures partielles ne sont pas suffisamment efficaces et parce qu'elles se heurtent à l'opposition ponctuelle presque toujours victorieuse de ceux qui, à cause d'elles, sont contraints de modifier leur comportement. Mais aussi parce que c'est la condition pour qu'un tel plan soit crédible et entraîne alors avec lui l'adhésion d'une part suffisamment importante de la population et des acteurs économiques étrangers.

par CHRISTIAN BORROMEE

CONFIANCE dans la monnaie, confiance dans l'économie, confiance dans l'avenir : sans ces clés, nous ne parviendrons à rien. Or l'épargne demeure placée à très court terme, l'investissement — c'est-à-dire la création d'emplois — *est devenu rare et cher* (taux d'intérêts élevés), le renouvellement des générations est insuffisant et la fiscalité retourne aux errements des siècles passés que l'on espérait enterrés à jamais.

Le plan global devra comporter au moins certaines grandes têtes de chapitres se rapportant aux relations monétaires *internationales*, à *la* fiscalité tant dans sa finalité que dans ses moyens, à la concurrence et aux *pratiques* discriminatoires et malthusiennes, au secteur immobilier, à l'énergie, à la *famille* et à la santé.

Un grand volet sera constitué par les mesures à prendre dans le domaine des *marchés monétaires et financiers internes*. D'abord mettre en place, s'il le *faut dans le cadre de notre seul* pays, les réglementations financières qui s'imposent autant sur le plan des devises qu'elles se sont imposées sur le plan des monnaies nationales... depuis l'apparition du crédit. Ensuite, réexaminer l'ensemble des procédures qui entraînent l'achat, par l'institut d'émission, de créances internes qui peuvent se révéler inflationnistes ou douteuses : bons de l'Etat, réescompte automatique de certains effets, notamment à moyen terme (1), achats sur le marché monétaire, etc.

Dans quel but ? Lutter contre l'inflation, naturellement. Mais aussi préparer une politique qui entraîne une baisse profonde des taux d'intérêt. Il y a actuellement en France trop de capitaux et trop d'épargne liquide ou à court terme, alors que les capitaux disponibles à moyen et long terme sont rares... et à des taux exhor*bitants pour les entreprises et* les candidats au logement. Soulignons naturellement le lien qui *existe entre ce problème et celui* du cours de change du franc. Une action cohérente est nécessaire. Mais de la baisse des taux d'intérêt dépend la reprise de l'investissement, donc de l'emploi. Sans baisse des taux, nous ne résorberons pas le chômage.

Mais l'épargne ne refuserait-elle *pas alors plus encore que main*tenant de s'investir dans la production ?

Non, car le plan global devrait comporter un volet fiscal propre à rétablir la confiance et à remettre notre fiscalité en accord avec le développement économique.

L'impôt économique

Dans le domaine de l'épargne et de l'investissement, il faut poser clairement le problème.

Ou l'épargne et l'investissement *libres doivent constituer le moteur* de notre économie. Ou nous acceptons que ce soit l'Etat et le système financier qui investissent sur ressources monétaires, supprimant peu à peu le secteur libre ou le cantonnant aux entreprises artisanales et au commerce.

Que voulons-nous ?

Le texte sur les plus-values, par sa seule complexité, représente un frein parfait au retour de l'épargne vers l'industrie.

Par ailleurs, deux séries de projets fiscaux sont en discussion.

Un projet sur les droits de succession. Il attire une question de première importance : acceptons-nous de voir passer sous le contrôle de l'Etat ou de l'étranger une grande part des entreprises françaises ? Si la réponse est oui nous l'acceptons, tout projet de taxation nouvelle des actifs successoraux peut être appliqué. *Mais il* ne faut pas à la fois vouloir mettre en œuvre ce projet et vouloir conserver à des Français responsables le contrôle de nos entreprises.

D'autres projets concernent un impôt sur le capital.

Un impôt de 0,50 % ou 1 % sur la valeur vénale d'un capital mobilier ou immobilier ACTIF, UTILISE, n'est pas un impôt sur le capital mais un impôt, supplémentaire ou non, sur le revenu de ce capital (taxe professionnelle actuelle sous certains aspects, taxes allemande, hollandaise, *suisse*, etc.).

Un impôt de 5 % sur le capital entraîne dans un suffisamment grand nombre de cas la nécessité de vendre le capital concerné pour payer la taxe *pour que* ce ne soit pas non plus un impôt sur le capital, mais une simple spoliation.

Un impôt sur le capital immobilier non ACTIF, c'est-à-dire utilisé par son propriétaire à titre d'habitation, représente une taxation indépendante du revenu qui s'apparente à la capitation de l'Ancien Régime. Là aussi le mot d'impôt sur le capital est impropre (taxe foncière et taxe *d'habitation actuelles sous certains aspects*).

En fait, l'impôt sur le capital n'existe pas, et le mot peut recouvrir trois significations : une augmentation des impôts sur les revenus du capital, une spoliation, le retour à la capitation d'Ancien Régime.

La taxe professionnelle, autrement dit la patente, assise sur la valeur du *capital* et sur la main-d'œuvre employée est injuste et anti-économique. On en convient aujourd'hui. Mais comment remplacer les ressources qu'elle apporte à la *collectivité ?* En partie, et comme on l'a déjà proposé, par le jeu de la T.V.A., en partie par une *modification* de l'*impôt* sur les bénéfices, voire de la déductibilité de certains frais généraux, etc.

Ce qui sera avant tout nécessaire sera de faire admettre le principe général d'un lien proportionnel ou progressif entre tout impôt et les dépenses ou *les* facultés contributives réelles des contribuables. Ce faisant, il sera alors possible de mettre fin au système du retour à la capitation que nous subissons actuellement. Nul ne pourrait plus être imposé sur son logement — et en particulier les familles — sans qu'existe un lien entre cette imposition et le revenu, le *flux* financier réel, dont a disposé un foyer durant une période de *temps donnée. Une réforme simple* de l'impôt direct, par la suppression des régimes particuliers mettant en cause la progressivité de l'impôt, par l'institution d'un régime différent suivant que les revenus sont — ou ne sont pas — déclarés par des tiers, permettrait de trouver les ressources nécessaires.

Egalité économique ou privilèges

Mais quelle clarification — plus d'arbitraire sur des impôts de répartition aux critères imprécis ! quel espoir pour *tous*, de l'entrepreneur en difficulté au chômeur qui attend un emploi d'un nouvel investissement ! quel poids en moins sur ceux à qui la mort d'un proche ou la perte d'un emploi ont enlevé leurs ressources, ou sur les entreprises qui traversent une passe difficile, et qui *demeurent aujourd'hui* contraints au paiement d'impôts de répartition levés sur le toit qui les abrite, ou sur leurs activités, *même* si, à l'évidence, n'existent pas les ressources nécessaires !

La liberté des prix signifie l'inflation dans les secteurs économiques où sévissent ententes, prix fixés, répartition des marchés, professions fermées, monopoles d'exercice, etc.

Il faut choisir entre le contrôle des prix et la concurrence. Mais la concurrence n'est pas un état naturel. Chacun cherche à en éviter les conséquences. L'Etat doit l'imposer et la maintenir. Et pour cela permettre à chacun *d'entre nous de la rétablir quand* d'autres sont parvenus à s'en affranchir.

C'est pourquoi il est urgent de mettre sur pied un ensemble législatif incorporant les grandes idées et les principales dispositions des grandes lois américaines : *Sherman Act (ententes* et accords), Clayton Act (concentration et concurrence), Federal Trade Commission Act (contrôle de l'Etat) et Robinson Patman Act (pratiques discriminatoires). Les idées et les dispositions de ces lois forment une charte de la liberté économique et de la défense du citoyen. Elles permettent simplement à l'Etat de jouer son rôle normal d'arbitre. Il est bon de rappeler qu'il ne s'agit nullement avant tout d'une législation répressive, mais bien *d'un ensemble dont l'influence* se fait surtout sentir par l'orientation qu'elle donne aux décisions individuelles des agents économiques.

Trop de discriminations, de dispositions et d'ententes malthusiennes, de professions fer*mées, d'aveuglement quelquefois* inconscient vis-à-vis des intérêts professionnels, perturbent profondément notre vie économique. Nous n'avancerons jamais si nous nous refusons à faire jouer la concurrence dans le commerce, les services, les professions fermées et à monopole, la distribution, etc., alors qu'elle joue dans le domaine industriel sujet à la concurrence extérieure (voir l'article d'Albin Chalandon dans *le Monde du 2 octobre 1979*).

La loi du 19 juillet 1977 sur les concentrations et les positions dominantes est un excellent début. Mais elle n'a pas encore posé les principes fondamentaux d'une telle législation. Et sa portée est, d'autre part, considéra*blement limitée par les obstacles* que comporte sa mise en œuvre normale par les tribunaux.

Logement et règles d'urbanisme

Dans le domaine du logement, c'est à elle seule une politique globale qui devrait être mise en œuvre. Elle devrait s'attaquer au permis de construire sous sa forme actuelle, et à la publication et au respect des règles d'urbanisme — *c'est-à-dire* au prix des terrains. Si les règles d'urbanisme devenaient publiques, *intangibles, sans dérogations*, leur mise en œuvre pourrait être laissée aux seuls tribunaux, sans les interventions — dont les dangers sont connus — des pouvoirs locaux, provinciaux ou nationaux. L'accession à la propriété devrait être facilitée par la modification du statut des intermédiaires légaux ou agréés ; la responsabilité solidaire devrait être im*posée aux officiers ministériels* ainsi que la responsabilité personnelle vis-à-vis du fond des actes passés devant eux. La loi sur la copropriété devrait être profondément amendée dans le sens d'une meilleure participation des propriétaires et d'une plus grande liberté d'action.

Une bourse d'échange des logements devrait être créée, au moins dans la région parisienne. Les logements devraient pouvoir se vendre et s'échanger comme des actions. Des limitations plus strictes devraient être imposées pour la transformation de loge*ments en bureaux, et les achats* immobiliers par les personnes à statut fiscal spécial devraient être *réglementés (non résidents, etc.)*.

Famille et santé

Ce sont ensuite des enfants. Il n'y a plus aujourd'hui besoin de convaincre les Français de la catastrophe nationale que constitue la baisse de leur démographie.

Il faut renverser le courant. D'abord revenir sur l'ensemble des mesures antifamiliales directes de ces dernières années : taxes sur les logements assises sur les points d'eau ou indépendantes des revenus, retour des allocations familiales à *leur* niveau d'il y a vingt ans — en pouvoir d'achat et en simplification des conditions, — réduction sur le prix réel de tous les transports collectifs, retour à la réduction de 5 % sur les achats, conséquences économiques et fiscales de la majorité à dix-huit ans, etc.

A côté serait mise en place une politique positive qui s'attaquerait plus vigoureusement aux drames qui peuvent toucher les familles, enfants handicapés, orphelins, veuves aux ressources insuffisantes.

Trois grands principes serviraient de base à la nouvelle politique familiale directe : unicité, laissant le libre choix aux femmes, simplicité, entraînant la disparition des obstacles admi*nistratifs, universalité*, faisant des allocations familiales un droit de l'enfant.

Notons au passage que les dis*positions favorables* à l'épargne s'investissant dans les activités productives devraient modérer le *marché* des logements. C'est le plan global lui-même qui serait favorable à la famille, au moins autant que telle ou telle disposition spécifique.

En ce qui concerne la santé, une mesure *générale s'imposerait* en premier lieu, une mesure de grande importance que nul ne pourrait *refuser* : l'applica*tion* graduelle, sur plusieurs années, des règles des finances publiques pour le recouvrement des cotisations et les remboursements et règlements des prestations.

Citons, parmi les autres grandes mesures à envisager dans le domaine des assurances-maladie :

— L'unification des régimes de base ;

— *De profondes réformes* de la profession médicale, qui ne formeraient que la juste et normale contrepartie du monopole d'exercice dont elle continuerait à jouir (augmentation du nombre des médecins généralistes, liberté de choix du malade impliquant sa connaissance préa*lable* du coût des *actes, réforme* hospitalière augmentant les responsabilités et les pouvoirs des directeurs d'hôpitaux et plafonnant strictement le nombre de lits par service et, partant, par chef de service, mise en œuvre du profil médical, contrôle des ordonnances de complaisance, etc.)

— Le retour à la notion d'assurance, notamment par l'intro*duction d'une franchise* volontaire au niveau du petit risque, moyennant une baisse des cotisations ;

— La *simplification* draconienne des taux de cotisation ;

— Le conditionnement plus adapté et plus neutre des médicaments, mais aussi l'encouragement à la recherche, à la vente de licence et à la pénétration à l'étranger au niveau des laboratoires. l'industrie pharmaceutique à haut niveau de valeur ajoutée paraissant bien adaptée à notre pays, etc.

Un tel ensemble devrait normalement aboutir à une diminution des cotisations.

Là aussi, les événements faci*litent aujourd'hui la tâche* des gouvernants. Que ce soit sur le plan des coûts aussi bien que sur celui de l'indépendance nationale, l'énergie d'origine nu*cléaire est devenue une* nécessité. Mais il dépend de nous que notre effort soit coordonné et unanime ou dispersé et imposé.

Il faut un immense emprunt national destiné à financer l'effort d'équipement électrique nucléaire.

L'opinion doit être sensibilisée au problème des *sources d'énergie*. Même mauvais, même cher, notre charbon se paye en francs et en emplois français. Même marginale, l'énergie d'origine

D'autres chapitres sur l'entreprise, la justice, les organisations professionnelles viendraient ajouter leur influence à celle des mesures précédentes.

Du frein nécessaire à mettre en œuvre vis-à-vis de l'usage abusif des expertises coûteuses dans les jugements — à l'égal de l'usage abusif de la pharmacopée — aux procédures rendant aux actionnaires le droit que leur confère leur épargne, *sans parler* des monopoles légaux ou de fait qui touchent à la fois la justice en elle-même et dans ses rap*ports avec l'entreprise*, un grand nombre de mesures précises devraient faire partie intégrante du plan global.

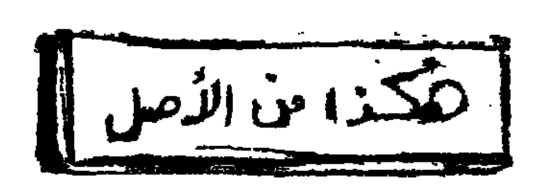
solaire doit continuer à être l'objet de recherches. Il faut continuer à abaisser les températures de chauffe, limiter plus raisonnablement les vitesses sur route, ce qui *diminuerait, dans* de fortes proportions, les accidents, revenir à l'eau chaude collective, moins dispendieuse, mettre fin au monopole de l'E.D.F. sur la production d'énergie, afin de favoriser le développement de toutes les sources accessoires d'énergie, etc.

C'est dès aujourd'hui qu'il nous faut prévoir les conséquences de la crise énergétique sur notre industrie automobile. Demain, le rail bon marché pour tous deviendra un impératif national.

Fort de cet ensemble, le gouvernement pourrait alors prendre les mesures d'urgence *et de solidarité nationale* imposées par la situation.

(1) Voir page 1 l'article de Paul Fabra sur le réescompte automatique des effets représentatifs de prêts à l'exportation.





Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

LA FIN DU FESTIVAL DE FRANCE

Schumann et Berlioz par l'Orchestre d'Ile-de-France

S'il y a jamais eu au monde une personne capable d'apprécier et de parler avec toute l'inspiration nécessaire des œuvres de Schumann, c'est bien le Kapellmeister Johannes Kreisler : personnage étrange et fantasque, musicien-poète dont Hoffmann a rappelé les aventures et qui devait inspirer à Schumann ses Kreisleriana. *Il sentait exactement, par une sorte de divination, et pouvait dire avec précision ce qu'il ne fallait pas faire ; par exemple, il n'écoutait jamais plus de dix mesures d'un concerto s'il sentait que l'orchestre se contentait d'accompagner. Il frappait alors du pied et quittait la salle bruyamment. Au contraire, si d'aventure les choses se passaient autrement, si l'ensemble était nerveux, à peine rentré chez lui et quelquefois au dos du programme, il se mettait à griffonner comme un fou des Mémoires fantaisistes qui n'avaient rien à voir avec ce que des gens plus autorisés se croient obligés d'écrire sur la musique. En fait, Johannes Kreisler n'a peut-être jamais existé qu'en imagination, et c'est seulement son ombre, son fantôme plutôt, qui se glisse dans les concerts, condamné, comme le « Hollandais volant » à errer jusqu'à ce que son esprit critique, cette insatiable chimère qui le torture secrètement, soit enfin mis en échec.*

Aussi n'a-t-on aucune certitude que l'illustre Kapellmeister ait effectivement assisté au concert que l'Orchestre d'Ile-de-France donnait au Théâtre des Champs-Elysées sous la direction de Jean Fournet, mais, dans l'affirmative, on doit être certain qu'il est resté jusqu'à la fin. Dès le premier accord d'orchestre du concerto de Schumann, avec la réponse nerveuse du piano, on pouvait jurer qu'il venait de se passer quelque chose et, jusqu'au bout, non seulement la tension ne s'est pas relâchée mais c'était, entre le soliste (Bruno (Rigutto) et ses partenaires, un dialogue serré, le même phrasé net, des coloris vifs, des attaques franches. On peut avoir de Schumann une conception plus délibérément brumeuse, tandis qu'ici c'était plutôt une poésie de la lumière, avec de soudaines confidences en demi-teintes qui réjouissaient l'âme inquiète de Kreisler. Mais ce qui le fit frissonner tout à coup, c'est la cadence du premier mouvement, lente au début puis, prise d'une sorte de passion fatale, allant s'accélérant jusqu'à l'explosion finale.

Pourtant, ce délire des doigts faisait l'effet d'un état de lucidité extraordinaire, et c'est justement cela qui fascinait Johannes. C'est que Kreisler n'était nullement un « nouveau romantique » mais un homme du dix-huitième siècle épris de clarté jusque dans ses débordements les plus excentriques, et c'est ce qui le rapprochait de Berlioz.

Il suffit de voir le manuscrit de la Symphonie fantastique, *que l'on jurerait tracé de la main d'un copiste calligraphe, pour deviner, si l'on ne s'en doutait pas, que c'est une musique passionnée, à interpréter exactement telle qu'elle est écrite, ni plus ni moins, et que sa poésie, par certains aspects, en est toute classique. Y a-t-il beaucoup de chefs qui résistent à la tentation de gonfler de sous-entendus lyriques la simple mélodie du début, de faire donner les trompettes à tout prix, de transformer l'orage lointain de la « Scène aux champs » en un fracas de timbales ? Ce ne sont là, pour l'exemple, que quelques excès auxquels Jean Fournet, en berliozien averti, refuse de se livrer ; l'Orchestre d'Ile-de-France, gagné à une cause aussi singulière, donne toute sa mesure, c'est-à-dire qu'il ne ressemble plus du tout à l'idée qu'on pouvait s'en faire il y a deux ou trois ans. Il vient d'ailleurs d'enregistrer la* Symphonie fantastique *; une de plus ? Non, celle de Berlioz, tout simplement.*

GÉRARD CONDÉ.

Les nouveaux progrès de l'Orchestre du Capitole

Après tant de tournées internationales, tant d'enregistrements, tant de publicité aussi, l'Orchestre du Capitole de Toulouse et son chef, Michel Plasson, n'en sont plus à solliciter les éloges, et s'ils sont venus participer au Festival de France au théâtre des Champs-Elysées, ce n'est pas pour cueillir quelques lauriers supplémentaires mais seulement, on veut le croire, pour le plaisir. Avec eux, le premier soir, Jean-Philippe Collard jouait le deuxième concerto de Rachmaninov entre le Corsaire *de Berlioz et la* Valse *de Ravel, et le lendemain, Augustin Dumay, un autre jeune soliste en pleine ascension, lui succédait dans le concerto pour violon de Mendelssohn.*

On n'avait donc que l'embarras du choix, mais le second programme offrait l'avantage d'une œuvre rare : la première symphonie de Gounod, composée en 1855 pour se consoler de l'échec de la Nonne sanglante, *sa deuxième tentative lyrique. Il s'agit là d'un essai, rien de plus, qui se souvient à parts égales de Haydn, de Mendelssohn et de Beethoven exactement comme la symphonie de Bizet, postérieure de quelques mois. Mais si Gounod a moins cherché à faire preuve d'originalité qu'à se remettre, à trente-cinq ans passés, à l'école des classiques, sa symphonie permet de vérifier, une fois de plus, que l'imitation n'a jamais empêché une personnalité de se dégager sinon de s'affirmer. Cela tient à des détails, malaisés à décrire, mais qu'il sera bientôt loisible d'apprécier puisque Michel Plasson et l'Orchestre du Capitole viennent d'enregistrer les deux symphonies de Gounod.*

L'interprétation, exemplaire et pleine de vie, qu'ils ont donnée de la première en concert, permet de penser qu'il ne s'agit pas d'un disque de complaisance.

Le concerto de Mendelssohn, en revanche, ne semble pas avoir fait l'objet d'une préparation aussi minutieuse ; on avait plutôt l'impression que le soliste, excellent en l'occurrence, et le chef, se rencontraient à l'improviste et faisaient de leur mieux pour que cela ne se sente pas trop. Pourtant, le mieux peut être aussi l'ennemi du bien et, à côté de bons moments, d'autres paraissaient plus quelconques. Pourquoi choisir une œuvre aussi connue si c'est pour la jouer presque comme tout le monde ?

La Septième Symphonie *de Beethoven, qui terminait la soirée, est presque aussi populaire que le concerto de Mendelssohn, mais comme la tradition veut que l'on fasse tout de même un effort, elle a été beaucoup mieux servie, très bien, même, avec un allegretto qui ne ressemblait pas à un adagio et un finale « dionysiaque » à souhait. Enfin, l'adagietto de* l'Arlésienne, *donné en bis, a permis de constater de nouveaux progrès depuis la dernière fois* (le Monde *du 28 octobre 1978). On affirmait pourtant, à l'époque, que l'orchestre était au plus haut. On n'en est que plus embarrassé pour conclure aujourd'hui...*

G. C.

Vichnevskaïa et l'Orchestre de Bordeaux

Fondé il y a dix ans (mais témoignant d'une tradition municipale bien plus ancienne), l'Orchestre Bordeaux-Aquitaine confirme la qualité très satisfaisante des orchestres régionaux qui ont été présentés au Festival de France. Plus que par le brio de ses solistes, il séduit par son homogénéité et sa puissance et a donné une interprétation vibrante, souple et d'une sève populaire très savoureuse de l'Ouverture *de* Russlan et Ludmilla *de Glinka.*

Son chef, Roberto Benzi, qui a toujours la cote auprès du public, travaille surtout la plastique des œuvres avec une gestique directe et simple encore que spectaculaire. Cette direction, qui colle bien à l'œuvre, n'en est pas moins un peu théâtrale pour des œuvres qui réclament plus de finesse et d'intensité spirituelles. Telle la Symphonie en ré mineur *de César Franck, qui parut assez lourde et appuyée, plus majestueuse que prophétique.*

Entre Glinka et Franck, Galina Vichnevskaïa, acclamée inlassablement, a chanté superbement quelques pages d'opéras de Rimsky-Korsakov et l'air de la lettre d'Eugène Onéguine (elle souriait de bonheur de retrouver ce rôle chéri qu'elle joua comme revivant ses souvenirs). Sa voix montait au zénith, du parlé à l'expression la plus dramatique, avec une gamme de timbres, une diversité d'expressions prodigieuse, vraiment dans la plénitude de son talent.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Une délégation de directeurs, professeurs, parents et élèves, représentant quelque trente-cinq conservatoires et écoles de musique de la région parisienne, s'est rendue le 12 octobre au ministère de la culture et de la communication. La délégation a exposé les difficultés rencontrées par ces établissements, soulignant que la plupart des deux cent sept conservatoires de la région parisienne ne reçoivent aucune subvention de l'Etat et restent à la charge des collectivités locales.

■ Scandale à l'Opéra de Cologne. .. Les spectateurs ayant protesté vendredi soir à Cologne contre la manière dont était interprété l'opéra de Verdi « Aïda », le chef d'orchestre italien Nello Santi leur a crié aussitôt après l'entracte : « Si cela ne vous plaît pas, vous pouvez tous rentrer chez vous.

A la chapelle de la Sorbonne

Laurie Anderson

Les dix premières manifestations de la série « Performances » du Festival d'automne ont mis en relief un type de création spécifiquement féminin axé pour une large part sur l'expression vocale, avec les artistes new-yorkaises Meredith Monk, Jana Haimsohn, Joan La Barbara et, particulièrement remarquée, Laurie Anderson. Le programme se poursuit avec un volet *californien* : après Paul Dresher à la fin de la semaine dernière, Frankie Mann le 16, John Bishoff le 17, Paul de Marinis les 19 et 20, Ingram Marshall les 23 et 24 et John Adams les 26 et 27.

En une seule soirée donnée à la chapelle de la Sorbonne, la jeune New-Yorkaise Laurie Anderson a montré à quel point la « performance » — forme d'action généralement individuelle venue, plutôt que des milieux musicaux, de ceux des arts plastiques et d'une certaine forme de théâtre — pouvait se révéler riche de possibilités insoupçonnées.

Habillée d'une sorte de smoking noir au col relevé, avec une frimousse rendue androgyne par une chevelure « punk », elle joue du violon de façon romantique, après s'en être servi comme d'une guitare pour accompagner une chanson inspirée du rock « country ». Puis elle produit une musique électronique rythmée en tapotant la tige-support du microphone. Elle utilise aussi un instrument de sa conception, le « tape-bow » : un violon muni d'une tête de lecture de magnétophone sur laquelle passe, dans un sens ou dans l'autre, une bande magnétique pré-enregistrée à la place du crin de l'archet.

Lorsqu'elle ne chante pas, elle énonce le plus sérieusement du monde des considérations sur un trajet hypothétique de l'arche de Noé, et, sur des tons différents, nous entretient de petits faits qui, pour sembler insignifiants, provoquent de singulières résonances au fond de notre inconscient. Ainsi, sans symbolisme appuyé, ses réflexions à mi-voix autour de la constatation que l'on tombe toujours en même temps qu'on marche : sans cesse, quand on marche, dit-elle, on se retient et on tombe...

Pendant ce temps se superposent, en une succession de fondus enchaînés, deux diapositives inversées de son atelier. Un film fait défiler des rejets d'arbres. Un dessin animé montre un personnage assenant de façon répétitive des coups de marteau sur la tête d'un autre... Vivement secoué devant le faisceau du projecteur des diapositives, l'archet du violon forme une sorte d'éventail translucide sur lequel viennent s'inscrire des images et des mots, tels que « error » et « stimulation ».

Associant différents médias, Laurie Anderson s'invente son propre espace de liberté. Loin de tout formalisme et de toute référence culturelle, elle développe un art ludique de collages et de juxtapositions sonores et visuelles. Un art dont les composantes d'apparence hétérogène trouvent un lien à travers la logique secrète d'une émotion poétique.

DANIEL CAUX.

CINÉMA

« JANE SERA TOUJOURS JANE »

de Walter Bockmayer et Rolf Buhrmann

A Cologne, dans une maison de retraite pour femmes du « troisième âge », une vieille dame, blonde et boulotte, garnit sa chambre de grandes plantes vertes, installe un perroquet en cage et dispose des peaux de bêtes pour créer un décor exotique. Cette vieille dame, c'est Jane, la compagne de Tarzan, *le héros mythique des aventures africaines*. Du moins le dit-elle. Elle se nomme, officiellement, *Johanna* Konig, mais dans son album de famille, des photographies la montrent jeune et belle, sous divers visages, aux côtés de Tarzan ou, plutôt, des acteurs qui ont joué son rôle dans tant de films.

Depuis que la vieillesse est devenue le « troisième âge », depuis que, dans nos sociétés, on prête apparemment autant d'intérêt et de soins aux vieillards qu'aux jeunes, on croit faire reculer la crainte de la mort. Ce film allemand, de Walter Bockmayer et Rolf Buhrmann, produit par le département « Kamerafilm » de la deuxième chaîne de *télévision allemande, réalisé* avec de petits moyens, va contre l'aspect rassurant *de cette nouvelle mythologie*. L'univers feutré et confortable de al maison de retraite éclate sous la poussée d'un personnage qui se réfère constamment à une jeunesse et à une vie perdues, et dont le musée imaginaire dérange l'ordre désormais assigné aux « vieux ».

Johanna Konig n'est pas une grand-mère excentrique, une fausse contestataire comme cette *Lina Braake fait sauter la banque* qu'on a vue, récemment, réduite au pittoresque d'une sorte de comédie américaine transposée en pays germanique. Il n'y a dans *Jane sera toujours Jane* ni humour ni optimisme mais l' « indignité » d'une vieille dame qui ne joue pas le jeu. Lex Barker, *qui fut un des interprètes de Tarzan*, est *mort*, Johnny Weissmuller finit ses jours dans une maison de retraite comme Mme Konig et, *lorsque celle-ci revêt une tunique en* peau de léopard, elle devient pathétique et gênante mais pas *ridicule*. Portant avec elle le vieillissement et *la mort (mais que sont devenues* celles qui furent les compagnes de Tarzan au cinéma ?), cette « Jane » de Cologne oblige les autres pensionnaires de l'asile douillet à se regarder en face. Elles se voient ravagées par les ans et n'ont plus qu'un moyen de refuser la réalité : détruire le décor de Mme Konig, faire disparaître le perroquet.

Les cinéastes décapent l'hypocrisie du troisième âge protégé, ils font exprimer à leur merveilleuse interprète une révolte obstinée, sans éclats spectaculaires, contre la mort douce et cachée. Seul, un jeune journaliste semble comprendre Johanna Konig et devient son ami. Il pensait écrire un article sur *elle*. Mais Jane ne veut pas de nostalgie récupératrice et trouve sa *liberté toute seule*. Prêtons attention à ce film. Il porte à réfléchir, à travers la fable de Jane *vieillie, au sens* même de l'existence sociale.

JACQUES SICLIER.

★ Le Marais (v. o.).

EXPOSITION

Dessins de Jim Dine

Durant l'année 1979, Jim Dine s'est mis à dessiner pour la première fois, comme *on dessinait* au temps du naturalisme de Zola. Il se place devant son modèle et tente de le pénétrer du regard avant de le dessiner, nature, sans désir de plaire. Tout se passe comme si, après les années d'artifices du « Pop'art », école dont Jim Dine fut, somme toute, une figure assez marginale, l'homme, l'artiste éprouvait soudain le besoin d'être vrai : de voir vrai et de dessiner *vrai*.

Jim Dine apprend à voir et à se voir, vieillissant, avec, comme il dit, bienveillance mais aussi sans pudeur, *impitoyablement. Mais Dine* ne dessine pas des visages comme *il dessinerait des objets sans vie*. Il repart par où, naguère, tout artiste en quête de vérité commençait : le dialogue humain, mental.

En dessinant ces visages, il les analyse d'un regard tendre et dur, tels qu'ils sont, ou plutôt tels qu'à travers eux il se voit, obscur va-et-vient de miroir entre les autres et soi-même. Souvent, les figures sont oblitérées de grands effacements de graphite qui les noient dans un vertige de lumière froide, un peu *comme ces* blessures du vécu de Francis Bacon. Cela dramatise l'expression, et l'esthétise aussi, à la manière violente des expressionnistes viennois.

Pourtant, dans ses autoportraits, surtout, quelque chose se passe; le trait s'arrondit, et l'analyse va au-delà de sa phase exploratoire. Jim Dine cherche l' « expression », mais il manque à ses dessins, grands comme des tableaux, un peu d'aisance et d'ampleur.

JACQUES MICHEL.

★ Dessins de Jim Dine, galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts.

THÉATRE

« A NOUS DE JOUER »

Sortilège et inertie du monologue

« Un spectateur *lambda* loue *un théâtre pour pouvoir enfin* parler au nom de ceux qui ne parlent jamais... Il devient ainsi le personnage d'une pièce qui se fait toute seule. » Il est bien certain que si ladite pièce était jouée « toute seule » sur le théâtre en question (en l'occurrence le Théâtre Hébertot), elle ramasserait un « bide » illustre. *Je n'ai vu* personnellement dans cet *A nous de jouer* qu'un *super-guignol* sans aucun « coup de théâtre » et ponctué seulement de digressions accablantes sur les sujets les plus quotidiens, la mode, la voiture, la condition de la femme moderne, le mariage, la cohabitation, l'Acte (traité avec une légèreté exquise), enfin le retour à l'en*fance* (sans le moindre rire), le tout se terminant par un cake-walk prétendu endiablé.

Ça, c'est la deuxième partie, la partie supposée être scénique.

Heureusement, il y a la première partie. Celle-ci consiste dans un *one man show*, disons un solo de l' « auteur » où M. Félicien Marceau — c'est l'autre, le vrai, l'Académicien — laisse couler *cette verve étincelante* qui a fait nos délices dans ses pièces maîtresses, *l'Œuf* ou *la Bonne soupe*. Certaines séquences mordent comme l'acide ou le cuivre de l'aquafortiste : ainsi la tirade des « Pourquoi pas ? » ; celles sur les gens de tribune, sur l'abolition du passé (« le passé, c'est comme une eau qui s'infiltre : on patauge vite »). On note au passage les deux thèmes pirandelliens de la vérité métaphysique et du théâtre dans le théâtre avec apparition fugitive de personnages « en quête d'auteur ». Mais il n'y a pas proprement de mise en scène dans ces prémisses : on écoute comme on écoutait les grands chansonniers d'avant la guerre, séduit par l'esprit pétaradant du monologue, jamais ému certes, toujours sensible pourtant à la cocasserie du trait. Il faut dire que le chansonnier n'est pas n'importe quel meneur de jeu.

Je me demande qui, dans la génération des jeunes comédiens, pourrait comme M. Claude Brasseur soutenir avec autant de naturel, autant de justesse, autant d'autorité le ton d'un discours pareil. Grandissime performance d'acteur que la sienne et qui suffirait à elle seule au succès de la soirée, car elle a l'immense mérite de se prolonger jusqu'à la fin au milieu du hourvari général. *J'y applaudis avec le cœur* qui m'avait fait accueillir en lui un moment le tout jeune journaliste sportif avant qu'il ne se lance brillamment dans la carrière théâtrale. Après ses succès flatteurs au cinéma, voici aujourd'hui qu'il retrouve la rampe et qu'il confirme, chassant de race, que sa personnalité s'est fait péremptoirement un prénom : *bravo !* Il serait injuste de ne pas citer ses courageux partenaires, Mlles *Philippine Pascale*, Annick Blancheteau, Catherine Hubeau, MM. Denis Mannel, Daniel aLnglet, Gilles Janeyrand, André Julien, la palme revenant à M. Andréas Voutsinas, le savant metteur en scène, qui a accompli ce prodige, avec un seul escalier tournant et une escarpolette pendue aux cintres, de faire remuer la troupe, je ne dis pas jouer — comme l'assure fallacieusement le titre de la pièce.

OLIVIER MERLIN.

★ Théâtre des Arts-Hébertot.

HISTOIRE D'UN RATAGE

« LE PIÈGE », à Édouard VII

Une comédie policière à suspense avec un seul décor, cinq personnages, un meurtre insolite au premier acte, des actions précipitées au deuxième, des dialogues *fonctionnels*, deux interventions comiques : c'est le rêve *de Sydney Bruhl (Robert Hirsch)*, un « has been » dont le dernier *succès remonte* à dix-huit ans. A partir de là, le vrai auteur du *Piège*, Ira Levin (version française de Jean Cau) fait essayer à ses héros quelques situations adaptées aux mécanismes de la comédie policière à suspense. Il fait semblant de montrer la manière de s'en servir, comme les prestidigitateurs qui démasquent leurs secrets en disant : « *Regardez comme c'est facile* », et naturellement on n'y comprend rien, *puisque leur truc consiste* à détourner l'attention sur un leurre.

Seulement, ici, on comprend tout tout de suite. Au long des deux actes, la pièce ne fait que reproduire un même système : ce n'est pas celui qu'on tue qui meurt. Et ça ne fonctionne pas du tout, au point de se demander si ce n'est pas délibéré, *s'il n'y* a pas là-dessous un projet mystières *du fantastique. Quand un* térieux qui se révèlera à la fin. Mais non, rien.

« *Ne dévoilez pas l'intrigue* », dit le programme. On peut quand même raconter que la salle sursaute à deux reprises quand le mort sanguinolent se relève — effet assuré. Qu'il est question d'homosexualité, audace bien émoussée, à *moins* que les diatribes de Jean-Paul II aient déjà remis à la *mode* l'austérité des mœurs. Hélène Duc assure sans faiblir les interventions comiques, mais Robert Hirsch et Maïa Simon (sa femme) semblent coincés dans le vide de leurs personnages. Ils s'expriment comme à une conférence. Quant à Stéphane Jobert (le secrétaire), il parle en chanteur *d'opérette*.

La qualité d'Ira Levin est de savoir tirer des histoires simplettes vers une ironie aux fron-Polanski utilise et fouette cette ironie, on a *Rosemary's Baby*. Riggs O'Hara, metteur en scène du *Piège*, a oublié sa fantaisie au vestiaire, si jamais il en a eu. Il reste prosaïque, cherche la *vraisemblance, un pari stupide* qu'il ne gagne pas.

COLETTE GODARD.

★ Edouard-VII, 20 h. 30.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 15 octobre

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50), 19 h. 30 : la Sylphide.
Comédie - Française (296 - 10 - 20). Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.

Les autres salles

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Eglise Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Cantate à trois voix.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la *Leçon*.
Lucernaire (544-57-34). I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jef.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : *Coup de chapeau*.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Dom Perlimpin ; 22 h. 15 : Arlequin Superstar.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.
Les Blancs - Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Pick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 45 : Talila ; 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : *Deux Suisses*. — II, 18 h. 30 : les Babouches ; 22 h. 30 : Popeck.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J't'en prie, pas devant le carreau.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 19 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45). 21 h. : Raymond... ou comment s'en dé... babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les concerts

Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. P. Eotvos (Stibilj, Taranu, Vidovsky...).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : Yo Yo Ma *(Locatelli, Debussy, Beethoven, Chopin)*.
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. M. Nordmann (Mozart).
Théâtre Edouard-VII, 21 h. : C. Berberian, B. Canino.

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Pierre Péchin (dernière).
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : *A. Mirapeu*.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Sugar Blue ; 22 h. : Azuquita y su Melao.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : V. S. O. P.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : P. Catherine, G. Brown, J. Lee.
Le 28 - Rue - Dunois (584-72-00), 21 h. : Fusion Jazz Quartet.
Salle Pleyel (563-88-73), 21 h. : Oscar Peterson.
Patio (758-12-50), 22 h. : Dorothy Donegan.

La danse

Théâtre 55, 20 h. : Jak Siriez.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Troupe Pointepianu.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits *aux moins de treize ans* (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (794-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Sailor of the King, de R. Boulting ; 17 h. : The Street with no Name, de W. Keighley ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois : Danemark, de P. Henningsen ; 21 h. : Professional Soldier, de T. Garnett.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-1^-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
L'ASSOCIÉ (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BETE MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-27-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LE *DIVORCEMENT* (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FOLIE, FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, *15e* (575-79-79).

MERCREDI

979. Chapeau

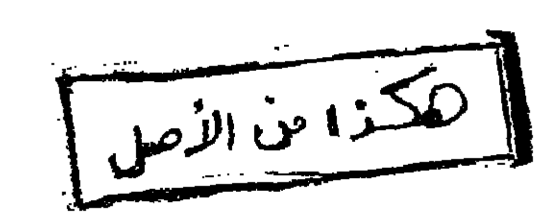


Argentine



Allemagne

980. Nous all



هكذا من الأصل

SPECTACLES

FRISSONS D'HORREUR (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
GUERRE ET PASSION (Ang. v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (Am., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (Al., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (Am., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A. v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). Ternes, 17e (380-10-41).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : St-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr. : Le Seine, 5e (325-95-99)
PREMIER SECRET (Holl., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-48-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
TAPAGE NOCTURNE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.). Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ;
UTOPIA (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40).
ZOO ZERO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66).
L'ANGE BLEU (All., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AMARCORD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ANGELA DAVIS ou L'ENCHAINEMENT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; A.B.C., 2e (236-55-54).
LA BETE (Fr., **) : J. Renoir, 9e (874-40-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) Haussmann, 9e (770-47-55).
FANTASIA (A., v.f.) : Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) : Balzac, 8e (561-10-60)
LES FRERES KARAMAZOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-42-25).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LENNY (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
MESSIDOR (Suisse) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., **, v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), jours impairs
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), jours pairs.
REPULSION (A., **, v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., **, v.o.). Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES VALSEUSES (Fr., **) : Miramar, 14e (320-89-52).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) H. sp.
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les films nouveaux

MOONRAKER, film américain de Lewis Gilbert — V.o : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HEROES, film américain de Jeremy Paul Kagan — V.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ECOLE EST FINIE, film français d'Olivier Norin — Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e 331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e 522-37-41).
CHROMOSOME 3, film anglais de David Cronenberg (**) — V.o : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e 331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
JANE SERA TOUJOURS JANE, film allemand de Walter Bockmayer et Rolf Buhrmann. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).
OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? film italien de Mauro Bolognini. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e 266-55-33) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NOM DE CODE JAGUAR, film hispano-américain d'Ernest Pintoff (*). — V.f : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) . U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les festivals

KUROSAWA (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Yojimbo. — Action Christine, 6e (325-85-78) : Rashomon.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Grand Sommeil.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Je veux vivre.
TEMPLIERS, 3e (272-94-56), v.o. : la Dernière Folie de Mel Brooks ; l'Autre : Dersou Ouzala.
STANLEY DONEN, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chérie, recommençons.
MAILLOT PALACE, v.f., 17e (574-10-40) : les Evadés de la planète des singes.
ALFRED HITCHCOCK, v.o., 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) : le Procès Parradine.
SA MAJESTE EISENSTEIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Octobre.
CHATELET VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14), I : Citizen Kane ; 16 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : Bilitis ; 20 h. : Cabaret. — II, 13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : Girl Friends ; 16 h. 5 : Easy Rider ; 18 h. : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Retour ; 22 h. 40 : A bout de souffle.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) ; 10 heures, Chien de Paille ; 12 heures, Le charme discret de la bourgeoisie ; 14 heures, le Lauréat ; 16 heures, Phantom of the Paradise ; 17 h 40, Taxi Driver ; 19 h 30, Mort à Venise ; 22 heures, Midnight Express.
GALANDE, 5e (v.o.) (354-72-71), 13 h 45, les Damnés ; 16 h 20, les Producteurs ; 18 heures, Un tramway nommé Désir ; 20 h 15, Salo ; 22 h 15, Rocky Horror Picture Show.
LA SEMAINE DU FILM FANTASTIQUE, Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Magic ; la Malédiction ; Damien ; Furie.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
CINE-POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Fingers.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04) ; en alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; le Voyage en ballon.
JEUNES REALISATEURS ALLEMANDS (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : l'Enigme de Kaspar Hauser.
STUDIO ACACIAS (v.o.), 17e (754-97-83). 13 h. 30 : Une passion ; 15 h. 30 : Nous sommes tous des voleurs ; 17 h. 30 : la Honte ; 19 h. 15 : le Privé ; 21 h. : Persona ; 22 h. 15 : Lenny.

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (An., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
COUP DE GRACE (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FELICITE (Fr.-A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h 15.
HAROLD ET MAUDE (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PRIMA DELLA RIVOLUZIONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 15 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Secret du Grand Canyon ».
Film américain de D. Siegel (1959), avec C. Wilde, V. Shaw, M. Shaughnessy, E. Buchanan, R. Garrick (rediffusion).
Un shérif adjoint mène, près du Grand Canyon du Colorado, une dangereuse enquête sur deux meurtres qui semblent liés à un trafic de minerai.
Une action de « film noir » bien conduite et violente, dans des décors sauvages. Morceau de bravoure : la lutte sur le téléphérique, en plein ciel.
21 h 50 Questionnaire : Electricité, énergies nouvelles et avenir électro-nucléaire.
Avec M. Marcel Boiteux, P.-D. G. d'E.D.F.
Regarder sans faute comment celui qui depuis douze années détermine au sommet la politique « électrique » de la France, justifie les raisons des grands choix récemment faits, ou les « pannes » comme celle du 19 décembre 1978. Une « mise en question » : quelles réponses ?
22 h 50 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Une heure avec le cinéaste R. Polanski.

21 h 40 Document de création : la Chine.
Tang-song-Ming : le roi du Tibet est amoureux.
Deuxième partie de l'émission coproduite par la deuxième chaîne française et la télévision chinoise : visite guidée et archéologique au palais du dalaï-lama, à Lhassa dans le Tibet et dans deux autres sanctuaires très anciens.
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 15 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre : l'Islam.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « la Dentellière ».
Film franco-suisse de C. Goretta (1976), avec I. Huppert, Y. Beneyton, F. Giorgetti, A.-M. Duringer, R. Schroeter, M. de Ré.
En vacances à Cabourg, une apprentie coiffeuse, solitaire et silencieuse, rencontre un étudiant, fils de bourgeois, qui va être son premier amour. Incapable de comprendre ce qu'elle lui apportait, ce qu'elle donnait, il la renvoie.
Cette adaptation d'un roman de Pascal Lainé (qui reçut le prix Goncourt) témoigne à la fois de la perfection — jamais retrouvée depuis — du style de Goretta dans la peinture d'atmosphère et de comportements quotidiens faisant affleurer la vie intérieure, et du mystère d'Isabelle Huppert, qui n'a jamais dépassé ce rôle.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, Présence des arts : Jackson Pollock.
20 h., « Les Suppliantes », de G. Audisio, d'après Euripide, avec J.-J. Aslanian, A. Belleme.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Baudelaire.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Sortie de secours.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Six-Huit (de 18 h. à 18 h. 30) : Jazz-time.
20 h. Les grandes voix : Hommage à Maria Cebotari
20 h. 30, Concert : Chorégies d'Orange — jeunes interprètes — avec Gilles Henry, violon, Annick Benézé, violoncelle, Yves Henry, piano : « Trio n° 27 en ut », de Haydn, « Trio opus 101 n° 3 », de Brahms, « Trio opus 49 n° 1 », de Mendelssohn.
22 h., Cycle acousmatique INA-GRM : « Douze inventions en six modes de jeu » (1979), création Reibel, avec le trio GRM : L. Cuniot, Y. Geslin, D. Dufour ; Variations en étoiles, pour bande et percussion, G. Reibel, J. Drouet, percussions.
23 h., Ouvert la nuit : E.T.A. Hoffman, « L'Amour, l'Ivresse et la Musique », par Pierre-Antoine Hure (I) ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 16 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Plante ou animal ; 14 h. 30, Amicalement vôtre (série) ; 15 h. 20, Mardi-guide ; 15 h. 45, Le regard des femmes sur la santé : « Sept millions d'hypertendus » ; 16 h. 30, Chant et contre-chant ; 17 h. 10, Séquence littéraire ; 17 h. 37, Variétés : Jeanne-Marie Sens ; 17 h. 42, Cuisine : gâteau de pommes de terre ; 17 h 55, Variétés : Prasseto.
18 h 2 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Lady Blue ».
De R. Dimsey. Avec Cathryn Harrison et Mark Holden
Une jeune Américaine férue d'équitation se passionne — contre l'avis de son père — pour le dressage d'une pouliche capricieuse : champs de course et amour fleur bleue.
22 h 5 Le sens de l'histoire : Il y a de quoi avoir peur.
De Jacques Laurent et Jean Aurel.
L'angoisse de l'homme occidental face à son avenir.
23 h Journal.

CHAINE II : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : le Maître de forges.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui madame.
Vous ronflez, moi non plus.
15 h Série : Bonanza.
L'onde amère.
15 h 55 Libre parcours.
C'est nous : Berlin.
17 h 20 Fenêtre sur...
Point 2000 : le tokamak.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies : Zanett ; Les quat'z amis ; Discopuce : Lippy le lion.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « l'Usine Quesnay ».
Téléfilm de J.-P. Delassus.
Adaptation d'un roman d'André Maurois : le sacrifice d'un jeune homme qui consacrera sa vie à faire tourner l'« affaire » héritée de son grand-père. L'action se situe en 1919. Grands sentiments désuets.
Vers 22 h., débat : les patrons d'hier et d'aujourd'hui. Avec MM. François Ceyrac, président du C.N.P.F. ; Yvon Gattaz, président-directeur général de « Radiall » ; Jean-Luc Lagardère, président-directeur général de Matra et Maurice Guitton.
23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage : le club d'Ulysse.
18 h 55 Tribune libre :
Union féminine civique et sociale.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Comanche Station ».
Film américain de B. Boetticher (1960), avec R. Scott, N. Gates, C. Akins, B. Lane, S. Homier, R. Rust
Un homme cherche à ramener à son mari une femme qui avait été prisonnière dans une tribu comanche. Trois chasseurs de primes veulent se débarrasser de lui.
La lutte d'un héros solitaire, qui n'a pas l'âme mercenaire et se bat contre le mal. Un chant de courage et d'aventure. L'esprit profond du western mythique.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le cerveau et son double.
8 h. 32, Dieu au village : L'imaginaire religieux en pays de Caux.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, La matinée des autres : Fleurs et civilisations.
10 h. 45, Etranger mon ami : « La Harpe et l'Ombre », d'A. Carpentier.
11 h. 2, Au Festival d'Avignon : Autour de Bernard Sobel (« Mario et le magicien », d'après T. Mann).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Un livre, des voix : « L'Alternative du diable », de F. Forsyth.
14 h. 42, Magazine international.
16 h. 40, Bureau de contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualités : Profits et pertes de la langue française.
17 h. 32, Au Festival d'Avignon : Autour de Bernard Sobel (« le Pavillon au bord de la rivière »).
18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, Sciences : Les « quincailleries » de la communication.
20 h., Dialogues avec H. Juin et H. Meschonnic : « Poétique et politique ».
21 h. 15, Musiques de notre temps : Vinko Globokar (« Un jour comme un autre »).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruit de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : Actualité du disque ; Revue de presse à propos de l'actualité musicale et culturelle.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Œuvres de Gabriel Fauré : Requiem, Fantaisie pour flûte, Caligula, Prométhée, Pelléas, Masques et bergamasques.
12 h., Musique de table : « Musique de charme » : Scènes d'enfants », de Schumann, par C. Arrau ; « Morceau de concert pour cor et orchestre », de Saint-Saëns, par Daniel Bourgue ; 12 h. 35, Jazz classique : « Django Reinhardt » ; 13 h., Les métiers de la musique : « Les percussionnistes » ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Musique en plume, par Adolphe Sibert ; 15 h., Musique-France-Plus : « Sonate pour violoncelle », de Debussy, par J. Eskin et M. Tilson Thomas, « Fantaisie pour piano et orchestre », de Debussy, par Aldo Ciccolini, Orchestre national, dir. Jean Martinon ; « Pulcinella », de Stravinsky, dir. C. Abbado ; « Introduction et Allegro », de Ravel, par Jessye Norman ; « Rimes pour différentes sortes sonores », de Pousseur, dir. B. Maderna ; 17 h., Les chants de la terre.
18 h., Six-Huit (de 18 h. à 18 h. 30) : Jazz-time.
20 h., Le royaume de la musique : C. Delangle, saxophone.
20 h. 30, Concert donné en l'église des Blancs-Manteaux — Festival du Marais 1979 — Ensemble vocal Michel Piquemal : Œuvres de Victoria, Janequin, Schubert, Mozart, Fauré, Rossini.
22 h 30, Ouvert toute la nuit : Italia ; 23 h., E.T.A. Hoffmann (II) : « Grand trio », d'Hoffmann, par M. Joste, G. Jarry, M. Tournus ; 1 h., Jazz-Forum : Musiques ouvertes en concert.

● *Une station de télévision privée italienne, « Telemilano 58 »,* a été mise sous séquestre vendredi à Milan. Ses émissions brouillaient les radars de l'aéroport international.

RADIO - RIPOSTE A BOURG-EN-BRESSE

La Fédération du parti socialiste de l'Ain a diffusé dimanche 14 octobre à Bourg-en-Bresse, une émission d'une dizaine de minutes de Radio-Riposte, enregistrée en public à l'occasion de la fête départementale de la rose et consacrée aux problèmes de l'information. MM. Louis Robin, maire de Bourg-en-Bresse, André Poutissou, maire de Villefranche-sur-Saône, André Laignel, président du conseil général de l'Indre, assistaient notamment à l'enregistrement. M. Laignel a dénoncé, sur les ondes de Radio-Riposte, la « confiscation » des grands moyens d'information par le « pouvoir conservateur ». MM. Charles Hernu, député, maire de Villeurbanne, et Franck Serusclat, sénateur du Rhône, se sont associés à la protestation de M. Laignel.

DEUX JOURNAUX EN DIRECT DE COLOMBEY

A l'occasion de l'ouverture au public de la propriété du général de Gaulle « la Boisserie », deux journaux télévisés seront réalisés en direct de Colombey-les-Deux-Eglises les 8 et 9 novembre. Au journal de 13 heures, sur T.F. 1, le 8, sera diffusé un reportage sur la maison. Le 9, Antenne 2-Midi proposera une visite de « la Boisserie » commentée par M. Pierre Lefranc.

A VOIR

Aux « Dossiers de l'écran »

UN PATRON INHABITUEL

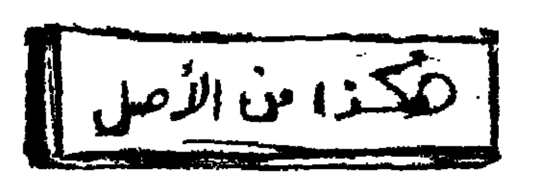
Il se pourrait que l'on ne s'ennuie pas mardi soir 16 octobre aux « Dossiers de l'écran ». Notamment au cours de la discussion qui suivra le film, sur le thème « Patrons d'hier et d'aujourd'hui ». Dans le passé, les débats sur la conception que l'on se fait du patronat et celle qu'il se fait de lui-même ont été décevants, la responsabilité en incombant le plus souvent aux chefs d'entreprise participant à ces discussions. Cette fois-ci, l'un des intervenants risque d'échauffer quelque peu la température et de donner une image du patron passablement inhabituelle. Il s'agit de Jean-Luc Lagardère, ingénieur de cinquante et un ans, œil vif, cheveux noirs en bataille, vice-président délégué d'Europe 1-Images et son el dynamique P.-D.G. de la société Matra

M. Lagardère, cadre supérieur devenu président, a manifestement envie de dire un certain nombre de choses qu'il ressent, et qui pourront peut-être surprendre, choquer ou faire sourire : peu lui importe, pour lui ce qui est essentiel, c'est de le dire. Aux yeux de M. Lagardère, qui n'a pas créé une entreprise mais l'a développée, le patronat de droit divin est une monstruosité. Mais le patron n'en a pas moins un devoir sacré : celui de développer l'entreprise et de créer les emplois.

Le profit ? Ce n'est pas une finalité en soi pour l'entreprise, mais simplement l'indicateur de compétitivité, le garde-fou, diraient d'autres patrons comme celui de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Le pouvoir ? Il ne faut s'en servir que pour entreprendre. Quant à la légitimité dudit pouvoir, un patron mal accepté le sent fatalement. Et de lancer une profession de foi assez inhabituelle en France : le patron qui n'accepte pas de vivre dans les difficultés permanentes n'est pas fait pour être patron. Diable ! comme M. Lagardère y va ! C'est un indépendant, il est vrai : il n'a guère participé aux activités du C.N.P.F. : ceci explique peut-être cela.

FRANÇOIS RENARD.

(*) « Dossiers de l'écran », mardi 16 octobre, Antenne 2, 20 h. 35.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Wir sind ein führender deutscher Filialbetrieb der Lebensmittelbranche. Moderner Filialbestand und über 3000 Mitarbeiter kennzeichnen uns.

Wir suchen einen

INTERNATIONALEN EINKÄUFER für OBST und GEMÜSE

Ihm wird die Verantwortung für ein Beschaffungsvolumen von 40 000 Tonnen im Jahr übertragen werden.

Der Bewerber sollte sich in einer ähnlichen Position bewährt haben. Französische und italienische Sprachkenntnisse sind erforderlich, um den Einkauf vor Ort erfolgreich bewältigen zu können.

Unserem zukünftigen Mitarbeiter bieten wir eine selbständige Dauerposition mit einer der Aufgabe entsprechenden Dotierung.

Interessenten werden gebeten, ihre vollständige Bewerbung (tabellarischer Werdegang, Zeugniskopien, Handschriftprobe, Lichtbild und Gehaltserwartung) an unseren Personalberater zu richten.

Er garantiert für absolute Vertraulichkeit und Einhaltung von Sperrvermerken. Rückfragen beantwortet er gern.



Dr. K. F. Lehnert
Personalberatung — Betriebspsychologie
Frauenlobstraße 74, 6000 Frankfurt/Main 90
Telefon 06 11 / 70 20 91, 70 20 92

MINES DU SHABA - ZAIRE
approvisionnements

Société Minière et Métallurgique employant 35 000 personnes au Zaïre, la GECAMINES recherche pour sa Direction des Approvisionnements (1500 personnes) plusieurs spécialistes de la fonction Approvisionnements à différents niveaux de responsabilités :

Chefs de Formation du Personnel des Magasins

Chefs de Formation du Personnel des Approvisionnements

Responsables de la Formation pratique et théorique du Personnel et du suivi de la mise en application.

Ces postes conviendraient à des diplômés de l'Enseignement Technique ayant 5 à 10 ans d'expérience dans la spécialité, ayant des idées très claires sur les méthodes, et le goût de la Formation.

Techniciens des Approvisionnements

Responsables de la préparation des commandes après interprétation des statistiques de consommation.

Ces postes conviendraient à des diplômés de l'Enseignement Technique (Bac Technique, BTS) ayant 5 ans d'expérience.

Chef de Service Normalisation

Chargé de piloter les Etudes de Normalisation, de proposer à leur issue les mesures nécessaires et de suivre leur mise en œuvre.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Electromécanicien ayant 5 ans d'expérience dans la spécialité.

Normalisateurs

Chargés d'effectuer des comparaisons multicritères des matériels utilisés à la GECAMINES et de les normaliser.

Ces postes conviendraient à des diplômés de l'Enseignement Technique (BTS, Bac Technique) ayant 5 ans d'expérience en Normalisation de matériel de Mine ou d'Usine métallurgique.

Tous ces emplois sont assortis de conditions matérielles intéressantes :

- *engagement par contrat à durée indéterminée ;*
- *rémunération élevée, dont la plus grande partie nette d'impôts est payée directement en Europe ;*
- *congés payés de 4 mois en Europe, au terme de chaque période de service de 2 ans reconduite ;*
- *frais de voyage de l'Agent et de sa famille supportés par la Société ;*
- *soins médicaux et logement confortable fournis gratuitement ;*
- *cercles de loisirs ;*
- *possibilité de scolarisation primaire et secondaire.*

Ecrivez sous référence G 6-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

Importante société
construisant des usines et des installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français

recherche

INGENIEURS DE MISE EN ROUTE pour l'ETRANGER

dans les domaines de la PETROCHIMIE et du RAFFINAGE

Les critères considérés seront :
- expérience d'environ 3 années comme ingénieur d'exploitation
- participation à la mise en route d'usines pétrochimiques ou de raffinage
- désir de s'expatrier et aptitudes prononcées pour l'exportation
- anglais parlé indispensable.

Nous proposons aux candidats retenus un métier avec des responsabilités et une évolution de carrière intéressante.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo, prétentions sous
N° 29.431 CONTESSE PUBLICITÉ
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01
qui transmettra

Directeur de Chantier
Génie Civil et Bâtiment
180 000 F + nets d'impôts

Notre filiale en ALGERIE est spécialisée dans la réalisation d'installations industrielles et la construction de bâtiments-habitations.

Dans le cadre de son développement, elle recherche un DIRECTEUR DE CHANTIER.

Ce poste nécessite une formation supérieure, une solide expérience en Génie Civil et Bâtiment T.C.E., une parfaite maîtrise des problèmes de gestion. Il conviendrait à un homme dynamique, âgé d'au moins 32 ans, et ayant déjà exercé des responsabilités sur d'importants chantiers.

Le lieu de travail se situe à TIARET (ORANAIS).

La rémunération annuelle de départ équivaut à 180 000 F + nets d'impôts et de cotisations ; elle est assortie d'avantages intéressants tels que logement meublé et voiture. De nombreuses garanties sont offertes, notamment stabilité d'emploi, caisse française de retraite des cadres, école primaire française...

La plus totale discrétion sera observée autour des candidatures qui seront adressées à

Entreprise RAZEL Frères
Christ de Saclay - B.P. 109 - 91403 ORSAY CEDEX

MEDIA P.A.

---

logistique minière et industrielle

Filiale d'un groupe national de premier plan, une Compagnie Minière Nigérienne cherche à recruter un ingénieur grande école (X, Mines, Centrale, A.M.) d'au moins 35 ans, pour prendre en charge l'ensemble des infrastructures techniques nécessaires à l'activité d'extraction et de concentration et à la maintenance de conditions de vie en milieu désertique. La personne recrutée aura ainsi une expérience confirmée de la production d'utilités industrielles de la gestion d'ateliers centraux, des travaux neufs, de la conduite des garages et annexes... solides garanties sociales et avantages cadre expatrié. Organisation urbaine en faveur des familles, de la scolarité des enfants, du sport et des distractions. Ecrire avec C.V. explicite sous réf. CK/LOG à



• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

Importante entreprise

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour effectuer des mises en service sur chantiers à l'exportation (Irak, Libye, Zaïre, etc.) de systèmes de télécommunications soit par faisceaux hertziens, soit par satellites.

- Expér. télécommunications et connaissance langue anglaise souhaitées ; non indispensables.
- Goût de l'aventure et de la vie en commun.

Ecr. av. C.V., photo, prét. (sous réf. E.X.) à THOMSON C.S.F. Service Recrutement, 53, rue Greffuhle, 92300 LEVALLOIS.

URGT lycée franç. ISTANBUL recherche PROF. LICENC. (E) PHYSIQ. (2e cycle). Expérience souhaitée. Ecrire Lycée français St-Benoit P.K. 299 KARACOY ISTANBUL TURQUIE.

IMPTE STE FORESTIERE *exploitation - SCIERIES* exportation recherche pour CAMEROUN

ADJOINT DE DIRECTION GÉNÉRALE COMPÉTENT

Adr. lettre man., C.V. et photo à S.N.C., 90200 ETUEFONT.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche
PR SON SIEGE (HTE-SAV.)

CONTROLEUR DE GESTION

ayant quelques années d'expérience dans l'élaboration et le suivi des prévisions ainsi que dans le contrôle comptable.

Une expérience ou des notions de l'audit interne seront appréciées. Formation ESSEC, ESC, IAE, DECS, ou équivalent. Anglais courant pratiquement indispensable plus 2e langue.

Env. C.V. manusc., photo et prétentions sous le n° 630 A, I.F.P.A., 36, av. Mar.-Randon, 38000 GRENOBLE. Disc. absol.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISTE RESTAURATION DE COLLECTIVITES
recherche
pour poste à pourvoir à l'étranger (MOYEN-ORIENT *ou* AFRIQUE NOIRE)

● INSPECTEURS EXPLOITATIONS
● CHEFS D'EXPLOITATION

diplômé des écoles hôtelières
ANGLAIS
courant obligatoire

La connaissance et l'habitude des problèmes de collectivités seront appréciées.

Ecrire 1re lettre manuscrite avec C.V., copie des diplômes et certificats professionnels, photo d'identité, à no 32.349 PA SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

Für neue Aufgaben auf dem Gebiet der Datentechnik suchen wir Sie als

Mitarbeiter
- Produktmanagement
- Verkaufsförderung

für EDV-Systeme

Neben deutschen und englischen Sprachkenntnissen setzen wir voraus: Gute Kenntnisse der kommerziellen EDV, die Sie sich z. B. bei einem Minicomputer-Hersteller, im Sales-Support oder in der Systemplanung erworben haben. Aber auch wenn Sie sich bisher nur im Rahmen Ihres Studiums mit EDV beschäftigt haben, sind wir an Ihnen interessiert.

Wir bieten ein ausbaufähiges Aufgabengebiet in einem dynamischen Geschäftsbereich, die Chancen einer weltweiten Vertriebsorganisation, Einarbeitung "on the job", leistungsgerechte Bezahlung und die Sozialleistungen eines Großunternehmens.

Wenn Sie an dieser anspruchsvollen Tätigkeit in Deutschland interessiert sind, möchten wir Sie im persönlichen Gespräch für uns gewinnen. Als Vorbereitung dazu erbitten wir Ihre Unterlagen an

BASF Aktiengesellschaft
Personalabteilung/PA.
D-6700 Ludwigshafen



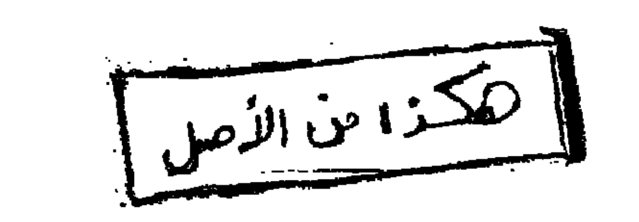
---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



offres d'emploi

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS débutants

Grandes Ecoles ou équivalent

Pour l'étude et la production de programmes en temps réel dans le cadre du développement d'un nouveau système de commutation téléphonique temporelle.

— Connaissance de la langue anglaise ;
— Nationalité française exigée.

Ecrire avec curric. vitae et prétentions à L.C.T., 18-20, rue Grange-Dame-Rose 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

PARKER PEN FRANCE

recherche

Analyste-programmeur

Formation : ÉCOLE D'INGÉNIEURS SCIENTIFIQUE ou COMMERCIALE
Maîtrise d'Université (MIAGE)

Débutant ou 1 an d'expérience
Connaissance COBOL et base de données appréciée.

Adresser lettre manus., C.V. photo et prét. à PARKER PEN FRANCE, Service du Personnel, 96, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

Notre avance technologique dans un domaine industriel appelé à un développement considérable nous place au premier plan des entreprises françaises d'ingénierie.
Le secteur Etudes rassemble les activités spécialisées dans les disciplines techniques mises en œuvre dans les phases successives de définition, d'études, et de suivi technique des réalisations.
Pour renforcer ce secteur nous souhaitons recruter

DES INGENIEURS D'ETUDE ET DE RECHERCHE

Ils sont les premiers intervenants sur les projets : ils prennent en effet en charge les études de conception générale et fonctionnelle et déclenchent les activités des autres unités d'étude et de recherche.
Ces fonctions intéressent des ingénieurs expérimentés en physique des réacteurs, thermohydraulique, neutronique, génie atomique.
Très formatrices et permettant d'acquérir une vision d'ensemble de nos structures et de nos réalisations, elles peuvent déboucher sur des postes de responsabilités techniques et/ou hiérarchiques.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et d'une photo, sont à adresser à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous réf. 77.585 M/NUD.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ FRANÇAISE spécialisée dans la fabrication des colorants pour Matières Plastiques
recherche un

TECHNICO-COMMERCIAL

pour région nord de Paris

Le candidat devra habiter le Sud-Est de la France et voyager une semaine sur deux.
Préférence sera donnée au candidat introduit auprès des transformateurs de matières plastiques.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions au n° 8.777, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉ, RECHERCHE

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES CONFIRMÉ(E)

préférence psycho ou socio
minimum 3 ans d'expérience
(cabinet ou agence)

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae *et prétentions à :*
Société PRAGMATEC
2 bis, rue Nicolas Houël 75005 PARIS
à l'attention de Madame DEMUTH

BATIMENT

Notre Groupe d'Entreprises régionales (siège Paris-Sud) rech. pour son secteur logement un

INGENIEUR

Maîtrisant les aspects techniques, commerciaux et administratifs, il assurera notamment la promotion des systèmes constructifs du groupe, en liaison avec les maîtres d'ouvrage, les partenaires de l'ingénierie et les entreprises associées.

Une expérience prolongée dans une activité analogue est indispensable.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) seront adressées au : N° 8.790, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CMG — **SERVICE EN INFORMATIQUE**

Nous développons des APPLICATIONS de *GESTION SUR MINI-ORDINATEURS* et recherchons :

ANALYSTE FONCTIONNEL
(Formation Sup, MIAGE, Sc. Eco)

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Les candidats(es) travailleront au sein d'une petite équipe. • La connaissance du FORTRAN et base de données sur mini seront des atouts (Expérience gamme HP souhaitée). • Lieu de travail : ORSAY.
Adresser votre candidature sous réf. 3772 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



emplois régionaux

USINE METALLURGIQUE

située littoral NORD de la France en mesure d'offrir carrières dynamiques et motivantes

recherche

ingénieur électricien et électronicien

adjoint au chef du service responsable de l'entretien électrique et des centrales thermiques.

Chargé outre des tâches de gestion et d'encadrement du service des études d'amélioration.

Age indifférent, mais expérience souhaitée avec si possible quelques années dans entretien électro-mécanique ou équivalent.

Si profil et compétence, promotion rapide.

ingénieur débutant

formation mécanique pour service entretien mécanique.

Participera aux travaux d'intervention et aura également à mettre en place l'organisation du service (ordonnancement, préventif, programme annuel, contrôle des fournisseurs...).

jeune ingénieur métallurgiste

DE HAUT NIVEAU

Capable d'étudier et réaliser le laboratoire qui assurera les contrôles tant de réception que de fabrication.

D'assimiler rapidement les techniques de l'entreprise et de rechercher des améliorations de process.

Perspectives de carrière : d'abord contrôle qualité, puis fabrication.

Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé et photo à No 29.419 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Important Groupe Européen
(secteur tertiaire - C.A. 3 milliards de Francs)
recherche son

directeur des implantations étrangères

Il sera chargé d'assumer les filiales existantes et de coordonner les chefs de projet responsables du lancement des nouvelles filiales (EUROPE - AMERIQUE - AFRIQUE).
Il aura une forte expérience du contrôle des filiales étrangères sous tous leurs aspects (stratégie, *marketing*, rentabilité financement, relations humaines), et si possible, du commandement hiérarchique d'unités.
Il devra être domicilié au siège du Groupe (ville de province en France, à 100 mn de Paris), et se déplacer fréquemment.
Poste à haute responsabilité pour candidat de 35 ans environ, expérimenté, à fort potentiel et parlant *plusieurs langues.*

Adresser lettre de candidature manuscrite avec c.v. *photo et prétentions s/réf. 3552* à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

BAUCKNECHT INDUSTRIE

à Saint-Avold (Moselle)
recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS RESPONSABLES D'APPLICATION

— Niveau D.U.T.
— Expérience souhaitable dans les domaines suivants :
- Cobol
- Télétraitement
- Méthodes

Connaissances : Comptabilité, Gestion des approvisionnements, achats, seraient appréciées.
Env. curriculum vitae, photo et prétentions à : PERCEVAL (réf. M. 14) 18, rue d'Athènes, 75009 PARIS.

FABRIQUE DE PEINTURE ET VERNIS
Niveau International
recherche

DIRECTEUR ADJOINT PRODUCTION « RÉSINES »

- Lieu de travail : Nord de la France.
- Age : 30 ans environ
- Formation : Ingénieur Chimiste
- Langues étrangères : anglais courant et allemand souhaité
- Expérience : très sérieuses références exigées dans activité similaire.
- Rémunération : élevée et suivant compétences.

Envoyer C.V. + photo sous référence 195 à : INTERNATIONAL, 3 B. 8, r. Michodière, Paris-2e

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALE
offre deux postes

ANIMATEUR COMMERCIAL

dans réseaux de vente existants : Seine-Maritime, Somme.
Conditions exigées : dynamisme, persévérance, méthode, goût du contact humain.
Position cadre : formation assurée.
Rémunération : fixe + intéressement + frais de déplacements.
Emplois pouvant convenir à professionnels assurance vie.

Adress. C.V. et prétentions à Lloyd Continental, 15, passage du Logis-du-Roy, 8096 AMIENS

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL implantée à DIJON

recherche pour sa Division Pompes à Fuel

UN RESPONSABLE DE PUBLICITÉ

Le candidat retenu sera jeune, parfaitement bilingue anglais, et aura déjà une première expérience de ce type de travail dont les éléments principaux sont :

— Rédaction et réalisation de documentations techniques, catalogues, prospectus, guides d'installations, etc.
— Conception et réalisation en liaison avec le service marketing et des agences extérieures, de documents publicitaires.
— Rédaction d'articles dans des revues techniques.
— *Préparation des foires et expositions.*

La société réalisant 80 % de son C.A. à l'exportation, tous ces documents sont publiés en plusieurs langues.
La rémunération prévue pourra se situer dans une fourchette de 70.000 à 90.000 francs.

Adresser candidatures, photo et niveau de rémunération actuel à n° 28.981, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS, Cedex 01 qui transm.

Analystes de gestion Débutants

Burroughs recherche pour la division informatique de son usine de VILLERS-ECALLES (près de ROUEN) des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (*Maîtrise de gestion, MIAGE, E.S.C.*).

Après formation, ils seront responsables de systèmes *informatisés de gestion interne.*

L'anglais courant est indispensable pour ce poste.

Burroughs offre de nombreuses possibilités d'évolution en France et à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions de salaire à
M. D. LANGREE
S.A. BURROUGHS - B.P. 5
76360 BARENTIN.

Burroughs

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RHONE-ALPES

recherche

UN ACHETEUR

Formation B.T.S. ou équivalent, diplômé école supérieure d'approvisionnement

Expérience en entreprise industrielle dans les domaines mécaniques et plastique.

Adresser C.V., photo + prétentions, N° 10.696, PPH - B.P. 21 X - 38040 GRENOBLE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Plusieurs Usines en France et à l'étranger

recherche pour Usine implantée **Région TROYES**

CHEF DE SERVICE MÉTHODES

VOUS AVEZ :
— au moins 30 ans ;
— une formation technique et méthode sanctionnée par diplômes ou acquise *sur le terrain* ;
— une première expérience à la tête d'un service méthode important dans la fabrication de série d'un secteur électromécanique ;
— si possible des connaissances dans la transformation des plastiques.

VOUS ÊTES :
— imaginatif ;
— dynamique ;
— organisateur ;
— meneur d'hommes.

Envoyer lettre man., C.V., photo et prét., n° 29.407, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIETE D'INGENIERIE
filiale d'un très important groupe industriel
recherche
pour son agence de Toulouse

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Ponts - Centrale - INSA)
Expérience souhaitée 3 à 4 a.
Il sera chargé d'animer la section urbanisme-transports *et devra posséder* le sens des relations commerciales.
Lib. rapid. Ec. av. C.V. + prét. N° T 016103 M, Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

ORGANISME PUBLIC VAL-DE-LOIRE recherche

UN RESPONSABLE SOUS-TRAITANCE

Chargé d'organiser et de développer le travail en sous-traitance entre les entreprises régionales. Il suivra également en liaison avec E.D.F. les problèmes de sous-traitance sur un chantier nucléaire. Ce poste s'adresse à un homme de terrain, ingénieur généraliste *ou assimilé, ayant* au moins 10 ans expérience. Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo + prét. sous n° 2.782 au

CABINET OPPERT
CONSEIL EN RECRUTEMENT
B.P. 4, 69, bd Maréchal-Joffre, 92340 BOURG-LA-REINE.
Réponse et discrétion assurées.

C.E. région EST, cherche RESPONSABLE EQUIPEMENT SOCIAL, 25 ans minimum.
— Capacité pour permanence, accueil, moyens techniques (information, bibliothèque, *audiovisuel...*).
— Nécessité contacts humains, sens initiative, organisation et responsabilités.
— Expér. professionn. animation nécessaire. Envoyer C.V. manuscrit pour le 20 octobre. Ecr. à T 16.131 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Importante société spécialisée dans fabrication grande série, région OUEST - 1 000 personnes crée poste

Ingénieur Responsable Ordo-Lancement

Il doit justifier d'une expérience de quelques années en organisation industrielle afin de pouvoir mettre en place une gestion de production sur informatique.
Homme de contact, ses qualités essentielles seront l'esprit de synthèse et de décision, la rigueur du jugement et la souplesse d'adaptation.
Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à notre conseil

Michel AUBRY 10, impasse Pierre Loti 85000 La Roche-sur-Yon

MEDIA P.A.

La Mairie de Metz

recrute par voie de mutation ou par concours sur titres

UN ARCHITECTE

chargé de diriger le Service Architecture : entretien des bâtiments municipaux et travaux neufs. Formation complémentaire de gestion indispensable.

Adr. candidatures avec C.V. à Monsieur le Maire de la Ville de Metz — Service du Personnel B.P. 1025 - 57036 Metz Cedex, avant le 31 oct. 1979.

IMP. SOCIETE NATIONALE
recherche
pour son laboratoire de produits bio-médicaux

● **2 BIOCHIMISTES**
(niveau 3e cycle)
Expérience souhaitée en biochimie analytique.

● **1 PHARMACIEN INDUSTRIEL**
ayant des connaissances souhaitées en contrôle de qualité
Adr. C.V. à ORIS-PAM, Centre de Marcoule, B.P. 170 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE.

POUR TOULON (83) recherche INGENIEUR ELECTRON. ques années expériences radar. C.V. *et prétentions* : C.S.E.E., rue Ampère, 83160 LA VALETTE.

F.O.L. Haute-Savoie recherche Directeur Villages Vacances 300 lits, à ONNION (Hte-Savoie) Qualif. solide exigée : formation de gestion, bac, + 35 a. Lettre et C.V. à F.O.L. Vacances U.F.O.V.A.L. - B.P. 340 74008 Annecy Cedex, av. le 25-10.

Collect. de la rég. dunkerquoise recherche Licencié(e)3 en droit ou en sciences économiques pr poste de resp. d'action soc. Ecr. n° 8 786 « le Monde » Publ., *5, r. Italiens, Paris-9e, Cedex 09.*

Société multinationale VIENNE recherche *pour son département* manutention et pesage

PROJETEUR *MECANIQUE*
confirmé, pour étude et suivi installat. Adr. C.V. à HASLER FRERES, Z.I. de l'Abbaye, 38780 PONT-EVEQUE.

La ville de St-Tropez recrute une BIBLIOTHECAIRE-ANIMATRICE pour sa bibliothèque d'enfants. Envoi de candidatures à M. le Maire, avec C.V. avant le 30 octobre 1979, Hôtel de Ville, 83990 ST-TROPEZ Tél. (94) 97-05-18

GROUPE JEAN THOUARD MÉDITERRANÉE
Spécialiste Immobilier Industriel
C.A. en croissance régulière
RECHERCHE POUR SON BUREAU DE MARSEILLE

UN COLLABORATEUR

30 ans minimum. Dynamique, de préférence expérimenté pour développer DEPARTEMENT BUREAUX.
Appui commercial important. Stage formation rémunéré. Commission permettant gain annuel de 120 000 à 150 000 F.
Disponible rapidement.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et photo. Discrétion totale assurée.
JEAN THOUARD MEDITERRANEE S.A.
A L'ATTENTION DE MONSIEUR MARTIN,
1, BD LONGCHAMP - 13001 MARSEILLE.

URGENT IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE DE MIDI-PYRÉNÉES

recherche

POUR RÉGION TOULOUSE

UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

INSA ou ÉQUIVALENT
POUR POSTE TECHNICO-COMMERCIAL

Ecr. avc. C.V. et ph. n° T 18054 M REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

offres d'emploi

DU PONT

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. recherche pour son département *TRANSPORTS* un

SPECIALISTE TRANSPORT

Il sera responsable de l'étude et de la négociation des contrats de transports, ce qui lui permettra de proposer la désignation des transporteurs et des transitaires.
Il assurera également *le suivi* et *le* déroulement de ces différents contrats.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation IUT ("Transport-Logistique" ou "Techniques de Commercialisation"). Une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine lui aura permis d'acquérir une bonne connaissance de la législation *nationale* et *internationale* du transport et des douanes.
Une parfaite aisance dans les relations humaines à tous les niveaux et une excellente maîtrise de l'Anglais sont indispensables.

Le poste est basé à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle, sous réf. 341 M à DU PONT *DE NEMOURS (France) S.A. Service du* Personnel 9, rue de Vienne - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

TOTAL

Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de différents champs pétroliers à terre ou en mer
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche

INGENIEURS CONFIRMES machines tournantes

Ils seront les spécialistes des pompes, compresseurs, turbines et diesels dans les projets pris en charge par TOTAL EXPLORATION PRODUCTION (la polyvalence serait appréciée mais n'est pas impérative).

Ils auront pour mission l'étude, la définition, le choix, la réception et l'installation des turbomachines et de *leurs* équipements annexes tels que moteurs, systèmes d'huile ou de régulation, contrôle, sécurité...

De formation ingénieurs les candidats seront âgés de 30 ans au moins et auront développé leur spécialisation de préférence chez un constructeur, dans une ingénierie pétrochimique *ou sur des navires équipés de turbomachines. Ils devront pratiquer couramment la langue* anglaise.

Basés à Paris, ils seront disponibles pour de fréquentes missions à l'étranger.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez lettre manuscrite, C.V. + photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 PARIS cedex 16 sous référence 79033.

Dans le cadre de son développement à l'étranger

FOUGEROLLE

recherche

DIRECTEUR MOYEN-ORIENT

Basé au Siège Social, il sera responsable
- du développement de l'activité dans les pays arabes du Moyen-Orient,
- de l'organisation et du contrôle de projets pouvant dépasser le milliard de Francs.

Les candidats devront être diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs et avoir l'expérience de la direction de grands *projets à l'Etranger en pays anglophones.* ANGLAIS courant, parlé et écrit, indispensable. Rémunération non inférieure à 280.000 F.

Les candidats intéressés doivent écrire à J.P. CHARPENNE -
Directeur des Relations Humaines
FOUGEROLLE - 3, av. Morane-Saulnier
78140 VELIZY.

ELECMA

DIVISION ELECTRONIQUE DE LA SNECMA
recherche

ingénieurs électroniciens

QUALIFIES EN TRAITEMENT DE L'INFORMATION

(Référence 76/78)

Chargés de participer à la conception et à la réalisation de systèmes numériques d'acquisition de données.

ingénieur électronicien

QUALIFIE EN INSTRUMENTATION D'ESSAI

(Référence 171/79)

Chargé de participer à l'étude de systèmes de tests destinés aux essais de *matériels électroniques moteur.*

ingénieurs d'études électroniques

(Référence 41/79)

Chargés de participer à l'étude et au développement d'équipements radio-électriques.

ingénieur électronicien

(Référence 173/79)

Chargé d'étudier, de réaliser ou de faire réaliser des matériels d'essais unitaires (en vol ou au sol).

Les candidats retenus seront diplômés d'une grande école d'ingénieurs, seront débutants ou présenteront une première expérience industrielle réussie. Maîtrise de la langue anglaise souhaitée.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions en indiquant la référence à SNECMA, Département Encadrement - 2, Boulevard Victor 75724 PARIS CEDEX 15.

PHILIPS

recherche pour son Service ASSISTANCE LOGICIEL
chargé d'aider ses centres informatiques à mettre en place et exploiter les matériels et logiciels

ingénieurs systèmes

ayant de préférence quelques années d'expérience et pouvant exprimer leur compétence dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- utilisation des petits systèmes de gestion ; une connaissance des ordinateurs PHILIPS sera appréciée
- mise en place et exploitation des systèmes OS/MVS et DOS/VSE. *Une solide connaissance de ces systèmes* est indispensable.
- génération et optimisation de l'exploitation d'IMS (formation complémentaire assurée)
- choix, mise en place et *maintenance* des programmes-produits.

Pour toutes ces fonctions de réelles qualités *d'ouverture* et *de dialogue sont nécessaires* pour réussir ; l'anglais technique parlé est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et *prétentions* à PHILIPS - Département ISA - Service du Personnel 6, rue Firmin Gillot, PARIS 15ème.

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE

offre de larges perspectives d'avenir à de jeunes ingénieurs
Elle recherche

POUR L'ETRANGER

5 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Dépendants de la Direction Générale de Paris et après une période de formation, ils assisteront les filiales étrangères dans la conception et la mise en place de systèmes *informatiques.* Ils effectueront des missions de 6 mois à 2 ans.

Réf. 093.

1 INGÉNIEUR ORGANISATEUR

Il définira, en collaboration avec les utilisateurs, des modèles de gestion et des systèmes d'information importants. Il assurera la mise en place effective des nouveaux systèmes dans les réseaux bancaires.

Réf. 094.

Les candidats retenus, diplômés de Grandes Ecoles, débutants ou ayant 2 ans d'expérience, parleront obligatoirement anglais et si possible une autre langue.

POUR PARIS

3 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Dépendants de la Direction Générale et après une période de formation, ils participeront à l'étude et à la réalisation des systèmes informatiques s'appuyant sur des techniques de pointe.

Réf. 095.

Les candidats *retenus*, diplômés de Grandes Ecoles, seront débutants ou auront 2 ans d'expérience.

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour la gestion du personnel

Le candidat aura une expérience de plus de 2 ans en bases de données et télétraitement. La connaissance du matériel CII-HB 66 sera appréciée.

Réf. 096.

Pour tous ces postes une formation complémentaire et permanente ainsi que de larges perspectives d'évolution de carrière sont assurées.

Ecrire en précisant la référence, à : A.L. CONSEIL, 123, av. de Villiers, 75017 PARIS, qui garantit discrét. et réponse.

AL conseil

OSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

recherche pour Siège Paris (400 personnes)
- suite à promotion du titulaire -

CHEF DES RESSOURCES HUMAINES

responsable de :
Gestion du Personnel - Relations Sociales-Services Généraux.

Formation Supérieure - Maîtrise de Gestion
Maîtrise parfaite de l'Anglais indispensable (lu, écrit et parlé).
Expérience similaire ou partielle de 2 ou 3 ans minimum.

Poste évolutif au sein d'une Entreprise Multinationale
Effectif 6000 personnes en France - 4 Etablissements
Mobilité future indispensable.
Position III A.

Adresser C.V. et photographie à : Direction des Ressources Humaines - 170, Boulevard de la Villette - 75019 PARIS.

Société française Hoechst
recherche

JEUNE CADRE matières plastiques

Chargé de la promotion et de la vente d'une gamme technique auprès d'une clientèle industrielle en région parisienne.

Nous vous demandons :
- une formation supérieure : commerciale ou ingénieur (mécanique ou plastique)
- une première expérience de la vente
- des connaissances en allemand.

Nous vous offrons :
- une formation complémentaire dans nos usines
- de larges possibilités d'évolution au sein de notre Société.

Si vous êtes intéressé, adressez C.V. et prétent. sous *référence* 250 au *Département* des Ressources Humaines - Tour Roussel Nobel - Cedex 3
92080 PARIS LA DEFENSE

Hoechst

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche pour PARIS - LA DEFENSE

2 Ingénieurs en informatique

Libérés des obligations militaires

pour la réalisation d'applications de gestion soit au sein d'une équipe, soit comme Chef de Projet suivant formation et expérience.

FORMATION REQUISE : GRANDES ECOLES ou DOCTORAT (3ème Cycle ou d'Etat) option informatique.

Connaissance anglais lu et parlé indispensable. Aptitude à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 29601 à SNEAP - D.C. Recrutement - *21bis*, avenue des Lilas - Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

SITA

SOCIETE INTERNATIONALE
DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES
exploitant et développant le plus grand réseau civil mondial de transmission et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes, recherche pour son Siège situé à Paris :

INGENIEUR D'ETUDE

POUR PROTOCOLES DE COMMUNICATION (REF. ED).

Dans le cadre de la conception et de la définition du réseau SITA de nouvelle génération (Advanced Network), cet ingénieur :
- participera à la définition de l'architecture des protocoles du réseau,
- sera chargé de l'élaboration des nouveaux protocoles de type *HDLC*,
- sera chargé du suivi de protocoles actuels du réseau,
- participera aux réunions des organismes nationaux et internationaux de normalisation.

Ce poste s'adresse à des Ingénieurs Grandes Ecoles (ECP, Mines, ENST, ESE, ENSIMAG, etc.) ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de la téléinformatique, des réseaux de transmission de données et des protocoles de communications.

Pour ce poste, une excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Env. CV détaillé et prétentions à :
SITA - Direction du Personnel
112, avenue Charles de Gaulle 92522 Neuilly-sur-Seine

SOCIÉTÉ D'ARMEMENT MARITIME

recherche

INGÉNIEUR D'EXPLOITATION MÉTHANIERS

2 ans d'expérience si possible. Formation ENSTA *(G.M.) A. et M. - ENSM* Nantes ou équivalent. Anglais parlé couramment - Espagnol souhaité.

Lieu de travail Paris avec déplacements.

INGÉNIEUR SECTEUR ÉTUDES et CONSTRUCTIONS NEUVES

Transport gaz liquéfiés et produits chimiques. Expérience chantier de construction navale. Formation ENSTA (G.M.) ou équivalent.
Anglais parlé couramment.

Lieu de travail Paris avec déplacements.

Envoyer C.V. et prétentions N° 28.990 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

UN GROUPE INDUSTRIEL (5000 PERSONNES)
étoffe sa Direction du Personnel et recherche

un ASSISTANT de FORMATION

Formation supérieure : Université, DUT Gestion Administration, CELSA.

Il assiste le responsable du service formation dans la conception, *l'animation et la gestion des stages.*

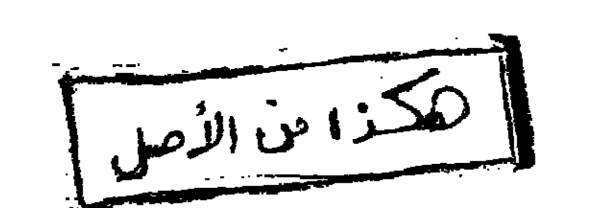
A la rigueur inhérente à ces tâches, une aisance naturelle dans les contacts facilite les relations à développer à l'intérieur de l'entreprise, *mais également auprès des organismes, des écoles, etc.*

Une première expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire est nécessaire.

Un poste de Responsable de formation peut lui être proposé à terme au sein du Groupe, il peut aussi évoluer vers des missions plus globales de la fonction personnel.

Adresser C.V. photo et rémunération souhaitée à No 28968, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

URGENT

PMI ARTS GRAPHIQUES
C.A. 10 Millions francs recherche son

Chef Comptable

pour assumer la direction de la comptabilité et du personnel.

Autorité et diplomatie. Perspective de devenir premier collaborateur du Président.

— 5 ans expérience minimum
— *position cadre.*

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 9204 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.t.

Filiale française d'un important groupe américain basée près VERSAILLES
recherche

Ingénieur Technico Commercial

Agro ou équivalent

pour son département phytosanitaire, pour le marché du MOYEN-ORIENT.

A *notre sens, pour réussir* il faut :
- avoir une solide expérience technico-commerciale des pesticides dans cultures tropicales,
- parler couramment l'anglais,
- connaître le marché du MOYEN-ORIENT,
- Se déplacer fréquemment.

Si vous pensez correspondre à ce profil, merci d'envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf 2 237 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

CGR — La Compagnie Générale de Radiologie

recherche
● Pour sa Division « SYSTEMES INFORMATISES »
à STAINS (proche banlieue Nord de Paris)

Systèmes informatiques temps réel utilisant des miniordinateurs et des processeurs spécialisés

INGENIEURS ET ANALYSTES

Réf. SA

- Programmation de logiciel de base
- Microprogrammation de logiciel d'application et de contrôle

INGENIEURS OU TECHNICIENS

Réf. SB

de haut niveau ayant de bonnes connaissances en miniordinateurs et périphériques pour intégration hardware des systèmes

TECHNICIENS de Niveau V

Réf. SC

ayant une large expérience dans les domaines de l'électromécanique, de l'électronique analogique d'instrumentation, et du contrôle de processus temps réel par microprocesseurs et miniordinateurs

UN RESPONSABLE DE GROUPE ELECTRONIQUE

Réf. SD

de bureau d'études

UN PROJETEUR Niveau V2 ELECTRONICIEN

Réf. SE

ayant une bonne expérience en électromécanique conception de circuits intégrés, analogiques et digitaux et en *sous-traitance*

● Pour l'INSTALLATION et la MAINTENANCE DES SYSTEMES

INGENIEURS

Réf. SF

ayant quelques années d'expérience dans l'après vente pour prendre rapidement des responsabilités d'encadrement

TECHNICIENS Niveau IV et V

Réf. SG

ayant de solides bases en électronique, des connaissances en mécanique et en électromécanique, disponibles pour des déplacements de courte durée France et étranger

INTEGRATION DANS UN SERVICE JEUNE ET DYNAMIQUE.

Nous vous remercions d'adresser votre CV détaillé, avec photo et prétentions (en précisant la référence) à :

C.G.R. Service du Personnel - B.P. 3 - 93240 STAINS

Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion.



recherche pour service ventes
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

INGENIEURS COMMERCIAUX

diplômés Ingénieur

ayant quelques mois d'expérience dans une activité industrielle d'un niveau international.

Anglais courant exigé.

Notions d'allemand appréciées.

Adresser CV, photo et prétentions
Service Personnel YM
5, boulevard Galliéni
92231 GENNEVILLIERS.

TECNO

MOBILIER CONTEMPORAIN
HAUT DE GAMME

recherche

UN CADRE COMMERCIAL

— Il sera chargé, sous la responsabilité du directeur commercial, d'animer et d'assister les concessionnaires de Province.

— Il aura exercé une fonction similaire dans la même branche d'activité.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à : SOGEDI-TECNO, 276, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS.
DISCRETION ASSUREE.

Poursuivant sa rapide expansion
ITT Data Systems France
spécialiste des réseaux
recherche

4 ingénieurs commerciaux

(Paris - Metz/Strasbourg - Lyon)
expérience minimum 3 ans vente informatique

3 spécialistes pour le centre européen de Munich

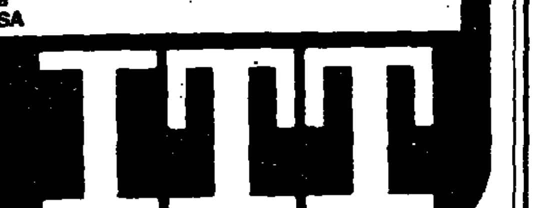
parlant bien anglais et formation supérieure

● Communication-Consultant : définition des nouveaux produits et de la stratégie marketing - Très grande expérience des terminaux et du télétraitement.

● Spécialiste logiciel pour contrôleurs de communications : grande expérience des logiciels IBM de télétraitement.

● Training-Manager : 5 ans d'expérience de formation en informatique chez un constructeur.

Ecrire avec D.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine-Montparnasse
(Boîte 148)
33, av. du Maine
75755 Paris
Cedex 15





INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

6000 SALARIES — 4 ETABLISSEMENTS
recherche pour son siège à PARIS

SUITE A PROMOTION DU TITULAIRE

Directeur Développement du Personnel

ayant plusieurs années d'expérience de la formation dans une ou plusieurs grandes entreprises de la métallurgie.

Il sera responsable notamment :
- gérer la taxe F.P.C. et la taxe d'apprentissage,
- définir et coordonner les programmes de développement du personnel,
- assister la hiérarchie pour recruter et préparer le personnel à potentiel élevé, à assumer les fonctions importantes de l'organisation,
- apporter une aide technique aux Etablissements pour l'amélioration des conditions de travail et de sécurité et dans l'orientation professionnelle du personnel.

- Niveau : enseignement supérieur.
- Aptitude à l'animation.
- Pratique courante de la langue anglaise indispensable.
- Poste évolutif au sein du Groupe pour jeune cadre de valeur.
- Cadre position III B.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Directeur des Ressources Humaines, INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE 170, boulevard de la Villette 75940 PARIS CEDEX 19.

Importante Société en forte croissance
recherche son

Responsable de la Gestion du Personnel

Assisté de 2 cadres, il connait et fait respecter les contraintes juridiques et administratives en matière de personnel. Il élabore et fait vivre les outils de gestion sociale visant à optimiser le potentiel de l'Entreprise.
Sa compétence s'étend aux domaines suivants: Etude de rémunérations - effectifs - bilan social - définitions de fonctions - Droit du Travail.

L'homme que nous cherchons a une formation supérieure (Droit ou Ecole Supérieure de Commerce par exemple); son expérience professionnelle lui a permis d'aborder l'ensemble des domaines ci-dessus au sein de l'entreprise)

La Société : C.A. en croissance annuelle de 25% - Effectif 2000 pers. (+25% en 18 mois)

Merci d'adresser votre candidature avec une photo s/réf. 9199 à COFAP 40 rue de Chabrol 75010 Paris qui transmettra

---

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES PTT

ENS.PTT

46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13

2 places
diplômes requis pour le concours d'entrée à l'ENA

4 places
Polytechnique, ENSAE (div. 1), Centrale, HEC, ESSEC, INSEAD, *Normales Sup.* (Ulm, Sèvres, St-Cloud, Fontenay, Cachan)

Épreuves les 12 et 13 novembre 1979

Études rémunérées :
trois ans dont 17 mois à l'ENA

VOUS SEREZ ADMINISTRATEUR
- au Secrétariat d'État aux Postes et Télécommunications
- dans les Directions importantes de Paris ou de Province

VOUS ACCÉDEREZ AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS
Directeur à l'Administration Centrale, Inspecteur général, Chef de service régional et départemental, Directeur d'établissement

RENSEIGNEMENTS : (1) 566.10.24

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 20 OCTOBRE 1979

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX PTT
Direction du Personnel
et des Affaires Sociales - Bureau B 2
B.P. 300 75624 Paris Cedex 13

McKinsey & Company, Inc.

Cabinet International de Conseil de Direction

vous propose
une

CARRIERE EN MARKETING ET STRATÉGIE

Vous travaillerez dans l'environnement stimulant de notre Cabinet dont la mission est d'apporter aux Directions Générales de grandes entreprises françaises et étrangères l'aide extérieure dont elles ont besoin pour résoudre de façon concrète *certains de leurs problèmes les plus importants.*

Les candidats devront avoir :

- Démarré avec succès leur carrière professionnelle depuis deux années environ comme...

CHEF de PRODUIT,

au sein d'une société leader dans le domaine des produits de grande consommation.
- Brillamment réussi leurs études supérieures (MBA apprécié).
- Acquis une excellente maîtrise de l'anglais.

Le ou les candidats retenus seront amenés à travailler avec nos experts marketing auprès des dirigeants de nos sociétés clientes à l'élaboration de stratégies d'entreprises ou de produits, à l'optimisation de coûts commerciaux ou à *l'amélioration de l'efficacité des forces de vente,* en France ou dans d'autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord. De plus, ils auront l'occasion *de participer à des projets qui leur permettront également d'étendre leurs* domaines de compétence à d'autres industries/fonctions.

Notre cabinet offre à ses conseillers des possibilités de développement très importantes et apprécie leurs résultats selon leur aptitude à concevoir des solutions réalistes à des problèmes complexes, à faire accepter leurs recommandations et à les faire passer dans les faits.

Les candidats (es) intéressés (es) doivent adresser un curriculum vitae détaillé à : M. Paul Krauss, Directeur Général du Bureau de Paris, en précisant leurs responsabilités actuelles et leurs objectifs professionnels. Les candidatures seront traitées avec toute la discrétion voulue et dans les meilleurs délais.

McKinsey & Co., 40, avenue George V - 75008 Paris



SOCIETE D'ETUDE ET
DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS
DE HAUTE TECHNICITE
recherche

INGENIEUR OPTICIEN

Pour participer à l'élaboration de projet associant l'optique à la mécanique, la thermique et l'électronique.

Le candidat devra être diplômé en optique et aura de préférence un 2ème diplôme d'ingénieur ou une expérience d'au moins 4 ans.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

gambro®

Société GAMBRO

Filiale française d'un groupe international distribuant des produits de haute technicité en milieu hospitalier, recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Sa mission :

- il anime et conseille sur le terrain une équipe de 9 attachés commerciaux et assure personnellement certains contacts à haut niveau ;
- rattaché directement au Directeur Général, il participe à l'élaboration de la politique commerciale et assume la responsabilité de la réalisation et du contrôle des objectifs.

Ce poste opérationnel sera confié à un jeune cadre diplômé d'une école commerciale et possédant une première expérience réussie d'encadrement et d'animation d'un service commercial.

La pratique courante de l'Anglais est indispensable.

Les perspectives d'avenir sont à la hauteur des exigences dans un groupe en pleine expansion dans plusieurs secteurs de pointe.

Écrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle sous *réf. 77609 M*
à Catherine ROZES,
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

We are a multinational company, selling through distributors and specialized in industrial products.

Our growth plan is very aggressive and we have a position open for an :

EUROPEAN MARKETING MANAGER

He will serve in a regional staff capacity and will report to the European General Manager located in Paris. He will be responsible for developing and coordinating marketing objectives, policies and programs at the European level (including Europe, Middle East and North Africa).

This function includes market planning, competitive analysis, end-user research, sales *promotion and advertising, training activities, new product and product modification* recommendations and pricing.

A university degree or equivalent and substantial experience in industrial marketing is required. Industrial sales experience is highly desirable.

The ideal candidate should be fluent in English and French with knowledge of other European languages highly desirable.

We offer an exciting opportunity for personal growth in a rapidly expanding European company, manned by an aggressive young management team.

To enquire please send your detailed resume and salary history in complete confidence quoting ref. 096652 to :

inter fo
10, rue de Louvois
75002 PARIS

FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE,
recherche pour son siège

un cadre spécialiste de la formation à l'étranger

basé au siège, il participera à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un système pédagogique adapté à la formation professionnelle dans les pays en voie de développement, ainsi qu'à la mise en forme pédagogique des manuels d'instruction et à la formation des formateurs.

En mission à l'étranger, il aura à participer aux opérations de sélection et de mise en oeuvre de programmes d'enseignement, ainsi qu'au contrôle des résultats de la formation.

Obligatoirement diplômé d'études supérieures, il a acquis une expérience du milieu industriel (5 à 10 ans), ainsi qu'une solide pratique de la psycho-pédagogie des adultes ; la connaissance de l'anglais est vivement souhaitée.

Ce poste est à pourvoir dans les meilleurs délais.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et d'une photographie, doivent être adressées à



34, rue de Liège - 75008 PARIS

amp

Création de postes

Groupe industriel - effectif 10 000 personnes - C.A. 1,7 milliard - forte capi*talisation boursière, taux de croissance : 20 % l'an, est devenu leader européen* de la spécialité en développant sa gamme de produits et en s'implantant dans de nombreux pays étrangers : création et rachat de filiales..., crée, pour répondre aux nécessités de cette expansion, les deux postes suivants, directement rattachés au Directeur Financier :

Auditeur comptable

des filiales françaises (28 ans minimum) — Référence 73502/M

Sa mission sera de contrôler, d'organiser et d'assister les dix filiales françaises (chiffre d'affaires total 500 millions de francs) sur le plan comptable et fiscal. Ce poste peut évoluer à moyen terme vers des responsabilités très *importantes. Formation souhaitée :* D.E.C.S. *plus une expérience de* 2 à 3 ans dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable ; une formation économique complémentaire (École de Commerce...) sera appréciée.

Lieu de travail : Paris - déplacements fréquents.

Controleur financier

des filiales étrangères (32 ans minimum) — Référence 73503/M

Mission :

- contrôler et assister les 11 filiales étrangères (chiffre d'affaires total 350 millions de francs) sur le plan de la gestion financière, comptable, fiscale, juridique...,
- participer à l'établissement des budgets et plans de financement, analyser les rapports mensuels...,
- organiser, en liaison avec les responsables groupe, la standardisation des informations comptables et de gestion.

Ce poste, qui offre d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière, suppose *une grande capacité d'adaptation et une profonde motivation en raison de* la diversité et du développement rapide de ces filiales. Il nécessite une formation supérieure doublée d'une formation comptable : D.E.C.S. *et/ou* 3 à 5 ans dans un cabinet d'audit (anglo-saxon de préférence). Bilingue anglais indispensable - allemand très souhaitable. Déplacements fréquents.

Le niveau de rémunération de ces deux postes est justifié par l'importance des responsabilités assumées.

sélé CEGOS

Adr. lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération *souhaitée, sous référence choisie à Mme* CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

---

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, dans le cadre de son expansion,
recherche

informaticiens

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMES** option INFORMATIQUE
  INGENIEURS (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM,...)
  ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT)
- Vous avez pratiqué un langage évolué (Cobol, PL 1) ou Assembleur (IBM 370 ou IBM 3790).

Une expérience en IMS, ou CICS, ou PROTEE est souhaitée.

Notre activité vous permettra de pratiquer les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

Envoyer sous référence GI/01/10 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

ANSWARE
135, Rue de la Pompe - 75116 Paris.

Discrétion assurée, réponse rapide.

SOCIETE DE PERI-INFORMATIQUE

filiale d'un des plus puissants groupes industriels préparant actuellement une gamme de produits très évolués

recherche, pour prendre la responsabilité d'une activité nouvelle,

UN INGENIEUR LOGICIEL

ayant une expérience approfondie en compilateurs et implantation de langages de haut niveau.

IL DEVRA :

— choisir les langages à implémenter et définir leurs spécifications
— *sélectionner et contrôler les sous-traitants qui les réaliseront*
— constituer progressivement son équipe et la diriger.

Il travaillera en liaison permanente avec les autres départements d'études et la division marketing.

QUALIFICATIONS REQUISES :

— expérience de plusieurs années en production de logiciel *incluant interventions dans compilateurs et interpréteurs*
— qualités de contacts et de négociations
— anglais courant indispensable.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE

Situation intéressante et évolutive en raison de l'expansion rapide de la société.

Il sera répondu à toutes les candidatures comportant obligatoirement lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et délai disponibilité adressées au

Cabinet des Sciences Humaines
C.S.H. 9, Square R. Bazin
PARLY - 2
78150 - LE CHESNAY

THOMSON-CSF

A la pointe de la technique des tubes électroniques de puissance

JEUNE INGÉNIEUR

ENSTA - ESPCI - MINES
Paris ou Nancy
options physique des solides ou matériaux

Pour la mise en ordre de techniques avancées et suivi de la qualité de fabrication.

JEUNE INGÉNIEUR

SUPELEC (RADIOCOM-ELECTRONIQUE INDUS ou MATERIAUX)

Pour contrôle qualité des produits finis, contacts et liaisons commerciales.

Ecrire C.V. détaillé + photo au Chef du Personnel
THOMSON CSF
B.P. 84 - 74201 THONON

---

dgi LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS

recrute par concours

400 INSPECTEURS DES IMPOTS

- *Agés de moins de 30 ans*
- Possédant une licence ou un diplôme équivalent ou inscrit en 2me année de DEUG, option droit, sciences économiques, AES, mathématiques appliquées et sciences sociales et certaines sections de sciences

En prise directe sur les réalités économiques et humaines, cette carrière aux possibilités multiples ouvre aux jeunes diplômés ayant le goût des initiatives et des responsabilités l'accès aux emplois supérieurs.

Épreuves : 9 et 10 Janvier 1980

Clôture des inscriptions : 5 novembre 1979

La formation professionnelle est assurée à PARIS ou à CLERMONT-FERRAND ou pour les inspecteurs du cadastre, à TOULOUSE.
A l'issue de ce stage, les lauréats de la Région d'Ile-de-France ont les plus grandes chances d'être affectés dans leur région.

Renseignements et inscriptions :

- *Pour les départements de la région Ile-de-France*
  Centre d'études de Paris (réf. MO) - 15, rue Scribe 75436 Paris Cedex 09
  Tél. 266.93.46 poste 326 ou 742.10.00 en permanence
- **Pour les autres départements :** Direction des Services Fiscaux.

bleu

---

sema informatique

l'une des divisions de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingénierie, recherche dans le cadre de son développement :

ingénieurs confirmés

Ayant de 3 à 6 ans d'expérience en informatique et en organisation. Ils seront responsables de la conception et de la mise en œuvre d'importants systèmes de gestion. Ces postes conviennent à des ingénieurs de formation Grandes Écoles, disposés à effectuer des séjours en province et à l'étranger. Anglais souhaitable. (Réf. 10203/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :

92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Un des plus importants groupes français de BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS
recherche

JEUNES COMPTABLES

DECS - BTS
débutants ou possédant déjà une première expérience

Après une formation aux méthodes de l'entreprise, ils se voient confier diverses responsabilités, au siège social région parisienne, dans des filiales françaises ou étrangères du groupe.

Ces postes sont à pourvoir en premier temps en proche banlieue Paris Sud.

Toute candidature adressée sous No 28.962
CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra,
recevra réponse.

---

importante société d'assurance
recherche

rédacteurs

Si vous êtes :

- ambitieux et dynamiques,
- avec de solides qualités de gestionnaire et d'animateur,
- et soucieux d'en faire la preuve.

Et de plus,

- dégagés des O.M. et titulaires d'une maitrise en droit privé ou d'un diplôme équivalent,
- adaptables et aimant les situations nouvelles,
- doués d'un ascendant naturel permettant l'accès à des postes d'encadrement,
- et disponibles pour de fréquents déplacements d'une semaine ou plus, en province.

Nous vous offrons,

- après formation en région Parisienne, des missions d'assistance technique en gestion de Polices ou de Sinistres dans les différentes implantations régionales et, dans l'avenir, une mutation à un poste de responsabilité en province ou en région Parisienne.

Adressez votre dossier accompagné d'une photo et de vos prétentions sous référence 819.764 à Régie Presse 85, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

INFORMATIQUE HARDWARE

INGENIEUR D'AFFAIRES

Une très haute rémunération... 400.000 Frs + pour un(e) négociateur(trice) de talent...

Notre société, filiale d'un important groupe bancaire, est spécialisée dans le négoce, achat, vente et financement de tous les matériels IBM de première ou seconde main. Nous disposons actuellement d'un parc de plus de 200 machines.

Notre développement est assuré par une petite équipe d'ingénieurs d'affaires de haut niveau et c'est au sein de cette équipe que nous souhaitons accueillir un nouveau négociateur.

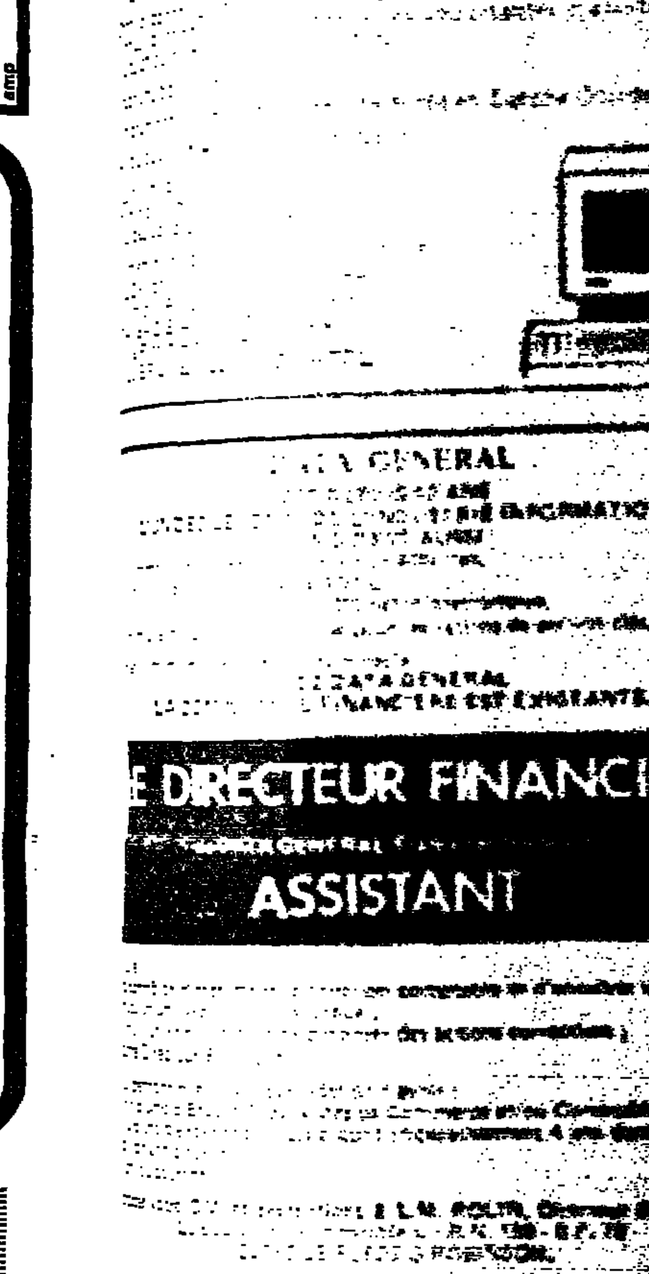
Il ou elle sera chargé(e), sur un territoire donné, de traiter toutes opérations de négoce d'équipements IBM de moyenne ou haut de gamme. Ceci implique une importante autonomie, depuis la découverte du client, l'appréciation des besoins, l'évaluation des "reprises" jusqu'à la vente des matériels de remplacement.

Le candidat souhaité possède une formation et une expérience adaptées. (La connaissance des matériels informatiques et des gammes IBM en particulier serait un atout important), mais c'est avant tout une personnalité motivée par le négoce et la réussite financière.

Pour un premier contact, écrire à notre *Conseil François Sanchez*, sous référence 6346 A. qui étudiera confidentiellement votre candidature.



5 rue Meyerbeer 75009 Paris.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française
pour faire face à sa croissance exceptionnelle
en vue de nouveaux développements de terminaux
intelligents, de mini-ordinateurs et de guichets bancaires

recherche pour sa DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES :

INGENIEURS COMMERCIAUX
CHEFS DE GROUPE
EXPORT

DE HAUT NIVEAU

Ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine informatique.

Dans le cadre d'une large délégation de pouvoirs, les candidats retenus auront des responsabilités importantes d'assistance aux filiales et de négociations en direct.

Situations basées à PARIS.

Déplacements fréquents de courte durée en Europe Occidentale.

Anglais courant - allemand souhaité.

Possibilités d'évolution
personnelle importantes
pour des candidats de valeur.



Prière envoyer candidature manuscrite
avec CV, photo et prétentions au
Service des Relations du Travail
TRANSAC S.A. ss réf: 29611
Centre Pierre Herreng
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

DATA GENERAL

EST DEPUIS 10 ANS
L'UN DES LEADERS DE L'INDUSTRIE INFORMATIQUE
MAIS C'EST AUSSI

- un rythme de croissance minimum de 40% l'an,
- une croissance autofinancée à 100%,
- une profitabilité minimum de 10% net ininterrompue,
- la première place dans l'industrie pour les rations de gestion clés.

Ces résultats ne procèdent pas du miracle :
CHEZ DATA GENERAL
LA COMPOSANTE FINANCIERE EST EXIGEANTE.

LE DIRECTEUR FINANCIER

de DATA GENERAL France recherche un

ASSISTANT

capable :
- de contrôler directement la fonction comptable et d'encadrer une équipe ;
- d'assurer un «reporting» rigoureux ;
- *d'analyser les résultats et de proposer des actions correctives ;*
- d'être Directeur Financier.

Nous pensons que le bon candidat doit avoir :
- un diplôme d'Etudes Supérieures de Commerce et/ou Comptable
- 5 à 6 ans d'expérience réussie dont impérativement 4 ans dans un cabinet d'audit anglo-saxon
- l'anglais courant.

Adresser votre C.V. et prétentions à L.M. ROLIN, Directeur du Personnel
La Boursidière - Immeuble L - R.N. 186 - B.P. 78
92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

with

Data General



ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

recherche pour faire face à son développement un *ASSISTANT* CONTROLEUR DE GESTION, HEC - ESSEC - ESCP - ayant de préférence une expérience professionnelle de 1 à 2 *ans dans cette fonction.*

Le candidat retenu participera :
- à *l'élaboration et* au suivi des budgets annuels;
- à l'analyse des dépenses et des résultats ;
- *aux études d'investissements ;*
- à l'élaboration du plan à long terme.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à la Direction du Personnel
DARTY 129, avenue Galliéni 93140 BONDY
sous référence DAF - CB.

Groupe international
de **REVÊTEMENTS DE SOL**
et produits diversifiés
recherche pour sa filiale française
(Banlieue Sud de Paris)
son

DIRECTEUR COMMERCIAL

avec bonnes connaissances d'allemand

Le candidat idéal :
— *une forte personnalité de formation supérieure ;*
— *un commercial expérimenté, aux méthodes modernes de direction et de la vente, orienté vers les résultats ;*
— *un professionnel de l'une des branches : revêtements de sol, décoration, mobilier ou similaire, avec une bonne connaissance de la vente aux collectivités et au secteur bâtiment ;*
— *un homme habile à l'esprit d'équipe, sachant s'adapter aux structures d'une société internationale.*

C.V. + lettre manuscrite + photo, sous réf. *1.828* à

Deutsch-Französische *Unternehmens*-beratung
Klaus W. Herterich
interconseil
44, rue la Boétie
75008 Paris
Tél. 563-49-24

PHILIPS

recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

jeunes diplômés

DUT informatique
débutants ou 1 à 2 années expérience.
Intéressés par les problèmes à caractère scientifique (aide à la décision).

Connaissances FORTRAN et anglais appréciées.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions
à *PHILIPS Département* ISA
Service du Personnel
6, rue Firmin Gillot 75015 PARIS.

PRIVÉ S.A.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

recherche

PROGRAMMEUR

DÉBUTANT
D.U.T. ou EQUIVALENT

POUR MAINTENANCE
DES PROGRAMMES DE GESTION
ET PARTICIPATION EVENTUELLE
AU DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS
TEMPS REEL SUR UNIVAC 90/30.

FORMATION ASSUREE
CONTRAT A DUREE DETERMINEE
RENOUVELABLE

Ecrire avec curr. vitae, photo et prétentions, au « Service du Personnel »,
64, rue Victor-Hugo - 94701 MAISONS-ALFORT.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(ou n'ayant qu'un début d'expérience)

Formation : E.S.E. - E.N.S.T. - E.N.S.Ae
DOCTORATS ou équivalent, désireux de s'intégrer :
à des EQUIPES TECHNIQUES étudiant :
- des matériels à base de circuits analogiques ou numériques *(Réf. 742.)*
- *des logiciels de systèmes électroniques complexes* *(Réf. 739.)*

ou à des GROUPES DE PROJETS et de DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES mettant en œuvre des techniques variées (guidage, pilotage, traitement digital, Télécommunications). *(Réf. 796.)*

Une bonne connaissance de l'anglais constitue un atout supplémentaire.

Ecrire en précisant la référence, à :
M. Alain MARTIN - Service JL.
1, rue des Mathurins - 92222 BAGNEUX.

---

spécialiste système 66

La Compagnie Internationale pour l'Informatique
Cii-Honeywell Bull recherche un

spécialiste système 66

pour renforcer son Support Technique.

Il sera chargé du suivi GCOS et des systèmes en relation avec la maintenance, de l'implantation des nouveaux logiciels, du contrôle des performances des systèmes et de formuler des conseils aux équipes d'études.

Il devra posséder une bonne connaissance de GCOS et des systèmes 66, de GMAP et avoir des aptitudes à dialoguer avec des équipes d'études et des utilisateurs.

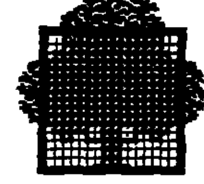
Anglais lu et parlé souhaitable.

Formations complémentaires envisageables.

Lieu de travail : GAMBETTA.

Avantages sociaux.
Restaurant d'Entreprise.

Envoyer c.v., photo et prétentions à :
Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel Siège
1 G 017 C
94, av. Gambetta
75020 PARIS



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Tektronix®
COMMITTED TO EXCELLENCE

Pour sa DIVISION MESURE Orsay et Province

recherche dans le cadre de son expansion

DES INGENIEURS DE VENTE «INSTRUMENTATION»

- *Solide formation électronicien*
- Sens et goût de la mesure électronique
- Aimant les contacts humains.

Pour ces postes une bonne connaissance de l'anglais lu, écrit, parlé est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX, Service du Personnel, B.P. 13 - 91401 ORSAY.

BELIN

FILIALE D'UN LEADER MONDIAL
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
(1800 personnes - 500.000 Millions CA)
crée 3 postes au sein de sa Direction Financière
du traitement de l'information

Assistant budget-Contrôle de gestion

réf. 101

Il sera chargé du contrôle budgétaire de certains centres de responsabilités et participera aux travaux de consolidation du budget société. Les candidats, débutants diplômés ESC *ou maîtrise* de gestion, devront avoir de sérieuses connaissances comptables et informatique.

Auditeur interne opérationnel

réf. 201

Cette fonction est à créer dans l'entreprise.
Chargé du contrôle de l'utilisation et de la sauvegarde de nos actifs, le candidat retenu devra, en outre, apporter une contribution efficace à *l'amélioration des structures et méthodes de gestion.*
Les candidats, de formation supérieure devront justifier d'une expérience d'audit d'au moins 2 années.

Spécialiste traitement de l'information et organisation administrative

réf. 301

La "Bureautique" nous amène à repenser fondamentalement les modes actuels de traitement de l'information. A côté d'une équipe informatique nous créons une fonction qui aura *pour mission de repenser nos structures administratives (systèmes, circuits...)* en intégrant au mieux les nouvelles techniques disponibles et en recherchant la diffusion d'une *information* de qualité au meilleur coût.
Les candidats, de formation supérieure auront une expérience de plusieurs années en organisation administrative acquise dans un cabinet ou une grande entreprise.

Ces 3 postes offrent des possibilités d'épanouissement personnel au sein d'une équipe motivée. Ils nécessitent une parfaite connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions en indiquant la référence et le poste souhaité à S.A. BISCUITS BELIN - Direction du Personnel - Service *Emploi. - Formation. Courrier d'entreprise 1113 - 91015 EVRY.*

130.000 F +

JEUNE SOCIÉTÉ
Domaine d'activité : La maison individuelle
recrute son :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (E)

homme, femme d'expérience, 35 ans minimum. Juriste, généraliste confirmé (e) de la gestion des entreprises – connaissances fiscales et sociales sociétés. Sens du concret et *de la relation* – grande disponibilité intellectuelle et physique. Lieu de travail : Paris
Rémunération : 130.000 F
+ selon l'expérience.
Ecrire à S.J.F.F. - AB - 222 bd du Mal Juin 78200 Mantes la Jolie qui transmettra. Joindre C.V., photo, prétentions. Discrétion et réponse assurées.

Région Parisienne
Jeune Société en rapide expansion secteur du
CONSEIL D'ENTREPRISE INDUSTRIELLE
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

- plusieurs années d'expérience professionnelle souhaitées, en rapport avec le développement *des produits ou la gestion de la production*
- formation complémentaire gestion appréciée.
- des qualités de contact et d'animation sont nécessaires pour un poste offrant de larges responsabilités et permettant d'acquérir une forte connaissance du *monde économique.*

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à :
REGIE-PRESSE
n° T 016.108 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE FRANÇAIS
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son
Siège BANLIEUE SUD

ADJOINT (TE) AU RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITÉ FOURNISSEURS

NIVEAU BTS

Expérience exigée de plusieurs années dans la fonction si possible en bâtiment.

Ecr. avec C.V. et prét. à n° 29.178, CONTESSE Publ.
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

BANQUE INTERNATIONALE

recherche

SPÉCIALISTE MÉTHODES ET SYSTÈMES

comme responsable de l'équipe
chargée de l'organisation de la banque.

Le candidat idéal possède une connaissance approfondie dans ces domaines, y inclus des systèmes informatiques avancés, acquise dans une banque.

Envoyer C.V. et prétentions,
Direction du Personnel,
BAIL, 12, place Vendôme, PARIS (1er).

offres d'emploi

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES
recherche

DIRECTEUR DES VENTES

160 000 F
- Diplômé d'une école de physique ou d'Electronique.
- Connaissance des mémoires I.C. EDP. Télécommunication, Microprocesseurs.
- Parfaitement bilingue Anglais.

Dépendant de la Direction du Marketing.
Il sera chargé :
- de prospecter le marché national.
- de négocier et gérer les contrats.
- de susciter l'intérêt par un travail d'information.
- poste à pourvoir très rapidement.

Adresser CV manuscrit et photo s/réf. 206 à :

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



ingénieur diplômé

Bien qu'il soit jeune, il aura déjà acquis une expérience dans le domaine industriel et possèdera une connaissance approfondie de la langue allemande.

Sa mission sera d'effectuer, pour le département «risques industriels» (déplacements fréquents à prévoir) des analyses techniques des risques avant souscription, ou d'apprécier des dommages après sinistres.

Une formation complémentaire sera assurée en Allemagne. *(Référence 11)*

organisation-gestion

Jeune, possédant un diplôme orienté vers la gestion, le candidat aura de solides connaissances en analyse fonctionnelle.

Il sera chargé d'organiser et d'animer un groupe de «Rédacteurs Incendie», et pourra se voir confier, à terme, des responsabilités importantes. *(Référence 12)*




vous prie d'adresser C.V., photo et prétentions à Monsieur MARICHEZ - ALLIANZ - B.P. 24 75761 Paris Cedex 16.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE
TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INFORMATICIEN EXPÉRIMENTÉ

pour assister le
CHEF AUDITEUR

Le candidat retenu aura :
— une expérience approfondie de l'informatique au niveau opérationnel ;
— une connaissance des procédures de contrôle de gestion d'une grande entreprise.

Son rôle essentiel sera d'examiner les procédures et systèmes informatisés et de recommander des améliorations ou modifications dans le cadre du « Management Audit ».

Excellent salaire de départ et bonne perspective d'avenir.

Répondez avec C.V. dét. à TAS, réf. CG/AB, 77, *rue La Boétie*, 75008 PARIS, qui transmettra.

HOTCHKISS-BRANDT SOGEME (CA 330 millions) filiale THOMSON-BRANDT, Usine de PARIS, *Banlieue* NORD (proximité immédiate du métro), leader français de la mécanisation postale, crée dans le cadre de son expansion un poste d'

ingénieur logiciel

Capable de mener avec une équipe, l'analyse *fonctionnelle* et organique d'un projet important destiné à l'exportation, en liaison avec les ingénieurs d'affaires. Expérience d'informatique industrielle en temps réel. Un savoir-faire des liaisons intercalculateurs sera apprécié.

Ecrire sous référence 5240 à
MEDIA-SYSTEM
104, rue Réaumur, 75002 Paris.
Réponse assurée et motivée.

FIDUCIAIRE
EXPERTISE COMPTABLE

recherche à Paris pour missions.
Expertise comptable - Commissariat aux comptes Audit

STAGIAIRES E.C. - AUDITEURS

diplômés enseignement supérieur
Confirmés
2 ans expérience cabinet, niveau cert. supérieur.

Adresser C.V. détaillé avec prétent. et photo, à : F.C.P., 19, rue Clément-Marot - 75008 PARIS.

offres d'emploi

ingénieurs commerciaux
TURBO-MACHINES
PARIS - F 200.000 maxi

sont recherchés dans le domaine des Turbo-machines par un Grand Groupe Français de renommée internationale.

Ils ont reçu une formation grandes écoles (Mines, Centrale, A et M). Ils ont de solides connaissances en thermo-dynamique et en mécanique. Ils ont une expérience réussie dans la commercialisation sur le marché national et international de :

COMPRESSEURS
TURBINES A VAPEUR

Anglais courant lu, écrit, parlé. La connaissance de l'allemand ou de l'espagnol serait également appréciée. Très intéressantes possibilités de promotion.

Adressez dossier de candidature sous réf. 8446-M à I.C.A. qui transmettra au Consultant chargé de cette recherche confidentielle.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



suma

Société S.M.D.
filiale du groupe DOCKS DE FRANCE (C.A. : 8 milliards)
recherche

ASSISTANT CONTROLEUR INTERNE

Il sera chargé du Contrôle des procédures et de la formation qui en découle.

Ce poste convient à un candidat de niveau B.T.S. Comptabilité ou D.U.T. Gestion.

Des qualités de rigueur et de contact sont indispensables.

Véhicule personnel pour déplacements en région parisienne.

Pour un candidat de valeur, ce poste offre de réelles possibilités d'évolution.

Env. curriculum vitae manuscrit et prétentions, à la Société S.M.D. - Service du Personnel, 17, avenue de la Résidence - 92160 ANTONY.



HISPANO-SUIZA

cherche
pour son Centre de BOIS-COLOMBES

INGENIEUR DE CALCULS

SUP-AERO, CENTRALE, A&M, INSA, ENSI
• pour calculs aérothermodynamiques de
TURBOMACHINES INDUSTRIELLES

Expérience minimum 5 ans en aérodynamique et en thermiques.

Très bonnes connaissances en calcul informatique.

Adresser lettre avec CV et photo aux Relations du Travail - HISPANO SUIZA
333, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD Cedex

S.G.N. SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Filiale COGEMA (CEA) TECHNIP

spécialisée dans l'ingéniérie nucléaire
recherche PLUSIEURS

INGENIEURS DIPLOMES

ayant quelques années d'expérience industrielle, *désirant s'orienter vers les*
APPROVISIONNEMENTS
pour ses Services ACHATS et RELANCE
ANGLAIS *et/ou* ALLEMAND *appréciés.*

Envoyer C.V., photo - prétention à S.G.N.
Service du Personnel - B.P. No 30
78184 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE
leader National dans sa branche
recherche
pour accroître son antenne logiciel de Paris

INGÉNIEURS Grandes Ecoles

(TELECOM-ESE ou équivalent)

pour participer au développement d'importants projets de commutation électronique ou d'application informatique temps réel sur microprocesseur.

Les candidats devront avoir l'esprit d'initiative, le goût du travail en équipe et une expérience professionnelle de quelques années dans le domaine cité.

Adr. C.V. et prét. à nº 29.584 CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

offres d'emploi

110.000 F.

Pour lui confier d'importantes applications industrielles et commerciales dans un environnement bases de données et télétraitement, un GRAND GROUPE INDUSTRIEL, recherche

un Chef de Projet Informatique

Une expérience de 5 ans minimum dans la fonction complétée d'une formation supérieure - DUT, MIAGE... lui permettra de s'intégrer rapidement dans un service informatique en pleine mutation.

La connaissance d'un système de base de données TOTAL et de CICS/VS serait un atout supplémentaire.

Matériel IBM 370/138 - DOS/VS, langage COBOL - ANS.

Ce poste évolutif nécessite une bonne autorité naturelle avec un bon sens des relations humaines.

Lieu de travail proche Banlieue Ouest.

Ecrire à No 28.526 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS PROJETS CONFIRMÉS

3 à 5 ans d'expérience dans domaine
TÉLÉCOMMUNICATIONS
par faisceaux hertziens et liaisons spatiales
- activité exportation,
- contacts techniques internationaux,
- anglais, espagnol,
- lieu de travail : région Paris-province.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à :
THOMSON C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Société de Service Paris 2ème effectif 30 personnes, recherche

cadre administratif et financier

Agé de 28 ans minimum, de formation supérieure (école de commerce ou de gestion) ayant une connaissance approfondie de l'outil informatique et pouvant justifier d'une expérience de gestion en entreprise ou cabinet.
Le candidat se verra confier la responsabilité de l'ensemble des problèmes administratifs et financiers de la société (comptabilité générale, budget, trésorerie, analyses de rentabilité) et devra pour ce faire, concevoir et mettre en œuvre de nouvelles procédures informatiques.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la réf. 637 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Dans le cadre de son expansion, une importante *Société de Services recherche pour ses centres* de Paris et de la région parisienne des

INGÉNIEURS et PROGRAMMEURS SYSTÈME

qui s'intégreront dans l'équipe chargée de la mise en place et de la gestion du télétraitement.

Il est indispensable d'avoir une expérience préalable de quelques années et une bonne connaissance de l'O.S. - C.I.C.S. - V.M.

Adr. C.V. prétentions et date de disponibilité, sous le nº 5.287 à PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Métallurgique produisant des aciers et des alliages de haute qualité destinés aux industries de pointe, recherche pour son siège social situé en proche banlieue Ouest de Paris

un jeune ingénieur

attaché à sa
DIRECTION COMMERCIALE

28 ans minimum, de formation Arts et Métiers ou équivalent (option mécanique ou métallurgique souhaitée).
Dans un esprit de développement de la clientèle, il devra concevoir, étudier, négocier et participer à la réalisation de projets de haut niveau technique.
Une première expérience dans les activités de forge ou de mécanique sera appréciée.
La situation est stable et offre de bonnes perspectives de carrière.
Adresser CV, prétentions et photo, sous la référence 630 au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard
75015 PARIS

offres d'emploi

MATRA

recherche

TECHNICIEN ELECTRONICIEN

Missions :
effectuer des contrôles et recettes d'ensembles logiques et analogiques intégrés dans des bancs de tests automatiques.
Ces missions seront effectuées chez les sous-traitants.
Déplacements fréquents dans toute la France.
BTS ou DUT - 3 à 4 ans d'expérience.

Ecrire Service du Personnel référence 7388 MT
17 rue Paul Dautier — 78140 VELIZY

correspondant informatique-gestion

possédant une solide formation orientée de préférence vers l'informatique de gestion et/ou l'organisation (IESTO par exemple), il sera chargé, au sein d'un *département tourné vers l'Industrie,* d'analyser les circuits de travail, de concevoir des systèmes informatisés pour proposer aux Responsables et aux Utilisateurs des objectifs et les solutions *globales permettant de les atteindre.*

Nous sommes une Compagnie d'Assurances de dimension européenne et vous prions d'adresser votre candidature avec photo et prétentions à No 29.633 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Important groupe de sociétés (C.A. 1,5 milliard de Francs)
recherche pour PARIS

ADJOINTE au Chef du Service TRESORERIE

Qualités requises :
— 3 - 5 ans expérience dans un poste similaire (connaissances import - export appréciées).
— Notions anglais souhaitables.
— Formation : BAC complet + 2 - 3 ans enseignement supérieur.

Notre société offre des avantages sociaux importants - 13e mois - intéressement - horaires variables - restaurant.

Adresser CV détaillé, prétentions sous Nº 7339 à
PARFRANCE *Annonces*
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

L'A.P.A.S.C.

Association 1901 interministériel d'animation globale sur la ville nouvelle de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)
recherche

son directeur

- Direction d'une équipe pluridisciplinaire de 38 personnes.
- Expérience approfondie INDISPENSABLE dans domaines : culturel et socio-éducatif et connaissance de l'audiovisuel.
- Pratique de la négociation avec les ministères et les collectivités locales.

Adresser lettre manuscrite et C.V. avec mention « Personnel » à M. le président de l'A.P.A.S.C., Maison pour Tous, Centre des Sept-Mares, 78310 ELANCOURT.

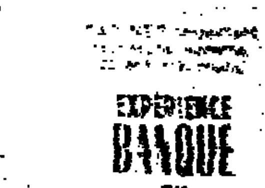
P.M.E. siège PARIS
recherche

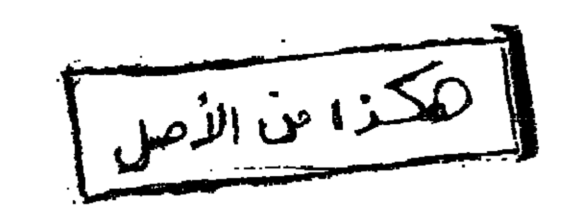
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

pour assister Direction Générale

Solides bases en comptabilité et gestion, *niveau DECS souhaité. Expérience confir*mée dans des fonctions similaires dans une affaire industrielle de moyenne dimension. Age minimum 42 ans.
Adresser C.V. détaillé, avec photo si possible (sous référence 045) à :
L.P.A. 11 - Square Jasmin
75016 PARIS. Réponse assurée.

semma selection
page 16





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Important groupe de sociétés
C.A. 1,5 milliard de Francs
réputé pour son dynamisme
et ses méthodes modernes de gestion
recherche
pour une de ses filiales (150 millions C.A.)

CHEF DES SERVICES
Finance, Gestion, Comptabilité

Le candidat devra avoir :
— Une solide expérience professionnelle de 2 ou 3 ans de pratique opérationnelle.
— De bonnes connaissances d'anglais.
Une période d'intégration et de formation de quelques mois sera assurée au siège social.
La préférence sera donnée à une personne jeune diplômée d'une grande école.

Adresser CV détaillé, prétentions sous N° 7340 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

Groupe industriel en puissant développement C.A. 79 + de 500 millions, recherche

Chef de Service
Recrutement - suivi des carrières

Adjoint direct du Directeur des Relations humaines, il assure l'ensemble des opérations de recrutement.

Notre structure décentralisée et notre expansion nous amènent à rechercher régulièrement des cadres commerciaux, techniques et de gestion de haut niveau.

L'importance des besoins nécessite le recours à des moyens diversifiés, dont la promotion du Groupe auprès des Grandes Ecoles et des Associations.

La mission inclut la mise en place du recrutement interne et l'animation du suivi des carrières.

Ce poste convient à un homme de formation supérieure ayant une solide expérience du recrutement (cinq ans minimum) acquise en conseil ou en entreprise.

Pour un premier contact, adresser C.V. et photo à n° 820.308, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous sommes une importante entreprise de bâtiment dont le siège social est situé à Paris, nous recherchons un

Cadre Comptable

Notre choix se portera vers un cadre justifiant de 10 années d'expérience environ en comptabilité et fiscalité.
L'expérience de la comptabilité de filiales à l'étranger est un atout supplémentaire.
De formation supérieure, il sera titulaire du DECS complet, et la pratique de la langue anglaise sera appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature détaillée précisant vos prétentions de salaire et votre photo sous référence 9169 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris qui transmettra.

EAM

Filiale française d'une très importante société internationale leader en instrumentation scientifique, offre postes
D'INGÉNIEURS D'APPLICATION
Fonction :
— Définition et réalisation de versions spécifiques ;
— Aide à la clientèle (formation sur le produit) et à la commercialisation.
Produit :
— Instrumentation scientifique sur systèmes programmés.
Format. : INGÉNIEUR ou BTS ou DUT informatique + expér. Formation nucléaire appréciée. Anglais parlé courant.
Adr. lettre man., C.V. et photo sous référence 927 à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.

EAM

Marque automobile de prestige sur région parisienne recherche :
VENDEUR LIBANAIS
parlant anglais et arabe.
Envoyer curriculum vitae, photo, n° 29.484, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société recherche, libres, très rapidement :
HOMME SYSTÈME
D.O.S. - C.I.C.S.
7 JEUNES
ANALYSTES PROGRAMMEURS
D.U.T. BON NIVEAU.
Postes stables.
Téléphonez, pour rendez-vous : 292-06-77 - poste 10.

INGENIEUR ANALYSTE
(Ecole d'ingénieur ou équivalent) pour participer à l'analyse et à la mise en place d'applications d'informatique documentaire mettant en jeu un gros système I.B.M. (ultérieurement C.I.I.) et plusieurs mini-ordinateurs expérience mini-ordinateur et télétraitement souhaitée. Poste pouvant convenir à un jeune ingénieur libéré des obligations militaires. Envoyer C.V. et prétentions Centre de Documentation de l'Armement, 26 bd Victor, 75996 PARIS ARMEES.

CABINET important recherche homme, 23 ans minimum, avec
EXPERIENCE INFORMATIQUE BANCAIRE
Envoyer C.V. et photo sous *référence 3.851* à ORGANISATION et PUBLICITE 2, *rue Marengo*, 751 PARIS, qui transmettra.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES
LE SECOURS
recherche, pour renforcer son équipe Système en vue du lancement de nouveaux projets,
HOMME SYSTÈME
Il assure le développement et la maintenance des logiciels système, le suivi du temps réel et de la base de données. Il intervient en tant que conseil auprès des départements études et exploitation.
Le candidat est titulaire d'un DUT ou d'une maîtrise en informatique et possède une expérience d'un an au moins des logiciels GCOS, TDS, IDS, GMAP, COBOL.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 688 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris cedex 09, qui transmettra.

ANALYSTES
Si vous avez une formation supérieure et une première expérience de l'Analyse, la Division Etudes du Service Informatique (30-32, réseau télétraitement national) d'un IMPORTANT ORGANISME SECTEUR TERTIAIRE, Paris, vous propose de vous associer au développement de nouvelles applications.
Plusieurs postes sont à pourvoir.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo au n° 29.617 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

COLLABORATEUR (TRICE)
Service Etudes Informatiques Paris Centre.
Niveau DUT ou équivalent. Expérience souhaitée : ayant participé à l'élaboration de cahiers des charges et/ou analyse fonctionnelle de procédures administratives informatisées.
Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. et photo sous référence 3.843 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, *qui transmettra.*

SOCIETE DE CONSEILS recherche
● **INGENIEUR SYSTEMES**
expérimenté (position 2), pour réaliser une méthodologie de gestion de centres informatiques.
● **INGENIEUR INFORMATICIEN**
(position 2) pour conduite d'un projet en AFRIQUE NOIRE sur *matériel C.I.I.-H.B. mini 6.* Sérieuses réf. exigées en gestion d'entreprise. Expatriation envisagée pour 3 ans.
Pour les deux postes, diplôme d'études supérieures exigé. Intéressantes perspectiv. d'évolution. Adresser C.V., prét. et photo à **L.I.A.** 21, avenue Franklin-Roosevelt, Paris (8e).

CABINET important recherche Homme, 23 ans minimum,
EXPÉRIENCE BANQUE OU ÉTABLISSEMENT FINANCIER
Envoyer C.V. et photo sous référence 3852 à ORGANISAT. ET PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris qui transmettra.

ERIN
recherche pour développement de Logiciel de base — Applications TR - Matériel type MITRA - SOLAR - SEL
DES INGÉNIEURS
débutants à 3 ans d'expérience
DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS
minimum DUT
Ecrire avec C.V. s/ réf. 3513 à Axial Publicité, 91, faubourg St-Honoré, 75008 Paris qui trans.

---

1) Pour Paris
PROGRAMMEURS
sur *IBM 370/145 en Cobol.*
2) Pour Rueil-Malmaison
sur matériel CII-HB 64/20
PROGRAMMEUR
langage Cobol.
RESPONSABLE ETUDES
langage Cobol/TDS
GIF ETT 45, r. Turbigo, PARIS-3e. 274-22-55.

Recherchons ingénieur Chimiste parlant parfaitement l'anglais et ayant 10 ans d'expérience dans la vente et le Marketing International de produits chimiques fins pour l'industrie pharmac. Ecr. n° 8.770 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

REVUE SPÉCIALISÉE EN MICRO-INFORMATIQUE
recherche
UN ou UNE INGÉNIEUR
DEBUTANT(TE)
EN INFORMATIQUE
ET *MICRO-INFORMATIQUE*
ET
UN INGÉNIEUR
DEBUTANT
en *MICRO-ELECTRONIQUE*
Bonne connaissance des microprocesseurs et micro-ordinateurs exigée.
LIEU DE TRAVAIL : PARIS
Pour tous renseign., demander Mlle SALBREUX. Tél. 296-46-97.

INGÉNIEUR CHIMISTE
ECOLE POLYTECHNIQUE PALAISEAU
Le laboratoire de Chimie *Analytique cherche un* CHIMISTE, diplômé d'une *Ecole d'Ingénieurs ou* Titulaire d'un D.E.A. pour lui confier des travaux de recherche sur la composition des pétroles bruts. *Cette étude débouche* normalement sur la rédaction d'une thèse du 3e cycle (Référence 6.746 M.)
Adresser C.V. avec une courte lettre manuscrite à : Conseils et Services 132, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

SIEGE EUROPEEN
(Porte Maillot)
recherche :
JEUNE STATISTICIEN (NE)
BAC Technique G2 ou niveau B.T.S. en statistiques pour poste administratif et commercial.
Anglais indispensable.
Env. C.V. détaillé et prétentions à CABOT EUROPA à l'attention de Mme CROSMARIE, 15-25, avenue Amiral-Bruix, 75116 PARIS.

Société F. M. recherche
ELECTRONICIENS
AT. 2 - AT. 3
Expér. souhaitée 3 à 5 ans secteur d'activité. Comptage industriel. Circuits logiques. Tél. : 936-52-73.

Expert compt., commissaire aux Comptes, recherche
STAGIAIRE D.E.C.S.
Env. C.V. Cabinet Decup, 82, bd Batignolles, 75017 Paris.

MORITZ S.A.
recherche
UN INGÉNIEUR DE VENTE
VENDEUR CONFIRME
(10 ans d'expérience), pour *développer la vente des biens* d'équipement sur nouveaux secteurs industriels.
Domaine d'activité : matériel de mélange et de broyage.
Env. C.V. à MORITZ S.A., av. des Pommerots, 78400 Chatou

---

3 INGÉNIEURS INFORMATIQUE
pour POSTE ANALYSTE I.B.M. 370/05
POSTES A HAUT NIVEAU.
Tél. pour R.-Vs. : 355-40-80.

---

10 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
P.L. 1-I.B.M. - DOS/OS
HAUTS SALAIRES
Tél. pour rendez-vous 355-40-80.

INGÉNIEURS INFORMATIQUE
FORMATION ELECTRONIQUE
Expér. MITRA 125 temps réel
Tél. *pour rendez-vous* 355-40-80.

Organisme de formation recherche
RESPONSABLE RELATIONS ENTREPRISES
Ce poste s'adresse à : J.F. *formation supérieure*, bonne présentation, contacts aisés, connaissant législation formation permanente, structure sociale des entreprises. Capable d'assumer la gestion d'un nombre important d'adhérents et d'assurer développement dans secteur d'activité enrichissant.
Env. C.V. manuscrit + photo n° 5.334 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, Paris-11e.

STE FINANCIERE recherche
JEUNES COMMERCIAUX
pour contacts et suivi clientèle de particuliers. Rémunération à la commission *situation pouvant être d'avenir* si candidats valables. Contacter M. GARCZAREK Tél. : 723-78-67 - CICOMAP.

---

5 PROGRAMMEURS BASIQUE
POUR DEMARRAGE MINI-ORDINATEURS.
Tél. pour rendez-vous 355-40-80.

T. I. T. N.
Société d'engineering *INFORMATIQUE en pleine* expansion sur mini et micro (MITRA 6800, 8080...) recherche
INGÉNIEURS ET ANALYSTES
(Centrale, ESE, Grenoble, Toulouse, DEA, Maîtrises...), débutants, option informatique ou confirmés pour ses activités logicielles :
— Temps réel ;
— Gestion transactionnelle (base de données) ;
— Micro-informatique.
Envoyer C.V., photo, prét. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS, sous référence n° 04/SOFT.

Centre René-Huguenin, 5, rue Gaston-Latouche, 92-SAINT-CLOUD, recherche
INFIRMIERE PANSEUSE D.E.
Tél. pour rendez-vous 602-70-50, poste 315.

MINISTERE DE LA JUSTICE recherche
PROGRAMMEURS
(assembleur souhaité).
Ecrire à : C.T.I., 5, r. Carnot, 78-Versailles

ECOLE SAINT-CLOUD rech.
PROFESSEUR PHYSIQUE
SECOND CYCLE
Expér. demandée. T. 602-42-52.

ENGLISH
Native speakers, qualified teachers required must hold *work permits.*
Phone : 723-71-18.

BANQUE INTERNATIONALE
place de Paris
recherche pour son département commerce extérieur
COLLABORATEURS (TRICES)
Aide-monteur- Gestionnaire de crédits acheteurs., expér banc indispensable. Bne connaiss. des procédures de mobilisation et de la comptabilisation des crédits acheteurs.
Env. C.V., *lettre manuscr., photo* N° T 16.044 M., Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Caisse de retraites ayant domaine immobilier *recherche*
COLLABORATEUR
connaissant la copropriété.
Adr. C.V. et prét. à F. M., 44, av. de Villiers, Paris-17e.

---

5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL - I.B.M./OS
POSTES STABLES
A RESPONSABILITE.
Tél. pour rendez-vous 355-40-80.

IMPORTANTE SOCIETE PORTE DE MONTREUIL
recherche pour
EMPLOI TEMPORAIRE
(contrat durée déterminée 1 an) :
COMPTABLE
CAP MINIMUM - B.P. ou B.T.S. souhaité
si possible expérience antérieure dans service TRESORERIE.
Adresser C.V. et prétentions : *n° 29.638*, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris, Cedex 01 qui transmettra.

T.I.T.N.
Premier producteur européen de systèmes d'évaluation des performances des ordinateurs (logimètre harmonie) recherche
Jeunes INGÉNIEURS
E.S.E. ou équivalent pour son équipe d'intervention et d'assistance clientèle. Formation et développem. assurés dans un domaine d'activité en rapide exp.
Env. C.V., photo et prét. : *5, rue Gustave-Eiffel,* 91420 MORANGIS sous référence 04/SOFT

SOCIETE EDITIONS PRESSE
Hebdomadaire pour ENFANTS cherche
CHEF DE STUDIO
CONFIRME
pour diriger équipe (4-5 pers.) excellent ROUGHMAN. Env. C.V. n° 820228 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES
recherche :
COMPTABLES C1 C2
1er et 2e ECHELON
et
CHEFS DE GROUPE
en comptabilité générale.
Lieu de travail proximité porte de Saint-Ouen.
Ecrire avec C.V. et prétentions, sous n° 54.060, Rush Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

STE D'EXPERTISE COMPT.
Paris (1er) recherche
COLLABORATEUR (TRICE) COMPTABLE
Niveau D.E.C.S.
si poss. expérience de cabinet pour tenu surveill. de dossiers. Salaire de départ : 72 000 francs puis pourcentage sur chiff. aff. Poste pour candidat sérieux et travailleur. Env. C.V. à : N° T 16.114 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEURS
SYSTEMES *d'EXPLOITATION* O.S. - I.B.M.
POSTES A RESPONSABILITE.
Tél. pour rendez-vous 355-40-80.

EUROPE INFORMATIQUE
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS
ASSEMBLEUR - PL 1 - COBOL
CICS - DL 1 très appréciés.
Tél. 261-50-41 ou envoyer C.V. + prétentions Europe Informatique, 8, rue de Sèze, Paris (9e) sous la référence JLF 10-16.

offres premier emploi

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
LICENCE MAITRISE — Stage — Agés de moins de 26 ans
ANALYSE INFORMATIQUE DE GESTION
rémunéré - 20 sem. à plein temps : 12 nov. 79-30 mars 80
REUNION D'INFORMATION : MARDI 23 OCT. à 10 h
Programme sur demande : 766.51.34 poste 482
CPM - CENTRE MALESHERBES 108 Bd Malesherbes, 75017 Paris
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Aimez-vous les contacts humains, une vie active ? *Avez-vous un DEUG, une* licence de langues, de lettres ou encore un DUT ou un BTS du secteur secondaire ?
Le GRETA DU TERTIAIRE
vous propose, dans le cadre du IIIe Pacte pour l'Emploi, un stage
MARKETING, TECHNIQUES DE LA NÉGOCIATION
du 6-11-79 au 28-04-80 pouvant déboucher sur des carrières commerciales intéressantes.
Pour tout renseignement s'adr. GRETA DU TERTIAIRE, ENC, 70, bd Bessières, 75017 PARIS. Tél. 627-63-33

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Les bnes réponses aux tests.
● Les bnes réponses aux tests.
● Les bnes réponses aux tests.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay.

propositions diverses

Pour bien choisir votre métier consultez l'Encyclopédie des carrières dans la revue spécialisée FRANCE CARRIERES (D1) B.P. 40209 Paris (Doc et spécimen gratuits sur demande)

secrétaires

secrétaire de direction
BILINGUE ANGLAIS
(y compris sténo); 3ème langue appréciée.
Disponible, dynamique, *expérimentée* pour Société en croissance rapide.
Poste à pourvoir à :
QUIMPER
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 3838 à :
OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Importante Entreprise T.P. recherche pour sa Direction *du Personnel*
LA DEFENSE
STÉNODACTYLO
pour remplacement maternité 20 ans min., efficace, poste pouvant devenir permanent). *Réf. 9562 M*
SECRÉTAIRE A MI-TEMPS
STENODACTYLO
pour le suivi administratif des actions de formation continue (40 ans minimum). *Réf. 9563 M*
Envoyer C.V., *photo et prétentions* en précisant la référence du poste à LTP 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris cedex 02

Société de constructions mécaniques, proche banlieue Nord-Ouest *recherche*
UNE SECRÉTAIRE
COMMERCIALE BILINGUE
ALLEMAND
ayant une parfaite maîtrise de la langue et une dactylographie courante. Salaire annuel 55.000 F + Adr. lettre manuscrite, C.V., photo s/réf. 337 A.S. CARME, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Wanted as of 1rst november : perfectly bilingual french, english mother tongue, TOP LEVEL
SECRETARY
Should have initiative, be responsible, very organised and get on well with people, wil Work with Head of International Division in « *Grande Ecole* ».
Very good salary, 10 weeks vacation. Send C.V. (do not tél.) to : A. LANGHAUG, ESIEE, 81, rue Falguière, 75015 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

formation professionnelle

CHAMBRE SYNDICALE DU JOUET ET DE LA PUÉRICULTURE
organise
STAGE REMUNERE
ADJOINTS P.M.E.
ANIMATEURS COMMERCIAUX

Mission :
Faire connaître les produits du jouet et de la puériculture par la mise au point d'actions de promotions et de relations publiques.

Profil :
Jeunes : 20 - 26 ans.
Niveau D.U.T. ou D.E.U.G.
Goût du contact.

Tél. à PRIMO : 379-07-68, poste 1.

Formation d'animat. et dévelop. personnel longue durée. Soirée d'inform. jeudi 18 octobre 1979, à 19 h., Institut THERACIE, 46, rue Chardon-Lagache, 75016 Paris. Tél. 288-10-06.

MERES DE FAMILLE
DESIREUSES DE RETROUVER UNE ACTIVITE PROFESSION.
L'UNIVERSITE DE PARIS I organise un stage de reconvers. destiné à former des collaboratrices dans les secteurs des professions juridiques et de l'Import-Export.
● Conditions d'admission : bac + 2 années enseignem. supérieur ou expér. antérieure acquise ds les sect. concernés.
● DUREE : 33 semaines.
— Possibilité de rémunération.
— Renseignements et inscript. Centre d'Education permanente de Paris I. Panthéon. Sorbonne, 14, r. Cujas, Paris-5e, bur. 322, 354-67-80 ou 329-12-13, p. 3317.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

représentation offres

Nous recherchons des
REPRÉSENTANTS
pour la visite de PAPETERIES et MAROQUINIERS
Nous avons créé un nouvel article fort intéressant et cédons des REPRESENTATIONS REGIONALES.
Nous offrons une bonne commission.
LANGE WERKE, Brandstücken 21, D-2000 Hamburg 53 - Tél. 80-30-55. Télex 214079.

représent. demande

Homme, bon organisateur rech. *carte entreprise qui veut s'implanter en France.* Ecr. Crips, 20 bis, bd Arago, 75013 Paris.

capitaux ou proposit. com.

A VENDRE aff. sér. en expansion de transp. affrét. région *Est, ch. affaires 8-9 mil./an.* Ecr. n° 8.766 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

travail à domicile

Demande

DACTYLOGRAPHIE raffinée de vos manuscrits sur IBM à sphères — Téléphone : 373-93-27.

Secrétaire de direction rech. : tous travaux dactylo s/IBM-82 C manuscrits, livres, mémoires, thèses, spécialiste formules et notices techniq., magnéto. 914-86-83.

cours et leçons

Prof. d'ALLEM., nation. allem., *très expér., donne cours tous* niveaux. Tél. 370-11-22 (le soir).

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde, exemple de prix velours sur mousse en 4 m. 19,99 F - m2 murale, textile *6,46 F m2.* - Tél. : 340-72-72.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE
RENAULT 15 TL, 7 CV
23.000 km, option, prix à déb. Téléph. : 982-78-30 après 18 h.

8 à 11 C.V.

Vends VOLVO 244 GL juillet 79 bleu, 8.000 km, glaces électriq. Prix : 43.000 F. T. : 474-72-01 p. 368 ou 965-32-34 après 18 h.

A VENDRE
CX 2500 D Super - 1978
Diravi - Isother. + radio K7 FM PARFAIT ETAT - 34.000 F. Tél. : 585-27-92 après 19 heures.

12 à 16 C.V.

Part. vend cause départ. sous Argus, 240-D 3.0 75 B.A., bleu métal. 54.000 km. Plusieurs options, 43.000 F. — 233-80-97.

B.M.W. à vendre, 3 litres 3 L.I, automatique, cuir., T.O., air cond. 1976. Voiture de société, parft état. 110.000 km. Téléph. (32) 39-07-35, heures de bureau.

Particulier vend CX 2400 Pallas 1977, bleu. 73.000 km. Prix : 24.500 F. — Téléphone 704-85-98.

demandes d'emploi

Spécialiste appro. métaux précieux et non-ferreux, formation I.E.P., très bonnes connaissances anglais et allemand, formation boursière complémentaire, cherche poste de responsable de moyenne ou grande entreprise, Paris ou région parisienne. Ecr. n° 8.752 « le Monde » Pub., *5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09*

HOMME, spécialiste de la FORMATION dans domaines COMMUNICATION et RELATIONS HUMAINES : expression orale, conduite réunions, entretiens de face à face, techniques téléphoniques, etc..., sachant créer et appliq. des programmes *recherche* Poste à responsabilités en région parisienne. Ecr. sous réf. 8.599 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris Cédex 02 *qui transmettra.*

Chef Publicité support F. expérimentée, Mme Letellier, 25, rue Duvivier, 75007 PARIS.

Agent technique, 33 ans, AGRO-ALIMENTAIRE avant-projet Etude. Appel d'offres. Coordination chantier, cherche place Paris Sud - Est. Ecrire n° 3.474 PUBLIFOP, 29, rue Bleue, PARIS-9e, qui transmettra.

40 ans - VRAIE SECRETAIRE recherche secr. motiv. (dispon., accept. voyages) Salaire 4 700 - 5 000 Tél : 826-04-41, apr 18 h Libre de suite.

H., 37 ans, conn. litt., allemand, not. angl., espagn., taper man., *thèses ou ferait traduct. all.-fr.* Ecr. n° 8.781 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.H., 29 a., maîtr. droit pub., cadre A adm. centr., désireux échapper carr. bur. min., excel. *qual. d'anal. et d'org., initiat.*, goût pr trav. actif et resp., disp. pour emploi province, secteur para-pub. ou org. et administr. collectivités locales. Etudie ttes propositions, même dans privé. Ecr. n° 8.787 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Fme, 32 a., sér., aim. écr. chiff. conn. dactylo, ch. pl. st. à tps complet ou partiel. *Lib. de ste.* Ecr. n° 6.099 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

PROTECTION
Garde du corps, excel. présen., réf., anglais courant, permis de conduire. — Tél. : 340-29-62.

AGENT DE PROTECTION
32 ans, expérimenté sport de combat, rech contrat avec part. Ecr. M. Lambert, 80, rue du Fortin, 78190 Montigny-le-Breton.

Voir la suite des demandes d'emploi en page 40

demandes d'emploi demandes d'emploi

A la suite d'une restructuration ayant entraîné licenciement économique, une société PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES de renommée mondiale

recommande les candidatures suivantes :

DIRECTEUR DES VENTES France

37 ans, 15 ans expérience, parfaite connaissance
- de la distribution moderne,
- de l'animation d'une force de vente,

grande expérience du marketing et du merchandising, basé région parisienne.

RESPONSABLE COMMERCIAL

35 ans, région Rhône-Alpes

RESPONSABLE COMMERCIAL

29 ans, Bretagne - Normandie

RESPONSABLE COMMERCIAL

39 ans, Région Parisienne

ayant plusieurs années expérience vente et gestion linéaire produits grande consommation.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

37 ans, parfaite sténodactylo, ayant assisté Directeur Marketing, connaissant bien budgets publi-promo, exploitation statistiques, etc.
Région souhaitée : Cergy - Pontoise.

Ecrire sous référence 84 à EDIP, 20, rue des Capucines, 75002 PARIS.

J. H., 29 ans, maîtrise mathématiques, option mécanique des fluides DEA OCEANOGRAPHIE physique MASTERS OF SCIENCES océanographie. Johns Hopkins bilingue, examinerait toutes propositions France ou étrang. Ecr. nº T 16137 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme, 30 a., attaché d'administ. minist. culture et communicat. formation droit, histoire + div. expér. Etud. ttes propos. poste à respons. sec. publ. ou privé de préfér. activité culturelle. Ecr. nº T 16140 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SURVEILLANTE temps compl. académie ex. Marseille, ch. équivalent. Paris ou rég. Paris. Tél. : (16-91) 51-02-11.

J.H., 23 a. dég. O.M., DUT MESURES PHYSIQUES, ch. 1er emploi, préf. rég. Sud-Ouest Ecr. nº T 16132 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etud. sciences éco., 23 ans, anglais, not. espag., dactylo, Perm. VL, cherche emploi sur Paris. TEL. : 068-35-95.

JF 20 a BTS tri. angl., alle. sténos fr./étr, sens init., resp. cont. 263-71-79 ou écr. K. Lepakowski 231, rue Championnet, Paris-18e.

Sous-officier BSPP 25 ans., ch. empl. stable ds la séc. incendie. Salaire demandé : 5.500 F. Ecr. nº 1.516 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dispon. après 20 m. de format. AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS Niveau IV.
— Connaiss. théoriques et pratiques en systèmes :
- analogiques (ampli opérationnel) ;
- logiques (TTL, microprocesseur 8080 et 8085).

— Anglais technique lu.
CENTRE FORM. PR ADULTES 41, av. du Dr-A.-Netter, 75012 PARIS. T. 340-22-46, poste 46.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
recherche
EMPLOI POUR AIDES-COMPTABLES CONNAISSANT DACTYLO

Disponibles immédiatement.
Tél. à 735-18-39, poste 82 ou 37.

FONCTIONNAIRE CADRE A

30 a., étud. sup., 6 a. d'activité profess. dans une administrat. centrale à caractère économiq. Exp. des relations pouvoir publ. profession, entreprise. Connaiss. des réglementations nationales et communautaires et de leur élaboration, ch. poste responsab. auprès d'un organisme de droit public ou privé, ayant pour vocation le développement économique sur une base sectorielle ou géographique en province ou à Paris. Ecrire nº T 016-068 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

UNIVERSITAIRE
10 ans d'enseignement
Dr D'ETAT EN DROIT PUBLIC spécialisé en droit de l'urbanisme, en droit européen et en droit du commerce extérieur, cherche emploi au niveau région. ou national. Faire proposition. Ecr. nº 8.795 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE CCIAL EXPORT
35 a., D.+Sc. Po., multilingue, 10 a. exp. int. 5 a. Afrique, hab. négoc. inter., bne connaiss. marchés étrangers, parfaite adaptation pays étrangers, rech. poste direction France-étranger. Ecr. nº 1.533 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

STATISTICIEN ÉCONOMISTE DIPLOMÉ ENSAE

35 a., 8 a. d'expér. des études économiques, budgets, plan, étud. générales ds une gde entreprise, étudie toute proposition. Ecr. nº 1.535 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DOCUMENTALISTE

Maîtrise anglais, dipl. I.N.T.D. NOT. ITALIEN, ESPAGNOL
Recherche
EMPLOI MI-TEMPS PARIS
Tél. : 526-92-48

J.H., 30 ans, Docteur 3e cycle

ÉLECTRO-CHIMIE

Exp. Rech. tril. fr., angl. esp., étud. ttes proposit. Disp. de ste. Ecr. nº 1.526 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Ingénieur électromécanic. EEMI école Violet (78) 26 a., anglais courant, ch. situat. Etud. ttes propos. Ecr. M. Convindassamy 18, rue des Crocheteurs. 92160 ANTONY.

Fme 40 ans 15 ans exp. vente rech. poste à responsabilité ds magasin. Salaire min. 8 000 F. Rég. Sud-Ouest ou Côte d'Azur. Ecr. nº T 16 095 M R.-Presse.

H. 31 a., form. BTS commerce internat. + E.S.C.P. (CESDIP) trilingue anglais, espagnol, 10 a. expér. prof. gestion des stocks, approvision., gestion de commandes, administ. vente et export recherche POSTE A RESPONSABILITE EXPORT France ou étranger. Disponible immédiatement. T. : 948-26-25.

J.F. 30 a., expér. secrétariat haut niv., licence droit, angl., allem., espagnol courants. Ecr. nº T 016.106 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Préparatrice pharmacie
57 a., 33 a. d'expér. rech. situat. stable, rayon 1 km carrefour Gobelins - Saint-Marcel - Arago. Ecr. nº T 016.081 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Débutant 26 ans, D.U.T. mesures physiques + valeurs CNAM radio protection cherche poste TECHNICO - COMMERCIAL ou ds labo, stage évent. de format. accepté. Ecr. M. S. ANIDJAR, 55, r. de L'Isle. 93500 Pantin.

J.H. 29 ans, diplômé en droit des affaires, histoire, psychologie, conn. anglais, allem., expér. diverses. Etudierait ttes propositions. Ecr. nº 82.909 Publicité R. Bley, 101, r. Réaumur Paris.

Cherche importante Société en création ou à remonter qui ait besoin d'un homme de 42 ans passé de vendeur à

DIRECTEUR CCIAL

spécialiste vente directe a créé, recruté, formé, animé, géré, force de vente de 0 à 300 VRP et cadres. Libre immédiatement. Dernier salaire 200.000 F/an. Ecrire sous le nº 3.592 PUBLIFOP, 29, r. Bleue Paris-9e, qui transmettra.

MARKETING BANCAIRE

33 a., 9 a. expér. acquise à des postes conseiller en investissem. ds un groupe privé. Depuis 6 a. chargé de missions D'AUDIT COMMERCIAL en institution financière, rech. direction Cciale ds groupe bancaire, para-banc. ou société de conseils. Ecrire : nº 91.394 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE

J. F., 29 a., maîtr. droit ds aff., 4 a. expér. profess contentieux assur., 1 a. conseil juridique et adm. judic., ch. stages rémun. ds cab avocat, conseil jurid. et fiscal ou adm. judic. Ecrire nº 91.425 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GÉOMÈTRE TOPO.

confirmé. 20 a. exp., exp. 15 a. Afrique noire, chantiers T.P., désire contrat célibataire AFRIQUE ou ETRANGER. Ecr. nº T 16.097 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CHEF DE PUBLICITÉ confirmé

— Expérience complète et opérationnelle, études et gestion de budgets ;

— Connaissance approfondie, Edition et Techniques Impression et Promotion.
Anglais courant.

Ecrire sous Nº 1.523 - « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

EXPERT-COMPTABLE

CAMEROUNAIS

10 ans d'expér. professionnelle. Diplômé gestion comptable. Bonne connaissance de la comptabilité informatisée. Bonne expérience P.M.E. Etudierait toutes propositions concernant l'Afrique Centrale et particulièrement le CAMEROUN.

Ecrire sous nº 1.458, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR GÉNÉRAL P.M.I.

Spécialisé dans la reprise d'affaires achevant la création d'une P.M.I. très performante

- 39 ans. Ingénieur + I.A.E.
- 6 ans d'organisation dans grand groupe.
- Négociations d'affaires, évaluations.
- Directions P.M.I. en difficultés et en croissance forte.

Offre collaboration à un groupe financier, industriel, familial, pour la direction P.M.I. ou département autonome de préférence région SUD-EST.

Ecrire sous nº 8.794 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

INGÉNIEUR GESTIONNAIRE

Ingénieur ETP+DECS en cours, 38 a., 12 a. expér. production, prise de revient, gest., rech. sit. basée rég. paris. ds fonctions contrôle de gestion, comptabilité. Anglais parlé. Dispon. rapid. Ecr. ou tél. Borella, 7, parc E.-Renan, 92310 Sèvres. T. 534-65-31.

Dessinat. E 1-2, 310 6 a expér. en tôlerie pr électron. ch. empl. Paris, proche banlieue. Ecrire H. Séjor 4, r. de Cîteaux, 12e.

Secrétaire confirmée, 40 ans, excell. présent., sténodactylo rapide, goût des chiffres, sens commercial, réf. premier ordre. TEL. : 797-64-63.

Resp. affaires ou projets du bâtiment TCE, 30 a. exp. Etudie toutes prop. Paris-banlieue. Resp. PME ou collab. archit. MELINAT, 65, av. Pr.-Wilson, 93100 MONTREUIL. T. 858-30-66.

SECRETAIRE DACTYLO
47 ans, sér. réf., sens des respons., libre nov. Pr raison familiale import. ch. empl. 3 sem./mois. Ecr. nº T 016124 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris.

Ingénieur diplômé + ICG (38 ans), expér. chimie minérale (projets, démarrage, direction, gestion usine), rech. poste de responsabilités d'un centre de profit dans sa spécialité : chimie, incluant des responsabilités de production (50-100 personnes) et de gestion. Ecr. nº 29 945 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er).

Secrét. collaboratrice admin. et cciale, 46 a., sér. réf., ch. poste Paris, préfér. milieu activité sociale ou culturelle. Tél. 325-04-39.

J. Fille, 22 ans, diplômée B.T.S. secrét. direct. (E.S.D.), trilingue angl. allem. courants, 2 ans exp., aimant contacts et responsabilité, rech. poste en rapport. Tél. : 758-59-50, poste 36.

J. fille accepte de s'occuper HANDICAPES
Tél. à Michèle, 207-98-72.

J. F., 26 ans, ang. bilingue, licenciée en francais. Etudierais ttes propositions. Ecr. nº 1.538 « Le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.H., 25 a., Sc. PO + DES de gestion de l'I.A.E. (marketing), anglais, espagnol, portugais courant, petite expér. marketing et cciale à l'export., ch. poste SERVICE EXPORT. Déplacements fréquents ou expatriement acceptés. Libre Décembre 1979. Ecr. nº 16.003 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Diplômé ingénieur chimiste ayant exercé 7 ans cadre ccial assur. vie. Etudie ttes propos. Nº T 016.105 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 24 ans, dipl. SC. PO., maîtrise droit Sorbonne, anglais, allem., étud. ttes prop. tr. sér. pr un prem. empl. ds entrepr. ind. comm. ou financ., dom. jud. social, internat., comm. ds sté fr. ou étrang. Résid. Fr. ou étr. Tél. : 250-71-43, écr. Olivier P., 151, rue Blomet, PARIS (15e).

D.E.C.S. COMPLET

Petite expér. cabinet (6 mois), ch. stage 1re année cabinet ou entrepr., Paris ou Val d'Yerres. Tél. : 948-89-26

VOUS RECHERCHEZ
UN INGÉNIEUR
homme de contact, spécialisé dans le milieu industriel. Vous souhaitez qu'il connaisse la fonction personnel et qu'il sache évaluer les hommes. Alors, je peux vous intéresser.

Ecrivez sous réf. 810 à : SILMA 11, rue Royale, 75008 Paris, q.tr.

FORMATION SUPÉRIEURE

(lettres, IEP, Allemand cour.) Homme, 34 ans, 7 a. de banque cherche sa deuxième expérience professionnelle, secrétar. général, Direction administrative moyenne entreprise ou filiale française entreprise allemande. Ecr. nº1508 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

DIRECTEUR COMMERCIAL

exp. produits industriels, édition, publicité, P.M.E., organisation commerciale, création, animation, réseau vente, formation par tous procédés audio-visuels, promotion des ventes, campagnes publicitaires, parfaite maîtrise de ts moyens d'expression écrits et oraux.
Autorité, dynamisme, initiative, responsabilité. 55 ans.
Anglais lu et parlé.
Disponible immédiatement, cherche situation haut niveau.
J. LEBLIC
40, r. Perronet, 92200 NEUILLY

INGÉNIEUR

Grande capacité d'autonomie 35 a., exp. DIRECTION CCIALE TR. BONNES BASES TECHNIQ. ANIMATION VENTES/S.A.V., BIENS EQUIP./NEGOCE, ch. poste DIRECTION régionale Paris - Centre-Est/Sud-Est. Ecr. nº T 016143 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FORMATEUR EXPÉRIMENTÉ

32 ans, spécialiste formation à caractère psychologique et gestion ressources humaines, ch. poste correspondant. Ecr. nº T 16130 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Hme, 35 ans, belge IMPORT-EXPORT SPECIALITE

AGRO-ALIMENTAIRE

PAYS DE L'EST
Français, Anglais, relations extérieures, ch. poste à responsab. Ecr. nº T 16050 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

région parisienne
sérieuses référ. et introduction effectuerait toutes démarches p. P.M.E. Province. Prix étudié. Discrétion assurée.
Ecr. nº T 16119 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F., 22 ans, ch. emploi stable pour petit secrétariat dactylo. Paris ou banl. Sud de préfér. Ecr. nº 6 102 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

3 P. Bourse. Rare, original, en atelier artiste, confort. 278.000 F. 766-49-94.

4e arrdt.

VOSGES CALME, SOLEIL
125 m2, 3 pces. 354-95-10.
Rénovation luxe, caractère.

ILE SAINT-LOUIS
Vue s/Seine, soleil, superbe, 210 m2, impeccable, 5 Pièces, 3 sanitaires, 2 services, garage. Prix élevé justifié. Ecrire ss référ. 8.521 à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

5e arrdt.

LUXEMBOURG
5 P., 118 m2 + serv., asc. Prix : 950.000 F. MEL. 325-60-80.

MONGE. Occupé loi 1948
2 et 3 P. pouvant être réunis. 267-37-37.

CENSIER. 354-42-70.
MAISON 150 m2 6 P.
Rénovation luxe, caractère.

LUXEMBOURG. Pierre de taille 1900. 4 P., 90 m2 + service. CLAUDE BERNARD, 3 pièces, 68 m2 rez-de-chaussée, jardin privatif 100 m2 - 535-86-37.

RUE DE BIÈVRE (5e)
Luxueux pied-à-terre, 90 m2. MICHEL & REYL, 265-90-05.

6e arrdt.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS
ds IMMEUB. de CARACTERE 3e ETAGE, TAPIS ESCALIER
GD LIVING + 2 CHBRES
+ STUDETTE CONFORT
POUTRES APPARENTES
REFAIT NEUF
PRIX : 950.000 F.
Me voir ce jour, 14-17 h. 30, 12, RUE SUGER ou tél. : 723-91-22

Quai GDS AUGUSTINS, agréab. pied-à-t., livg+chb., cuis. équ., s. bs, wc séparé, 390.000 F. 2e ét. sur cour calme - Téléphone : 325-93-52 après 19 heures.

LUXEMBOURG VAUGIRARD
BALCON
30 m2, 2 pièces, asc. 354-95-10.

7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE
5 P. Appartem. familial, soleil, vue dégagée
4 P. même imm. 105 m2. 633-29-17 - 577-38-38.

SEGUR. 200 m2, salon, salle à manger, 4 chambres, 2 bains, bel immeuble pierre de taille. GARBI - 567-22-88.

LATOUR-MAUBOURG
Bel imm. ancien, étage élevé DECORATION RETRO 3 réceptions + 4 chambres - 633-29-17 - 577-38-38.

SEVRES-BABYLONE
CHARMANT 4 P., bains, cuis., 105 m2 - EICHER - 359-99-69.

9e arrdt.

TRUDAINE
Immeuble récent, 50 m2, 3e étg., ascenseur, balcon, soleil - GARBI - 567-22-88.

13e arrdt.

ARAGO (près), récent 4 pièces, 100 m2, bains + douche, étage élevé, balc., parkg. 500-47-03.

14e arrdt.

MAISON CARACTERE 200 m2 habitables + JARDIN. Exclusivité - 320-73-37.

15e arrdt.

FALGUIERE
PETITE MAISON
75 M2 Très charmante. Liv. + 2 chbres
633-29-17 - 577-38-38.

16e arrdt.

HENRI-MARTIN
DS BEL IMMEUBLE RAVALE
BEAU 3 P. CONFORT
ENTIEREM. REFAIT NEUF
PRIX 510.000 F
Me voir ce jour, 14 h. à 17 h. 30 9, rue GUY-DE-MAUPASSANT

17e arrdt.

URGENT - TERNES
Etage élevé, standing 6 P. + Service 6 000 le m2 travaux. 265-13-05.

18e arrdt.

MONTMARTRE. 30, r. Lamarck ascens., 2 pièces, cuis., bains, soleil. Sur place mardi 14 h. 30-16 h. 30 - COURTOIS, SYNDIC. 265-49-85.

AV. JUNOT - EXCEPTIONNEL 100 m2 STANDING. 735.000 F - 280-39-97.

A SAISIR, PARIS-18e appt 2 P. + cuis., eau, gaz, électr. Prix : 80.000 F. Se traite de part. à part. Ecr. à PUBLICITE MODERNE, 31, rue Thiers, 88100 SAINT-DIE, sous nº LC 1.654.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
Petite résid., STUDIO 27 m2 + balc. 227.000 F parkg compris. Vis. ce jour, 75, avenue Simon-Bolivar, ou GEFIC - 723-78-78.

7, rue CURIAL. 4 P. s/jardin int., 87m2+balc. 493.000 F park. compris, 4e étage, immeuble nf. GEFIC, 14 h.-19 h., sauf mardi mercredi. 205-46-41.

BUTTES-CHAUMONT
7e étage, sur parc : 5 Pièces, tt cft, très grand standing, 109 m2 + 18 m2 balcon + box. Entièrement aménagé. 1 200 000 F. Tél. le soir 249-22-15 ou heures bureau au 280-24-60.

94 Val-de-Marne

Métro MAIRIE D'IVRY
APPARTEMENTS DANS PETITS IMMEUBLES DE 2 A 3 ETAGES EN ACCESSION A LA PROPRIETE CONSTRUCTIONS NEUVES DISPONIBLES
— 1 studio.
— 2 appart. de 2 pièces.
— 3 appart. de 3 pièces.
— 2 appart. de 5 pièces.
4 220 F/m2 - P.I.C.
SEMI - 672-41-39

95 - Val-d'Oise

INVESTISSEZ
dans une résidence de haut standing
A L'ISLE-ADAM
Un placement sûr de bonne rentabilité. Très beaux appartements dans 2 petits immeubles situés dans parc.
RESIDENCE DE L'ISLE
19, avenue de Paris - 469-36-91
URAC tél. : 371-51-40.

Province

Exceptionnel, VIEUX TOURS : appartement XVIe authentique, restauré, 150 m2, confort. Crédit foncier possible. Libre de suite. Prix 650.000 F. M. FAVE : (47) 20-74-40.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, avec ou sans travaux, paiem. cpt chez notaire. Tél. toute la journée, même le soir, 873-23-55.

URGENT, rech. appts 2 à 4 p. Paris, règlement cpt devant notaire. Mme Leulier - 261-39-78.

URGENT. Sté IMMOB. rech. pour investisseur beaux appts RIVE GAUCHE - 555-68-40.

SIERUS INVESTISSEMENTS
Ach. appt bon ou mauvais état, Paris rive gauche. 543-58-74, M. SIMON.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles - Paiement comptant.

PAUL LAGARDE
Spécialiste 8e, 16e, 17e Neuilly, recherche pour ses CLIENTS gds appts imm., hôtel partic. 292-10-04, 9-13 h., lundi à vend.

immeubles

A vendre IMM. DE RAPPORT Prix : 13 millions, bonne rentabilité. T. 624-62-98.

Sté vend directement imm. 730 m2, bureaux Paris (16e) près Foch, occupé avec bail Bon rendement, indexé annuellement. Ecrire : M.G.F., B.P. 1014-16, 75761 PARIS CEDEX 16. Tél. : A. DUSSER, 553-68-17.

hôtels-partic.

FOCH voie privée très calme charme, rive gauche.
ADORABLE hôtel particulier 260 m2 + 60 m2 jardin.
FRANK ARTHUR. 766-01-69.

Boutiques

Investisseur murs avec locataire 1er ordre, rentabilité immédiate 12 % notaire payé. Propriétaire : 260-26-93.

EUROPA, 54, rue Amsterdam-8e, paie comptant murs boutiques. Libres ou occupés. Paris-Banlieue. — 520-13-57.

locations meublées Demande

paris

URGT. Part. à P. ch. chbre meublée indépendante, 6e, 7e, 14e ou 15e arrondissements. Tél. Mlle Azicri, 770-85-30 après-midi (jusqu'à 17 heures).

Région parisienne

ST-CLOUD. Près gare Val-d'Or, pav. gd stdg, salon, s. à m., cuis. aménagée, 4 chb., s. bs, tt cft, chauff. mazout, beau jardin, garage. Tél. 605-34-86, de 9 h. à 14 h. et de 18 h. à 21 h.

locations non meublées Offre

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés PARIS, rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

CLICHY - 104, boul. V.-Hugo, local 53 m2, usage professionnel, 1.155 F charges comprises. - Tél. : 500-46-76.

Mº R.-Lenoir, 2 P., cave, parkg, neuf, 1.700 + charges individ. Téléph. (41) 62-56-32, le soir.

WAGRAM. - BEAU 4 PIECES terrasse, grand standing, parkg, 5.200 F net - 704-88-18.

Région parisienne

CHATENAY, MAIRIE. Partic. loue appt 3-4 p. dans parc, dernier étage, intérieur neuf. - Tél. : 660-76-91.

ST-CLOUD. Près gare Val-d'Or, pav. gd stdg, salon, s. à mang., cuis. aménagée, 4 chbres, s. bs, tt cft, chauff. mazout, beau jardin, garage. Tél. 605-34-86, de 9 h. à 14 h. et de 18 h. à 21 h.

CLAMART - PRES GARE VILLA, récent, 5 pièces, jardin, calme, libre le 1er novembre, 4.000 F - 626-02-84.

locations non meublées Demande

paris

URGENT, collaborateur du journal recherche
STUDIO 5e, 6e, 7e
1.200 F MENSUEL
Ecr. nº 6.107 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti. 5.000 F Max. 283-57-02.

viagers

Pte CHAMPERRET 4 P, tt cft 5e ét., asc., occup., 79 a. 140 000 + 2 760 rente. Lodel 355-00-44.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.
Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

Vendez rapidement conseil expertise indexation gratuit. Discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. — 355-61-58.

constructions neuves

SPECIAL INVESTISSEMENT
PARIS XIe

Résidence : Le Cour d'Aunay
STUDIOS - 2 - 3 et 4 Pièces

Prix du M2 Base 4 pièces **6.800 F**

54, rue de la Folie-Regnault,

Sur place tous les jours Samedi, Dimanche compris (sauf Mercredi et Jeudi matins)

373-79-18 - 246-70-50

bureaux

6e, exceptionnel, à céder : luxueuse galerie d'art, tous commerces. Tél. 320-36-52.

Buttes-Chaumont, 121, r. Manin, bureau 25 m2, r.-de-c., bureau 92 m2 r.-de-c. + 39 m2 sous-sol. Sur place, mardi 16-10, de 14 à 19 heures ou téléph. : 359-63-63.

Domicil. Artis. et commerç. Siège S.A.R.L. — Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., Telex, Bur. — A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-84.

LOCATIONS salles, bureaux TOUTES DOMICILIATIONS TOUS SERVICES ET TELEX. Téléphone : 524-43-05.

PARIS (15e)
Domiciliation artist. ou cciale. Secrétariat, tél., services juridiques. Tél. : 531-65-88.

DOMICILIATIONS
Locations bureaux. Constitution de sociétés. ASPAC : 281-18-18.

CRÉTEIL
Propriétaire loue bureaux 280 m2, état neuf, proximité métro. Prix intéressants. M. LEAL, tél. : 563-22-11.

CRÉTEIL
Propriétaire loue bureaux 450 m2, état neuf, proximité métro. Prix intéressants. M. LEAL, tél. : 563-22-11.

locaux commerciaux

ODEON LOCAL CCIAL
500 M2, 3 NIVEAUX SUR JARDIN
Toute propriété. 2.000.000 F. Location possible PROMOTIC. 553-14-14.

Toulouse, loue local ind. 700 m2, s/terrain 5.000 m2, prix modéré. Téléphone : (16-1) 628-74-98.

17e, FOURCHE, hôtel particulier, cial, surface développée, 400 m2. GERANT : 508-03-12.

RUEIL-MALMAISON
proximité Hôtel de Ville : locaux commerciaux à partir de 50 m2 + réserves, ensemble neuf, dans rue animée. TELEPHONE : 227-04-30.

pavillons

Particulier recherche à acheter dans banlieue sud pavillon à rénover, sur 400 m2 environ. Prix : 300.000 F. Tél. 528-20-52. Après 18 heures.

MORSANG-SUR-ORGE (91)
Pavillon à vendre, proximité tous commerces, écoles, grande cuisine, séjour double, 3 chbres, roberie, grenier, garage 2 voit., terrain 407 m2, arbres fruitiers. Téléphone : 015-68-76.

HOUILLES
10' ST-LAZARE, prox. gare. Solide constr., sur sous-sol complet, s. de jeux aménagée, cave, r.-de-ch., séj. double avec chem., grde cuis. équip., w.c., 3 chbres, s. de bains, gar., jard. paysagé. Me voir les 16 et 17, de 10 h. à 18 h. au 5, rue Hoche.

NEUILLY-PLAISANCE
Limite PERREUX, prox. gare RER, Pav. 4 p., cuis., bains, excellent état, jard. d'angle. PRIX : 320.000 F. REGNIER, Le Perreux, 324-17-63

propriétés

DAUPHINE
Mi-distance LYON-GRENOBLE, à vendre belle demeure dauphinoise, parfait état, sur parc arboré 3 ha. Mº CLAVEL-MOROT, not., 38730 VIRIEU (74) 88-20-86.

LOT : 8 km Cahors. Très belle maison de maître dans centre village, 250 m2 habit., gd cft, dépend., jardin 850 m2, beaux arbres agrément et fruitiers. Téléph. (65) 35-12-41, 650.000 F.

terrains

MERY-SUR-OISE (Val-d'Oise)
dans propriété boisée près gare : 8 LOTS de TERRAINS à BATIR, toutes viabilités
445 à 604 M2
A partir : 211.375 F. CECOGI, 359-52-95, matin.

L'HAY-LES-ROSES. Terrain à bâtir, 340 m2, C.O.S.O., 7 220.000 F. Peschard, 666-00-27.

domaines

Except. CADAQUES ESPAGNE mas catalan, gd cft, bord mer, plage 600 m2 habit., garage, + gar. à bateaux, ter. 2.000 m2 448-43-42 (partic.) 1 200 000 FF.

châteaux châteaux

MARCHE IMMOBILIER DES NOTAIRES
CHATEAU DE VILLIERS-LE-MAHIEU (Yvelines)
50 km de Paris, 30 km de Versailles, 2 km de Thoiry

CHATEAU DU XVIIe SIÈCLE
Bon état - Libre
Parc 11 hectares.

Mº MAILLEY, notaire, 21, avenue Rapp, Paris (7e), tél. 555-07-64.

Limite VAL DE LOIRE/MORVAN, 190 km Paris s/R.N. 457. Château 18e siècle ds bourg. Parc 1 ha, boisé, entièrement clos. Surf. habitable : 750 m2 sur R.C + 2 niveaux + dépendances et maison gardien. Px 950 000 F. Faire offre à 224-52-46 hres bur. M. Chanaud.

Vends CHATEAU 40 PIECES 58 ha terr., rég. St-Bertrand-Comminges (31), conviendr. résid. second., centre vacances, maison retraite, hôtel. Prix dem. 2 000 000 F. Ecrire ADAPEI, B.P. 128, 65100 LOURDES.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES, le MERCREDI 31 OCTOBRE 1979, à 10 heures

UNE PROPRIÉTÉ à SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE (78)

4, GRANDE-RUE, compr. : MAISON D'HABITATION av. Jardin et TROIS COMMERCES - SUPERFICIE TOTALE de 40 ARES environ

M. à P. : 350.000 F S'adresser à Mº TROUBLE, avocat au barreau de Versailles, 28, rue d'Angiviller à VERSAILLES, tél. 950-04-45 ; et à tous autres avocats postulant près le Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES.

Vente au Palais de Justice à Bobigny (93), mardi 30 octobre, à 13 h. 30

UNE PROPRIÉTÉ à GOURNAY-SUR-MARNE (93)

18, RUE DU RENARD - MAISON d'habitation de plain-pied, de cinq pièces principales et garage - SUPERFICIE 1.227 m2

M. à P. : 300.000 F S'adresser à Mº F. RAVETON, avocat à Paris (8e), 8, rue de Castellane, 265-38-09 ; à tous avocats près Trib. Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE après liquidation des biens au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 25 OCTOBRE 1979, à 14 heures - EN UN SEUL LOT

UN ENSEMBLE DE BATIMENTS

INDUSTRIELS et COMMERCIAUX
LE FONDS DE COMMERCE DE CHAUDRONNERIE ET TOLERIE y exploité et les parties communes y afférentes

à ANOR (59186) rue de la Verrerie-Blanche OCCUPÉ

MISES A PRIX :
450.000 F pour les biens immobiliers et 50.000 F pour le Fonds de Commerce

S'adresser à Mº J. LYONNET DU MOUTIER, avocat à Paris (1er), 182, rue de Rivoli (tél. 260-20-49) : Mº Jacques-Marie GARNIER, syndic à Paris, 63, boulevard Saint-Germain ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter. - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

ADJ. Trib. de Commerce de PARIS le Mercredi 24 octobre 1979 à 13 h. 45 Fds de fabric., achat, vente, représent. Diffusion de tous ARTICLES TEXTILES 6, r. du Commandant-Baroche sis au BOURGET (93) av. bureaux Paris-2e 93, bd Sébastopol
M. à P. (p.ét.b) : 50.000. Cons. 50.000 F Mº Dauchez, not., 37, qu. Tournelle ; Mº L. Regnard, s., 169, r. St-Jacques.

VENTE s/sais. imm. au Pal. de Just. NANTERRE, le 7 NOV. 1979, à 14 h. EN UN LOT

UN APPARTEMENT

au 5e ét. gche et une CAVE, ds imm.

à COLOMBES (92)

15-17, r. Ambroise-Paré, 19, r. Ampère

M. à P. : 40.000 F

S'adr. Mº F. RAVETON, avoc. Paris (8e), 8, r. de Castellane, t. 265-38-09. Tous avocats pr. les Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, le mercredi 24 octobre 1979, à 14 h. - En UN LOT

DEUX ATELIERS

avec JARDIN et deux GRENIERS sis à

ANTONY (Hauts - de - Seine)

ayant accès à la rue Fondouze par un passage commun dans le Bâtim. B.
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à Mº Jacques SCHMIDT, avocat au barreau de Paris, demeurant 17, rue Faraday à 75017 Paris (tél. 227-71-10) ; à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre et Versailles ; et sur place pour visiter.

ADJ. Trib. de Commerce de PARIS Mardi 30 oct. 1979 à 13 h. 45. Fonds

FONDERIE D'ART

Cires perdues, sable et tous moyens reprod. mécanique ou autre, et ttes opérations s'y attach. 74, rue des Plantes PARIS (14e)
M. à Px (NE p. ét. b) : 50.000 F. Cons. 50.000 F. S'ad. Demortreux et Sagaut, not. ass., 67, bd St-Germain, 329-21-07; Mº Sagette, synd., 6, r. Savoie, Paris.

Adj. au Trib. de Commerce à Paris, le mercredi 24 octobre 1979, à 13 h. 45 Fonds comm. Prises de Participat. de PREST. SERVICE à PARIS 169, rue Marcadet
M. à px (p. ét. b.) 50.000 F. C. 30.000 F. S'ad. Mº Dauchez, n., 37, q. Tournelle ; Mº Demortreux, n., 67, bd St-Germain; Mº J.M. Garnier, s., 63, bd St-Germ. ; Mº Guillemonat, s., 42, rue Richelieu.

INFORMATIONS «SERVICES»

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La ceinture et les codes

Deux nouvelles dispositions visant à améliorer la sécurité routière entrent en vigueur ce lundi 15 octobre. Les feux de croisement remplacent la nuit les feux de position en ville, les automobilistes doivent obligatoirement boucler leur ceinture en agglomération.

L'usage des feux de croisement en ville est l'application, en France, d'une décision internationale. Le décret réglementant leur usage a été publié au *Journal officiel* du 14 octobre.

D'autre part, les automobilistes qui doivent boucler leur ceinture *de sécurité en ville depuis* le 1er octobre, encourent, à partir *de ce lundi 15, une contravention de 40 à 80 francs s'ils n'appliquent* pas cette mesure.

Ces décisions ont été prises par le gouvernement à la suite de l'augmentation du nombre de victimes de la route depuis le 1er janvier 1979. D'autres mesures sont à l'étude ou vont entrer en vigueur : port obligatoire du casque pour les cyclomotoristes, *permis à points,* réforme du permis deux-roues.

Un sondage publié par le Journal du dimanche indique que *50 % des conducteurs* interrogés approuvent l'obligation de la ceinture, 47 % la réprouvent ; 80 % ont indiqué qu'ils boucleraient leur ceinture ; 44 % ont ajouté qu'ils le feraient pour ne pas courir le risque d'une amende ; 17 % sont restés fermes : ils ne céderont pas, même *devant la menace d'une amende :* 28 % envisagent même « une *grève* » *de la ceinture.* Enfin, une majorité se dégage du sondage *(51 %) pour estimer que* cette obligation constitue une atteinte de plus à la liberté individuelle.

Dans une lettre adressée à MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et Joël Le Theule, *ministre des transports,* le secrétaire général d'Auto-Défense, *M. Francis Rongier, a annoncé* que son mouvement compte *mettre en cause la « responsabilité personnelle »* des ministres *cosignataires du décret* étendant l'obligation du port de la *ceinture en agglomération, « sur les bases des articles 309 et 310 du code pénal — blessures et homicides volontaires — devant toutes les juridictions* compétentes, *pour les victimes et familles de victimes de la ceinture membres de notre mouvement ou nous ayant confié leur défense ».*

Auto-Défense va également *déposer un second recours* devant le Conseil d'Etat pour attaquer le décret concernant l'usage des feux de croisement. Le mouvement fait état de l'opinion d'un médecin, le docteur Bernard Faure, chef du service ophtalmologique de l'hôpital d'Annonay, qui condamne l'obligation pour les automobilistes de rouler en feux de croisement dans les agglomérations.

Où se renseigner ?

— Le comité interministériel de la sécurité routière, organisme permanent chargé d'améliorer la sécurité routière en *France, a été créé en 1972.* Son secrétaire général est M. Christian Gérondeau (34, avenue Marceau, 75008 Paris, tél. 225.03.72).

— Le mouvement Auto-Défense est un mouvement d'automobilistes créé à Saint-Etienne et dont le secrétaire général est M. Francis Rongier (93, cours Fauriel, 42010 St-Etienne Cedex, tél. (77) 25.02.08).

— M. Jérôme Spyoket a publié en 1975, sous le titre *La ceinture qui tue,* une vigoureuse attaque contre le port obligatoire *de la ceinture (Production* Le Parvis, 3 *bis*, passage de la *Petite-Boucherie).*

— Dans la collection « Que sais-je ? » (PUF), M. Jean-François Lemaire est l'auteur d'un ouvrage sur *les Accidents de la route.*

DES ENFANTS MOINS EXPOSÉS

Le comité interministériel de la sécurité routière et le ministère de l'éducation viennent de lancer une campagne pour lutter contre les accidents de la route dont sont victimes les enfants.

Chaque année, environ 900 enfants de moins de quinze ans sont tués sur la route et *34 000* sont blessés. Pour diminuer le nombre de ces accidents, une brochure de 32 pages va être *distribuée à 200 000 exemplaires* dans toutes les écoles de France, *préfectures et principales mairies.*

Les recommandations suivantes *sont notamment formulées :*

Pour les parents. — Accompagner au moins une fois l'enfant sur le chemin de l'école pour lui montrer les points dangereux et les précautions à prendre.

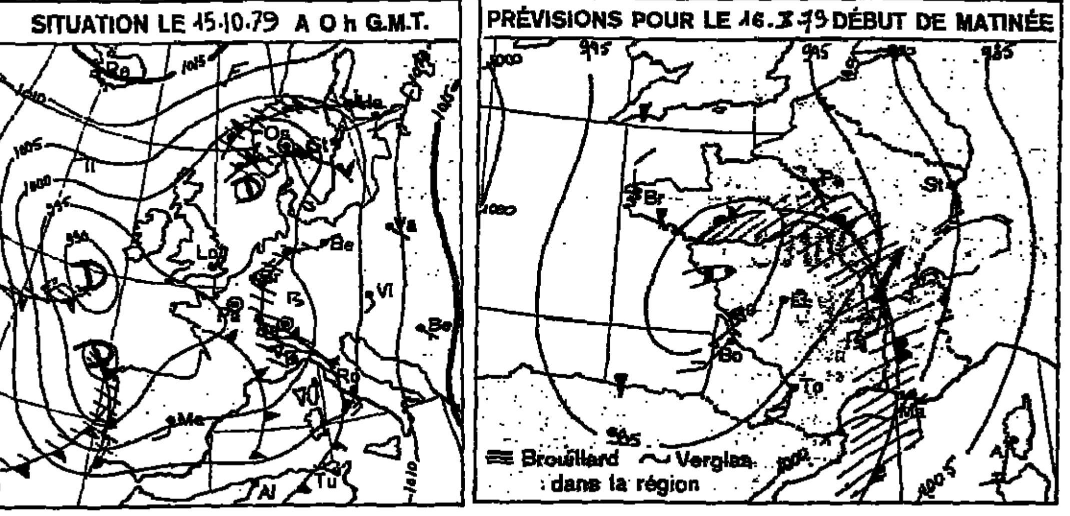
Pour les professeurs. — Veiller au bon enseignement de la sécurité routière, qui est obligatoire de par la loi, et pour lequel existent de nombreux documents et *manuels.*

Pour les élus locaux. — Apporter un soin tout particulier à l'aménagement des sorties d'école et à leur surveillance.

Pour les enfants. — Cette campagne sera axée sur deux slogans : 1) *« Sur la route, on roule à droite, mais on marche à gauche ».* En effet, en zone rurale, chaque année, des centaines d'enfants sont fauchés par des voitures parce qu'ils marchent sur le mauvais *côté* de la chaussée ; 2) *« Attachez votre casque, il ne sert qu'attaché ».* En effet, beaucoup de jeunes cyclomotoristes ou motocyclistes négligent d'attacher leur casque. En cas d'accident, celui-ci ne sert alors strictement à rien.

LA CAMPAGNE ECLAIRAGE ET SIGNALISATION. — La 25e campagne « Eclairage et sécurité » est organisée du 15 au 31 octobre dans toute la France par « La prévention routière » avec le concours de la gendarmerie et de la police nationale. Plus de deux mille centres fixes ou itinérants sont gratuitement mis à la *disposition des automobilistes.* En 1978, sur les 1 400 000 véhicules *contrôlés lors de la vingt-quatrième* campagne « Eclairage et signa*lisation », 89,82 % avaient des* projecteurs mal réglés.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 octobre à 0 heure et le mardi 16 octobre à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, une zone de basses pressions persistera sur le proche Atlantique et l'Europe occidentale, et une perturbation pluvio-orageuse venant de la péninsule ibérique traversera la France du sud-ouest au nord-est.

Mardi 16 octobre, le ciel sera le plus souvent très nuageux en France. Il pleuvra le matin des Pyrénées à la Loire, tandis qu'ailleurs le temps sera souvent brumeux. Les pluies, localement accompagnées d'orages, s'étendront, *le soir,* sur la Bretagne, la région parisienne, le Nord-Est, les Alpes et le Midi méditerranéen. Après le passage de cette zone pluvieuse, le temps sera plus variable : *il y aura* des averses, mais aussi quelques éclaircies. Les vents, de secteur sud, seront modérés et irréguliers. Les températures resteront du même ordre que celles de la veille.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 15 octobre, à 7 heures, de 995,3 millibars, soit 746,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : *Ajaccio, 28 et 17 degrés ;* Biarritz, 21 et 12 ; Bordeaux, 21 et 9 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 19 et 8 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 14 et 5 ; Dijon, 14 et 11 ; *Grenoble, 16 et 6 ;* Lille, 17 et *10 ;* Lyon, 15 et 11 ; Marseille, 19 et 16 ; Nancy, 15 et 11 ; Nantes, 19 et 8 ; Nice, 22 et 13 ; Paris-Le Bourget, 18 et 10 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, *19 et 8 ;* Rennes, *19 et 9 ;* Strasbourg, 15 et 12 ; Tours, 20 et 8 ; Toulouse, 20 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : *Alger, 25 et 12 degrés ;* Amsterdam, 16 et 8 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 21 et 10 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 17 et 10 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 16 et 7 ; *Genève, 12 et 7 ;* Lisbonne, 20 et 12 ; *Londres, 17 et 8 ;* Madrid, 14 et 10 ; Moscou, 17 et 7 ; Nairobi, 20 et 16 ; New-York, 12 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 15 ; Rome, 27 et 20 ; Stockholm, 10 et 9.

DOCUMENTATION

Les publications de la Ville de Paris

Le salon d'accueil de l'Hôtel de *Ville de Paris (1) assure la vente* au public des publications suivantes :

— *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* (0,50 F pour l'année en cours et 1 F pour les années antérieures + 1,30 F de frais de port) ;

— *Bulletin municipal officiel* (débats du conseil de Paris) (1,50 F pour l'anée en cours et 2 F pour les années antérieures + 3,20 F de frais de port) ;

— *Bulletin municipal officiel* (délibérations du conseil de Paris) *(1 F pour l'année* en cours et 1,50 F pour les années antérieures + 3,20 F de frais de port) ;

— *Recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de police* (1,50 F + 1,30 F de frais de port) ;

— *Bulletin officiel des tirages des emprunts* (première édition : 0,25 F + 1,30 F de frais de port : deuxième édition : 0,70 F + 1,30 F de frais de port) ;

— *Règlements sanitaires départemental et de la Ville de Paris* (15 F + 7,90 F de frais de port) ;

— *Statut des personnels des administrations parisiennes* (7 F + 2,30 F de frais de port) ;

— *Réglementation pour la concession et l'occupation des places de vente dans les marchés couverts de la Ville de Paris* (4 F + 2,30 F de frais de port) ;

— *Textes réglementant les taxis parisiens* (3 F + 3,20 F de frais de port) ;

— *Tarifs des honoraires des administrateurs d'immeubles locatifs et des honoraires de rédaction des baux de location immobilière à Paris* (2,50 + 2,30 F de frais de port) ;

— *Mesures préventives contre l'incendie pour les foyers et leurs conduits de fumée dans la Ville de Paris* (1,50 F + 1,30 F de frais de port) ;

— *Honoraires des administrateurs d'immeubles locatifs et syndics de copropriétés* (1 F + 1,30 F de frais de port) ;

— *Mesures de sécurité à observer dan les salons, foires et expositions* (1 F + 1,30 F de frais de port) ;

— *Réglementation de la publicité* (1 F + 2,30 F de frais de port) ;

— *Exécution des travaux à proximité des lignes électriques aériennes ou de canalisations souterraines* (5,50 F + 1,30 F de frais de port) ;

— *Ravalement obligatoire des immeubles de Paris* (campagne *1979) (1,50 F + 1,30 F* de frais de port) ;

— *Salubrité des logements loués garnis ou meublés* (1 F + 1,30 de frais de port) ;

— *Affichage dans les immeubles de plans et de consignes de sécurité pour le cas d'incendie* (1 F + 1,30 F de frais de port) ;

— *Réglementation des mesures générales de protection et de contrôle et d'entretien des ascenseurs* (1,50 F + 1,30 F de frais de port) ;

— *Réglementation des enseignes et de la publicité* (1,50 F + 1,30 F de frais de port) ;

— *Cahier des prescriptions communes aux travaux à exécuter pour l'entretien d'édifices, monuments* (9 F + 6,40 F de frais de port) ;

— *Plantations sur dalles* (4 F + 6,40 F de frais de port) ;

— *Espaces verts de Paris* (5 F + 7,90 F de frais de port) ;

— *Archéologie de Paris* (5 F + 3,20 F de frais de port) ;

— *Ravalement de Paris 1977* (15 F + 7,90 F de frais de port) ;

— *Médailles d'honneur du travail* (2,50 F + 6,40 F de frais de port) ;

— *Vingt ans de transformation de Paris* (50 F + 17,40 F de frais de port).

— *Histoire de l'Histoire de Paris.* Edition 1974 (3 F) ;

— *Architectures parisiennes du dix-neuvième siècle* (10 F) ;

— *Cahiers de la Rotonde* (nos 1 et 2, 15 F ; no 3, 25 F). (Ces trois derniers documents ne sont pas expédiés.)

(1) 29, rue de Rivoli, 75004. Pour écrire : Hôtesses de la Ville de Paris, salon d'accueil, Hôtel de Ville.

L'ENFANCE. — Ce *guide,* publié à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, par un groupe de documentalistes et de spécialistes de l'éducation, contient une analyse de la situation de l'enfant dans la société contemporaine, une bibliographie sur sept secteurs-clés de l'éducation (droits de l'enfant - problèmes médico-sociaux - famille - environnement-école - loisirs - *mass media),* un catalogue des périodiques consacrés à l'enfance et un répertoire des centres de documentation et d'information spécialisés

★ En vente à l'A.D.B.S., 5, avenue Franco-Russe, 75007 Paris (tél. 555-55-16) et à la *Documentation française,* 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris.

BROCANTE

LES FOIRES D'OCTOBRE

13-21 octobre : Rouen, troisième Salon des antiquaires (parc Expo).

19-28 octobre : Boulogne-Billancourt, brocante, antiquités.

19-29 octobre : Lyon, trois cents exposants.

20-22 octobre : Auxerre (salle Vaulabelle), antiquités.

26-29 octobre : Chartres, antiquaires et brocanteurs.

26 octobre-4 novembre : Paris, piscine Deligny, Brocante-sur-Seine.

27 octobre-5 novembre : Arles, treizième Salon des antiquaires.

1er-4 novembre : Château-Thierry, antiquaires et métiers d'art.

PARIS EN VISITES

MARDI 16 OCTOBRE

« Hôtel de Saint-Aignan », 15 heures, 75, rue du Temple, Mme Chapuis.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Huiot.

« Chez un doreur-argenteur », *15 heures, guichet du métro* Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Jardins secrets à Belleville », 15 heures, métro Place-des-Fêtes *(Mme Hager).*

« Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade de l'église (M. de La Roche).

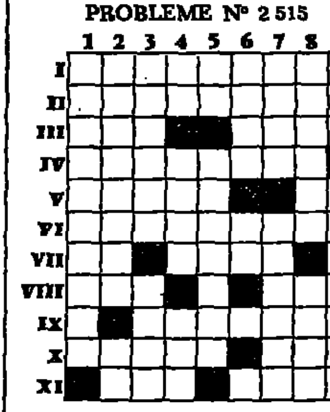
« Les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel (M. Teurnier).

CONFÉRENCES

15 h., 82, rue Madame : « Une science encore jeune : l'égyptologie » (Arcus).

19 h., 13, rue *Etienne-Marcel* : « Comment atteindre l'énergie intérieure » (entrée libre).

21 h., 59, boulevard Carnot, Le Vésinet, M. Pierre Le Roy : « A propos de la reliure ».



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 octobre 1979 :

DES DECRETS

● Pris pour l'application aux vétérinaires de la loi du 29 novembre 1966 relative aux sociétés civiles professionnelles ;

● Modifiant certaines dispositions du code de la route.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2 515

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■	■				
IV									■
V						■	■		
VI									
VII			■					■	
VIII				■		■			
IX		■							
X						■			
XI	■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Caractère qu'on peut attribuer à celui qui évite les grandes dépenses. — II. Souvent rencontré au bord du chemin. — III. Ne conserve pas ; Vieux poète. — IV. S'exprimer comme un mandarin. — V. *Recommandée en cas* d'embarras ; Vaut de l'or. — VI. Superbes et tout à fait suffisants. — VII. Utile pour une élévation ; *Point de vue pour* Moïse. — VIII. Marque l'égalité ; Peut devenir très méchant quand il est gris. — IX. Le mal du pays. — X. Mise en tablettes par exemple ; Coule en Angleterre. — XI. Peut blesser ; Garnissent un trousseau.

VERTICALEMENT

1. Peut être un accident de chasse. — 2. Se chargent des expéditions ; Coule en Sibérie. — 3. Faire signe de monter ; Montagne de Grèce. — 4. Nourriture pour un rongeur ; Passe à *Evreux* ; Clair. — 5. Largeur de crêpe ; Dorée pour les élus. — 6. Endroit où l'on peut voir les côtes ; Ecclésiastique (épelé). — 7. Pas admise ; Qualifie l'état de celui qui manque d'affection. — 8. Bon pour la confiture ; Battue *quand ça va mal.* — 9. Période ; Qu'on rencontre donc souvent.

Solution du problème no 2 514

Horizontalement

I. Numismate. — II. Notion. — III. Cale ; Dive. — IV. Aneries. — V. Li ; Assène. — VI. Omit ; Un. — VII. Mérites. — VIII. Avisera. — IX. Io ; En ; Roi. — X. Eté ; Tapir. — XI. Retrace.

Verticalement

1. Calomnier. — 2. Unanime ; Ote. — 3. Môle ; Ira ; Et. — 4. Itérative. — 5. Si ; IS ; Tinta. — 6. Modestes ; AC. — 7. Anisé ; Serpe. — 8. Nu ; Roi. — 9. Elémentaire.

GUY BROUTY.

BREF

ANIMAUX

CONTRE LES PIÈGES A MACHOIRES. — La Confédération nationale des sociétés protectrices *des animaux, qui déclare rassembler* quelque deux cent cin*quante sociétés, lance une campagne* pour obtenir l'interdiction des pièges à mâchoires, utilisés pour combattre des animaux dits *nuisibles (des renards, par exemple).* mais qui estropient et « torturent » de nombreux chiens.

★ Comité de propagande, 17, place Bellecourt, 69292 Cedex 1. Tél. (78) 37-83-21.

ANTIQUITÉS

AU LOUVRE DES ANTIQUAIRES. — Depuis le 30 septembre, le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, 75001 Paris, tél. 297-27-00, est ouvert aussi le dimanche, de 11 heures à 19 heures.

CHASSE

ATTENTION AU MAIS. — *En raison* des attaques de pyrales (insecte parasite minant le pied des plants) par lesquelles les cultures de maïs sont atteintes, l'Office national de la chasse et le Comité national d'information Chasse nature recommandent aux chasseurs, à défaut de mesures arrêtées par les administrations municipales ou *préfectorales interdisant* l'exercice de la chasse dans *les cultures non récoltées, d'éviter* de pénétrer, avec ou sans *chiens, dans les cultures de maïs* sur pied, dans les dix-sept départements suivants : Aube, Yonne, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Yvelines, Essonnes, Maine-et-Loire, Marne, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Ain, Saône-et-Loire, Jura et Isère.

CIRCULATION

LA RUE CLER AUX PIETONS. — Le maire de Paris a inauguré une nouvelle voie piétonne dans la capitale, la rue Cler, une des principales voies commerçantes du VIIe *arrondissement,* désormais interdite à la circulation automobile *entre* les *rues* de Grenelle et Bosquet.

ÉDUCATION

POSTES A VERSAILLES. — Le *rectorat de l'académie de Versailles* recherche des candidats pour les enseignements *suivants :* méthodes et fabrications, mécanique générale, construction mécanique, dessin industriel mécanique, métaux en feuilles, chaudronnerie, électrotechnique, constructions métalliques, installations sanitaires et thermiques, maçonnerie, cuisine, restauration, *employé* technique de collectivité, économie sociale et familiale.

★ Se présenter : 45, avenue des Etats-Unis, à Versailles, service de recrutement des maîtres auxiliaires, *division* des personnels enseignants, ou téléphoner au *953-92-39.*

EXPOSITIONS

L'ENFANT DANS PARIS. — *Une* exposition « L'enfant dans Paris » *(1900-1979) est organisée à la* mairie de Paris (salon d'accueil *de l'Hôtel de Ville) du 17 octo*bre au 30 novembre. Elle porte sur trois grandes périodes : avant la première guerre mondiale, entre les deux guerres et aujourd'hui.

★ 29, rue de Rivoli. Du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures. Entrée gratuite.

« LA FLEUR ET LE PAPILLON ». — Le comité pour l'organisation des manifestations économiques et touristiques de Caen organise dans cette ville, du 26 octobre au 4 novembre, un Salon international sur le thème « La fleur et le *papillon », qui présentera des compositions florales* et des expositions de papillons morts ou vivants.

★ B.P. 6117 *Caen Cedex 14004.*

JEUNESSE

CHAMBRES POUR ÉTUDIANTS. — L'Union parisienne des étudiants locataires (UPEL) recherche des chambres, studios ou appartements susceptibles d'être loués à des étudiants.

★ UPEL, 129, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, téléphone : 633-39-78.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Banlieue moins rude

LE 451.88.88 A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Deux enfants, 3 heures du matin et des médicaments urgents à trouver...

COMMENT cette mère célibataire, avec deux enfants *en bas âge, peut-elle,* au cœur de la nuit, s'y prendre pour aller chercher des médicaments urgents ? *Comment cette personne seule et sans voiture peut-elle* se rendre à 3 heures du matin auprès d'un parent à l'agonie à deux cents kilomètres *de là ? Autant de situations dramatiques souvent vécues par des isolés qui ont conduit M. Michel Péricard, député et maire R.P.R.* de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), à imaginer un nouveau *service municipal destiné à venir* en aide à la population trois cent soixante-cinq jours par an, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Central radiotéléphonique, permanence d'information, d'assis*tance et de service*, le Phare (451-88-88) « *interviendra dans toutes les situations de détresse, sans toutefois se substituer aux pompiers ni aux services de police ; il ne devrait plus y avoir de personnes isolées ou abandonnées dans la ville* ». Le Phare fournira des renseignements d'ordre pratique (horaires des transports et des cinémas, *programmes des musées et des* théâtres, liste des associations culturelles et sportives, services *divers de dépannage, etc.), mais* aussi des renseignements administratifs concernant par exem*ple l'établissement du passeport*, d'un dossier de boursier ou d'aides ménagères à domicile. D'autre part, le Phare *disposera d'un fichier constamment remis à jour pour porter secours* à la population (médecins et pharmaciens de garde, *hôpitaux, centres antipoison, etc.).*

Pour parfaire le dispositif, le personnel de police municipal, *les conducteurs des véhicules* communaux, les gendarmes mobiles à cheval qui patrouillent en forêt, les agents de l'O.N.F. (Office national des forêts) et les gardes du parc et de la terrasse du château disposent d'une liaison radio directe avec *le Phare afin de faire secourir au plus vite une personne* agressée ou établir une déviation pour permettre aux pompiers d'arriver plus vite sur les lieux d'un sinistre.

Le maire ne cache pas qu'il s'agit là d'une opération d'enver*gure qui demandera une période* de rodage. « *L'essentiel*, dit-il, *est de venir en aide aux administrés et du même coup d'améliorer leur sécurité.* » Il ne s'agit pas, selon lui, de faire des habi*tants des assistés permanents* en augmentant encore la mission déjà écrasante des élus locaux, mais « *de porter remède aux maux d'une urbanisation mal dominée* ». Le Phare représente un investissement d'environ 500 000 F. Le ministère de l'Intérieur devrait, en principe, accorder une subvention exceptionnelle à *la ville, ce qui explique peut-être l'intérêt déjà manifesté* pour cette expérience par les élus de nombreuses villes.

Partisan des radios locales *(et non des radios libres)*, M. Péricard, ancien directeur de l'information à Radio-France, n'est pas *disposé à violer la loi*, mais il affirme volontiers que, à Saint-Germain comme ailleurs, une radio locale verra le jour *« tôt ou tard, mais inévitablement »*. Le Phare, service public, serait alors la participation municipale à cette radio locale *indépendante de la municipalité*. Et ce n'est peut-être pas un hasard si Saint-Germain, dont le maire est un ancien journaliste de radio, a fait le premier pas.

DAMIEN RÉGIS.

NEUILLY-SUR-SEINE S'ÉQUIPE

Sports en gymnase de luxe

En 1946, aussi incroyable que cela puisse paraître, la commune de Neuilly, malgré ses soixante mille soixante-douze habitants, ne comprenait pas le moindre équipement sportif public. Cette lacune, corrigée peu à peu au fil des ans par la municipalité de M. Achille Peretti, vient d'être définitivement ***comblée par l'inauguration***, **le** ***mardi 9 octobre***, **du nouveau complexe sportif du pont de Neuilly.**

SITUÉ sur l'île de Puteaux, à quelques dizaines de mètres en amont du pont de Neuilly, ce nouveau complexe affiche un parti pris d'origina*lité*, ainsi qu'un luxe certain : « *C'est que*, explique le maire de Neuilly, M. Achille Peretti (R.P.R.), *le conseil municipal était conscient de la chance qui était la sienne que soit mis gracieusement à sa disposition par le conseil général des Hauts-de-Seine un terrain bien situé de 12 000 mètres carrés, lorsque le prix du terrain à Neuilly varie de 5 000 à 10 000 francs le mètre carré.* » On n'a donc pas lésiné : l'ensemble, à son achèvement définitif, aura coûté 26 millions de francs lourds.

Il comprend notamment une salle d'haltérophilie, une salle d'escrime et une salle de judo ; un bâtiment d'entraînement à l'aviron, un immense hangar à *bateaux, ainsi qu'un ensemble* d'installations destinées à reloger le Cercle nautique de France, dont les locaux ont été démolis pour la construction du nouveau centre ; enfin et surtout un vaste plateau polyvalent entouré de gradins permettant d'accueillir quatre cent cinquante spectateurs, et d'un promenoir qui pourra en recevoir trois cents autres. Dans une phase ultérieure, la pointe de l'île sera également aménagée et comportera un court de tennis, un terrain de basket-ball, des tables de ping-pong, une aire de jeux de boules et une autres de patin à roulettes.

Si certains contestent déjà l'esthétique du bâtiment, on ne peut nier cependant le soin et la finition apportés à l'ensemble, dont le descriptif précise que les murs sont revêtus de pierre de taille, que le toit est recouvert de cuivre déjà verdi, au lieu du zinc traditionnel. Cela a permis à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et de la qualité de la vie, qui présidait l'inauguration, de qualifier cette réalisation d' « *exemplaire sur le plan architectural comme sur le plan sportif* » et de se féliciter que soit bientôt mis un terme à « *la monotone politique des COSEC qui a fait reproduire des bâtiments identiques de Dunkerque à Bonifacio.* »

Une inauguration qui, du reste, ne démentait en rien la légende de « *la très riche commune de Neuilly* » : organisée à grand renfort de champagne, de personnalités, de fauteuils en velours et de musique militaire, *il* ne reste qu'à espérer qu'elle n'aura pas effrayé les sportifs auxquels le bâtiment est au bout du compte bel et bien destiné.

FRANÇOIS ROLLIN.

● *Un atlas commercial de l'Essonne.* — C'est un véritable atlas commercial de l'Essonne qui vient d'être conçu et publié par la chambre de commerce et d'industrie de Corbeil.

Comprenant notamment six grandes cartes, ce document original donne surtout de multiples indications chiffrées sur les grandes surfaces, les aires de chalandises, les implantations de boutiques, etc. Selon ses auteurs, cet atlas « *constitue un outil pour la défense du commerce indépendant* ».

★ 12, quai Bourgoin, 91100 Corbeil. Tél. 496-04-06.

CORBEIL

La « bourse des industriels »

LA chambre de commerce et d'industrie de Corbeil a mis en place une « bourse des locaux industriels » qui doit *concerner l'ensemble du département* de l'Essonne. Cette initiative part d'une constatation : nombre d'entreprises sont enferrées dans des installations exsangues et inadaptées, alors qu'elles pourraient techniquement trouver des terrains dont elles ignorent même la disponibilité.

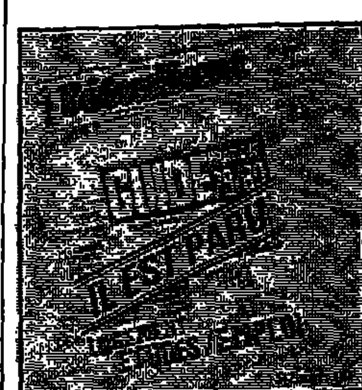
Le C.C.I., sans pourtant « *se substituer aux intervenants traditionnels du marché* », a donc conçu un système de relais. Recensant de façon non exhaustive les terrains accessibles, grâce à la collaboration des cabinets immobiliers, des groupements professionnels, des mairies, des administrations, etc., la « bourse » en informe les demandeurs (ils sont déjà près de quatre cents), garantissant une stricte neutralité, et dispose ainsi d'un excellent baromètre économique.

PONTOISE

Le « Beaubourg » de Cergy

M. JEAN-PHILIPPE LECAT, ministre de la culture et de la communication, a inauguré récemment le Centre culturel André-Malraux de Cergy-Pontoise.

Outre le centre d'animation culturelle créé en 1974, le Centre André-Malraux abrite le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique, la bibliothèque et de nombreux services. Appelé « le Beaubourg de la ville nouvelle », le centre culturel de *Cergy-Pontoise a été réalisé par* les architectes du Forum des Halles, MM. Pencreac'h et Vasconi.



CORRESPONDANCE

Les associations et l'aménagement du quartier Guilleminot

Après l'article publié dans le Monde *du 5 octobre sous le titre « l'aménagement du quartier Guilleminot à Paris », l'association Vivre dans le 14e (88, rue de l'Ouest, 75014 Paris), association d'habitants qui participe occasionnellement à la rédaction du journal* le 14e Village *dont nous reproduisons des extraits, nous apporte les précisions suivantes sur sa position qui, dit-elle,* « n'a pas varié ».

— *Elargissement de la rue Vercingétorix vers l'avenue du Maine* : les associations et organisations se sont prononcées clairement contre cette idée. Elle sont également contre tous projets d'élargissement de voirie, décidés au coup par coup, indépendamment d'un plan global de circulation donnant la priorité aux transports en commun.

— *Maintien des immeubles* : V.D.L. 14, APU 14 (Atelier populaire d'urbanisme du 14e) et les comités de rue demandent le maintien de cent soixante-dix immeubles, au minimum. Le commissaire veut en conserver trente-cinq (c'est déjà ça), et la Ville n'en retient que quatorze. La conservation des trente-neuf immeubles retenus dans le plan précédent n'était pas remise en cause.

— *Réhabilitation-restauration des immeubles* : Vivre dans le *14e a toujours demandé qu'elle* soit prise en charge par un Office public d'H.L.M., et non *par le secteur privé.*

La dernière question que votre article aurait dû poser, ajoute *l'association, touche au risque de* spéculation à l'intérieur d'une ZAC, et non pas une hypothé*tique réouverture* du dossier de la radiale.

PAUVRES A VIRY-CHATILLON

Des bulldozers contre la cité d'urgence

ELLE n'a certes pas une très bonne réputation auprès de ses voisins, *la* cité d'urgence de Viry-Châtillon (Essonne). Construite en 1959 sur le modèle de ce qu'avait réalisé l'abbé Pierre, elle a d'abord accueilli les victimes des inondations de l'Orge privées de toit depuis 1956. Puis tous ceux qui n'avaient pas les ressources suffisantes pour prétendre à un logement décent y trouvèrent refuge, mi-squatters, mi-locataires officiels. Les loyers et les charges confondus y oscillent, il est vrai, entre 70 F pour un deux pièces, et 140 F pour un quatre pièces.

Ainsi, presque dans l'ombre, s'est constituée une communauté disparate et remuante, sachant aussi manifester une certaine solidarité. Et on a vu ces mal-lotis transformer et donner vie à cette centaine de baraquements en parpaings posés à même la terre battue en les aménageant de l'intérieur « avec les moyens du bord », en cultivant même autour de modestes mais surprenants jardins.

C'est alors que le maire, M. Henri Longuet (C.D.S.), s'est avisé qu'il y avait là un terrain à bâtir à condition d'en *chasser les occupants. En 1977*, la municipalité a donc pris un « arrêté de péril » tendant à une démolition pure et simple. C'est ensuite que le projet d'un nouveau programme immobilier sans caractère social apparent fut rendu public. Or, la destruction des bâtiments, jusqu'alors effectuée au fur et à mesure des départs de locataires par la *société Orly-Parc*, théoriquement chargée de la gestion de la cité a repris de plus belle il y a quelques jours, accompagnée de coupures d'eau et d'électricité.

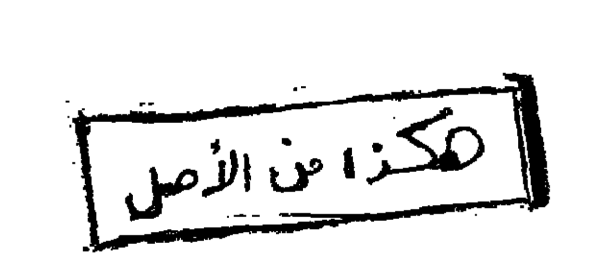
« Comme des chiens »

« *Même si les loyers permettaient de dégager les ressources nécessaires, il serait impossible d'apporter à ces logements les améliorations et le confort exigés aujourd'hui ; car pour obtenir un résultat aléatoire, il faudrait dépenser autant que pour construire du neuf* », explique-t-on chez Orly-Parc. Sur place, un dernier carré résiste pourtant. « *On nous traite comme des chiens*, s'y indigne-t-on. *D'abord, la cité n'a jamais été entretenue depuis plus de vingt ans. On vient même y déposer toutes sortes de déchets. Malgré ça, nous nous sentons chez nous depuis le temps et nos enfants ne s'en sont pas si mal sortis. Aujourd'hui, on envoie le bulldozer, mais nous n'avons jamais reçu une lettre pour nous proposer autre chose. D'ailleurs, les gens qui sont ici ne gagnent pas assez pour être relogés en H.L.M.* »

Saisi par les habitants de la cité d'urgence, le tribunal de grande instance d'Evry va examiner l'affaire le 19 octobre. Le juge des référés a préalablement nommé un expert chargé notamment de « *décrire et d'évaluer les dommages éventuellement causés aux différents demandeurs par l'exécution des travaux de démolition (...)* ».

Toutefois, M. Longuet ne voit là qu'« *une histoire essentiellement politique* ». « *Cette démolition est un très grand soulagement pour toute la population*, affirme-t-il. *C'est un coin bien connu par la police. On a proposé des logements aux habitants mais ils ne veulent pas payer. Et puis, pour la plupart, ils ne sont même pas de Viry-Châtillon.* »

STEPHANE BUGAT.



LA RÉFORME DES MARCHÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les ingénieurs de l'État seront mis en concurrence avec les bureaux d'études privés

Quatre ans après la remise au gouvernement du rapport Martin sur les rémunérations accessoires des agents techniques de l'Etat, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, vient de mener à bien la réforme d'un système très critiqué tant par les élus que par les techniciens, même si les uns et les autres y trouvaient leur compte.

Tout en maintenant la possibilité pour les communes de faire appel aux *services* de l'Etat et tout en garantissant une rémunération constante aux techniciens, la réforme vise à « rompre le lien » qui existe entre les travaux facultatifs et les *rémunérations* annexes. Cette réforme s'accompagne d'un *relèvement des barèmes* destiné à améliorer la concurrence avec l'ingenierie privée. Elle devrait, dans l'esprit de ses auteurs, mettre fin aux vices du système : démarchages auprès des collectivités locales, surcharge des travailleurs au détriment d'autres missions moins rémunératrices, ambiguïté des relations avec *les élus, suspicion* réciproque, concurrence déloyale.

Dans le système actuel, la rémunération des agents techniques de l'Etat — des dessinateurs et conducteurs de travaux aux ingénieurs ponts et chaussées et du génie rural — dépend pour une bonne part de la masse de travaux facultatifs réalisés pour les communes : 20 % en moyenne de la masse salariale pour les dix-neuf mille six cents techniciens de l'équipement qui se partagent en 1978 un fonds de concours de 258 millions de francs, mais ce supplément de revenu peut représenter pour certains personnels près de 40 %. La situation est comparable au ministère de l'agriculture où le fonds de concours (d'une centaine de millions de francs) subira la même réforme que celle qui vient d'être décidée au ministère de l'environnement et du cadre de vie.

Tandis que l'entretien de la voirie nationale et départementale fait partie du service normal, la gestion de la voirie communale (qui s'accompagne de missions d'assistance à l'urbanisme) a été placée en 1961 parmi les tâches facultatives. Pourtant, 90 % des communes de moins de deux mille habitants font appel aux services de l'Etat, et seulement 42 % des villes de plus de dix mille habitants, car elles sont mieux dotées en personnel technique. Parallèlement, de nombreux travaux d'infrastructures et de planification urbaine ont été confiés aux services d'Etat (52 % de la masse totale des rémunérations annexes), soit parce que leurs tarifs étaient plus bas que ceux de l'ingénierie privée, soit parce que les chantiers étaient intimement mêlés à des travaux nationaux (voirie, équipements publics).

L'intéressement collectif ou individuel (la rémunération annexe des « subdivisionnaires » de l'équipement est encore liée pour les trois quarts à l'activité du département) incite à un certain démarchage auprès des élus et même à une concurrence entre les corps des ponts et du génie rural, et crée un climat de suspicion. Enfin, l'absence totale de contrôle parlementaire sur des masses financières en jeu a achevé d'entourer l'ensemble du dossier d'un mystère qui en fait un sujet tabou.

La réforme proposée par M. d'Ornano et acceptée par les ministères de l'intérieur et du budget vise à « moraliser » et à simplifier le système de manière réaliste, et à augmenter les taux.

● POUR LES TECHNICIENS, POUVOIR D'ACHAT GARANTI. — A partir du 1er janvier 1980, tout lien collectif ou individuel, direct ou indirect, est supprimé entre la masse des travaux exécutés et les rémunérations des agents de l'Etat. La situation est « figée » aux sommes recueillies en 1978 (258 millions de francs, une centaine de millions pour le ministère de l'agriculture) qui seront indexées sur le coût de la vie. La complètement indépendante des travaux exécutés dans le département. L'intéressement collectif est également supprimé : l'Etat garantit une certaine rémunération complétée, si besoin est, par le budget général. En revanche, si un éventuel excédent apparaissait, il serait reversé aux communes par le biais des subventions.

Des départements « juteux »

Bien que considérablement réduit, l'écart géographique est encore, pour un poste comparable, du simple au double entre le département « le plus rentable » et « le moins bon ». La nouvelle grille de répartition tiendra compte de la pénibilité du travail (en montagne, par exemple), de la qualité des agents, et de la difficulté des tâches, en fonction de la politique gouvernementale. Mais la hiérarchie à l'intérieur du corps est évidemment maintenue : elle va actuellement de l'indice 4.5 pour les 3 614 dessinateurs, jusqu'à 76 pour les 241 ingénieurs généraux des ponts.

Cette réforme devrait notamment permettre une plus grande souplesse dans l'affectation des directeurs départementaux ou des techniciens, et de ne plus confondre la promotion et l'affectation dans un département « juteux ».

● POUR LES COMMUNES, CONCURRENCE ET VERITE DES PRIX. — Libérées d'un éventuel démarchage de la part des services de l'Etat, les communes seront incitées à les mettre en concurrence avec les bureaux d'étude privés, du fait du relèvement des taux.

Toutefois, pour les communes de moins de deux mille habitants, un « forfait » d'assistance technique est prévu. Voté chaque année, il leur coûtera 2,50 F par habitant (au lieu de 0,30 pour la seule voirie communale jusqu'à présent). Les formalités seront fortement allégées.

Pour les travaux proprement dits (voirie, infrastructures, aménagements urbains, assainissement), la réforme distingue deux catégories :

Le barème de l'ingénierie privée s'applique entièrement et immédiatement aux établissements publics, sociétés d'économie mixte, lotisseurs, coopératives agricoles, dont les travaux ont représenté, en 1978, 36 millions de francs, soit 12,5 % du total.

Pour les communes et les groupements de communes, le système *sera le suivant :* au lieu d'un régime fortement dégressif (de 4 % des travaux jusqu'à 40 000 F à 1 % au-delà de 4 millions de francs), la *réforme vise à rendre* relativement moins coûteux les *petits travaux courants et à améliorer* la concurrence avec le secteur privé pour les grands chantiers : 5 %, par exemple, pour une *opération complexe de 9 à* 10 millions de francs, ou 2,9 % pour une *opération simple de* 4 millions de francs.

Cette amélioration de la concurrence sera naturellement bien accueillie par les bureaux d'étude privés, qui estiment que l'Etat *s'accorde un monopole à bon* compte et exerce une concurrence déloyale. *Une simulation* sur douze départements a permis *en effet de constater que les* travaux coûtaient aux communes *environ 50 % de ce qu'aurait* donné l'application des barèmes *de l'ingénierie privée.*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Limousin

Limoges dans la bataille de l'eau

Le Limousin, région verte s'il en est, a décidé de jouer la *carte de l'eau.* Une série de manifestations ont été *organisées ces jours derniers,* qui marquent cette volonté.

Quatre cents spécialistes environ, chercheurs, représentants des collectivités locales, des industriels et des usagers, ont participé du 10 au 12 octobre, à Limoges, aux Troisièmes Journées scientifiques et *techniques, réunies sur l'initiative du* ministère de l'environnement et du cadre de vie, avec pour thème de discussion : l'eau, la recherche, l'environnement (1).

Tendances générales notées par les observateurs : on s'intéresse de *plus en plus aux aspects pratiques* de l'épuration des eaux ; de plus en plus, les responsables (agences de bassin, industriels...) étudient les « technologies propres » qui visent à *supprimer une partie de* la pollution lors du processus de production; la *question essentielle, pour ceux* qui sont chargé de mettre en œuvre les stations d'épuration, est de séparer, au départ, les différentes eaux (venant des industriels, des foyers domestiques, de l'écoulement des toits) de façon à alléger et à *simplifier le travail de la station.*

M. Michel d'Ornano a, d'autre part, inauguré le 12 octobre la Fondation de l'eau qui est un centre unique en France et dans le *monde pour la formation des responsables* des traitements des eaux.

Cet organisme, créé en janvier 1977 sur l'initiative *conjointe* du ministère de l'environnement, de la région, *de l'université de Limoges* et des sociétés spécialisées dans le traitement *des eaux, est administré* paritairement par l'administration et la profession.

Le Fondation de l'eau dispose de deux établissement : un institut de *l'eau, centre scientifique et technologique,* installé à Limoges, où sont dispensés des cours spécialisés, des conférences de haut niveau et *des travaux pratiques de laboratoires* et d'ateliers, et un centre industriel d'essais et d'applications, installé à La Souterraine, dans la Creuse, à 50 kilomètres de Limoges.

La plate-forme d'essais de 18 000 mètres carrés présente des files de traitement d'eaux potables, d'épuration d'eaux résiduaires et de conditionnement des boues. Toutes les situations et tous les cas concrets peuvent y être simulées en grandeur *nature.*

L'ensemble représente un investissement global de près de 10 millions de francs qui a été financé par l'établissement public régional, le *ministère de l'environnement* et le secteur privé. Les terrains ont été *cédés à titre gratuit par les villes* de Limoges et de La Souterraine.

M. Michel d'Ornano, ministre de *l'environnement et du cadre de vie,* dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de cette *inauguration,* s'est déclaré prêt à *examiner* avec les industriels les mesures qu'il est possible de prendre *pour les aider à exporter. A cet égard,* la Fondation *de l'eau est un atout précieux dans* la conquête des marchés extérieurs puisque cet organisme a pour *but* de donner une formation pratique aux responsables des ouvrages de traitement et d'épuration des eaux, mais aussi de valoriser les tech*niques françaises.*

Radio-active ou non ?

M. d'Ornano a indiqué que quarante-deux millions de personnes bénéficient aujourd'hui des services *des stations d'épuration, l'objectif* étant de traiter la totalité de la pollution des eaux en 1990. Sept mille stations fonctionnent aujourd'hui en France, au lieu de trois mille il y a dix ans, la *collectivité nationale* consocrant, en moyenne, 2,5 milliards de francs d'investissements *par an* dans le secteur de la dépollution des *eaux usées.*

Un collectif qui rassemble plusieurs organisations de défense des consommateurs, des associations de défense de la *nature et régionalistes,* la C.F.D.T. et le P.S.U. contestent depuis plusieurs mois la qualité des *eaux potables distribuées à Limoges,* dont ils dénoncent la radioactivité. La C.F.D.T. avait organisé une conférence de presse la veille de la visite de M. d'Ornano, une manifestation a eu lieu le lendemain dans les rues de iLmoges.

Dans le *Journal officiel* du 11 octobre, M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, répond longuement à ce propos à une question écrite de M. Jacques Jouve, député communiste de la Haute-Vienne. Il indique notamment *que tous les rapports du service central* de protection contre les rayonnements ionisants (S.C.P.R.I.) communiqués à son ministère sont « *accessibles au public* » et peuvent être fournis aux élus qui en font la demande. La moyenne de l'activité *alpha (qui mesure la radioactivité)* dans les eaux de Limoges, ajoute-t-il, n'a pas augmenté ces dernières années ou ces derniers mois et « *ne dépasse pas les valeurs limites recommandées par les commissions internationales et fixées par la réglementation française* ». M. Louis Longequeue, maire (socialiste) de Limoges, a annoncé, pour sa part, qu'il afficherait à la mairie, dès qu'il en disposerait, les bulletins du S.C.P.R.I. qu'il a demandés.

(1) Des journées scientifiques et techniques ont déjà été organisées *il y a quatre ans à Rennes, il y a* deux ans à Montpellier. Le président du comité d'organisation est M. Laurent Citti. Les différents rapports de la rencontre de Limoges sont publiées sous la responsabilité du ministère de l'environnement par la société SEPIC, 40, rue du Colisée, 75381 Paris Cedex 08.

Aquitaine

Les implications politiques du plan Sud-Ouest

M. André Labarrère (P.S.) est mis en minorité par l'alliance entre le P.C., le R.P.R. et les giscardiens

De notre correspondant

Bordeaux. — Le conseil régional *d'Aquitaine s'est réuni* le vendredi 12 octobre en session *extraordinaire pour examiner les* propositions des sept groupes de travail chargés d'établir le plan décennal du Grand Sud-Ouest. Toutes les propositions, sauf une, ont été adoptées. En effet, M. André Labarrère, président (socialiste) du conseil régional, s'est trouvé mis en minorité sur un texte tendant à donner à la région la maîtrise du financement et à établir des rapports directs avec la Communauté économique européenne.

Pour les communistes, ce texte n'avait pas d'autre but que d'« *escamoter* » le débat sur l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., perspective contre laquelle ils ont engagé la bataille depuis plus d'un an.

Les communistes ont rejeté les propositions de M. Labarrère, et ce, malgré une petite phrase rajoutée par celui-ci, pour condamner la politique du gouvernement : phrase jugée insuffisante par le P.C. : « *Une carotte pour nous intégrer dans le plan décennal.* » Cette petite phrase a de plus été jugée inacceptable par les élus de la majorité (giscardiens et R.P.R.) qui, avec les communistes, ont voté contre la proposition de M. Labarrère. Le nouveau président du conseil régional d'Aquitaine s'est trouvé — pour la première *fois* — en minorité sans avoir réussi à faire le plein des voix de la gauche socialiste et radicale.

Déja tendus au moment de la visite du président de la République les 4, 5 et 6 octobre derniers, les rapports entre le maire de Pau et les élus communistes *risquent de se détériorer encore* bien davantage. Déjà, samedi, *au lendemain de cette séance,* M. Labarrère a rendu public un communiqué contre l'attitude du P.C. : « *On peut comprendre à la rigueur que les élus communistes du conseil régional se désintéressent de l'Aquitaine et de ses habitants en ne participant pas aux travaux sur les volontés et les besoins essentiels de notre région. Nous savons depuis longtemps que seule la démagogie guide leur action. Cependant, le cynisme et l'inconséquence de leur attitude n'avaient jamais atteint un tel paroxysme avant la séance du 12 octobre (...).*

» *Déjà, en janvier dernier, les communistes avaient tout fait pour que Jacques Chaban-Delmas soit réélu à la tête du conseil régional. Le 12 octobre, ils ont prouvé publiquement leur alliance totale avec le pouvoir.* »

Les communistes, de leur côté, ont commencé une campagne d'affichage dans laquelle ils s'en prennent au « plan Giscard-Labarrère » et au plein accord qui règne, selon eux, entre le président de la République et le président du conseil régional d'Aquitaine pour l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, le plan n'étant destiné qu'à la faciliter.

Cette division pourrait faire le jeu de M. Jacques Chaban-Delmas (R.P.R.), ancien président du conseil régional, auquel elle avait déjà permis de rester le maître effectif de la communauté urbaine de Bordeaux, dont il avait pourtant perdu la présidence.

PIERRE CHERRUAU.

DÉFENSE

COLLOQUE DE L'U.E.O. A BRUXELLES SUR LA COOPÉRATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ARMEMENTS

Trois cents experts en matière de défense se réunissent pendant trois jours à Bruxelles, à partir de ce *lundi 15 octobre, pour* tenter de définir, sous l'égide de l'Union de l'Europe occidentale (1), une politique européenne d'armements. Ce colloque, placé sous la présidence de l'ancien ministre ouest-allemand de la défense, M. Kai Uwe von Hassel, sera l'occasion, indique-t-on dans les milieux proches de l'U.E.O., de rappeler, quelques semaines après l'ouverture à Strasbourg des travaux de la première Assemblée européenne élue, que celle de l'Union européenne occidentale est la seule qui soit compétente en matière de défense, ainsi que le prévoit le traité de Bruxelles.

Parmi les trois cents experts qui vont être appelés à traiter des moyens d'unifier la production d'armements en Europe figurent des parlementaires, des industriels et des officiers généraux membres des états-majors des sept pays de l'U.E.O. et de l'OTAN. *Toutefois,* ce colloque de l'U.E.O. n'a aucune autorité *ni responsabilité* dans la définition des politiques d'armement menées par les États membres.

Il s'agit pour ce colloque de « *contribuer à la détermination des mesures permettant aux industries d'armements de répondre aux exigences qualitatives et quantitatives de la défense des pays européens* ».

(1) L'Union de l'Europe occidentale, créée en 1954 par le traité de Bruxelles révisé, rassemble la Belgique, la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES
DU SECRETARIAT-GREFFE
DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE

D'un jugement contradictoirement rendu le 11 mai 1979 par le Tribunal *Correctionnel* de GRASSE, il appert que VITTONIROVIC Jeléna, épouse KALICANIN, née le 28 novembre 1940 à BELGRADE (Yougoslavie), couturière, demeurant et domiciliée à 06-ANTIBES - 8 bis, rue du Vieux-Chemin-de-Saint-Jean - a été condamnée à deux mois d'emprisonnement avec sursis et quatre amendes *de cinq cents francs chacune* pour homicide involontaire et infraction au Code du travail.

Le Tribunal a en outre ordonné à la charge de la condamnée, la publication par extraits du jugement au *Journal Officiel* de la République française, ainsi que dans les journaux *Nice-Matin* et *le Monde*, ainsi que l'affichage pendant sept jours d'extraits sur les panneaux réservés à *l'affichage des publications officielles*, ainsi qu'à la porte extérieure de l'entreprise de peinture où la prévenue exerçait son activité professionnelle commerciale.

EXTRAIT DES MINUTES
DU SECRETARIAT
GREFFE DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE
DE GRASSE

D'un jugement contradictoire rendu par le *Tribunal Correctionnel* de Grasse le 11 mai 1979, il appert que :

SAVASTA Joseph, né le 12 avril 1929 à Marseille (13), chef de chantier, demeurant Villa Domino, R.N., à Saint-Jeannet (06), a été condamné à la peine de mille francs d'amende et à trois contraventions de cinq *cents francs chacune pour* BLESSURES INVOLONTAIRES et INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL.

Le Tribunal a en outre ordonné, à sa charge, la publication par extraits du jugement au « Journal officiel » de la République Française ainsi que dans les journaux « Nice-Matin » et « le Monde », ainsi que l'affichage pendant sept jours d'extraits sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles, ainsi qu'à la porte extérieure de l'entreprise où le prévenu exerçait son activité.

Le greffier en chef.

CARNET

Naissances

— *M. Marc LADREIT de LACHARRIERE* et Mme, née Sibylle Lucet, et Jérémie, ont la joie d'annoncer la naissance de

Eléonore.

Paris, le 12 octobre 1979.

— M. et Mme Mohamed Mounir EL-ALMI ont la joie d'annoncer la naissance de

Ibtissem.

Paris, le 20 août 1979.

Décès

— Mme Maurice Bénichou,
M. Jean-Louis Bénichou,
Mme et M. Charles Lelouch et leurs enfants, Catherine, Olivier et Jean-François,
Mme Elie Bensaïd,
Mme F. Bénichou,
Ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Maurice BÉNICHOU,

leur époux, père, beau-père, grand-père et frère,
survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans, en son domicile, 5, avenue de Celle, 92360 Meudon-la-Forêt.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Trivaux, avenue de Trivaux, à Meudon, le mardi 16 octobre, à 16 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel, survenu le 13 octobre 1979, de

Michel BONNAFFOUS.

De la part de :
Mme Michel Bonnaffous,
son épouse,
Mlle Anne Bonnaffous, sa fille,
Mme Roger Bonnaffous, sa mère,
Mme P.L. Galleran, sa marraine.
Les obsèques auront lieu le mardi 16 octobre, à 14 h. 30, en l'église de Janville-sur-Juine (Essonne), suivies de l'inhumation au cimetière, à 15 h. 30.
52, avenue de Breteuil,
75007 Paris.
9, rue Chanez,
75016 Paris.

— Châteaubriant, Paris, Nantes, Vitré.
Mme André Bruel,
M. et Mme Olivier Bruel et leurs enfants,
M. et Mme Hervé de Neuville et *leurs enfants,*
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André BRUEL.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Martin de Vitré (Ille-et-Vilaine), le mardi 16 octobre, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le baron *et la baronne Alain de* Gunzburg,
Le baron et la baronne François de Gunzburg et leurs enfants,
Le baron et la baronne Pierre de Gunzburg et *leurs enfants,*
M. et Mme Jean de Gunzburg,
M. Charles de Gunzburg,
ont le regret d'annoncer le décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

la baronne Jean de GUNZBURG,
née Madeleine Hirsch,

survenu le 11 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 15 octobre, au cimetière du *Montparnasse.*

Remerciements

— Mme Serge François Careil,
Et *ses enfants,*
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés à l'occasion du décès de

Serge François CAREIL,

remercient très sincèrement tous leurs amis qui se sont associés à leur peine par leur présence ou leur message.

— Très *touchées* par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

M. René LACOUR,

et dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, Mme René Lacour et toute sa famille expriment à chacun leur profonde *gratitude.*

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la disparition de

A. Bernard LINDENBERG,

sa femme et ses enfants rappellent son souvenir.

Avis de messe

— Tous ceux qui ont connu et aimé le

docteur Denis CHARDIN,
ophtalmologiste,

rappelé à Dieu le 23 juillet 1979, sont invités à assister ou à s'unir par la pensée à la messe qui sera célébrée à son intention le jeudi *25 octobre, à 19 heures, en l'église* Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 188, *rue de Tolbiac, Paris-13e.*

— Une messe sera célébrée le jeudi 18 octobre 1979, à 18 h. 30, église Saint-Honoré-d'Eylau, 70, avenue Raymond-*Poincaré, Paris-16e,* à la mémoire de

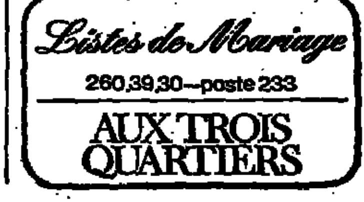
Mme Pierre EPRON,

décédée le 20 juin 1979.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, mardi 23 *octobre 1979, à 10 heures,* salle C 22-04 au centre Tolbiac, M. Ratoljub Stefanovich : « La structure du pouvoir de la grande entreprise américaine et l'autogestion ».





Le Monde

économie

SOCIAL

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS DIX ANS

Tous les syndicats de la Réunion appellent à une grève générale le 19 octobre

L'ensemble des organisations syndicales de la Réunion ont appelé les travailleurs à une semaine d'actions, du 15 au 19 octobre, ponctuée, le dernier jour, par une grève générale. Elles entendent ainsi manifester pour la défense de l'emploi, l'extension à la Réunion de la nouvelle législation sur l'indemnisation du chômage et l'obtention d'un pouvoir d'achat égal à celui des travailleurs métropolitains. L'intersyndicale demande, en outre, l'« ouverture de négociations globales menées au plan local sur l'ensemble de la situation économique et sociale du département ». Une telle unanimité entre les organisations syndicales ne s'était pas vue à la Réunion depuis plus de dix ans.

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Parler de *« défense de l'emploi »* à la Réunion relève de la litote. Le dernier recensement de la population en 1974 estimait le taux de chômage à 20 % de la population active. La direction départementale du travail et de la main-d'œuvre reconnaît qu'au cours des sept dernières années *« le nombre de demandes d'emplois déposées dans les services de la main-d'œuvre a crû de 565 % »*. Le nombre de demandeurs inscrits était de 24 780 au 31 juillet 1979, et le P.C. réunionnais estime à 60 000 le nombre de chômeurs.

Or, comme le note un rapport du conseil général de la Réunion sur l'indemnisation du chômage, *« un chômeur sur deux ne reçoit pratiquement aucune aide, en dehors de l'allocation mensuelle accordée aux familles dont les ressources n'atteignent pas 150 francs par personne et par mois »*. Il existe dans les départements d'outre-mer des *« chantiers de chômage »* pour les travailleurs privés d'emploi, qui constituent pour beaucoup d'entre eux la seule occupation, à tel point qu'a vu le jour l'expression *« je travaille chômeur »*, allusion à ces emplois qui se limitent essentiellement à des travaux d'entretien ou à l'ouverture de chantiers dans les sous-bois des hauts de l'île. Ces chantiers, récemment rebaptisés *« chantiers de développement »*, ne fournissent plus que quinze jours de travail par chômeur et par an.

Cette situation a conduit les parlementaires réunionnais à amender la loi du 16 janvier 1979 pour préciser que le décret définissant les modalités d'application de la loi aux départements d'outre-mer devait être publié dans un délai de dix mois. Or, selon les syndicats, le dossier serait au point mort.

Le rapport du conseil général souligne qu'*« il ne saurait y avoir deux catégories de Français »*. L'évêque de la Réunion estime de son côté : *« Si notre société est incapable de repenser le système pour créer des emplois et aider les personnes à vivre conformément à leur dignité, si rien ne change en profondeur dans les comportements, bien des explosions sont à craindre. »*

Aux inquiétudes du secteur privé s'ajoute le mécontentement de la fonction publique, suscité notamment par de récentes déclarations de M. Dijoud. Le secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer a fait savoir que des *« instructions »* ont été données pour que le secteur privé d'outre-mer ne bénéficie pas *« d'avantages qui apparaissent aujourd'hui abusifs »* (*le Monde* du 17 septembre).

Le traitement des fonctionnaires exerçant à la Réunion est multiplié par un index de correction, destiné, à l'origine, à compenser la perte de change due à l'utilisation du franc C.F.A. Cet index, fixé à 1,65 en janvier 1949, baisse depuis juin 1971. Il est de 1,15, et un récent jugement du tribunal administratif de Saint-Denis a confirmé qu'il avait perdu sa raison d'être depuis la suppression du franc C.F.A. et qu'il était voué à disparaître.

L'aigreur des fonctionnaires, qui font grève, par roulement du 15 au 17 octobre, provient surtout des projets du gouvernement relatifs à la *« majoration spéciale de traitement »* et au *« complément temporaire »* destiné à compenser la différence du coût de la vie entre la Réunion et la métropole. M. Dijoud a clairement dit qu'il n'était pas question de dépasser une majoration de 25 %. Mais la polémique porte sur l'appréciation qui est faite de cette *« différence »* du coût de la vie, aucune base statistique précise n'ayant été établie.

D'autre part, le secrétaire d'État aux DOM-TOM dénonce *« un certain nombre d'avantages qui ne correspondent plus à la situation présente »*. M. Dijoud n'est pas plus précis, mais sans doute fait-il allusion au régime des congés administratifs et à la prime d'installation. Cette dernière permet à un fonctionnaire affecté outre-mer de bénéficier, sur quatre ans, d'au moins douze mois de traitement supplémentaires. Ainsi, de mutation en mutation, certains fonctionnaires se sont bâtis de véritables fortunes. Une étude de l'INSEE, publiée en 1977, a montré que, grâce aux diverses indemnités et sur une période allant du 1er décembre 1962 au 1er juillet 1975, la rémunération d'un fonctionnaire sans enfant, nommé à la Réunion, a été le double de celle qu'il aura perçue à Paris. Ce régime de congés et de primes suscite des discriminations, qui ont déjà contribué à détériorer le climat social entre fonctionnaires d'origines métropolitaine et locale.

Des revendications accessoires

Conséquence de la départementalisation, la mise en place des différents services administratifs a entraîné une croissance impressionnante des effectifs de la fonction publique à la Rénuion : 6 000 en 1953, 11 000 en 1957, les agents de l'État sont au nombre d'environ 30 000 aujourd'hui. En 1976, le montant des salaires et des charges sociales de la fonction publique (administration générale et enseignement) représentait plus de 25 % de la valeur monétaire du produit intérieur brut, tandis que la canne et le sucre, principales ressources de l'île, n'en constituaient que 5 %.

Malgré ce qu'ils perçoivent comme *« des tirs à boulets rouges »* sur leur niveau de vie, les fonctionnaires font figure de privilégiés. Au 31 août 1979, le traitement minimum dans la fonction publique à la Réunion était de 3 512 F par mois (contre 2 333 F en métropole), tandis que le SMIC (1 361 F) est inférieur de 26,6 % à celui de l'Hexagone.

Les organisations syndicales savent que, en regard de la lutte pour la survie dans le secteur privé, les revendications des fonctionnaires paraissent porter sur l'accessoire, et le fait que M. Dijoud ait essentiellement parlé de la fonction publique dans ses dernières déclarations a créé un certain climat démobilisateur. C'est pourquoi l'intersyndicale insiste pour que ses mots d'ordre soient pris dans leur globalité.

HUBERT BRUYÈRE.

LA GRÈVE DES ÉLECTRICIENS C.G.T. ENTRAINERA DES COUPURES DE COURANT DU 16 AU 19 OCTOBRE

Presque un mois après la relance de leur accord d'unité d'action, le 17 septembre, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont lancé nombre d'actions revendicatives, qui s'étendront sur toute la semaine qui s'ouvre. Des temps forts sont prévus le mardi 16 ou le jeudi 18 octobre selon les secteurs.

L'accord unitaire, qui rencontre parfois des difficultés, variables selon les régions et les branches, a joué dans la plupart des consignes lancées par les fédérations. Toutefois, à E.G.F., les électriciens C.G.T. entreront seuls en lice. La C.G.T. fait également cavalier seul chez les travailleurs de l'État et les communaux. En revanche, les cégétistes et les cédétistes verront d'autres syndicats se joindre à eux : la FEN et la C.G.C. au C.N.R.S. ; F.O. et la C.G.C. à la F.P.A. ; la C.F.T.C. dans le commerce.

Voici les principales initiatives annoncées :

● *Electricité et gaz.* — Des coupures de courant sont à prévoir dans la matinée du mardi 16 octobre sur l'ensemble du territoire, ont déclaré les directions générales d'Electricité et Gaz de France. Pendant les journées de grèves régionales des 17 (régions est et sud-est), 18 (régions parisienne et nord) et 19 octobre (régions ouest et sud-est), annoncées par la C.G.T., des coupures de courant risquent d'intervenir non seulement dans les régions affectées par les arrêts de travail, mais sur l'ensemble de l'Hexagone.

● *S.N.C.F.* — Diverses formes d'action seront lancées du 16 au 20 octobre, avec arrêt de travail des agents *« roulants »* les 17 et 18, entraînant des perturbations pour les voyageurs.

● *Autres secteurs publics concernés.* — Il s'agit des travailleurs de l'État, des travailleurs communaux, des agents des finances, de la formation professionnelle des adultes (F.P.A.) et du C.N.R.S.

● *Secteur privé.* — Seront touchés la construction (avec consigne de trois heures de grève minimum), le commerce et l'industrie textile. Par contre, dans la métallurgie, la C.F.D.T. a estimé prématuré l'appel lancé par la C.G.T. pour le 16 octobre.

∴

L'impatience grandit chez les postiers, où Force ouvrière envisage, elle aussi, *« une grève générale à très court terme »*. La C.G.T. prévoit une coordination nationale dans tout le secteur public. Une initiative sera premier lieu à la C.F.D.T. et en premier lieu à la C.S.D.T. et ensuite aux autres fédérations.

UN TRAIN SUR DEUX SUR LES GRANDES LIGNES LES 17 ET 18 OCTOBRE

En raison de la grève, déclenchée par les fédérations de cheminots C.G.T. et C.F.D.T. du mercredi 17 octobre, à 6 heures, au jeudi 18 octobre, à 20 heures, la direction générale de la S.N.C.F. a annoncé, ce lundi 15, qu'elle prévoyait d'assurer, durant cette période, le service d'un train sur deux sur les grandes lignes, de deux trains sur trois sur les lignes banlieue de Paris-Est, de Paris-Nord et de Paris-Lyon, et d'un train sur trois sur celles de Paris-Saint-Lazare, Paris-Montparnasse et Paris-Austerlitz.

● *A Belfort*, le maire de la ville, M. Emile Gehant (P.S.), a rendu public, le samedi 13 octobre, le texte d'un télégramme envoyé à *M. Giscard d'Estaing pour lui* demander d'obtenir de la direction d'Alsthom-Atlantique *« la mise en pratique de la concertation et l'ouverture de négociations »* avec le personnel de l'usine locale, occupée depuis trois semaines.

● *A Bordeaux, une entreprise vinicole*, la société Pépin-Gasquet, est occupée par son personnel après le licenciement de l'ensemble des 396 salariés. La société avait été mise en liquidation de biens après l'échec de négociations en vue d'une relance avec des groupes français et ouest-allemand. Elle avait cependant réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 97 millions de francs, dont 44 % à l'exportation. Le P.S. de la Gironde a déclaré vouloir *« mettre tout en œuvre pour apporter des propositions constructives »*.

A la troisième conférence des centrales européennes

MM. Maire et Séguy ont plaidé en faveur des libertés syndicales

De notre correspondante

Genève. — La troisième conférence biennale des centrales syndicales européennes s'est tenue au siège du B.I.T. (Bureau international du travail) à Genève les 12 et 13 octobre, avec la participation de représentants de quarante-trois organisations de vingt-huit pays dont, pour la France, MM. Edmond Maire et Georges Séguy, secrétaires généraux de la C.F.D.T. et de la C.G.T. La confédération Force ouvrière ne s'était pas fait représenter, sans doute pour ne pas cautionner une réunion considérée à Genève *comme le résultats d'une initiative — pour ne pas dire d'une manœuvre — d'origine soviétique.*

Les représentants des deux grandes centrales françaises ont cependant proposé que la prochaine conférence, qui se réunira en 1981, consacre ses travaux au problème de la liberté syndicale, *« facteur crucial de l'émancipation ouvrière », selon les paroles de* M. Maire. M. Séguy a insisté de son côté, sur l'obligation de *« respecter scrupuleusement la démocratie réelle, sans aucune discrimination, notamment d'ordre politique »*. Les participants, parmi lesquels certains délégués des pays de l'Est, jouaient un rôle de premier plan, ont toutefois préféré inscrire à l'ordre du jour de 1981 un sujet moins épineux : « La technologie moderne et ses répercussions sur les travailleurs. »

Les délibérations, qui avaient pour thème « la protection de l'environnement, en particulier du milieu de travail et la formation professionnelle, l'emploi et l'édication syndicale des jeunes, ont paru manquer de relief, surtout si on les compare aux débats plus animés et plus riches d'enseignement des réunions tripartites (travailleurs, employeurs, gouvernements) du B.I.T. On ne saurait affirmer que les nouvelles générations de militants syndicaux trouveront une source inédite d'inspiration dans un communiqué final où l'on peut lire, pour ce qui les concerne, qu'il faut *« offrir à chaque jeune les possibilités d'instruction et de formation correspondant à ses aptitudes et à ses aspirations et lui offrant des perspectives idoines d'épanouissement professionnel et social »*. Le reste est à l'avenant, si l'on excepte une prise de position de M. Séguy sur le droit au travail qui ne saurait *« souffrir d'aucune discrimination d'âge, de sexe, de nationalité, de race ou d'opinion politique »*. En conclusion de leurs travaux, les délégués ont souhaité des échanges plus fructueux.

ISABELLE VICHNIAC.

AGRICULTURE

PRÈS DE BREST

Deux factions paysannes se disputent quelques hectares de maïs

Depuis maintenant trois ans, l'affaire Herry revient par intervalles au premier plan de l'actualité en Bretagne. Les 6 et 7 octobre, elle a rebondi : deux factions paysannes opposées se sont livrées à une petite guerre autour de quelques hectares de maïs, essentiellement parce qu'elles ont des conceptions totalement inconciliables de l'agriculture et de la loi sur les cumuls. Les syndicalistes finistériens entendent, en effet, faire respecter l'esprit de cette loi et non seulement la lettre.

En 1976, M. Jean-Claude Herry, jeune agriculteur de Gouesnou, commune de la région brestoise, louait pour son compte la ferme de Kerboyer, en Lambezellec, d'une superficie de 17 hectares. La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) « flaira » là une manière peu élégante de contourner la loi sur les cumuls. En effet, dans ce secteur touché par l'urbanisation et où la superficie moyenne des fermes est inférieure à 15 hectares, la famille Herry cultive déjà 91 hectares. *« Or, selon toute probabilité, M. Jean-Claude Herry succédera un jour à ses parents. Il aura donc, par cette astuce, encore aggrandi son exploitation »*, estime la F.D.S.E.A.

Persuadée que seule l'action lui permettrait de s'opposer efficacement à l'opération, la F.D.S.E.A. ensemença en maïs toute la partie cultivable de l'exploitation louée, soit 11 hectares, puis, à l'automne, récolta sans problème. En 1978, elle recommença. Mais M. Jean-Claude Hery saccagea la récolte.

Traduits en justice en juillet au titre de la loi anti-casseurs, cinq syndicalistes, dont l'ancien président de la F.D.S.E.A., M. Jean Le Bras, étaient condamnés à un *mois de prison, dont quinze jours* ferme. Un sixième cultivateur était encore plus lourdement frappé, puisque le tribunal lui infligeait un mois de prison ferme.

Entre-temps, les militants paysans, toujours obstinés, avaient de nouveau ensemencé les parcelles contestées. Bien décidé à avoir le dernier mot, M. Herry prit cette fois ses adversaires de vitesse et, aidé de ses partisans, commença samedi à ensiler le maïs. Il pleuvait, ce qui obligea assez rapidement les machines à s'arrêter. Les mauvaises langues prétendent cependant que les *« conseils prodigués aux deux entrepreneurs propriétaires des ensileuses »* eurent un remarquable effet dissuasif. *« Il faut choisir*, s'écrièrent les dizaines de syndicalistes rameutés en toute hâte. *C'est lui ou c'est nous. »*

Dimanche, le soleil brillait sur tout le Finistère. Les syndicalistes se rassemblèrent, et avec eux deux ensileuses et près de soixante-dix remorques se dirigèrent vers les champs de maïs. Le travail fut rondement mené malgré certains incidents, puisque deux pneus furent crevés à coups de poignard par les amis de M. Herry. Il faut dire que, la veille, celui-ci avait également eu quelques ennuis.

L'affaire en est là. La détermination des syndicalistes ne fait pas de doute. Ils soulignent vouloir faire à tout prix respecter *« l'esprit de la loi sur les cumuls et permettre au maximum d'agriculteurs de vivre de leur métier »*.

Toutefois, le nouveau président de la F.D.S.E.A., M. Guy Le Fur, a cru bon de préciser que *« l'enjeu, aussi important soit-il, ne mérite pas qu'on lui sacrifie des vies humaines »*. Vu le climat de passion dans lequel baigne toute cette affaire, cette déclaration n'était sans doute pas superflue.

Une coopérative de Quimperlé dépose son bilan

Cent vingt emplois menacés

La coopérative du Coat Kaer de Quimperlé (Finistère-Sud), que préside M. Louis Orvoën, sénateur (C.D.S.) et président du conseil général, a déposé son bilan le jeudi 11 octobre. Le déficit s'élèverait à 30 millions de francs environ. Sur les deux cent vingt salariés de l'entreprise, cent vingt sont menacés de licenciement.

La coopérative du Coat Kaër, au bord du naufrage, jouit d'un prestige particulier auprès des vieux paysans finistériens et morbihanais. Implantée au cœur d'une vieille région radicale — alors que la plupart de ses voisines étaient dirigées par des disciples de Marc Sangnier. — elle avait connu un développement rapide et original. Bien avant la deuxième guerre mondiale, elle s'était lancée dans la transformation des produits agricoles et avait fondé une conserverie. Sa marque Rival était considérée comme l'une des meilleures de France.

Le 9 octobre, on a appris que M. Orvoën donnait sa démission de quatre sociétés du groupe en difficulté, mais restait président d'une cinquième encore saine. Les commentaires allaient bon train, les proches du sénateur indiquant qu'il se retirait afin d'être plus à l'aise pour défendre son dossier. L'explication sembla, pour reprendre le mot d'un paysan, *« un peu courte à quelques-uns et suspecte à la plupart »*.

Comment en est-on arrivé au dépôt de bilan ? Depuis six ou huit ans, cette société n'a cessé de décliner. Et la perte d'un partenaire commercial, pour lequel elle fabriquait des produits pour bébés à des conditions relativement avantageuses, ne fit que précipiter les choses. Elle avait même dû fermer sa salaisonnerie, alors que ses concurrentes du secteur privé ne cessaient d'aller de l'avant.

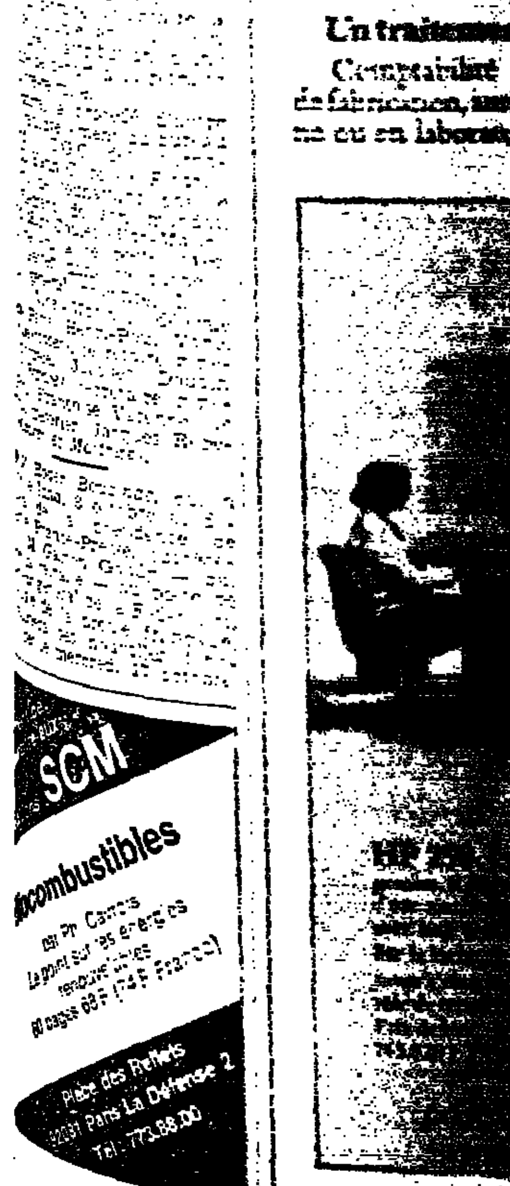
Pour expliquer la maladie qui la minait, il faut parler de laxisme. Incapable de donner leur pleine mesure, des hommes de valeur, en général assez jeunes, l'avaient quittée ces dernières années. Un ancien président de la F.D.S.E.A., M. Jean Le Meur, avait exigé, inquiet de la tournure des événements, que toute la lumière fût faite. En vain. Désabusé, il démissionna de son poste d'administrateur.

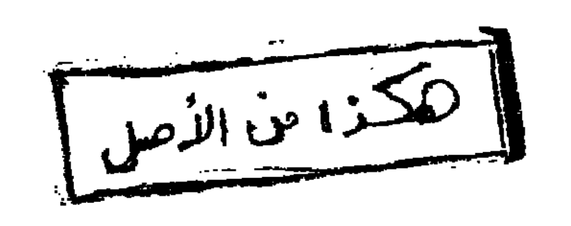
En 1978, un cadre, militant C.F.D.T., M. Anicet Le Marre, qui avait voulu, devant l'ampleur du passif, tirer la sonnette d'arlarme, fut licencié. Malgré le refus de l'inspecteur du travail d'entériner cette décision, il ne put réintégrer son poste.

Les mille cinq cents familles d'agriculteurs concernées et les salariés ne sont guère rassurés. Les solutions envisagées s'écroulent l'une après l'autre. M. Edouard Leclerc, qui s'intéresse de plus en plus à l'agro-alimentaire, serait prêt à entrer en cène. Subsistera-t-il demain quelque chose de l'esprit coopératif des militants qui fondèrent la maison ?

Ce dépôt de bilan fait suite à la fermeture d'une autre entreprise de Quimperlé, la conserverie Raphalen, où quatre-vingt-dix emplois ont été *supprimés. Or la ville comptait déjà* trois cents chômeurs pour environ douze mille habitants...

● *Compromis dans la « guerre du porc ».* — L'Allemagne fédérale doit ouvrir à nouveau, mais provisoirement, ses frontières aux importations de porcs néerlandais. En contrepartie, elle sera autorisée à pratiquer des contrôles sanitaires sur les animaux importés. Ce compromis doit être entériné par les ministres de l'agriculture des deux pays. — (A.F.P.)





ÉNERGIE

Tension sur le marché pétrolier

Le ministre iranien du pétrole, M. Ali Akbar Moinfar, a démenti, samedi 13 octobre, certaines informations selon lesquelles la production quotidienne de brut en Iran serait tombée à 1 million de barils par jour (le Monde *daté 14-15 octobre). Il a déclaré qu'elle se situait toujours à 4 millions de barils, conformément à l'objectif fixé après la révolution de février.*

M. Moinfar a cependant reconnu qu'une certaine pénurie de produits pétroliers était apparue dans certains quartiers de Téhéran, en raison de « *rumeurs dénuées de fondement* », qui ont provoqué une augmentation de 225 % de la demande dans la capitale iranienne, début octobre.

Ces rumeurs quant à la production iranienne, ajoutées aux augmentations de prix du Koweït, du Mexique et du Venezuela, ont provoqué un sérieux regain de tension sur le marché international. *Le démenti de M. Moinfar* est arrivé trop tard pour empêcher certaines compagnies de payer sur le marché libre de Rotterdam du pétrole à près de *40 dollars le baril (soit 65 % de* plus que les cours officiels).

Le ministre libyen du pétrole a d'ailleurs déclaré, le 13 octobre, que son pays maintiendrait son niveau de production mais qu'il demanderait, en décembre à Caracas, une nouvelle hausse des prix en raison de la faiblesse du dollar.

La baisse du « pouvoir d'achat » de la devise américaine, monnaie utilisée pour le règlement des transactions pétrolières, est toujours mise en avant pas les producteurs de pétrole pour relever les prix.

Pour tenter de mettre fin à ce « cercle vicieux » pétrole/dollars, les autorités monétaires américaines ont mis en garde l'OPEP contre tout relèvement du prix du pétrole. Une nouvelle hausse mettrait à mal, selon elles, les efforts visant, précisément, à renforcer le dollar. — *(A.F.P., Reuter.)*

● ***La Chambre des représentants vote la libération des prix de l'essence aux États-Unis.*** — Par 191 voix contre 188, la Chambre des représentants a adopté la levée immédiate des contrôles sur le prix de l'essence. Si une telle *mesure était approuvée par le* Sénat, la fixation des prix de l'essence serait entièrement à la discrétion des compagnies pétrolières.

LA PROSPECTION VA REPRENDRE LE LONG DES COTES DU GROENLAND

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le gouvernement danois est prêt à proceder, en 1980, à des prospections sismiques le long des côtes orientales du Groenland pour tenter *d'y déceler la présence d'hydro*carbures. La C.E.E., en effet, est revenue sur son refus initial (*le Monde* du 11 mai) d'accorder une subvention permettant d'or*ganiser une telle opération et la* Commission a débloqué à cette fin 25 millions de couronnes (environ 20 millions de francs).

En conséquence un appel d'offres a été lancé aux firmes désireuses de participer à cette prospection qui doit se dérouler l'été prochain entre la fin juillet *et la fin septembre, durant qua*rante à soixante jours.

Rappelons que les forages effectués en 1976 et 1977 le long des côtes occidentales du territoire avaient été si décevantes que les sociétés qui s'étaient lancées dans cette aventure ont toutes aujourd'hui résilié leurs concessions. Les optimistes espèrent cependant que les résultats seront meilleurs sur la côte orientale qui pourrait être de même nature que les fonds géologiques qui se trouvent au large des côtes norvégiennes où l'on a trouvé du pétrole en abondance. — C. O.

CONJONCTURE

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES PAR LA FRANCE ONT AUGMENTÉ DE 9,8 % EN UN AN

Les prix des matières premières importées par la France ont augmenté de 5,5 % en septembre par rapport à août. En un an — *septembre 1979 comparé à sep*tembre 1978 — la hausse a été de 9,8 %.

Les prix des matières premières alimentaires ont augmenté de 2,3 % en septembre mais baissé de 2,3 % en un an. Les prix des matières premières industrielles ont, au contraire, augmenté de 8,9 % en un mois et de 29,7 % en un an.

PRESSE

LES JOURNALISTES C.G.C. POUR UN « SYNDICALISME-CADRE, APOLITIQUE ET RESPONSABLE »

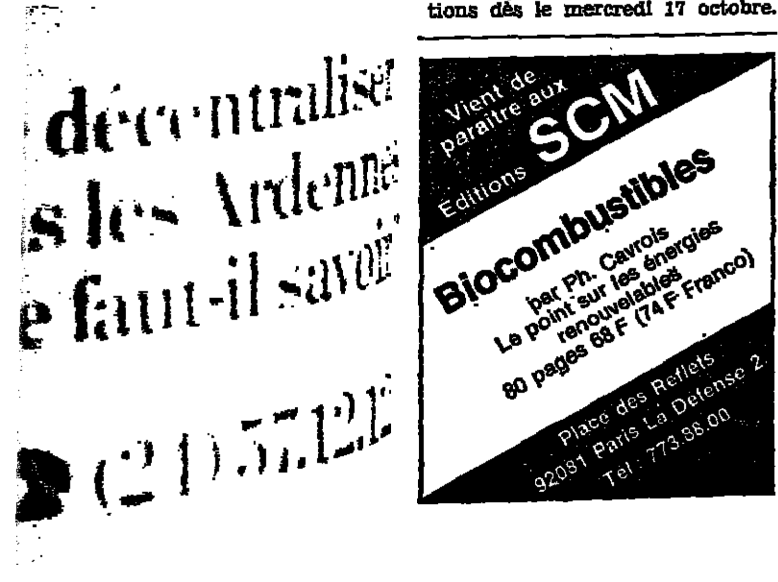
Le syndicat des journalistes C.G.C. a tenu son huitième congrès à Cannes les 12, 13 et 14 octobre. En réaffirmant leur attachement à « *un syndicalisme-cadre, apolitique et responsable* », les délégués avaient axé leurs travaux sur une « *nouvelle définition du journalisme qui ne prend plus seulement en compte des critères financiers, mais s'attache à la formation, à la hiérarchie des valeurs, au sens de l'initiative et de la responsabilité* ».

La motion finale adoptée exige par ailleurs que « *la commission de la carte professionnelle maintienne son caractère paritaire et démocratique par l'application de son règlement intérieur, qui a fait ses preuves pendant trente ans et dénonce l'attitude de certains de ses partenaires patronaux et salariés (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T.) qui bloquent le fonctionnement de la commission depuis le mois de juin* ».

Le syndicat C.G.C. revendique également pour les journalistes le droit à la retraite volontaire à partir de soixante ans, à plein taux et avec l'attribution d'une *indemnité de départ* à la retraite ou à la pré-retraite.

Le congrès a procédé d'autre part au renouvellement du bureau du syndicat C.G.C. des journalistes. M. Yann Clerc *(le Figaro)*, président, ne souhaitant pas le renouvellement de son mandat, c'est M. Marc Coulet *(Var-Matin)* qui a été élu à ce poste, avec, pour l'assister dans sa tâche : délégué général province, Louis Cagnol *(Nice-Matin)*, délégué général Paris, Henri-Paul Vanel *(Cote Desfossés)*, secrétaire général province, Jacques Daudin *(Ouest France)*, secrétaire général Paris, *Françoise Varenne (le Figaro)*, trésorier, Jacques Rebèche *(Cadres et Maitrise)*.

● *M. Roger Bouzinac*, qui a donné le lundi 8 *octobre sa dé*mission de la présidence de l'agence France-Presse, succéderait à M. Gaston Gaudy — qui prend sa retraite — au poste de directeur général de la Fédération nationale de la presse française. Il occupera ses nouvelles fonctions dès le mercredi 17 octobre.



ÉTRANGER

Hausse des prix au Brésil de 7,7% en septembre

M. Delfim Netto manipule l'indice pour tenter d'échapper aux contradictions de sa politique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Lorsqu'il était *« super ministre »* des finances, en 1973, M. Delfim Netto n'avait pas hésité à corriger l'indice du coût de la vie en le fondant sur les prix théoriques fixés par le gouvernement, et non sur ceux constatés sur le marché. Les hausses de salaires dépendant de cet indice, cette pratique avait provoqué une sérieuse baisse du pouvoir d'achat que, six ans plus tard, les syndicats n'ont toujours pas oubliée.

Depuis deux mois « super ministre » du Plan et à nouveau responsable numéro un de l'économie, depuis le départ de son rival, M. Simonsen, M. Netto n'a pas oublié les *« recettes »* d'hier. Il a décidé de ne plus tenir compte, dans le calcul de l'indice des prix de gros, de l'influence du pétrole, ce qui a permis aussitôt de faire chuter l'indice.

Cet artifice n'a pas empêché le pays de s'alarmer en apprenant que l'inflation avait atteint en septembre son niveau le plus élevé depuis le coup d'Etat militaire de 1964 (7,7 % selon le chiffres officiels, soit en projection annuelle plus de 90 %). *« Nous sommes assis sur un volcan »*, a affirmé le ministre de la justice, M. Portella, résumant l'impression générale.

L'inflation pour l'ensemble de cette année devrait approcher des 70 %. *Pour expliquer cet inquiétant phénomène*, M. Delfim Netto a eu recours, là aussi, aux *concepts d'hier : ce sont* les hausses de salaires excessives obtenues en 1979 qui en seraient la *cause fondamentale*. Cette déclaration a provoqué un tollé parmi les dirigeants syndicaux, qui ont rappelé que l'influence des salaires dans les coûts de production était faible (ils représenteraient 8,5 % à peine du prix de vente dans l'industrie automobile). Les catégories de travailleurs qui ont obtenu une augmentation supérieure à l'indice (d'ailleurs contesté par les organisations syndicales) sont de plus numériquement peu importantes.

Déception

L'affaire a déçu ceux qui espéraient *que M. Netto revenait* avec des idées différentes de celles d'autrefois. Le contexte politique, pourtant, a changé : à l'époque du président Medici, le « miracle » économique avait pu se baser sur la compression des salaires, grâce à la mise au pas des syndicats et à l'application inflexible de la législation d'exception contre tous ceux qui critiquaient le « modèle ». Aujourd'hui, en pleine ouverture politique et avec le réveil du monde syndical, il s'agit de mettre en œuvre une politique salariale plus équilibrée.

C'est bien pour cela que le président Figueiredo avait tranché, en août, entre ses deux *responsables de l'économie*, donnant la préférence à M. Netto sur M. Simonsen, le premier paraissant plus à même d'élaborer une stratégie compatible avec l'ouverture politique. Monétariste orthodoxe, M. Simonsen paraissait tenté par une expérience de récession semblable à celle qui a été mise en œuvre dans certains pays voisins du « cône sud » et qui, du fait des tensions sociales, pouvait mettre en péril la démocratisation.

Depuis sa « victoire » et son installation au ministère du plan, M. Delfim Netto a tenté de renverser la vapeur : au lieu de lutter contre l'inflation en réduisant surtout la demande, comme le voulait M. Simonsen, il a porté son effort sur l'augmentation de l'offre. Il s'agit d'inciter les entreprises à utiliser toute leur capacité installée en restaurant *la confiance* dans les perspectives d'expansion. Comme premier gage, les mesures limitant les ventes à tempérament, qui avaient été prises au début de l'année, ont été abrogées. Afin de provoquer *un « boom » dans* les ventes à la fin de l'année, le prélèvement fiscal sur le treizième mois a été supprimé. La nouvelle politique salariale, qui va être appliquée sous peu, rendra semestrielles les augmentations de salaires, jusqu'ici annuelles.

Pourquoi, dans ces conditions, M. Delfim Netto rend-il la hausse des salaires et l'augmentation de la demande responsables principaux de l'inflation, alors que celles-ci paraissent liées aux orientations qu'il *a lui-même imprimées ? L'explication* paraît simple : si les entreprises sont invitées à produire plus, ce n'est *qu'en partie pour* répondre à la demande interne : c'est surtout afin d'exporter davantage. *Il s'agit de la seule manière* de surmonter les difficultés du commerce extérieur, alors que l'achat de pétrole et plus encore le service de la dette (qui absorbera, à lui seul, cette année, 70 % de la valeur des exportations) limitent la croissance nationale. Ainsi, le ministre du plan se retrouve-t-il victime en 1979 des contraintes du modèle exportateur qu'il avait lui-même forgé il y a dix ans.

THIERRY MALINIAK.

« IL N'EST PAS SUR QUE LES ÉTATS-UNIS SOIENT ENTRÉS EN RÉCESSION » déclare un conseiller de M. Carter

Le taux de l'inflation aux Etats-Unis pourrait être ramené à un seul chiffre, peut-être 8 % ou 9 %, vers le milieu de l'année prochaine, a déclaré, dimanche 14 octobre, le conseiller pour les problèmes d'inflation du président Carter, M. Kahn.

Interrogé sur les raisons de l'accélération de la hausse des prix aux Etats-Unis, qui atteint pour les huit premiers mois de l'année 13 % M. Kahn a cité l'augmentation du prix du pétrole et une véritable « ruée » sur l'immobilier. « Sans ces deux facteurs, de hausse, nous aurions un taux situé entre 7 % et 7,5 %, car depuis trois mois, les prix alimentaires ont fait preuve d'une remarquable stabilité.

M. Kahn a estimé qu'il n'était pas sûr que les Etats-Unis soient entrés en récession. Le troisième trimestre se révélera sans doute satisfaisant et suffira à compenser les deux premiers. — (A.F.P.)

● *Le travail « au noir »* en Allemagne fédérale représente, selon l'hebdomadaire *Stern* un chiffre d'affaires annuel de quelque 30 milliards de marks. Huit pour cent des Allemands de l'Ouest ont des activités rémunérées en plus de leur emploi, ce qui correspond à deux millions de travailleurs au noir dans un pays *qui compte* sept cent quarante mille demandes d'emploi non satisfaites. En outre, 10 milliards *de marks d'impôts et de cotisations* sociales sont ainsi détournés. — *(A.F.P.)*.

● *Selon l'Association nationale des agents d'achat*, l'activité américaine a, *durant le troisième* trimestre, été plus soutenue que ne le pensaient la plupart des économistes ; 73 % des agents d'achat interrogés se sont déclarés satisfaits des conditions économiques au cours de cette période et une majorité d'entre eux a fait état d'une stabilisation, voire d'une augmentation, des commandes et de la production en septembre par rapport à août. — *(A.F.P.)*

● *Edgar Speer*, président-directeur général de U.S. Steel Corp. jusqu'en avril, est décédé samedi 13 octobre à l'âge de soixante-trois ans.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,2180	4,2220	— 120	— 80	— 200	— 150	— 460	— 340
$ can. ...	3,5950	3,6040	— 31	— 20	— 70	— 70	— 109	— 40
Yen (100).	1,8365	1,8410	+ 85	+ 116	+ 155	+ 191	+ 440	+ 500
DM	2,3460	2,3510	+ 65	+ 105	+ 142	+ 185	+ 230	+ 580
Florin	2,1190	2,1230	+ 50	+ 55	+ 75	+ 95	+ 290	+ 315
F.B. (100).	14,5560	14,5810	— 240	— 64	— 540	— 310	— 960	— 395
F.S.	2,5900	2,5950	+ 210	+ 240	+ 400	+ 460	+1180	+1300
L. (1 000).	5,0843	5,0898	— 105	— 75	— 280	— 230	— 950	— 795
£	9,09	9,1020	— 145	— 80	— 255	— 169	— 670	— 423

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	7 5/9	7 5/8	7 2/3	8	8 1/8	8	8 3/8
$ E.-U. ..	13 7/8	14	14 1/2	14 7/8	14 9/16	14 11/16	14 11/16	14 13/16
Florin	8 15/16	9 1/4	9 1/8	9 1/2	9 1/2	10	9 1/2	10
F.B. (100)	12 7/8	14 1/8	13 7/8	14 1/8	14 1/8	14 1/4	14 7/8	14 1/8
F.S.	7/8	1	1 15/16	2 1/16	1 15/16	2 1/4	2 15/16	3 1/16
L. (1 000).	10 7/8	12 1/8	10 7/8	12 1/8	14 11/16	15 1/2	15	16
£	12 7/8	14 1/8	13 1/2	14 1/8	13 7/8	14 1/8	14 1/4	14 1/2
Fr. franç..	11 1/8	11 7/8	12 1/2	13	12 5/8	13 1/8	13 3/8	13 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

B.A.L.O.

Le « Bulletin d'annonces légales obligatoires » du 15 octobre publie notamment les insertions suivantes :

Caisse centrale du Crédit mutuel. — Emission d'un emprunt de 500 millions, représenté par 250 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 11,90 % et amortissables en douze ans.

Société financière Sofal. — Emission d'un emprunt de 200 millions représenté par 100 000 obligations de 2 000 F. L'intérêt sera variable : il sera égal à la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour entre banques, en France, augmenté de 1 % ; option d'échange : pendant les deux mois qui suivent la mise en paiement du coupon les actionnaires auront la possibilité d'échanger leurs titres contre des obligations au taux de 10,25 %, amortissement en sept ans à partir de 1982.

Société de développement régional. — Emprunt groupé de 206 millions par les sociétés SADE, Centrex, Lordex et Champrex. Cet emprunt est représenté par 103 000 obligations de 2 000 F portant intérêt de 11,70 % et amortissables en quatorze ans à partir de 1980.

AREA, Société des Autoroutes Rhône-Alpes. — Emission de 75 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 11,70 % et amortissables en quatorze ans à partir de 1980. De son côté le « J. O. » publie l'arrêté autorisant cette émission.

Groupement des industries de la mer et des activités sous-marines « Gimer ». — Emission de 113 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 12 % et amortissables en onze ans à partir de 1980.

L'Air Liquide. — Répartition gratuite, à partir du 29 octobre, des 1 143 850 actions de 70 francs, jouissance 1er janvier 1979, créées en représentation de l'augmentation du capital à 880 771 780 francs par incorporation de réserves (1 pour 10 anciennes).

Union de banques pour l'équipement (U.B.E.). — Emission au pair de 7 500 actions de 1 200 F devant porter le capital de 21 à 30 millions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	11 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	119,3	122,3
Valeurs étrangères	130,9	131,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,8	106,4

LONDRES

Avec la reprise des cours du métal, les mines d'or se distinguent lundi matin dans un marché par ailleurs assez calme. Effritement des fonds d'Etat et des industrielles.

Or (ouverture) (dollars) 400 20 contre 395

VALEURS	CLOTURE 12/10	COURS 15/10
Beecham	154 ...	155 ...
British Petroleum (1)...	344 ...	342 ...
Courtaulds	81 ...	80 ..
De Beers	7 85	7 94
Imperial Chemical	354 ...	352 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	304 ...	306 ...
Shell	354 ...	354 ...
Vickers	148 ...	148 ...
War Loan 3 1/2 %	32 3/4	32 9/16
*West Driefontein	51 1/2	54 ...
*Western Holdings	41 ...	42 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

L'AIR LIQUIDE. — Les opérations d'attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes commenceront le 29 octobre.

L'OREAL. — Le bénéfice net du premier semestre de 1979 a atteint *142 millions de francs (après déduction des plus-values et élimination de l'incidence des provisions pour investissement)* contre 101 millions au 30 juin 1978. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 3,31 milliards de francs contre 2,76 milliards pour *les mêmes périodes.*

E.L.M.-LEBLANC. — Bénéfice net pour *le* premier semestre de *1979* : 8,75 millions de francs contre *7,79 millions un an plus tôt.*

COMPAGNIE BANCAIRE. — Le résultat net consolidé pour le premier semestre de 1979, après déduction de la part des tiers associés dans les filiales, atteint 176 millions de francs contre 143 millions en 1978, soit 45,80 F par action contre 37 F. Les résultats s'élèvent, pour l'U.F.B. à 75 millions de francs contre 116 millions pour l'exercice *13 8* tout entier, les chiffres correspondants étant de 124 millions *de francs contre* 222 millions pour l'U.C.B. et 58 millions de francs contre 92 millions pour le CETELEM.

Taux du marché monétaire

Effets privés	11 1/4 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	5 oct.	12 oct.
Indice général	138,5	131,3
Assurances	228,8	218,1
Banq. et sociétés financ...	104,5	100,8
Sociétés foncières	133,2	132,3
Sociétés investiss. portef..	143,6	136,5
Agriculture	138,7	132,1
Aliment., brasseries, distill.	130,7	124,1
Autom., cycles et l. équip.	95,8	92,2
Bâtim., matér. constr., t.P	163,7	153,2
Caoutchouc (ind. et comm.	72,5	68,3
Carrières salines, charbon	127,1	116,6
Constr. mécan. et navales	132,8	124
Hôtels, casinos, therm.	174,4	170,7
Imprimeries, pap., cartons	87,1	84,8
Magas., compt. d'exportat.	107,1	107,8
Matériel électrique	160,6	149,5
Métall., com. des pr. métal	53	49,2
Mines métalliques	117,2	112,2
Pétroles et carburants	187	181,4
Prod. chimiq. et ai.-mét...	186,2	178,9
Services publics et transp.	110,7	108,2
Textiles	127,2	123,8
Divers	153,8	146,8
Valeurs étrangères	137,3	133,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	163,1	164
Rentes perpétuelles	46,5	46,8
Rentes amort., fonds gar. .	305,3	306,8
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,9	94,4
Sect. ind. publ. à rev. ind.	512	535,1
Secteur libre	104,8	104,6

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	285,8	287,3
Val. franç. à rev. variable	859,8	871,3
Valeurs étrangères	1014,8	988,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	112,4	106,4
Produits de base	104,1	98
Construction	148,7	138,5
Biens d'équipement	117,1	108,4
Biens de consom. durables	98,5	95,4
Biens de cons. non durabl.	91,1	86,4
Biens de consom. aliment.	113,2	107,4
Services	155,8	148,4
Sociétés financières	116,7	111,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr...	206,1	198
Valeurs industrielles	105,7	99,4

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	134,6	133,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/10	15/10
1 dollar (en yens)....	228 90	229 05

BOURSE DE PARIS - 12 OCTOBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12 10	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1).......	4 180	4 212	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)...	234 850	234 750	228 ...	241
Belgique (100 F).......	14 540	14 560	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.).....	212 .	212 120	205	216
Danemark (100 krd)...	80 400	80 500	77 500	82 500
Norvège (100 k).......	84 550	84 700	80	85
Grande-Bretagne (£ 1).	9 057	9 090	8 700	9 250
Italie (1.000 lires)....	5 071	5 080	4 700	5 250
Suisse (100 fr.).......	259 550	258 270	254	267
Suède (100 krs).......	99 900	99 270	96	101 500
Autriche (100 sch.)....	32 600	32 595	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)....	6 335	6 375	5 650	6 300
Portugal (100 esc.)....	8 438	8 460	7 400	8 500
Canada ($ can. 1)......	3 582	3 584	3 390	3 620
Japon (100 yens).......	1 851	1 853	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 10
Or fin (kilo en barre) ...	54500	53850
Or fin (en lingot)	54920	54000
Pièce française (20 fr.) .	445 .	438 60
Pièce française (10 fr.) ..	350	330
Pièce suisse (20 fr.) ...	400 20	399 70
Union latine (20 fr.)	393 20	380 20
Souverain	480 50	465 40
Pièce de 20 dollars	2030	1984
Pièce de 10 dollars	1095	1060 .
Pièce de 5 dollars	735 .	
Pièce de 50 pesos	2100 .	2060
Pièce de 10 florins	300 10	278 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14-15 octobre 1979 a été tiré à 558 749 exemplaires.

Au Cambodge

L'Unicef et la Croix-Rouge ont commencé à acheminer des secours à Phnom-Penh

De notre correspondant

Bangkok. — Les risques d'un débordement des combats entre forces armées vietnamiennes et guérillas khmères rouges augmentent d'heure en heure, proportionnellement au développement de l'offensive des troupes de Hanoï aux abords immédiats de la frontière khméro-thaïlandaise. Dimanche matin 14 octobre, peu après la reprise des salves de l'artillerie vietnamienne contre les positions retranchées des Khmers rouges établies à quelques kilomètres de la frontière, deux obus de mortiers lourds, tirés du Cambodge, ont explosé au milieu de la masse de fugitifs qui a fui les combats depuis cinq jours et campe à découvert dans le secteur de Ban Ta Prik (300 kilomètres à l'est de Bangkok). Cinq réfugiés ont été tués et une douzaine d'autres blessés. Un mouvement de panique a saisi les quelque trente mille fugitifs gardés par l'armée thaïlandaise et auxquels les organisations caritatives internationales ont fait parvenir vivres et couvertures.

Les militaires thaïlandais n'ont pas répliqué à cette « bavure ». Cependant, ils ont fait installer une batterie de canons dans le secteur. Ils envisageraient le transfert des fugitifs cambodgiens dans les régions moins exposées aux tirs à longue portée, à des raids punitifs ou à des opérations de « *poursuite à chaud* » vietnamiennes, qui ne sauraient être écartées *a priori*, étant donné l'évolution de la situation. Depuis trois jours, Vietnamiens et Khmers rouges s'affrontent à quelques centaines de mètres seulement de la frontière dans ce secteur.

Il s'agit toutefois pour le moment de combats limités. Ni les blindés ni l'aviation de Hanoï ne sont intervenus. Des milliers de nouveaux fugitifs khmers continuent, simultanément, à chercher asile en Thaïlande. Plus de trente-cinq mille sont déjà arrivés. Des dizaines de milliers d'autres sont attendus dans les prochains jours. Selon un rapport confidentiel fort détaillé, on estime que plus de trois cent cinquante mille civils cambodgiens, tous dans un état physique déplorable, restent agglutinés aux abords immédiats de la frontière, sur une distance de 100 à 200 kilomètres. D'après ce texte, de trente mille à cinquante mille d'entre eux seulement resteraient sous le contrôle des Khmers rouges dans un secteur d'une cinquantaine de kilomètres environ, au sud de la capitale provinciale thaïlandaise d'Aranyaprathet.

D'autre part, l'Unicef et le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) ont commencé dimanche les vols qui doivent permettre de livrer quotidiennement 55 tonnes de vivres et de médicaments au régime de Phnom-Penh. Le porte-parole de l'Unicef à Bangkok, M. Jacques Danois, a déclaré que 900 tonnes de vivres par jour seraient nécessaires pour stabiliser les conditions alimentaires au Cambodge au cours des prochains six mois. Il paraît douteux, sauf effort massif de la communauté internationale et apaisement des combats, que ces tonnages puissent être atteints et maintenus pendant une telle période.

Outre les vols à destination de Phnom-Penh, plusieurs cargos caritatives devraient prochainement être autorisées à débarquer des vivres dans le port en eau profonde de Kompong-Som (l'ancien Sihanoukville), au *sud du Cambodge. C'est notamment* l'intention du bateau-hôpital français *Ile-de-Lumière*, qui a terminé sa mission auprès *des réfugiés de* la mer des Iles Anambas (Indonésie) et qui se trouve à Singapour. D'autre part, l'association française Médecins *sans frontières, dont une nombreuse* équipe opère dans les divers camps de réfugiés en Thaïlande, vient de proposer aux *autorités de Bangkok un accroissement* substantiel du nombre de ses médecins et infirmières en vue d'apporter les premiers secours d'urgence aux nouveaux arrivants cambodgiens, qui ne bénéficient pour le moment d'aucune assistance médicale organisée et permanente.

Les organisations internationales continuent d'autre part, en *dépit des protestations* de Phnom-Penh et de Hanoï — et en dépit de l'offensive vietnamienne dans l'Ouest cambodgien — à tenter de faire parvenir une aide alimentaire et médicale absolument vitale aux dizaines de milliers de Cambodgiens de tous bords qui *subsistent au-delà de la frontière* thaïlandaise et ne sauraient être ravitaillés à partir des zones contrôlées par l'armée de Hanoï

R.-P. PARINGAUX.

● *Le prince Sihanouk* a demandé aux chefs de gouvernement de pays — Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Australie, Canada, Japon — figurant parmi ceux ayant récemment voté à l'ONU pour le maintien de la représentation du Cambodge par les Khmers rouges, d'accueillir des dizaines de milliers de réfugiés, a-t-on appris le 14 octobre, à Pékin. « *Je vous prie, au nom de la simple justice, d'empêcher la Thaïlande de renvoyer les réfugiés khmers chez les Khmers rouges, qui ne pensent qu'à les tuer, et chez les occupants vietnamiens, qui vont les laisser mourir comme des bêtes inutilisables, car ces « Viets » sont déterminés à liquider la nation khmère afin de faire occuper toutes les terres du Cambodge par des colons venus du Vietnam* », a ajouté l'ancien chef de l'Etat. — *(A.F.P.)*

M. CLAUDE CHAYET EST NOMMÉ AMBASSADEUR A PÉKIN

Le *Journal officiel* de mardi 16 octobre annoncera la nomination de M. Claude Chayet comme ambassadeur à Pékin, en remplacement de M. Claude Arnaud, nommé en août représentant permanent auprès de l'Organisation de l'*Atlantique nord*.

[Né en 1920, M. Chayet a fait des études de droit et est entré en août 1942 dans les Forces françaises de l'intérieur. Directeur du cabinet du commissaire de la République à Orléans en 1944, il est entré au Quai d'Orsay l'année suivante. Il a été en poste à l'administration centrale (service juridique, puis service des pactes), puis à la délégation française à l'ONU. Conseiller du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, M. Joxe (1962), il a été ensuite consul général à Oran, puis a ouvert comme chargé d'affaires l'ambassade en République populaire de Chine (1964) Premier conseiller, puis *représentant permanent* à la délégation à l'ONU (1966-1970), il fut ensuite ambassadeur à Kinshasa, délégué général, puis ambassadeur à Hanoï (1972-1974) et directeur des *conventions administratives et des affaires* consulaires (1974) jusqu'à la transformation de ce poste en direction des Français à l'étranger.]

LE REDRESSEMENT DU DOLLAR SE CONFIRME

Amorcé à la fin de la semaine dernière, le redressement du dollar s'est confirmé lundi 15 octobre sur les places européennes. En fin de matinée, la devise américaine s'échangeait ainsi contre 4,22 F environ (contre 4,215 F vendredi) à Paris et contre 1,7950 DM à Francfort (contre 1,79). Mais c'est à Tokyo que la hausse du dollar a été la plus spectaculaire, son cours passant de 228,90 à 229,20 yens. La Banque du Japon serait intervenue pour soutenir sa devise.

Contrairement à ce qui s'était passé ces derniers jours, le redressement du dollar n'a pas provoqué une baisse du cours de l'or qui, après avoir atteint à Londres 402 dollars, a finalement été fixé à 399 dollars contre 395 vendredi en clôture.

Pour l'heure, la hausse se poursuit. Les taux d'intérêt des bons du Trésor à long terme ont, pour la première fois, franchi la barre des 10 %. 1,5 milliard de bons à l'échéance 1994 ayant été placés à 10 1/4 %.

Au terme d'une manifestation de masse en Allemagne fédérale

Les écologistes annoncent leur intention de constituer un mouvement à l'échelon fédéral

Une semaine après leur succès électoral de Brême — où quatre de leurs représentants ont été élus au Parlement régional. — les écologistes ouest-allemands ont remporté un nouveau pari *dimanche 14 octobre, à Bonn, en organisant un rassemblement* antinucléaire qui a réuni environ cent mille personnes dans la manifestation de rue la plus importante qu'ait jamais connue la capitale fédérale.

De notre correspondant

Bonn. Dès samedi, Bonn avait pris des allures de camp retranché, mais les très nombreux policiers, les gardes-frontières présents dans toute la ville n'ont pas eu à intervenir au cours de cette réunion de masse dont l'ambiance tenait plus de la kermesse bon enfant que des véritables batailles rangées qui ont eu lieu dans le passé sur les sites de certaines centrales atomiques en construction.

Dans les milieux politiques de Bonn on se déclarait dimanche soir impressionné du sérieux avec lequel avait été organisée et s'était déroulée cette journée sans précédent.

Du haut de la tribune aménagée dans le parc de l'université, les orateurs ont fustigé l'« *irresponsabilité des politiciens favorables à l'énergie nucléaire, de Helmut Schmidt au candidat chancelier de l'opposition Franz-Josef Strauss* ». Une de leurs cibles préférées a également été le ministre fédéral de l'économie, le comte Otto Landsdorff, qui a récemment traité les écologistes de « *représentants de la sous-culture politique allemande* ».

Les manifestants, qui arboraient presque tous le badge « *Energie atomique, non merci* » sur leur vêtement, ont réclamé l'arrêt immédiat de tous les réacteurs atomiques en fonctionnement dans leur pays. Ils ont donné comme exemple à ne pas suivre le cas de la France ○», selon l'un des intervenants, « *la population est mise devant le fait accompli, sans jamais avoir été consultée sur le sujet* ».

A l'issue de cette journée les *organisateurs* — quelque cent vingt comités antinucléaires locaux — ont annoncé leur intention de former prochainement un mouvement cohérent à l'échelon fédéral. La présence aux premiers rangs de M. Rudi Dutschke, ancien dirigeant à la fin des années 1960 de la gauche extra-parlementaire, a été particulièrement remarquée. Certains lui prêtent l'intention de devenir l'une des figures de proue de ce « *parti* » écologique ouest-allemand qui reste à créer.

Dimanche soir au cours d'une émission télévisée, les secrétaires *généraux des quatre grands partis* représentés au Parlement sont tombés d'accord pour estimer que les « *verts* » constituaient *désormais pour eux des « concurrents sérieux* ».

(Intérim.)

NOUVELLES BRÈVES

● *Une tentative de complot* dirigée par des anciens membres de la junte militaire grecque (1967-1974) détenus à la prison Korydallos du Pirée a été étouffée dans l'œuf, rapporte la presse athénienne. Le complot tendait *notamment* à inciter divers noyaux de la junte à une action subversive, à intensifier la propagande au sein de l'extrême *droite* et à *regrouper* les nostalgiques du régime militaire. Les organisateurs de ce complot ont été transférés dans les prisons de *Corfou, en mer Ionienne*, et de Volos (Grèce centrale). Ils écrivaient leurs instructions dans des billets qu'ils remettaient à leurs *parents ou amis lors de leurs* visites. — *(A.F.P.)*

● *Quatre cents prisonniers politiques cubains* ont été libérés le samedi 13 octobre à La Havane. Cette mesure est conforme au plan de libération progressive annoncé en novembre 1978 par M. Fidel Castro. Selon les autorités, 3 200 détenus ont déjà bénéficié de ce plan, mais certains exilés contestent ces chiffres et affirment que les listes publiées contiennent les noms de personnes libérées en fait depuis des années. — *(A.F.P.)*

● *Mgr Henri Delrue, évêque auxiliaire à Reims.* — Jean-Paul II a nommé évêque auxiliaire de Mgr Jacques Ménager, archevêque de Reims, l'abbé Henri Delrue, vicaire épiscopal pour l'apostolat des laïcs à Lille.

● *Les avoirs officiels de change de la France* ont, en septembre, diminué de 557 millions de F. *Ils s'élevaient à 159,8 milliards* de francs au début d'octobre.

[Les avoirs en or ont progressé de 1 million de francs, du fait d— 1 million de francs à la suite d'un rachat de 16,5 kg d'or saisi par les Douanes. Ils s'élèvent ainsi à 92,13 milliards de francs. Les avoirs en écus ont augmenté de 1 million de francs, du fait d'un versement d'intérêts sur écus rémunérés. Nos avoirs en écus s'élèvent donc à 39,68 milliards de francs. Les avoirs en devises ont diminué de 693 millions de francs, du fait des opérations du Fonds de stabilisation des changes sur le marché. Ils atteignent ainsi 32,05 milliards de francs fin septembre.]

● *La deuxième perquisition effectuée, vendredi 12 octobre, au domicile de M. Dominique Marie*, employé du ministère des finances, chez qui la police a trouvé les photocopies des feuilles d'impôts de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Marcel Dassault et du baron Empain, n'a rien apporté aux enquêteurs (*le Monde* du 13 octobre). Toutefois, il semble *que M. Dominique Marie portait* sur lui une liste où figuraient bien d'autres noms de personnalités, parmi lesquels ceux de *MM.* Raymond Barre, André Bettencourt, ancien ministre et administrateur de société, et Robert Boulin, ministre du travail, et Mmes Simone Del Duca, responsable d'un groupe de presse, et Thome-Patenôtre, ancien député. Selon certaines sources, M. Dominique Marie aurait déclaré aux enquêteurs qu'il avait lui-même eu l'idée de prendre en photocopie les feuilles d'impôts de certaines personnalités.

A B C D E F G

